

**UNIVERSITE DE LA SORBONNE NOUVELLE
PARIS III**

La négation en français et en turc contemporains

THESE

pour le doctorat en Sciences du langage,

Option Linguistique Française

(Arrêté du 30 mars 1993)

Présentée par:

Mehmet BAŞTÜRK

Sous la direction de:

Madame le professeur Mary-Annick MOREL

et

Monsieur le professeur Laurent DANON-BOILEAU

1994

Remerciements

Je tiens à exprimer ma plus vive gratitude à Mary-Annick Morel, professeur à La Sorbonne Nouvelle (Paris III) et Laurent Danon-Boileau, professeur au Centre Alfred-Binet sans qui cette thèse n'aurait pu aboutir.

Mes remerciements vont également à l'Université Atatürk et en particulier à Monsieur le Doyen de La Faculté de Pédagogie Şerif Aktaş qui m'ont offert les conditions grâce auxquelles cette thèse a pu voir le jour

Que soient également remerciés Charlotte Hybertie et Reza Mirsamiie pour le temps qu'ils ont acceptés de consacrer à la mise en forme de cette thèse.

ABREVIATIONS

Sing.	:	singulier
Pl.	:	pluriel
Gén.	:	génitif
Dir.	:	directif
Loc.	:	locatif
Abl.	:	ablatif
Spat.	:	spatial
Marq. d'ass.	:	marque d'assertion
Prog.	:	progressif
Passé	:	marque du passé
Int.	:	marque de l'intentif
Aor.	:	marque de l'aoriste
Nég. à l'aor.	:	marque de l'aoriste
Nég.	:	négation

Mot-clés : La négation primaire, la negation polémique, l'énonciation, la courbe intonative

INTRODUCTION

Comment expliquer les trois marqueurs de négation syntaxiques du turc à un francophone puisque sa langue maternelle n'en comporte qu'un seul? De la même manière, comment peut-on expliquer les différents marqueurs de négation lexicale du français à un turcophone étant donné que sa langue maternelle n'en contient qu'un seul?

Chez les étudiants turcs apprenant le français comme langue étrangère, nous avons observé leur malaise lorsqu'ils se trouvaient, pour la traduction en turc, devant une phrase de type 'Aujourd'hui, je ne suis pas allé à la faculté'. Nous avons observé également la difficulté des étudiants français apprenant le turc comme langue étrangère quant il s'agissait de rendre négatif un énoncé de genre 'bu keçeli kalem kirmizi = ce feutre est rouge'. Chaque fois, ils disaient 'bu keçeli kalem kirmizi **yok** = il n'y a pas ce feutre rouge" au lieu de dire "bu keçeli kalem kirmizi **değil** = ce feutre n'est pas rouge".

Parti de ces observations pédagogiques, nous avons voulu entreprendre l'étude systématique des différents marqueurs de négation, - 'değil', 'yok' et '-ma-' -, et de leurs conditions d'emploi, cela à partir de corpus oraux, l'un en français, l'autre en turc, un minimum d'homogénéité étant assuré par le choix du genre textuel : un débat politique dans les deux cas.

Les statistiques que nous avons réalisées sur la fréquence d'emploi des différents marqueurs de négation dans nos deux corpus montrent que le turc, toutes les fois qu'il s'agit de rendre négatif un énoncé, fait appel à trois marqueurs de négation "değil, '-ma-' et yok" et que ces trois marqueurs de négation du turc correspondent en français à la forme discontinue 'ne...pas'.

Dans la traduction en turc de 174 énoncés négatifs du corpus en français, qui est d'une durée de 75 minutes, - soit 1,5 à la minute -, on

constate 111 énoncés rendus négatifs par "-ma-", 45 par "değil" et 8 par "yok". De ce recensement de la fréquence des marqueurs de négation, il ressort ainsi que 67,7 % des énoncés sont rendus négatifs par "-ma-", 27,4 % par "değil" et 4,9 % par "yok".

Quant au corpus en turc, qui est d'une durée de 129 minutes, il comporte 266 énoncés négatifs, -soit 2 à la minute-, dont 200 sont rendus négatifs par le biais de "-ma-", 44 par celui de "değil" et 22 par celui de "yok". Suivant ce recensement de la fréquence des marqueurs de négation dans le corpus en turc, le pourcentage serait 75,3 % pour "-ma-", 16,4 % pour "değil" et 8,3 % pour "yok".

Pour ce qui est de la fréquence du marqueur de négation discontinu "ne...pas" du français, le recensement réalisé sur 150 énoncés négatifs nous montre que 108 énoncés sont rendus négatifs par le biais du marqueur discontinu "ne...pas", 32 uniquement par celui de "pas" et 10 seulement par celui de "ne". Ce dernier, lorsqu'il est utilisé seul, se trouve chaque fois accompagné des indéfinis négatifs comme "aucun", "personne" etc.

La variété même des marqueurs de négation, et leur inégalité de fréquence expliquent les difficultés éprouvées par les apprenants français du turc pour choisir le marqueur de négation qu'il convient d'employer. Bien plus, les apprenants turcs du français n'éprouvent les mêmes difficultés lorsqu'ils ont à traduire du français vers le turc. Un tel fait, qui peut paraître au premier abord étonnant, manifeste que le locuteur natif n'a pas clairement conscience des contraintes syntaxiques qui régissent l'emploi de chacun des marqueurs.

Or, si l'on a recours, pour résoudre ces problèmes d'équivalence, aux descriptions proposées par la grammaire traditionnelle, on constate que celles-ci se réduisent à quelques caractéristiques générales. Il est dit, simplement, que 'değil' est une négation nominale, 'yok' la négation d'existence et '-ma-' la négation verbale, ce dernier préoccupant les grammairiens plus que les deux premiers, au point qu'on dirait que le turc n'a affaire qu'à ce marqueur pour la négation. Qui plus est, les recherches réalisées sur '-ma-' sont limitées davantage à son étymologie qu'à son fonctionnement dans l'énoncé et à la valeur spécifique qui lui est attachée; mais une telle description pour être

efficace suppose d'opérer en même temps une étude contrastive avec les autres marqueurs.

Quoi qu'il en soit, même si les caractéristiques générales, syntaxiques et sémantiques, brièvement décrites par les grammaires turques peuvent suffire à définir leurs conditions d'emploi, eu égard à la nature du prédicat - nominal ou verbal - et au type de relation qu'il exprime - attribution de propriété ou relation d'existence -, cela ne suffit en fait pas pour cerner réellement la valeur de l'opération de négation elle-même.

Il faut, pour ce faire prendre en compte non seulement les caractéristiques syntaxiques du marqueur lui-même, mais aussi les relations qu'il entretient avec d'autres constituants de l'énoncé, et en particulier avec les marqueurs aspecto-énonciatifs et/ou les marqueurs aspecto-temporels, afin de cerner leur incidence sur la valeur de l'opération marquée.

On sait en effet, qu'en tant qu'invariant du langage, l'opération de négation peut revêtir deux valeurs fondamentales : elle peut correspondre à un pur et simple constat d'absence - ce qu'on appelle généralement négation primaire - , ou bien à la réfutation de la parole de l'autre - ce qu'on appelle négation polémique. Par conséquent, on ne peut décrire de manière satisfaisante les marqueurs de négation d'une langue sans se référer à une conception plus générale du langage et de sa mise en oeuvre par une langue particulière.

En effet, et nous rejoignons ici Laurent Danon-Boileau, "le langage est fait pour dire ce qui ne se voit pas", et non pour représenter quelque-chose qui se déroule dans l'espace de l'interlocution. Et en particulier, parler à un autre implique nécessairement de prendre en compte, dans son propre discours, soit la parole même de l'autre, soit la représentation que l'on se fait de la pensée de l'autre; autrement dit, on ne peut étudier les faits linguistiques, qui ressortissent de la mise en oeuvre, par un locuteur pour un co-locuteur, d'une langue donnée sans prendre en compte les faits relevant de ce que Laurent Danon-Boileau nomme la co-énonciation, c'est-à-dire ce qui renvoie à la représentation que l'on se fait de la pensée de l'autre, le "ce que je pense que tu penses".

L'étude de la négation dans une langue donnée ne peut être pertinente que si elle permet de cerner la valeur spécifique de l'opération réalisée, ce qui implique nécessairement de prendre en compte la description que ce marqueur donne de l'état de la co-énonciation. Ainsi, notre étude des marqueurs de négation s'inscrit dans le cadre théorique défini par les travaux de Laurent Danon-Boileau et Mary-Annick Morel. L'objectif d'une description selon ces principes théoriques est non seulement de cerner la représentation que celui qui parle donne du monde, mais aussi la représentation qu'il donne de l'état de la co-énonciation, plus particulièrement, de cerner les instances à l'origine de la validation et de la prise en charge des relations construites en discours.

Une étude de la négation, pour être satisfaisante se devait, pensons-nous, de s'inscrire dans un tel cadre théorique, car l'opération de négation est précisément une opération complexe qui s'accomplit par rapport à la représentation que l'énonciateur se fait du monde, ou par rapport à la représentation qu'il se fait de la pensée de l'autre.

Ainsi, lorsque la représentation que l'énonciateur se fait du monde et la représentation qu'il prête au co-énonciateur coïncident on parle alors de "**consensualité**" co-énonciative. Lorsqu'il y a divergence entre les deux, on parle alors de "**discordance**". Enfin, lorsque l'énonciateur se présente comme seul support de la validation et de la prise en charge de la relation prédicative établie, sans se situer par rapport à la représentation qu'il prête à l'autre, on parle alors de "**rupture**"¹.

Cette description des opérations langagières selon une perspective co-énonciative doit être doublée d'une étude prenant en compte les faits relevant du niveau intonatif. Les travaux sur l'intonation de Mary-Annick Morel manifestent en effet clairement la corrélation entre les niveaux intonatifs et l'état de la co-énonciation. Ainsi l'étude syntaxique et énonciative de chaque marqueur sera suivie de l'étude intonative de l'énoncé dans lequel il figure. Nous nous contenterons de donner ici, pour manifester la corrélation entre les deux niveaux, les critères fondamentaux des valeurs énonciatives auxquelles correspondent les faits d'ordre intonatif.

¹ . Pour plus de détails, voir les articles de Laurent Danon-Boileau " Ce que "ça" veut dire: les enseignements de l'observation clinique" pp.415-423 in la *Deixis*, PUF 1992 et "Marques de personne et subjectivité" in *Faits de Langues* , PUF, 1994.

Toute marque intonée au niveau H4 dans un échelon à quatre niveaux sur une courbe mélodique indique un positionnement par rapport à l'autre: soit la recherche de la consensualité soit un appui sur une consensualité préalable. Le niveau intonatif du marqueur au niveau H3 marque, en revanche, que le sujet énonciateur exprime une consensualité "**acquise**". L'intonation, lorsqu'elle se situe au niveau H2, signale une "**position discordante**" du sujet énonciateur; il se présente comme seul support de validation qu'il établit sans prendre en compte une quelconque représentation de la pensée de l'autre. Finalement, quand un élément se marque par une hauteur intonative au niveau H1, on constate que le sujet énonciateur exprime une "**sortie de la consensualité**"; autrement dit il indique que l'élément en question constitue un état de chose qui ne peut pas être remis en question.²

Une telle perspective d'étude nous a contraint à modifier notre objectif de départ, qui était d'effectuer une étude contrastive du fonctionnement et du marquage des opérations de négation en français et en turc contemporain. Or, si nous disposions d'un cadre théorique satisfaisant pour mener une telle étude contrastive, en revanche les études effectuées antérieurement sur les marqueurs de négation du turc étant strictement limitées à la description des caractéristiques générales des marqueurs de négation, il nous manquait de ce fait, pour le turc, toutes les données de base pour effectuer une étude contrastive adéquate à la nature du fonctionnement de la négation dans les deux langues.

Il fallait donc préalablement établir ces données, en centrant davantage notre travail sur les marqueurs de la langue turque, afin de combler d'abord cette lacune considérable, avant de pouvoir comparer le fonctionnement des deux systèmes. C'est la raison pour laquelle ce travail est finalement presque exclusivement consacré aux marqueurs de négation en turc, et ce contrairement à notre projet initial.

La langue turque possède quatre marqueurs de négation, 'değil, yok, -ma-, -siz', qui feront chacun l'objet d'un chapitre distinct. Préalablement à l'étude des marqueurs eux-mêmes, nous présenterons les principales

². Cf. Mary -Annick Morel "Valeurs énonciatives des niveaux mélodiques en français" in Journal of French Language Studies (à paraître).

caractéristiques de la langue turque afin de rendre plus aisée pour un lecteur non turcophone la lecture des chapitres suivants.

Ensuite, nous étudierons le marqueur 'değil' employé dans les prédicats nominaux exprimant une attribution de propriété, et employé également dans le système 'değil...ya' et 'sadece...değil...da' correspondant respectivement à 'non pas...mais' et 'non seulement... mais'.

Le chapitre suivant sera consacré à 'yok', également marqueur de négation d'un prédicat nominal lorsque celui-ci exprime l'existence ou l'appartenance. Il est en distribution complémentaire avec 'var', son pendant positif. Ces deux marqueurs que nous allons analyser parallèlement peuvent s'employer toutefois dans le même énoncé pour produire d'autres opérations linguistiques dont nous décrivons la valeur.

Quant à '-ma-', il est le marqueur spécifique de la négation d'un processus. Nous nous attacherons d'abord à décrire les différents combinatoires qu'il admet : l'agglutination au radical verbal, à l'infinitif et au verbe substantivé. Dans la mesure où la marque de l'infinitif '-mak' est celle de la substantivation '-ma-' comporte des éléments phoniques identiques à celle du marqueur de négation, nous serons amené à étudier les comportements syntaxiques de chacun d'eux pour savoir s'il convient d'opérer ou non des rapprochements. De même, la marque d'interrogation totale 'mi' et le connecteur concessif 'ama' présentant également des éléments phoniques communs avec le marqueur de négation, il nous a semblé intéressant de les comparer du point de vue de la valeur des opérations dont ils sont les marqueurs. Enfin, nous chercherons à apprécier la validité d'une hypothèse proposée par certains grammairiens turcs qui, partant de l'accentuation de '-ma-', supposent que celui-ci était à l'origine un constituant indépendant.

Le dernier marqueur de négation étudié '-siz' est un marqueur de négation lexicale, il s'agglutine directement à un nom qu'il transforme en un adjectif déterminant le nom qui lui est postposé. Ce marqueur a une valeur équivalente à la préposition 'sans' en français. Nous étudierons d'une part la valeur spécifique de l'opération qu'il marque, et d'autre part, corrélativement à cela, la valeur de ses éléments constructeurs.

Enfin le dernier chapitre sera consacré aux éléments lexicaux dont l'emploi est toujours corrélié à celui du marqueur de négation. Il s'agit de "hiçbir zaman=jamais, artik=plus, kimse=personne, hiçbir sey=rien, hiçbir yerde=nulle part".

L'étude de chaque marqueur sera illustrée par des exemples empruntés à des corpus enregistrés et transcrits. En vue de faciliter l'accès à l'"esprit" de la langue, et partant la compréhension des exemples traités, nous donnerons l'énoncé en turc suivi du mot à mot en français puis la traduction française comme dans l'exemple suivant :

- Ben buna birsey ilave edecek **değilim**.(corpus turc, 125,40)
moi cela+à un chose ajout faire+int. ne...pas+je

-Ce n'est pas le cas que j'ajouterais quelque chose à cela.

A droite de chaque exemple, nous avons mentionné les références permettant de situer l'énoncé dans le corpus; le premier chiffre renvoie au numéro de la page, et le second au paragraphe.

Même si nous avons tenu à ne traiter que des exemples de nos corpus, il nous est arrivé de recourir à quelques exemples empruntés à la presse écrite. A ce moment -là, nous avons donné comme référence la date et le titre du quotidien :

- Kriz, artik kirlarda (Milliyet, 1 juin 1994)
crise, désormais campagne+pl+loc.

- La crise est désormais à la campagne.

Nous avons été amené parfois à produire par nous-mêmes certains énoncés pour les besoins de notre étude. Ces exemples sont dépourvus de référence. Enfin lorsque les manipulations que nous produisons aboutissent à un énoncé inacceptable, nous le faisons précéder du signe (*).

CHAPITRE I

Les traits généraux de la langue turque

Afin de faciliter la lecture de cette thèse et la compréhension des exemples traités, il nous a semblé utile de présenter les caractéristiques essentielles du turc.

1- Caractéristiques générales des langues turques

L'aire géographique occupée par les différents dialectes du turc est si vaste qu'elle touche, avec les Yakoutes, au 160^e degré de longitude à l'est et atteint à peu près le 21^e degré à l'ouest. Même si la densité démographique est faible, un voyageur parlant le turc peut se passer d'un guide, des Balkans jusqu'à la Chine, à l'ouest de laquelle se trouve ce que les historiens appellent le "Turkistan Oriental ou Turkistan Chinois".

A travers cette aire géographique vaste, le turc, avec ses différents dialectes, est parlé officiellement dans six Républiques sans compter le Turkistan Oriental. Selon le recensement fait en 1989, le nombre de locuteurs dépasserait les 150 millions.

Le turc fait partie du groupe des langues ouralo-altaïques ainsi nommées parce que beaucoup d'entre elles se situent autour des deux massifs montagneux de l'Oural à l'ouest et de l'Altaï à l'est. Il appartient à la branche altaïque de cette famille, avec le mongol et les langues toungouses comme le coréen et le japonais tandis que la branche ouralienne est constituée par des langues comme le finnois, le hongrois, l'estonien etc.

2.- Caractéristiques du turc de Turquie

Pour illustrer les caractéristiques essentielles des langues turques, et pour étudier les marqueurs de négation en turc, nous empruntons nos exemples au turc de Turquie, la forme la plus occidentale depuis

l'adoption le 3 novembre 1928 de l'écriture romanisée et cela sous l'impulsion et l'initiative politique de Mustafa Kemal Atatürk.

2.1. Agglutination

Dépourvu de toute sorte d'allusion topographique, le terme "agglutination" signifie la succession des suffixes à la suite d'une base, cette dernière étant l'élément sémantiquement déterminant. La base, par opposition à des langues à flexions (comme le français), ne subit aucune modification. Le turc est une langue agglutinante. Un seul mot peut se prolonger autant que l'on veut, contenir tous les éléments grammaticaux possibles de la langue:

-İstanbululaştıramadıklarımızdan mısınız?

-Est-ce que vous êtes de ce que nous n'avons pas pu rendre Istanbulites?

On voit là que le turc utilise un seul mot là où le français en a 15. S'il faut l'analyser, Istanbul est le nom de la ville; -lu - signifie l'appartenance; -la - est un suffixe de dérivation qui permet de transformer le nom en verbe; -tir - a un rôle de factitif; -a - sert à exprimer la modalité du possible; -ma - est un marqueur de négation du processus; -dik - est la marque du passé; -lar - est le suffixe de pluriel; -miz - est le sujet grammatical de la première personne du pluriel; -dan - est le suffixe de la marque casuelle à l'ablatif; mi - est le suffixe de l'interrogation; -siniz est le suffixe du sujet grammatical de la deuxième personne du pluriel.

2.2. Harmonie Vocalique

L'harmonie vocalique joue un rôle capital dans la langue. Les huit voyelles fondamentales sont réparties selon les trois critères : critère de profondeur (position de la langue dans le plan horizontal: antérieures et postérieures); critère de hauteur (position de la langue dans le plan vertical: basses et hautes); critère de largeur (forme de la commissure des lèvres: élargies et rétrécies). D'où le tableau suivant :

	ELARGIES (ETIREES)		RETRECIES (ARRONDIES)	
	BASSES	HAUTES	BASSES	HAUTES
ANTERIEURES (pointées)	ä (e)	i	ö	ü
POSTERIEURES (sans points)	a	î	o	u

Ici, nous ne retiendrons que le critère de profondeur parce qu'il est à la base de l'harmonie vocalique, appliquée à tous les mots et à toutes les langues turques; cette loi peut s'énoncer ainsi : suivant que la première voyelle d'un mot turc est antérieure (e, i, ö, ü) ou postérieure (a, î, o, u), les voyelles subséquentes (y compris celles des suffixes agglutinés) sont toutes antérieures ou postérieures. L'exemple du type "Karamanoğulları = les fils de Karaman" illustre l'emploi des voyelles postérieures. En revanche, l'exemple "Göçebe Birliklerde çözülme= Dissolution des Tribus Nomades" représente l'emploi des voyelles antérieures.

Dans les mots composés, cette loi générale de l'harmonie cesse de s'appliquer. Le mot "Karadenizli = celui de la mer Noir" est un mot constitué des deux lexèmes "kara (noir) et deniz (mer)" + la marque grammaticale de l'appartenance "-li = de". La nature de la première voyelle du premier lexème est sans incidence sur la voyelle du lexème

suivant. C'est la voyelle de ce dernier qui détermine celle des suffixes lorsque le mot en contient.

Dans le cas des emprunts, deux phénomènes différents peuvent se manifester. Ou bien le mot s'adapte entièrement à l'harmonie vocalique comme c'est le cas, par exemple, dans "kamyon" qui vient du français "camion", le mot emprunté est alors utilisé comme un mot turc. Ou bien il échappe complètement à cette harmonie, qui s'en trouve perturbée, comme par exemple dans "istasyon" qui vient des langues romanes, en particulier du français "station".

Même si le cas n'est pas aussi tranché que pour les voyelles, les consonnes aussi peuvent être soumises à l'harmonie, cette fois-ci, consonnantique. Si on prend, par exemple, la marque du passé "-di", il s'emploie avec la consonne "d" dans "geldi = il (elle) est arrivé", mais avec la consonne "t" dans "gitti = il (elle) est parti. De la même manière, la consonne "k" est souvent transformée en "fi". Par exemple, "Bardak" veut dire "la tasse", mais si l'on veut dire "tasse à thé", le mot étant dans ce cas en position de déterminé et recevant la marque de détermination '-i'. il subit alors les contraintes de l'harmonie consonnantique: "çay bardağı" au lieu de "*çay bardakî".

Phonétiquement, les mots turcs ne commencent jamais par deux consonnes. La racine commence soit par une voyelle, soit par une consonne simple. S'il s'agit d'un mot d'emprunt commençant par deux consonnes, le turc met après ou avant la première consonne une voyelle: "Tiren = train" et "istasyon = station".

Il n'y a pas non plus de hiatus dans la langue. Elle n'admet pas la rencontre des voyelles et pour l'éviter, le turc intercale des consonnes "y" (et parfois "v"), "n" "s" et "ş". Les deux premières consonnes sont des éléments phoniques, les autres sont des résidus morphologiques. Le mot "laboratoire" se dit en turc "laboratuvar".

2.3. Genre et nombre

Les mots turcs n'ont pas de genre (masculin ou féminin). "O", pronom de la troisième personne, peut représenter "il" aussi bien que "elle".

Il existe un singulier et un pluriel. Le mot simple est toujours au singulier. Le suffixe de pluriel "-lar" ne s'emploie que lorsqu'il est

vraiment nécessaire de marquer une différenciation. Même s'il n'y a pas actuellement de duel, il semble que la langue a tenté, à un moment de l'histoire, de le créer avec le "z", qui se retrouve dans l'expression des parties doubles du corps : "omuz = épaule", "diz = genou", "göz = oeil" etc et même aussi dans "biz = nous" et "siz =vous".

2.4. Ordre des Mots

Le turc est une langue d'ordre SOV. Cet ordre est relativement fixe et n'est pas arbitraire. Le principe fondamental est que tout élément secondaire précède l'élément principal. Si l'on modifie la position d'un élément dans l'énoncé, c'est pour le mettre en relief. On rapproche alors du verbe l'élément thématique. Dans l'énoncé :

"Kemal okula (à l'école) bugün (aujourd'hui) gitti (est allé)",

l'élément "bugün" est thématique parce qu'il se positionne juste devant le verbe: "c'est aujourd'hui que Kemal est allé à l'école".

Il y a deux groupes de mots de nature déterminative: la détermination du nom et les relations actancielles. Par détermination, nous entendons la spécification, la qualification, la limitation du contenu d'un concept par un autre concept². Pour le dire en termes plus linguistiques, le déterminant permet de créer une propriété différentielle. En turc, le déterminant se place avant le déterminé.

2.4.1. La détermination qualitative

Par souci de clarté, nous traitons les démonstratifs dans le cadre de la détermination du nom. Lorsqu'on dit "bu kitap = ce livre", "bu = ce" joue le rôle de déterminant par rapport au nom qui le suit "kitap = livre".

Dans ce type de détermination, le déterminant est invariable même si le nom est au pluriel. Dans "uzun yıllar", "uzun = long" est le déterminant, il est au singulier alors que le nom qu'il détermine "yıl = année" est au pluriel.

L'épithète est normalement un adjectif employé comme déterminant du nom. "Yeni cumhuriyetler" veut dire "les nouvelles républiques" et

l'élément "yeni", qui détermine le nom suivant, est un épithète de nature adjectivale.

Mais pourtant, les adjectifs proprement dits ne sont pas les seuls à pouvoir être employés comme épithète. Les substantifs peuvent également remplir la même fonction que l'adjectif. Dans "dil bilim = linguistique", l'élément "dil" signifie "langue" et détermine le nom qui suit "bilim = science". "Dil" est de nature substantivale mais il est utilisé pour exprimer la propriété différencielle de "bilim = science".

La détermination du nom peut être complexe lorsque l'adjectif compose avec le nom qu'il détermine un syntagme, lui-même déterminant d'un autre nom. Dans ce cas, le nom déterminé par le seul adjectif se reporte en tête du groupe de détermination et se trouve lié à ce qui suit par le suffixe d'appartenance "-i"³. Dans l'exemple du type "okul-u ahsap köy", "köy" est le nom déterminé par le syntagme composé du nom déterminé par le seul adjectif, "okul" le nom déterminé par l'adjectif, et "ahsap" l'adjectif. L'équivalent français de la détermination qualitative complexe est une proposition relative: " le village dont l'école est en bois...".

2.4.2. Les relations actancielles

L'adjectif n'est pas le seul à s'employer pour qualifier un nom. Il existe une forme participiale, équivalente au participe présent du français, et que l'on peut également traduire par une relative, qui peut permettre de construire une détermination simple. Prenons le proverbe suivant "Veren el, alan elden üstündür = la main donnant (qui donne) est au dessus de la main recevant (qui reçoit)". Le sujet de l'énoncé est "veren el = la main donnant (qui donne)". "El" est déterminé non pas par un épithète mais par la forme participiale du verbe, composé du radical du verbe "ver- = donn-" et du suffixe "-en". Ici, le nom déterminé, "el", est en même temps ce que nous appellerons le sujet logique du déterminant participial. Ce type de détermination nous donne la détermination actantielle.

Il peut s'agir d'une construction complexe : dans l'exemple du type "ödev-i yapan öğrenci = élève qui fait le devoir", le premier terme "ödev = devoir", il porte la marque de l'accusatif "i", et correspond au complément du verbe à la forme participiale constituée par le radical du

verbe "yap- = faire et du suffixe '-an' ('-en' réalisé ainsi, suivant les contraintes de l'harmonie vocalique). "Öğrenci" est le terme déterminé par le syntagme composé des deux termes précédents, et il en est en même temps le sujet logique. L'équivalent français de cette détermination complexe est " l'élève qui fait le devoir..."

Il est également possible d'employer le verbe, muni de certaines marques aspecto-temporelles (aoriste ou intentif) pour construire une propriété différentielle sur un élément nominal. Lorsqu'il joue un tel rôle, il n'est plus postposé à l'énoncé, comme c'est le cas quand il s'agit d'un relation sujet-prédicat, mais il est alors antéposé au nom sur lequel il construit cette propriété différentielle. C'est donc l'ordre des mots qui permet de distinguer entre la relation sujet prédicat, et l'expression d'une propriété différentielle consistant en la réalisation d'un processus. Ainsi, alors que l'ordre en turc est SOV ou SV, on a l'ordre OVS ou VS lorsqu'il s'agit d'exprimer une propriété différentielle, par le biais du verbe.

Par exemple la machine qui permet de donner au client un reçu dans les magasins se dit en turc "yazar kasa = la caisse écrivant (qui écrit)". L'élément "kasa" est déterminé par le "yazar" composé du radical du verbe auquel s'agglutine la marque de l'aoriste, qui sert à exprimer que le processus "écrire" constitue une propriété inhérente à "machine".

2.5. Prédication

Si le qualificatif se place non pas avant le nom mais après le nom, cela correspond alors à la structure attributive en français, c'est-à-dire qu'on réalise une opération d'attribution de propriété sur le nom. Par prédication, nous entendons l'opération d'assertion par laquelle on attribue une propriété au terme origine de l'énoncé. Le prédicat peut recevoir de nombreux suffixes porteurs de valeurs aussi diverses que la nécessité, la possibilité, la condition, le réfléchi, le passif, le factitif et les marqueurs aspecto-énonciatives que nous donnons sous une forme de tableau:4

TABLEAU I : MARQUEURS ASPECTO-ENONCIATIFS

	Non situé par rapport à To	Inaccompli	Acquis en To	Situé par rapport à To

A- Dialogique (Consensualité)	aoriste (-r)	progressif (-yor)	ø	dir/di
B- Monologique (rupture) (interprétatif)	duratif(-mekte)	intentif (-yecek)	-mis	ø

TABLEAU II: COMBINATOIRE DES MARQUEURS

(combinatoire limitée à deux marqueurs)

	<u>seul</u>	<u>mis</u>	<u>dir</u>	<u>di</u>
<u>aoriste(-r)</u>	<u>±</u>	<u>±</u>	<u>-</u>	<u>±</u>
<u>progressif(-yor)</u>	<u>±</u>	<u>±</u>	<u>±</u>	<u>±</u>
<u>duratif (-mekte)</u>	<u>±</u>	<u>(+)</u>	<u>±</u>	<u>±</u>
<u>intentif(-yecek)</u>	<u>±</u>	<u>±</u>	<u>±</u>	<u>±</u>
<u>hypothétique(-se)</u>	<u>±</u>	<u>(+)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

En turc, ces marqueurs aspecto-énonciatifs ne peuvent être employés que dans certaines conditions. C'est la nature du prédicat qui détermine le choix de tel ou tel marqueur. On a deux sortes de prédicat: prédicat nominal et prédicat verbal.

2.5.1. Prédicat nominal

Il exprime au moment de parole l'attribution d'une propriété au terme origine de l'énoncé. Il ne peut recevoir que l'un des marqueurs du premier rang horizontal du tableau II, à savoir ø, -mis, -dir, -di. Leur combinaison n'est pas possible dans un énoncé à prédicat nominal.

-ø, si on n'utilise aucun marqueur énonciatif dans un énoncé du type "Ev uzak = la maison est loin", on indique dans le hic et nunc une

propriété, à savoir la distance entre la maison et l'endroit où se trouve le sujet énonciateur.

-miş indique non seulement la rupture entre le sujet énonciateur et son co-énonciateur mais aussi le fait que le sujet énonciateur ne se donne pas comme la source de la relation prédicative qu'il établit⁵.

- Il exprime l'inférentiel quand on s'appuie sur des indices pour établir une relation prédicative. D'une personne allongée par terre, on ne peut dire pour décrire son état qu' "ölmüş = il est mort", en soulignant l'inférence par '-müş', tant qu'on n'a pas de preuves tangibles de sa mort.

- Il peut exprimer la surprise aussi lorsque le sujet énonciateur se trouve face à un état inattendu. Si je n'ai pas vu mon cousin depuis deux ans, je peux dire "büyümüşün = Mais tu as grandi, dis donc!".

- Une autre valeur que ce marqueur indique est de nature citationnelle. L'énonciateur rapporte soit les paroles de quelqu'un soit un fait dont il n'a pas été témoin. On dit simplement ce que d'autres ont dit. Il est l'expression du discours rapporté. L'hôtelier, qui n'avait plus de chambre à nous offrir, téléphone complaisamment à une autre pension et nous dit: "Varmis = il y en a", -mis signifiant qu'il transmet la parole de son collègue hôtelier.

-di indique que le repère temporel du procès est décalé -mais non coupé- par rapport au moment de la parole, soit qu'on l'ait soi-même vu, soit qu'il s'agisse d'une interprétation à partir des indices que l'on a eus sous les yeux. Ex: "Kapî açîktî = la porte était ouverte".

-dir indique que le repère temporel est celui du moment de la parole et marque un positionnement égocentré de l'énonciateur. La marque '-r' de '-dir' souligne qu'il se fonde sur une consensualité préalable pour marquer une discordance. Ceci explique la valeur souvent polémique

de l'emploi de -dir, ou du moins sa valeur d'assertion non contestable par l'autre. L'équivalent français est "c'est vrai que..." ou "il est vrai que..." ou bien "sûrement " de l'exemple de type "il est sûrement arrivé à cette heure-là".

2.5.2. Prédicat verbal

Le radical verbal en turc que l'on trouve seul à la 2^e personne de l'impératif peut se combiner avec tous les marqueurs aspecto-énonciatifs de la colonne verticale et horizontale du tableau II., à l'exception du marqueur d'assertion "-dir". L'ensemble du groupe verbal se place en fin de phrase.

-r, marque de l'aoriste qui est exclu du prédicat nominal, souligne la vérité générale, la consensualité absolue. Le proverbe "su uyur, düşman uyumaz = l'eau dort mais l'ennemi ne dort pas" correspond à une vérité générale admise de tous (ou par une culture).

-yor, marqueur du progressif, marque une dissociation entre le support de validation de la relation prédicative (égocentré = l'énonciateur) et le support de l'assertion (consensuel = énonciateur et co-énonciateur). L'énonciateur donne son interprétation de la réalité et suppose que son allocutaire la partage. Si le sujet énonciateur dit "bu kadin pazara gidiyor = cette femme va au marché", il donne son interprétation et suppose que son allocutaire est d'accord avec lui sur son interprétation.

-mekte, marque du duratif, indique une interprétation de la part de quelqu'un d'autre, que l'énonciateur reprend à son compte. On la rencontre souvent dans l'énoncé avec des marques d'appréciation subjective. Dans l'exemple "Bir devlet bakani yurt disina gitmektedir = un des ministres d'Etat part à l'étranger", elle se combine avec "-dir", marqueur d'assertion et le sujet énonciateur indique que l'information lui vient d'une source précise, qu'il pourrait du reste expliciter (c'est là sa valeur distinctive par rapport à '-mis').

-cek, marque que le fait n'est pas réalisé dans le hic et nunc, il marque une volonté, un prospectif. Il sert à traduire le futur en français. "Öğrenci yurdundaki odalara telefon gelecek = on installera le téléphone dans les chambres de la résidence" n'a pas d'effet dans le hic et nunc et est donné comme un projet.

2.6. Pronoms personnels

Le pronom personnel n'a d'emploi que si on veut indiquer la mise en contraste et n'existe vraiment comme tel qu'aux deux premières personnes, étant donné qu'à la troisième il est emprunté, comme dans certaines langues (le français par exemple)⁶ au pronom démonstratif. Les trois formes du pronom personnel, "ben - biz= moi - nous"; "sen - siz= toi- vous" et "o - onlar = lui (elle) - ils (elles)", se positionnent généralement en tête de la phrase et ne sont utilisées à l'origine que dans un énoncé à prédicat nominal: "ben öğrenci, sen öğrenci...= je suis étudiant, tu es étudiant...".

Ensuite, vu le rôle qu'a joué dans la langue la répétition⁷, il s'est formé des désinences personnelles, à partir de ces pronoms personnels agglutinés au verbe. Elles sont de deux sortes: les désinences prédicatives qui forment ce que J. Deny appelle conjugaison prédicative et les désinences possessives que le même auteur dénomme conjugaison possessive (J. Deny, 1950, pp.47). Pour notre part, nous utiliserons le terme de "flexion".

2.6.1. Flexion prédicative

La formation des désinences prédicatives, comme nous l'avons dit, est un phénomène dû à la répétition. Dans ce sens on répète, dans un énoncé à prédicat nominal, la marque de personne en début et à la fin: "ben öğrenci-ben, sen öğrenci-sen = moi, je suis étudiant ; toi, tu es étudiant".

Le pronom personnel en tête s'étant spécialisé pour la mise en contraste thématique, il suffit désormais de dire simplement le pronom à la fin: "öğrenci-ben = je suis étudiant".

On explique par une évolution phonétique diachronique l'altération de la première personne, qui passe par les formes: "-ben, -ven, -men, -en, em; -bin, -min, -in " et elle se stabilise en "-(y)im ". A la deuxième personne, l'altération se fit plus tardivement et comporte moins de différence phonétique: "-sen , -sin ".

Une altération s'est également produite sur les marques de personne du pluriel. Ainsi, "biz = nous" dans "öğrenci-biz " se transforme en "-(y)iz", d'où "öğrenciyiz = nous sommes étudiants". Mais à la deuxième personne du pluriel, l'altération se marque par un étoffement de la marque -siz de l'exemple "öğrenci-siz = vous êtes étudiants" devint -siniz comme dans l'exemple de type "öğrencisiniz ".

Notons, sans pouvoir l'expliquer, que la forme de la première personne du pluriel se modifie lorsqu'elle est agglutinée à la marque du passé "-di". On emploie alors "-k" mais non pas "-iz"; on dit par exemple "gel-di-k = nous sommes arrivés" au lieu de "*gel-di-(y)iz".

La forme initiale de la troisième personne du singulier était "ol". Par suite de la chute du '-l' il ne reste que le 'o', qui n'est du reste employé actuellement qu'en tête de l'énoncé pour la mise en contraste thématique. Autrement dit, la troisième personne dans un énoncé de type "geldi = il (elle) est arrivé(e)" reçoit la marque zéro. Au pluriel de la troisième personne, on utilise "-lar" comme dans "geliyorlar = ils (elles) arrivent". D'où le tableau regroupant les pronoms personnels qui échappent à la contrainte de l'harmonie vocalique, et les desinences prédicatives, qui sont soumises à l'harmonie:

	Pronoms personnels (échappant à l'harmonie vocalique)		Desinences à l'harmonie vocalique	
	singulier	pluriel	singulier	pluriel
1ère	ben = moi	biz = nous	-(y)im = je	-(y)iz ou k = nous
2ème	sen = toi	siz = vous	-(s)in = tu	-siniz = vous
3ème	o = lui(elle)	onlar = eux (elles)	ø = il (elle)	-lar = ils(elles)

2.6.2. Flexion possessive

Certains grammairiens, comme G. L. LEWIS⁸, considèrent que les désinences prédicatives servent également à marquer la possession, et que de ce fait ce sont les mêmes désinences que les désinences possessives. Pourtant, il n'y a pas chevauchement total, ce que l'on peut constater en comparant le tableau ci-dessus avec celui des désinences possessives:

Désinences possessives		
	singulier	pluriel
1ère	-im=mon (ev-im)	-imiz=notre
2ème	-in=ton (ev-in)	-iniz=votre
3ème	-(s) i=son (ev-i)	-leri=leur.

Seules les deux premières personnes du singulier et du pluriel de la conjugaison possessive ont la même marque que la conjugaison prédicative. A la troisième personne, qui est marquée par $\emptyset$ dans le cas des désinences prédicatives, on ajoute le '-(s)i' dans la conjugaison possessive ainsi que le montre l'exemple de type 'kitabi = son livre, kitablari=leur(s) livre(s)'. Rappelons aussi que l'agglutination de la première personne du pluriel à la marque du passé '-di' exige l'emploi de '-k' dans la conjugaison prédicative, tandis que dans la conjugaison possessive, on utilise toujours '-imiz'.

Equivalente à l'adjectif possessif du français, la flexion possessive du turc est, d'après J. Deny (50, pp.49), le résultat de "la répétition (médiante), aux deux premières personnes, du génitif du pronom personnel". On a ainsi :

ben-im ev ben-im > ev ben-im > ev-im = ma maison.

sen-in ev sen-in > ev sen-in > ev-in =ta maison.

Quant au pluriel, on ajoute la marque -iz que l'on retrouve dans biz=nous et aussi siz=vous. D'où la forme: 'ev-imiz =notre maison; ev-iniz =votre maison'.

2.7. Marqueurs casuels

La relation qui s'établit entre le groupe verbal (marqueurs aspecto-énonciatifs et personnels) et le complément est assuré dans les langues à flexion (en particulier, en français) par les prépositions tandis que dans les langues agglutinantes (le turc par exemple), la même fonction est remplie par les postpositions, ou tout simplement par les marques casuelles. Le turc est une langue casuelle.

Les grammairiens ne s'accordent vraiment pas sur le nombre des cas en turc pour différentes raisons. Le point de désaccord qui persiste est la question de savoir s'il faut ou non considérer le nominatif comme un cas. Tout nom sans marque est, en turc, nominatif et il est toujours en position de sujet ou d'apostrophe (vocatif) : "Sayın basbakan, = Monsieur le premier ministre, Türkiye... = La Turquie etc".

En revanche, on s'accorde sur l'accusatif, le génitif, le datif (directif), le locatif et l'ablatif. Les deux premiers sont considérés comme des cas grammaticaux et les trois derniers comme des cas spatiaux.

-i (ou -si), marque de l'accusatif, indique que l'objet déterminé est repéré de manière consensuelle, ce qui correspond, en français, à l'article défini. Lorsqu'on dit "Ev-i gördüm = j'ai vu la maison", il faut que le locuteur et son allocataire connaissent, tous les deux, le référent visé. Autrement dit, le référent est commun.

(-n)in, le génitif implique la relation d'appartenance, et les groupes nominaux ainsi constitués présentent une double relation Soit les deux termes A (génitif) + B (marque de déterm.). Le génitif marque la relation de A avec le terme B et le '-i' indique que B est déterminé par A. Dans "dil-in yapısı = la structure de la langue", c'est le premier terme, "dil", qui constitue le repère, le deuxième terme "la structure = yapı-sı" étant le repéré du groupe nominal.

Même si on n'utilise pas la marque du génitif sur le premier terme, on garde toujours sur le deuxième terme la marque de détermination "dil yapısı = structure de langue". Non pas parce qu'on construit une relation d'appartenance, mais c'est qu'avec cette marque de défini, on spécifie que le domaine notionnel de la structure est restreint par une détermination, et est donc repéré comme sous-classification. Il ne s'agit pas de n'importe quelle structure mais d'une structure spécifique, celle de la langue.

-e, marque du datif, exprime un mouvement réel ou symbolique vers quelque chose ou quelqu'un. L. Bazin (1987) l'appelle le directif parce que ce dernier souligne un but, une destination, une approche. "İstanbul'a gidiyor = il (elle) part à Istanbul". On peut donner comme équivalent en français "à".

-de est la marque du locatif qui localise des choses aussi bien dans l'espace que dans le temps. "Dans, sur et parfois" en français sont donnés comme équivalent du locatif. Dans l'exemple du type "Paris'te yaşıyor = il(elle) vit à Paris", on voit la localisation spatiale tandis que l'exemple du type "İki bin senesin-de = En l'an deux mille" exprime la localisation dans le temps.

-den, la marque de l'ablatif, indique l'éloignement, la sortie, un point de départ. Dans l'exemple "okul-dan geliyorum = je viens de l'école", on exprime le lieu de départ.

- A part cette valeur, on constate que l'ablatif exprime aussi la matière à partir de laquelle un objet est fabriqué. "Le pont en pierre" se dit en turc "tas-tan köprü".

- L'ablatif sert aussi dans la comparaison, en fait, indique le terme repère de la comparaison. Lorsqu'on dit "Kemal, Yunus'tan daha büyük = Kemal est plus grand que Yunus", on prend comme repère "Yunus" pour qualifier la taille de "Kemal".

- L'ablatif peut s'employer aussi avec l'infinitif comme on le voit dans l'exemple du type "Yasamak-tan bikti = il en a assez de vivre". Dans ce cas aussi, on souligne un point de départ qui est abstrait et qui n'est pas spécifié puisque l'infinitif est l'expression d'une notion dans sa généralité, de la notion de vivre non déterminée.

Le système des cas comme celui des prépositions n'est sans doute pas aussi facile que nous l'avons présentés ici. Nous nous sommes contentés de donner simplement les caractéristiques des cas dans leur généralité non pas dans leur spécificité.

Une fois que nous avons exposé certaines caractéristiques, essentielles, de la langue turque, nous tenons à terminer ce chapitre en donnant sous forme de tableaux les marqueurs de l'interrogation et ceux de l'indéfini.

2.8. Marqueurs interrogatifs

Sans prendre en considération l'opposition généralement admise interrogation totale / interrogation partielle⁹, nous regroupons les marques de l'interrogation du turc dans un tableau à deux colonnes. Pour l'élaboration de ce tableau, nous avons été guidés par la morphologie des marqueurs, notamment par la consonne initiale. Ainsi la colonne de gauche marque l'interrogation avec 'K', et celle de droite l'interrogation avec 'N' :

	L'interrogation avec K-	L'interrogation avec N-
Sujet		
Sing.	Kim var orada? (Qui est là-bas?) (Qui est-ce qui est là?)	Ne var orada? (Qu'est-ce qui est là-bas?) Neler var orada?
Pl.	Kimler geliyor toplantiya? (Qui vient à la réunion?)	(Qu'est-ce qu'il y a là-bas?)
Objet (acc)		
(Spécifié)	Kimi görüyorsun? (Qui vois-tu?)	Neyi görüyorsun? (Que vois-tu?)
(Non spécifié)	Kimi düşünüyorsun? (A qui penses-tu?) (A qui est-ce que tu penses?)	Ne görüyorsun? (Que vois-tu?) Neyi düşünüyorsun? (A quoi penses-tu?) (A quoi est-ce que tu penses?)
Cas Gén.	Bu kedi kimin? (A qui appartient ce chat?)	Bu neyin nesi? (Qu'est-ce que c'est que ça?)
Cas Spat.		
(Directif)	Kime gidiyorsun? (Chez qui vas-tu?)	Bu neye yarıyor? (A quoi ça sert?)
(Locatif)	Kimde bozuk para var? (Qui a de la monnaie?)	Bu kitabı nerede bulabilirim? (Où est-ce que je peux trouver ce livre?) Nereden geliyorsun?

(Ablatif)	Kimden geliyorsun?	(D'où viens - tu?)
	(De chez qui tu viens?)	
	Hangi adam?10	Niye gittin?
	(quel homme?)	(Pourquoi tu es parti?)
	Hangisi daha iyi	Niçin gelmedin
	(Lequel est le meilleur?)	(Pourquoi tu n'es pas venu?)
	Kaç bu?	Neden böyle yaptın?
	(Ça coûte combien?)	(Pourquoi as-tu fait comme ça?)
	Kaç lira verdin?	Nasılsın?
	(Combien as -tu payé?)	(comment vas-tu?)
		Ne zaman geleceksin?
		(Quand viens-tu ?)
		Ne kadar ödedin?
		(Combien as- tu payé?)
		Ne şekilde yaptın?
		(En quelle manière tu as fait?)

Remarque: il faut noter qu'à part ces marqueurs d'interrogation, il y a également le marqueur interrogatif "mi", qui exprime l'interrogation totale, étant donné qu'il exige une réponse par 'evet ou yok (hayır) = oui ou non'.

2.9. Marqueurs de l'indéfini

Etant donné les rapports étroits des indéfinis avec la négation, nous avons jugé utile de donner sous forme de tableau tous les marqueurs indéfinis du turc en comparaison avec ceux du français. Ce paragraphe est issu d'une recherche que nous avons menée à la suite du mini-colloque de Faits de Langues 4 sur l'indéfini. Elle est destinée à montrer certaines parentés entre les langues dans l'opération de l'indéfini. Nous n'avons pas eu encore le loisir d'exploiter l'ensemble de ces données.

Certains marqueurs, qui figurent dans ce tableau¹¹, seront traités en détail dans le dernier chapitre de notre travail. Notons d'emblée que l'emploi des quantificateurs 'd'ensemble-vide' exige en tout cas l'emploi de l'un des marqueurs de négation choisi en fonction de la nature du prédicat.

LES INDEFINIS EN TURC ET EN FRANCAIS CONTEMPORAINS

QUANTIFICATEURS					
	Ensemble vide	- Q1	Q non inférieure à 2	totalité	distributif
D E T E R M I N A N T S	Type 1	aucun(e)= hiçbir	quelque=birkaç	plusieurs= birçok	
		nul(e)= hiçkimse	n'importe quel = herhangibir	certain(s)= bazî maint(s)= nice	tout=bütûn chaque=her
	type 2	-	certain(s)= bazî diver(s)=çesitli différents(es)= farklı	quelques= birtakîm -	-
P R O N O M S	Pronoms représen tants	personne= kimse nul=hiçkimse rien=hiçbirsey	quelqu'un =birisi quelque chose=birsey	quelques uns= birileri certains= birkismî	tout le monde= herkes chacun= herbiri
		aucun(e)= hiçbiri nul(le)= hiçkimse	(l')un(e)=biri n'importe lequel = herhangibiri	les un(e)s = birileri certain(e)s= bazilari plusieurs= çoğu	tous/toutes =hepsi chacun= herbiri

NON QUANTIFICATEURS			
IDENTIFICATIFS		COMPARATIFS	
Identité		non identité	
D E T E R M I N A N T S	type 1	-	-
	types 2	même(s)= aynî	autre(s)= baska tel (le, s, les)= öyle tel (le, s, les)= söyle tel (le, s, les)= böyle

CHAPITRE II

"DEĞİL= NE PAS ETRE", NEGATION D'UNE ATTRIBUTION DE PROPRIÉTÉ

I - Introduction

La propriété spécifique de "değil", si l'on l'oppose aux autres marqueurs de négation turcs, est d'être incident à un prédicat nominal, ce faisant d'avoir pour fonction de nier l'attribution d'une propriété. Telle est effectivement sa caractéristique essentielle mentionnée par exemple par L. Bazin (1 et 2) et par Banguoglu (3).

(1) - Ahmet değil Mehmet geldi.

Ce n'est pas Ahmet, c'est Mehmet qui est venu.

(2) - Mehmet, hasta değildi

Mehmet n'était pas malade.

(3) - Güzel değil-ø-sin(1), -di-n(2), -mis-sin(3), -se-n(4)

si(4), il paraît que(3), tu n'es pas(1), n'étais pas(2) belle.

La postposition de "değil" au prédicat nominal en marque la portée: l'opération de négation concerne l'attribution de propriété exprimée par ce prédicat nominal, autrement dit il y a assertion d'un énoncé négatif. Cette forme de négation correspond, en français, à la forme "ce n'est pas" ou "ne pas être". Commentant l'exemple (3), que nous citons, T. Banguoglu décrit le rôle de "değil", intercalé entre l'adjectif "güzel =beau (belle)" et les marques aspecto-énonciatives et les marques de personne, comme consistant à dénier au sujet de l'énoncé la

possession de la qualité d'être beau (belle). L'adverbe de négation "değil" fonctionne comme une négation simple du prédicat nominal (Banguoglu, 1990, pp. 475-476).

Le premier exemple illustre l'emploi de "değil" incident au prédicat nominal qui le précède, sans que celui-ci soit affecté d'une quelconque marque aspecto-énonciative. Le second et le troisième illustrent la position de "değil" lorsque le prédicat nominal est suivi du suffixe -(y)di, dir, -(y)mis, -(y)se, d'une part, et d'autre part, éventuellement des marques de personne. Dans ce cas, il se trouve intercalé entre le prédicat nominal et ces marques agglutinées.

Pourtant, on ne peut réduire la portée de "değil" au seul prédicat nominal ainsi que l'attestent les exemples suivants cités respectivement par L. Bazin et T. Banguoglu:

(4) -Bunu ben yapmis değilim

Non, ce n'est pas moi qui ai fait ça!

(5) - Dediler oglun gibi hiç bir ogul = On a dit: aucun fils comme le tiens

Yaradilali Cihan gelmis degül. = n'est pas venu depuis la création du Monde.

(6) - Korkmamis değilim

Ce n'est pas que je n'aie pas eu peur.

(7) - Düşünmemis değilim = düşünmüsüm

Ce n'est pas vrai que je n'ai pas pensé = j'ai pensé.

On a en réalité affaire ici à un autre fonctionnement de "değil". Dans ces énoncés si sa position le rend directement incident au constituant qui le précède, celui-ci n'est pas un prédicat nominal mais un prédicat verbal.

A propos des énoncés du type de (3) et de (4), L. Bazin dit que à partir du moment où on veut "rendre plus énergique la négation", on peut postposer "değil" entre les marques aspecto-temporelles agglutinées au radical du verbe et les marques aspecto-énonciatives et les marques de personnes qui lui sont toutes agglutinées.

Quant à T. Banguoglu, il appelle ce type de négation "négation détournée"(çevrik olumsuzluk, opt.cit. pp.453-454). En effet, "değil" affectant un énoncé de forme prédicat verbal, il s'agit de ce fait de la négation d'une assertion positive, ce que l'on pourrait traduire par "il n'est pas vrai que". Autrement dit, "gelmis değil" (il n'est pas vrai qu'il est venu) est équivalent, d'un point de vue référentiel à "gelmemis" (il n'est pas venu), mais la réalisation linguistique de la négation de l'état de chose décrit dans l'énoncé, à savoir 'la non venue' est marquée par une opération plus complexe que la simple négation d'un processus, telle que la marquerait "ma" (réalisée ici "me", contrainte due à l'harmonie vocalique), d'où le nom donnée par T. Banguoglu de négation détournée.

Les exemples (6) et (7), comme les exemples (4) et (5), correspondent également à des emplois où "değil" affecte une construction verbale. Ils se distinguent des deux derniers, en cela que, "değil" affecte une construction verbale elle-même affectée du marqueur de négation verbal suffixé "ma". T. Banguoglu précise que l'emploi de deux marqueurs de négation dans le même énoncé, en l'occurrence "-ma- et "değil", n'exprime plus une idée de négation; selon son analyse, la présence dans le même énoncé du suffixe négatif "-ma-" et "değil"équivaut à une double négation , ce qui revient à produire une affirmation, qu'il appelle "affirmation renforcée" (kesin bir olumluluk).

Pour le grammairien Muharrem Ergin (1992) on peut décrire "değil" en réduisant ces emplois à deux valeurs fondamentales; simple adverbe de négation, qu'il soit incident à un prédicat nominal, ou qu'il affecte un énoncé constitué d'un prédicat verbal, et une deuxième valeur qui correspondrait au français "non pas...mais". Il propose les exemples suivants pour illustrer ces deux valeurs :

(8) - Kirmizi değildir

ce n'est pas rouge

(9) - Öyle değil böyle yapmalısın

- Il faut que tu fasse comme celui-ci non pas comme celui-là

L'exemple (8) est donné pour montrer son emploi simple en tant qu'un adverbe de négation; il est ici incident à un prédicat nominal, mais cet exemple n'est là que pour illustrer son emploi comme simple adverbe de négation.

En revanche, dans l'exemple (9), on constate qu'il joue là deux rôles en même temps. Il fonctionne à la fois comme une conjonction et un élément de renforcement. Dans notre exemple, entercalé entre "öyle" et "böyle", il permet de relier "öyle" à "böyle" tout en niant le premier. Il établit ainsi une relation entre les deux adverbes de manière au sein d'une opposition. M. Ergin explique qu'il fonctionne comme "une conjonction et un renforcement exprimant à la fois un refus et une négation" (1992: pp. 364-365).

Cette présentation rapide du traitement de "değil" par les grammairiens turcs suffit à manifester la complexité de ce marqueur. Pour déterminer sa valeur, nous proposons de rendre compte des différents niveaux d'incidence des opérations qu'il marque à partir des différentes combinatoires qu'il admet, en particulier les marques aspecto-énonciatives avec lesquelles il est compatible, pour ensuite dégager sa valeur sur le plan des opérations énonciatives.

2 - "değil" incident à un prédicat nominal

(10) - Aklin alacagi birsey değil (corpus turc112, 1379)

raison à prendre une chose ne...pas

Ce n'est pas une chose raisonnable.

(11) - Isin içinde değildim
 affaire dedans ne.pas+mar. du passé+je
 Je n'étais pas dans l'coup.

(12) - Bizim görevimiz kahramanlık değildir (corpus turc112, 1389)
 notre devoir+poss. héroïsme ne.pas+mar.d'asser.
 (C'est vrai que) Notre devoir n'est pas un héroïsme

(13) - İsraile arası iyi değildir (corpus turc76, 368)
 Israël+avec entre bon ne...pas+mis.
 On dit qu'elle (Allemagne) n'est pas bonne avec Israël.

Dans les exemples ci-dessus, "değil" reçoit les marques aspecto-énonciatives, $\emptyset$, -di, (marque du passé), -dir (marque de validation), -mis, (marque du médiatif), et -se (marque de l'hypothétique), qui sont les seules marques aspecto-énonciatives compatibles avec le prédicat nominal. Il est en revanche incompatible avec le progressif "-yor", l'aoriste "-r", l'intensif "-yEcEk", le duratif "-mEktE" et le déontique "-mElI", marques qui impliquent un processus et ne sont donc compatibles qu'avec un prédicat verbal. Ces contraintes de combinatoires manifestent qu'on a affaire ici à un marqueur de négation nominale.

2.1. "değil" + $\emptyset$

(10) - Aklin alacağı birsey değil
 raison à prendre une chose ne...pas
 Ce n'est pas une chose raisonnable.

L'élément directement antéposé à "değil", "birsey", est de nature nominale, et l'énoncé, sans l'opérateur de négation "değil", consisterait en une prédication de propriété, autrement dit il y a application du prédicat "Aklin alacagi birsey" à un objet posé comme existant; dans le cas de cet énoncé celui-ci est posé comme existant dans le contexte immédiatement antérieur. Par l'emploi de "değil" on marque la négation de la prédication de propriété, celle-ci est donc présentée comme non validée.

Cet énoncé se caractérise par l'absence de tout marqueur aspecto-énonciatif. Or, d'un point de vue énonciatif, l'opérateur "değil" marque toujours un ancrage au moment de l'énonciation, si bien que son emploi, dans cet énoncé rattache l'assertion négative, réalisée par l'énoncé, au moment de la parole, il la présente comme réalisée dans l'énonciation en cours.

Il s'agit simplement d'énoncer un point de vue discordant; en l'occurrence, dans cet exemple, un point de vue discordant par rapport à un jugement de type appréciatif, comme l'atteste l'emploi d'un terme axiologiquement marqué 'raisonnable', la négation portant sur ce prédicat appréciatif.

D'un point de vue énonciatif, l'emploi de "değil" marque deux opérations simultanées et indissociables: en ancrant l'énoncé par rapport au moment de l'énonciation, il présente la relation sujet-prédicat comme non validée par rapport à ce repère qu'est le moment de l'énonciation, et présente l'énonciateur comme seul support de l'assertion du prédicat négatif, en revanche il présente le co-énonciateur comme support de la validation de la relation sujet-prédicat. Autrement dit il y a toujours construction d'une représentation à laquelle on s'oppose, ce qui permet de produire l'effet de sens évoqué, à savoir production d'un point de vue discordant par rapport au co-énonciateur, puisque l'énonciateur est présenté comme le seul support de l'assertion négative.

2.2. "Değil" +di (plus marque de personne)

(11) - Isin içinde değildim

affaire dedans ne.pas+mar. du passé+je

Je n'étais pas dans l'coup³.

L'élément antéposé à "değil", içinde, est également de nature nominale, mais cette fois "değil" reçoit deux suffixes : "-di" et "-m", respectivement marque du passé et marque de personne.

D'une manière générale, le suffixe "-di" est un marqueur aspecto-énonciatif dont la valeur fondamentale est d'indiquer tout à la fois la prise en charge et la relation avec le moment de l'énonciation. Le marqueur "-di", par opposition à "-dir", indique que le repère temporel est décalé, mais non coupé, par rapport au moment de l'énonciation. Il situe le procès comme passé et il indique en même temps qu'il s'agit d'un acquis, qu'il y a un résultat constatable au moment de l'énonciation.

Lorsque "-di" marque un prédicat nominal, il construit un repère temporel antérieur à T0 , repère temporel par rapport auquel est située la validité de la prédication de propriété.

"Değil", quant à lui rattache l'énoncé au moment même de la parole, c'est-à-dire que par l'emploi de cet opérateur de négation l'énonciateur exprime dans le hic et nunc le rejet de la prédication de propriété présentée comme validée à un moment antérieur à T0.

Dans l'énoncé cité en exemple, le locuteur répond à l'accusation d'incompétence à bien gérer les affaires du pays, concernant des faits qui se sont déroulés quinze ans auparavant . L'énoncé produit a pour but de rejeter sa responsabilité quant aux faits incriminés.

En recourant à "değildi" l'énonciateur marque non seulement de manière explicite la dissociation des deux repères temporels, mais il marque en outre la discordance, en cela qu'il accomplit le rejet de la validité de la relation prédictive munie de ses propres repères énonciatifs. Il accomplit donc la négation d'une relation prédictive

³ Il convient de préciser, préalablement à l'analyse de "degil +di", que l'absence d'occurrences dans notre corpus de départ, nous a obligé à traduire un exemple en traduisant en turc un énoncé appartenant à un corpus de langue française, un débat politique en tre Jacques Chirac et Laurent Fabius.

située par rapport à un moment antérieur à celui de la parole, et ce faisant rejette sa validité par rapport à ce même moment.

2.3. deġil + dir

{12} Bizim görevimiz kahramanlık deġildir

notre devoir+poss. héroïsme ne.pas+mar.d'asser.

(j'affirme que) notre devoir n'est pas l'héroïsme

Tout comme dans les énoncés précédents, l'élément antéposé à "-deġil" - kharamanlik"- est un élément de nature nominale. On est donc ici encore dans le cas d'une opération de négation portant sur un énoncé réalisant la prédication d'une propriété, et le marqueur "deġil", entraîne que l'assertion négative est repérée par rapport au moment même de la parole.

L'opérateur de négation reçoit cette fois la marque aspecto-énonciative "-dir", qui comme "-di", a pour valeur fondamentale de marquer la prise en charge; mais il se distingue de "-di" en cela qu'il marque un égo-centrage fort, et qu'il indique, en outre que le repère temporel de l'énoncé est celui de la parole.

Ainsi, lorsqu'il est incident à un prédicat nominal il permet de repérer le contenu prédictif de l'énoncé par rapport au moment de l'énonciation, et indique donc par là-même les conditions de validité de la prédication de propriété construite : celle-ci se conçoit dans l'actualité même du discours.

La combinaison de "deġil" et de "-dir" marque, par conséquent, que l'assertion accomplie est doublement marquée par rapport au moment de la parole, et qu'elle est d'autre part fortement égo-centrée. Ainsi on a :

Une prédication de propriété ancrée par rapport à T0 : 'notre devoir est un héroïsme'

Une assertion négative, repérée par rapport à T0 , et opérée sur cette prédication de propriété, ce que l'on pourrait traduire par 'il n'est pas vrai que P', où P représente le prédicat nominal.

L'agglutination de "-dir" à "değil" confère à la négation une valeur polémique, valeur que nous proposons de traduire en français par 'il n'est pas vrai que P'. En effet, en s'agglutinant à "değil", "dir", qui marque un égocentrage fort, marque de ce fait la prise en charge égocentrée de l'assertion négative, et construit en même temps le co-énonciateur en support de la validation de la prédication de propriété. Cette combinaison pourrait être glosée en français par 'tu dis que P, mais moi je dis que non P = il n'est pas vrai que P'. Il serait de fait plus juste de dire que l'on a affaire, avec "değildir" à la négation d'une assertion, plus qu'à une assertion négative.

En reprenant l'énoncé présenté pour illustrer cet emploi de "değil +dir": il fait suite à des considérations sur le rôle que pourrait jouer la Turquie dans le monde, étant donné à l'importance de sa population, si elle n'était empêchée, entre autres choses, par le fait qu'elle n'a pas le droit de vote aux Nations Unies. Il a été proposé que la Turquie constitue avec d'autres pays, au cas où le droit de vote continuerait à lui être refusé, un autre regroupement. Pour le locuteur de {12} un tel état de chose équivaudrait à un acte d'héroïsme : le rôle de la Turquie n'étant pas de prendre en main les intérêts des autres, mais de défendre ses propres intérêts.

Et, pour manifester clairement, et publiquement son désaccord, il recourt à l'emploi de "-dir".

Il ne s'agit pas seulement de nier dans le hic et nunc une prédication de propriété, mais de marquer son désaccord par rapport à une représentation, ou un discours antérieur. La prise en charge égocentrée marquée par "-dir" permet précisément de signifier que l'assertion négative a pour seul support l'énonciateur, et construit le co-énonciateur comme support de l'assertion sur laquelle porte la négation.

Si bien que "değildir" peut effectivement être tenu pour l'équivalent de 'il n'est pas vrai que P', forme qui marque que l'énonciateur nie, dans l'énonciation en cours, une assertion réalisée dans une énonciation antérieure.

Il s'agit, bien évidemment, comme dans les cas précédents, d'exprimer un jugement discordant, mais "-dir" renforce la discordance en la polarisant en une relation énonciateur / co-énonciateur, alors que l'absence de "-dir" situe simplement cette discordance du côté de l'actualité même du discours.

En d'autres termes, l'emploi de "değil+0" permet simplement d'opposer une représentation à une autre, sans que la première, celle correspondant à l'assertion négative soit construite comme émanant du seul énonciateur, et sans que la seconde soit nécessairement construite comme émanant du co-énonciateur. Cela revient à dire que la valeur polémique de la négation n'est construite, ou actualisée, que sous l'effet du contexte : présence dans le contexte antérieur d'une assertion à laquelle l'énoncé comportant "değil+0" est destiné à s'opposer. La valeur fortement égo-centrée de "-dir" construit en revanche, comme nous l'avons dit, l'assertion négative comme représentation de l'énonciateur et en marque la prise en charge, ce qui permet, ce faisant d'exprimer explicitement l'opposition, le désaccord du sujet de l'énonciation avec une assertion présentée comme antérieurement validée.

Quant à "değildi", il ressortit de la même description, avec cette différence que la discordance, située dans l'actualité même du discours, porte cette fois sur une prédication de propriété validée à un moment antérieur à celui de l'énonciation, ce que marque "-di". En reprenant (11) on nie la propriété 'être dans le coup' en la repérant par rapport à un repère temporel antérieur à T0, si bien que rien n'est asserté concernant l'actualité même de cette propriété, qui pourrait tout aussi bien être valide en T0.. Par l'emploi de "-di", on indique le repère de validité de la prédication de propriété, ce qui est nié c'est uniquement la validité en un moment antérieur à celui de l'énonciation, rien n'étant dit de sa validité en T0. Alors que "-dir", outre l'égo-centrage, sert aussi à nier la validité de la prédication de propriété en T0.

2.4. değil + mis

{13}- İsraille arası iyi değilmiş

Israël+avec entre bon ne...pas+mis.

- On dit qu'elle (Allemagne) n'est pas bonne avec Israël.

Rappelons que quatre valeurs sont traditionnellement reconnues à "-mis" : 1) une valeur inférentielle, l'emploi de "-mis" marquant que la légitimité de l'assertion réalisée est garantie par des indices donnés dans la situation d'énonciation, ou plus exactement la prise en charge égo-centrée indique que si l'énonciateur est bien le support de validité, la garantie de celle-ci se fait par l'intermédiaire de données situationnelles. -2) il peut marquer un énoncé exclamatif, et est alors destiné à signifier qu'il y a des données situationnelles qui, s'opposant à une représentation préalable, amènent le locuteur et lui seul à produire cet énoncé exclamatif. -3) il est signalé comme marque de nominalisation. -4) il signale un discours rapporté. Seule cette dernière valeur est compatible avec "değil".

La valeur fondamentale de "-mis", si on excepte la troisième valeur, qui constitue un cas particulier, est que par l'emploi de "-mis", l'énonciateur se présente comme contraint, par la situation ou par une connaissance préalablement acquise, éventuellement par l'intermédiaire d'autres discours considérés par l'énonciateur comme faisant autorité, de produire l'assertion réalisée dans l'énonciation en cours. Il marque en outre une absence de co-énonciation, qui n'est pas placée sous le signe de la discordance, mais simplement de la rupture, dans la mesure où l'énonciation réalisée a pour but de transmettre un savoir que l'énonciateur a acquis, dont il se porte garant, mais dont il suppose que l'autre n'a pas connaissance.

Dans le cas qui nous intéresse ici, celui de la compatibilité de "-mis" et de "değil", cette contrainte est liée à la nature citationnelle de l'énoncé, qui est présenté comme une sorte d'argument d'autorité; l'assertion a été accomplie dans une énonciation antérieure, et le locuteur bien que n'étant pas la source de l'assertion ne s'en désolidarise cependant pas; autrement dit, il occupe alors une position d'énonciateur, sur fond de consensualité préalable, dont seul l'allocataire est exclu, puisqu'il s'agit d'un savoir qu'il ne partage pas.

La compatibilité de "-değil" avec la valeur citationnelle de "-mis", et son incompatibilité avec les autres valeurs -inférence et surprise - manifestent, plus clairement que ne le faisaient les emplois précédents,

le niveau d'incidence de "değil", raison pour laquelle nous avons attendu jusque là pour aborder explicitement cet aspect de la description.

Dans un énoncé du type de celui de (13), "değil" indique que l'énoncé rapporté réalise une assertion négative. Autrement dit, il est, comme dans tous ces emplois, négation de l'attribution d'une propriété et "-mis" a pour finalité d'indiquer que cette assertion négative a été réalisée antérieurement et qu'il s'agit simplement de la faire connaître à l'allocutaire, tout en en garantissant la légitimité. La différence avec les emplois précédents est que la négation marquée par "-değil" n'a pas pour source l'énonciateur; cependant "-mis" marque en même temps qu'il ne s'en désolidarise pas au moment où il l'énonce.

L'impossibilité de la combinaison de "değil" avec les deux autres valeurs s'expliquent par le niveau même d'incidence de cet opérateur de négation. Contrairement à un marqueur tel que "-ma", qui comme nous le verrons ultérieurement est incident à un élément de l'énoncé et sert à nier le processus représenté dans l'énoncé, "değil" est incident à la relation prédicative. c'est-à-dire qu'il marque un refus de validation de cette relation prédicative; il signifie donc que l'état de chose décrit dans l'énoncé est considéré comme n'étant pas le cas dans la réalité.

Cela explique effectivement son incompatibilité et avec la valeur d'inférence et avec la valeur de surprise.

Il est évident que l'énonciateur ne peut en même temps présenter son énoncé comme produit d'une opération d'inférence, et donc garanti, et en même temps nier la validité de la relation prédicative que réalise ce même énoncé. La combinaison de ces deux marqueurs aboutit à une contradiction interne. Si on glose, il n'est pas possible de dire en même temps 'j'infère du fait que je vois un corps étendu à terre qu'il est mort, et de refuser en même temps d'asserter la validité de la relation prédicative, c'est-à-dire, de dire en même temps que cet état de chose n'est pas le cas dans la réalité'.

L'incompatibilité de "değil" avec la deuxième valeur de "-mis" ressortit de la même description : si la surprise provient de données situationnelles, en rupture avec l'attente préalable de l'énonciateur, cela signifie donc qu'un état de chose est réalisé dans le hic et nunc , et que c'est celui-ci qui est cause de la surprise. Il devient de ce fait impossible de présenter la relation prédicative qui exprime cet état de chose comme non validée, ce qui aboutirait comme dans le cas précédent à une contradiction. Si on glose à partir d'un cas particulier , je ne peux pas à la fois exprimer que l'état de chose 'tu-avoir-grand' est cause de ma surprise, et donc réalisé, et en même temps nier la proposition qui représente cet état de chose.

Ainsi cette étude de la combinaison de "değil" avec chacune de ces marques aspecto-énonciatives a permis de cerner à la fois sa valeur fondamentale, négation d'une relation prédicative réalisant l'attribution d'une propriété, en même temps qu'elle a permis de cerner les différentes opérations à l'oeuvre dans la négation. En utilisant "değil" l'énonciateur peut faire porter la négation sur sa propre représentation, il y a simple négation d'une propriété (10) (11) et (13), le contexte pouvant cependant construire une négation polémique. La validité de la prédication peut, quant à elle, être repéré par rapport à T0, ou par rapport à un repère antérieur à T0.

Il est alors équivalent au français "ce n'est pas", c'est-à-dire l'équivalent d'une proposition présentant un jugement global sur un fait ou une situation, ou à "- n'est pas", c'est-à-dire l'équivalent d'une proposition présentant une relation prédicative associée à un sujet.

L'emploi combiné de "değil" et de "-dir" construit toujours une négation polémique, il est alors équivalent au français "il n'est pas vrai que P", ce qui est liée au fait qu'il marque une discordance par rapport à une consensualité préalable et qu'il indique une prise en charge fortement égo-centrée.

3. Değil incident à un prédicat verbal.

(14) - biz aynıyla sizin yaptığınızı yapıyor(uz) değiliz.(corpus turc113, 1400)

nous de même vous+gen. faire+passé+vous+acc. faire+prog. ne...pas.

- Il n'est pas vrai que nous faisons de même que vous.

(15) - ben buna birsey ilave edecek değilim (corpus turc114, 1437)

moi cela+à unechose ajout faire+inten. ne...pas+je

- ce n'est pas le cas que j'ajouterai quelque chose à cela.

(16) - o kagidi birisi vermiş değil.(corpus turc,114, 1429)

là document quelqu'un donner+marq.de rupt. ne...pas.

-Il n'est pas vrai que quelqu'un a donné ce document-là.

(17) *-o kagidi birisi verir değil

là document quelqu'un donner+aoriste ne...pas.

* Il n'est pas vrai que quelqu'un donna (aoriste) ce document-là.

Le comportement de "değil" dans des énoncés du type de ceux que nous présentons ici, semble en totale contradiction avec la description généralement donnée de ce marqueur, à savoir le fait qu'on le reconnaît comme un marqueur de négation nominale. Or, dans les exemples (14) à (16) la négation marquée par "değil" porte sur des énoncés comportant les marques aspecto-énonciatives spécifiques d'un processus : "-yor", progressif en (14), "-(ye)cek", intentif en (15), et "-miş" en (16), médiatif ici incident à un élément indiquant un processus. La seule marque avec laquelle il n'est pas compatible est l'aoriste (17), ce dont nous rendrons compte à partir des valeurs respectives de l'aoriste et de la négation marquée par "değil". Ils sont également compatibles avec les marques "-mekte", duratif, "-di", passé, et "-meli" de valeur déontique.

La position respective de "değil" et des marqueurs aspecto-énonciatifs est différente des celle des précédents emplois. Ils ne s'agglutinent pas

à "değil", ce qui est d'ailleurs impossible pour "-yor" et "-(ye)cek", mais ils s'agglutinent au constituant représentant le processus, c'est-à-dire au radical verbal. Cela entraîne qu'il faut distinguer d'une part l'énoncé réalisant la validation d'une relation prédicative munie de ses propres repères énonciatifs, et d'autre part l'opération de négation accomplie à propos de cet énoncé. Autrement dit, "değil" construit deux représentations, celle du co-énonciateur, et celle de l'énonciateur qui s'oppose à la précédente pour la nier.

La valeur polémique de la négation est effectivement toujours le cas, l'énoncé est toujours polyphonique, c'est là précisément l'effet de sens permis par l'emploi de "değil", en opposition avec une autre forme négative possible - la négation du processus par "-ma" - , qui, si elle revient au même d'un point de vue sémantico-référentiel, est en revanche radicalement différente d'un point de vue énonciatif. En effet pour représenter les états de chose décrits respectivement en (14) (15) et (16), à savoir le fait qu'un processus ne s'est pas accompli ou ne s'accomplira pas, on aurait pu produire pour (14) : "Biz aynıyla sizin yaptiginzi yapmiyoruz = nous ne faisons pas la même chose que vous", pour (15) : "ben buna birsey ilave etmiyecegim =je n'ajouterai pas quelque-chose à cela" et pour (16) : "o kagidi birisi vermemistir = ce n'est pas quelqu'un qui a donné ce document là". Énoncés dans lesquels la négation est réalisée par l'opérateur "-ma" qui s'agglutinant au radical verbal subit les contraintes de l'harmonie vocalique. Cet opérateur de négation affecte immédiatement le radical verbal et indique donc que le procès qu'il décrit n'est pas validé.

Si on se contente simplement de l'emploi du marqueur "-ma-", les marques aspecto-temporelles échappent aux effets de la négation. En revanche, si on utilise l'opérateur de négation "değil", ce dernier affecte l'ensemble de l'énoncé repris et reformulé, y compris les marques aspecto-temporelles. Dans le premier cas, ça peut être une négation simple mais dans le second, on est forcément en face d'une "négation polémique" que T. Banguoglu appelle la "négation détournée" (çevrik olumsuzluk, 1990 pp. 453-454).

Tout autre est l'effet de l'opérateur "değil". Celui-ci affecte la relation prédicative tout entière. Il permet ce faisant de s'opposer soit au discours de l'autre, soit à une représentation qu'on lui prête, mais dans les deux cas, l'autre est constitué en support de validation de la relation prédicative, l'énonciateur étant quant à lui le support de la négation

réalisée dans le hic et nunc. Il s'agit de la négation d'une assertion, correspondant au français "il n'est pas vrai que", valeur qui est également produite, nous l'avons vu, par l'agglutination "değildir" incidente à un prédicat nominal. Dans ce type d'emploi, "değil" marque donc nécessairement la discordance énonciateur / co-énonciateur.

Ainsi, l'énoncé (14) s'oppose à un discours antérieur de l'allocutaire, discours au cours duquel, ce dernier, chef du parti d'opposition, affirme que le nouveau gouvernement poursuit la même politique que celle que lui et son parti avait suivi lorsqu'ils exerçaient le pouvoir, et qui avait alors été vivement critiquée par ceux-là même qui étaient maintenant au pouvoir. Ainsi, il produit l'assertion : "...bizim dis politika cizgimizi aynen devam ettirmektedirler = ils sont en train de poursuivre la même politique extérieure que nous", à quoi répond en écho l'assertion sur laquelle porte la négation en (14) : biz aynıyla sizin yaptiginizi yapiyo(r) değiliz = il n'est pas vrai que nous faisons de même que vous.

La marque aspecto-énonciative "-yor" construit le repérage de la relation prédicative : celle-ci est présentée comme repérée par rapport à T0, et indique un processus en cours de déroulement par rapport à ce repère, et "-değil" nie la relation ainsi repérée. Ce progressif est d'ailleurs un écho du duratif "-mekte" utilisé dans le discours auquel le sujet énonciateur s'oppose et qu'il reformule dans l'énoncé produit.

En ce qui concerne (15), la marque de l'intentif "-(e)cek" situe le procès représenté par le radical verbal comme postérieur par rapport au moment de l'énonciation, on est dans du non validé par rapport à ce repère temporel. L'opérateur de négation marque le refus d'envisager le procès comme validable en un moment postérieur à To , en même temps que l'opérateur "değil", si on l'oppose à l'opérateur "-ma" oblige à construire une représentation à laquelle l'énonciateur s'oppose.

En (15), contrairement à (14), "değil" ne joue pas sur la parole de l'autre, rien dans le contexte antérieur ne correspond à la réalisation effective d'une assertion selon laquelle le locuteur de (15) aurait effectivement quelque chose à ajouter. Cependant, par l'emploi de ce

marqueur, il construit une attente, une représentation, constituant par là-même ses allocutaires en co-énonciateurs, supports de la validation de la relation prédicative sur laquelle porte la négation. Il y a donc simplement négation d'une représentation et non négation d'un discours reformulé par le sujet énonciateur, comme en (14).

En (16) on retrouve la co-présence de "-mis" et de "değil", mais la combinatoire n'est pas la même que celle des énoncés de type prédicat nominal. Alors que, dans ces derniers cas, "-mis" était agglutiné à "değil", il est cette fois agglutiné au radical verbal. Cela est en tout point conforme à la valeur de "değil" dans ce type d'emploi : il est postposé à une relation prédicative munie de ses propres repères énonciatifs, en l'occurrence ici "-mis". Celui-ci a ici encore la valeur citationnelle, et est employé pour attester qu'il y a reprise et reformulation de la parole de l'autre, parole à laquelle on s'oppose. Autrement dit, la valeur polémique de la négation est ici renforcée, puisque c'est explicitement, cette fois, que l'énonciateur met en scène la parole à laquelle il s'oppose, ce que marque "-mis", et non plus par le simple jeu de la nécessaire formulation de l'assertion que l'on veut nier, que celle-ci corresponde à un discours effectivement tenu - (14) -, ou qu'elle corresponde à une représentation que l'on prête à l'autre, comme c'est le cas en (15).

Il reste à rendre compte de l'incompatibilité de "değil" avec l'aoriste. Celui-ci marque une vérité communément partagée, il correspond à une consensualité totale, ce que l'on pourrait gloser par 'tout le monde sait que P'. C'est-à-dire que le support de validité d'une relation prédicative ainsi marquée correspond à ce que l'on pourrait appeler un auditoire universel. Il devient par conséquent totalement contradictoire de présenter une relation prédicative comme pouvant être validée par tous, y compris par l'énonciateur, sinon il ne marquerait pas de telle manière son énoncé, et d'accomplir en même temps une opération de négation par laquelle l'énonciateur signale qu'il ne valide pas cette relation prédicative.

Pour conclure quant à ce type d'emploi de "değil", on peut donc dire qu'il marque la négation d'une assertion, impliquant de ce fait la

construction d'une valeur polémique pour la négation accomplie. Selon le contexte et selon la marque aspecto-énonciative dont l'énoncé est affecté, celle-ci constitue la négation d'une représentation, d'un discours effectivement tenu mais qui n'est reformulé que par le biais de la nécessité de la formulation de l'assertion que l'on veut nier, ou bien d'un discours qui s'est effectivement tenu que l'on reprend et dont on atteste la réalité avant de le nier.

.4."değil" incident à un prédicat verbal comportant "-ma"

L'opérateur de négation "değil" peut porter sur un énoncé de forme prédicat verbal déjà affecté de l'opérateur de négation d'un processus "-ma"; on est alors en présence d'une double négation. Les exemples que nous présentons ici sont produits à partir des énoncés précédemment cités, et ne sont pas des exemples provenant de notre corpus; ils sont cependant tout à fait acceptables.

(18) -... Biz aynıyla sizin yaptiginizi yapmiyor değiliz
 nous de même vous+gén. faire+passé+vous+acc. faire+nég+prog.
 ne...pas+nous

-Il n'est pas vrai que nous ne faisons pas de même que vous

Nous avons signalé antérieurement, en 2.3., la possibilité de nier le processus exprimé par le radical verbal au moyen de "-ma" opérateur spécifique de ce type de négation. Il s'agit donc simplement, dans un premier temps, d'exprimer par "-ma" que le procès représenté par le verbe n'est pas validé; on a donc simplement la négation d'un processus. Autrement dit, l'énoncé sans l'opérateur "değil" consiste à asserter la validation d'une relation prédicative entre un sujet et un prédicat verbal dont le processus est nié.

L'opérateur "değil" quant à lui a le même fonctionnement que celui que nous avons décrit précédemment, c'est-à-dire qu'il a pour fonction de nier l'assertion réalisée, et est donc équivalent à "il n'est pas vrai que P", exprimant ici encore qu'on est dans une interaction énonciateur / co-énonciateur. Il s'agit de nier une assertion qui est de ce fait construite comme prise en charge par le co-énonciateur.

Si le jeu des deux négations aboutit, d'un point de vue référentiel à la représentation du même état de chose qu'une assertion pure et simple - dire "il n'est pas vrai que nous ne faisons pas la même chose que vous" revient à décrire le même état de chose que "nous faisons la même chose que vous", il n'y a en revanche aucune équivalence d'un point de vue énonciatif.

La double négation permet effectivement de marquer d'abord une réfutation de la parole de l'autre, de construire le co-énonciateur comme support de l'assertion de la relation prédicative dont le prédicat verbal est affecté de la négation "-ma", et de construire l'énonciateur comme support de l'opération de négation effectuée sur cette assertion. La finalité de l'énonciation n'est pas d'exprimer un état de chose comme étant le cas dans la réalité - 'nous faisons la même chose que vous' -, mais bien de refuter la parole de l'autre.

Le français se distingue du turc en cela qu'il a les moyens d'exprimer conjointement l'un et l'autre. Le marqueur de dénégation "si" permet effectivement de marquer la discordance énonciateur / co-énonciateur tout en réalisant matériellement une assertion positive.

5. "Değil".avec une incidence limitée à un constituant

5.1."Değil" +"ya"

(19)- bütün bu ülkeleri toplayacak türkiye, ve yeryüzünde, kuvveti değil
tout ce pays+acc. rassembler+fut. turquie, et dans le monde, force+acc. non

ya hakkı hakim olan bir düzeni kuracak (corpus turc,78, 420).
oui justice dominer+gér. un système+acc fonder+fut.

- La Turquie rassemblera tous ces pays-là et fondera un système, où domine non
pas la force mais la justice.

L'exemple tiré de notre corpus constituant un énoncé complexe, nous proposons de décrire préalablement le fonctionnement du système "değil ya" à partir d'un exemple plus simple que nous produisons pour le

besoin de la description; nous rendrons compte ensuite de son fonctionnement dans l'exemple ci-dessus.

(20) : Bu tasari gençleri değil ya patronlari tesvik ediyor
ce projet jeune+pl non oui patron+pl. favori faire+prog.

Ce projet favorise non pas les jeunes mais les patrons.

Dans ce type d'emploi "değil" est comme dans les emplois précédents incident à un élément de nature nominale; il s'en distingue en revanche en cela qu'il ne clôt pas l'énoncé, mais est incident à un seul de ses constituants "gençleri" (les jeunes), et qu'il forme système avec "ya".

Ce système peut être considéré comme équivalent du système correctif français "non pas ...mais", sans cependant en recouvrir la totalité des emplois, dans la mesure où la structure de la langue turque distingue clairement entre la négation d'un seul constituant de l'énoncé, et la négation d'une relation prédicative. Pour illustrer rapidement ce point, sur lequel nous reviendrons ultérieurement, alors que le français peut indifféremment dire "le mouchoir est non pas rouge mais blanc" ou "le mouchoir n'est pas rouge mais blanc", le turc dira seulement "le mouchoir n'est pas rouge, il est blanc", ou encore, le français peut dire "il a non pas deux enfants mais trois enfants, ou "il n'a pas deux enfants mais trois", le turc dira "il n'a pas deux enfants, il a trois enfants".

En outre, le marqueur "ya", qui sert, employé seul, comme réponse positive possible à une question totale², n'est par conséquent pas un correspond du "mais" français; c'est "ama" qui en turc traduit le "mais" français, et "ama" n'est jamais employé en système avec "değil". En d'autres termes, le système "değil ya" est équivalent à "non oui", c'est-à-dire que contrairement au français qui annonce avec "mais" un renversement ou une correction, le turc oppose par le simple jeu d'une polarité binaire, "non...oui", l'assertion rejetée à l'assertion corrigée.

² Par exemple, en réponse à la question "Geldi mi?" (est-ce qu'il est arrivé?) on peut avoir "ya ya" (oui oui), la réponse la plus courante étant cependant "evet". En revanche "ya ya" est toujours employé lorsqu'on veut conférer à la réponse une valeur ironique.

La présence de l'opérateur de négation "değil" dans l'énoncé (20), et le fait qu'il ne soit pas en position de clôture, marque que la négation ne peut concerner un processus, et donc que l'ensemble de l'énoncé, qui est de type prédicat verbal, réalise une assertion positive quant à la relation construite dans l'énoncé, à savoir la relation entre le sujet "bu tasari" (ce projet) et le prédicat verbal qui constitue le reste de l'énoncé. Celle-ci est donc présentée dans l'énonciation en cours comme étant validée.

Il s'agit donc avec "değil", dans ce cas, non pas de nier la validité de la relation prédicative, mais de nier qu'un élément puisse instancier une des places de la relation, à savoir, dans notre exemple, de nier que "gençleri" (les jeunes) puisse instancier la place complément du verbe "tesvik ediyor" (favorise)

En affectant un constituant de l'énoncé -"gençleri"-, "değil" crée une attente, attente concernant l'occurrence de l'élément quiinstanciera effectivement la place que ne peut instancier ce constituant qu'il marque, et c'est précisément le rôle de "ya" que d'introduire l'occurrence de cet élément, à savoir "patronlari".

Cela revient en fait à construire la classe potentielle de tous les éléments susceptibles d'instancier cette place, et ce faisant de construire, dans un premier temps, une relation d'identité entre les deux constituants mis en relation par le système "değil ya". Cette relation d'identité est marquée par la structure syntaxique de l'énoncé, qui sous-tend en fait deux assertions, dans la mesure où "değil ya" joue un véritable rôle de coordination. La première, en traduction française "ce projet ne favorise pas les jeunes", la seconde "ce projet favorise les patrons". En effet la négation d'un seul élément laisse l'énoncé en suspens et fait attendre le prédicat verbal avec lequel il est nécessairement en relation syntaxique.

La relation d'identité consiste donc à inscrire dans un même paradigme "gençleri" et "patronlari", paradigme constitué en réalité de tous les éléments susceptibles d'instancier la place complément du verbe "tesvik ediyor".

Mais à cette relation d'identité s'ajoute simultanément, par le biais de la négation, une relation d'opposition, "gençleri" est en même temps intégré et rejeté de la classe. Pour le dire en d'autres termes, l'opposition se fait sur fond d'identification, puisqu'on ne peut mettre en relation, même d'opposition, que des éléments susceptibles d'être effectivement comparés, ce qui suppose nécessairement un point commun.

Il faut ajouter qu'en fait cette intégration des deux éléments mis en relation par "değil ya" repose en réalité sur le fait que l'on attribue au co-énonciateur la validation d'une assertion positive antérieure, ce qu'exprime d'ailleurs l'emploi de la marque de détermination "i", qui présente "gençleri" comme anaphorique, c'est-à-dire que sa référence est présentée comme ayant été construite dans l'énoncé précédent. Autrement dit l'emploi de "değil ya" confère à l'énoncé une valeur polémique.

D'un point de vue énonciatif, "değil" présente une assertion comme ayant été antérieurement validée, assertion dont le support est le co-énonciateur, ou un énonciateur anonyme -un "on" énonciateur-, en traduction française "ce projet favorise les jeunes", d'une part, et d'autre part négation de cette assertion par le biais du rejet de l'élément comme pouvant instancier une des places de la relation prédicative. Et enfin, "ya" introduisant l'élément quiinstanciera cette place, il y a construction et validation de la relation prédicative prise en charge par le seul énonciateur. Le système "değil ya" marque donc, d'un point de vue énonciatif une discordance suivie d'une rupture, puisqu'il introduit un nouvel élément.

Concernant l'exemple (19) de notre corpus, "değil ya" met en relation "kuvveti" (la force) et "hakki" (la justice) et les construit comme éléments syntaxiques de même niveau, c'est-à-dire que ces deux termes sont présentés comme pouvant instancier la même place syntaxique, en même temps que le premier "kuvveti" puisse effectivement instancier cette place syntaxique.

Cette place syntaxique consiste dans l'énoncé (19) à faire jouer à "hakki" combiné à "hakim kilan" (dominer+gérondif) le rôle de déterminant de "bir düzeni" (un système), ce que l'on peut traduire par

"un système où domine la justice". La structure de l'énoncé présente donc "kuvveti" comme un constituant également susceptible de se combiner avec "hakim kilan" et de déterminer ainsi "bir düzeni". Autrement dit, l'énonciateur construit ainsi, en affectant "kuvveti" du marqueur de négation "değil" une assertion antérieure, dans laquelle "kuvveti hakim kilan" instancierait la place de déterminant de "bir düzeni", en même temps qu'il nie, pour son propre compte, une telle relation. Cela est d'ailleurs manifesté par la marque de détermination "-i" que reçoit "kuvveti", qui présente la référence de ce constituant comme ayant été antérieurement construite.

Il y a donc construction d'un paradigme des éléments susceptibles de pouvoir fonder un système politique - force ou justice en traduction française-, relation d'identité, en même temps que "değil ya" les oppose. L'énonciateur pose que pour lui un seul des termes peut valider la relation, celui qu'introduit "ya", et il rejette l'autre par le biais de "değil".

En turc, la négation de correction exprimée par le système "değil ya" ne peut concerner, comme nous l'avons dit précédemment, qu'un constituant de nature nominale, alors que le système français peut concerner aussi bien une relation d'appartenance qu'une relation prédicative exprimant la prédication d'une propriété. Nous ne nous occuperons que de ce dernier cas, puisque la négation de la relation d'appartenance fait l'objet du chapitre suivant, nous décrirons donc à ce moment-là la forme de ce qui correspond en français à une négation de correction pour la relation d'appartenance.

Nous avons vu que l'opérateur "değil" est le marqueur de négation spécifique du prédicat nominal lorsque ce dernier réalise la prédication d'une propriété : "mendil kırmızı değil"³ (le mouchoir n'est pas rouge). Or lorsqu'on dit en français "le mouchoir est non pas rouge mais blanc" cela équivaut à dénier la propriété 'rouge' à "mouchoir" et non à attribuer une propriété négative 'être non rouge'; il est clair en effet qu'il

³ Énoncé dont l'ordre "mouchoir-rouge" manifeste que l'on a affaire à une structure attributive, contrairement à l'ordre "rouge-mouchoir", qui marque une relation de détermination du substantif par l'épithète.

ne s'agit pas d'asserter la propriété 'non rouge' mais de nier la relation entre "mouchoir" et "rouge". Si bien que la langue turque exprime dans ce cas la négation de l'attribution de propriété "le mouchoir n'est pas rouge", puis asserte l'énoncé qui permet d'introduire la correction "mendil beyaz"(il est blanc).Le marqueur "değil" est incident non à l'élément "kirmizi" mais à la relation entre "mendil" et "kirmizi". C'est la succession de ces deux énoncés qui permet de conférer à la négation exprimée dans le premier énoncé une valeur polémique, négation d'une assertion positive, et la valeur de correction au second énoncé.

5.2 "sadece...değil ...da = non seulement ...mais aussi"

(21)- nitekim amerika, sadece rusyayi değil bati avrupayi da kendi
 en effet Amérique, seulement russi+acc.non ouest europe+acc aussi son
 propre

kontrolü altına almak için çalışıyor..(corpus turc75, 329)
 contrôle+acc sous prendre pour travailler+prog.

- En effet l'Amérique travaille à contrôler non seulement la Russie mais aussi
 l'Europe de l'ouest..

La combinaison de "sadece", de "değil" et de "da" se traduit en français par le système "non seulement ...mais aussi", cependant, comme dans le cas précédent, les deux systèmes ne sont pas équivalents du point de vue de la structure, ni même du point de vue du sémantisme même des termes.

En effet la langue turque, ici encore, n'exprime pas le "mais" de correction, mais de manière plus synthétique, pose dans une premier temps non pas la négation d'un constituant en lui-même, mais la négation, par "değil" de ce constituant déterminé par "sadece" "seulement". Autrement dit "sadece" déterminant "rusyayi" permet de construire une classe, celle dans laquelle est intégré "rusyayi", en annonçant qu'au moins un autre élément va être inscrit dans cette classe, celle-ci étant constituée de tous les éléments susceptibles d'instancier la place complément de " kendi kontrolü altına almak için çalışıyor - travaille à contrôler".

Le fait que ces deux éléments "rusyayi" et " bati avrupayi" soient construits comme appartenant à une même classe, revient à construire une propriété différentielle, en traduction française la propriété d'être contrôlé par l'Amérique, ce qui est exprimé par la marque de détermination "-i", qu'ils reçoivent l'un et l'autre.

On a donc cette fois-ci encore intégration des deux constituants mis en relation par "değil" à l'intérieur d'un même paradigme, mais il ne s'agit plus de les intégrer dans une même classe pour les opposer, de marquer une différence sur un fond d'identité, mais d'ajouter un élément à un autre élément, en les considérant comme pourvu de la même propriété, et donc comme appartenant effectivement à la même classe. Cette opération d'adjonction est d'ailleurs marquée par le constituant postposé à "bati avrupayi", "da" que l'on peut traduire par "aussi", et qui marque généralement une adjonction.

Pour résumer, alors que "değil ya" n'envisageait l'appartenance de deux éléments à une même classe que pour rejeter un des deux éléments.- emploi de "değil", et confirmer l'autre - emploi de "ya", le système "sadece...değil...da" construit cette classe par négation du fait qu'un élément puisse être le seul à instancier une place syntaxique - emploi de "sadece...değil", et introduit le second élément de la classe en l'affectant d'un marqueur d'adjonction "-da"-. Autrement dit, "değil ya" marque une relation de divergence entre les deux éléments relatés, alors que "sadece...değil...da" marque une relation de convergence entre les deux éléments relatés.

6. incidence de "değil" sur les déictiques:

On sait que la deixis a des affinités profondes avec l'anaphore. Ainsi, le démonstratif "ce" de "c'est ..." en français peut jouer tantôt un rôle déictique tantôt un rôle anaphorique lorsqu'il est en relation avec ce qui précède ou cataphorique s'il s'agit de relier à ce qui suit. Dans son rôle déictique, il opère un renvoi à la situation d'énonciation et suppose un accord consensuel entre les interlocuteurs.

En turc la relation entre les déictiques et les marques de personne est morphologiquement marquée ainsi que l'on voit dans le tableau suivant:

Pronoms personnels			Pronoms démonstratifs	
	Singulier	Pluriel	singulier	pluriel
1ère	ben = moi	biz = nous	bu=celabunlar=ceux-là	
2ème	sen = toi	siz = vous	su=ceci sunlar=ceux-ci	
3ème	o = lui, elle	onlar =eux, elles	o=celui-là	onlar=ceux-là.

On constate d'une part, qu'à la troisième personne c'est le même pronom qui est utilisé comme équivalent des pronoms personnels et des pronoms démonstratifs français et d'autre part, que le système des pronoms personnels et celui des démonstratifs sont des systèmes à trois dimensions. Pour les pronoms personnels cela correspond aux trois personnes locuteur, allocutaire, et absent de la situation de communication. Les différentes marques morphologiques que l'on retrouve dans le système des démonstratifs "b-", "s-" correspondent à la valeur spécifique de ceux-ci. On peut considérer "bu" et "su" comme des déictiques renvoyant aux instances de l'énonciation, du fait qu'ils sont une sorte de renvoi respectivement à la deixis de première personne "ben", et à celle de deuxième personne "sen". Quant à la deixis du discours, la marque de la troisième personne "o", elle est employée, en position antéposée à l'énoncé, seulement pour marquer une emphase sur le sujet alors pronominalisé; sinon on a la marque $\emptyset$.

L'emploi de "bu", que nous décrivons plus précisément ultérieurement, marque donc une position égocentrée et correspond à ce que l'on traduit en anglais par "this". L'emploi de "su" correspond en revanche à une position consensuelle, nous allons y revenir, ce que l'on traduit en anglais par "this ou that". Quant au troisième, "o", il s'emploie comme pronom pour marquer une thématization, ce que l'on peut traduire en français par "lui", et n'a de valeur équivalente aux démonstratifs français que comme déterminant.

6.1. incidence de "değil" sur "bu = ce, cela, ça, voilà,":

"Bu" peut avoir trois valeurs:

1): "Bu" sert à spécifier un nom lorsqu'il s'est employé comme déterminant. Comme tel, il correspond en français à "ce" comme cela se présente dans l'exemple du type "bu kitap = ce livre". Du point de vue énonciatif, il exprime l'égocentrage en cela que l'énonciateur désigne seul un référent présent dans la situation d'énonciation, il n'impose pas, contrairement à "su", la convergence des regards. Il repère un objet dans la situation d'énonciation, et le co-énonciateur est supposé connaître ou partager la localisation du référent.

2): "Bu" sert de reprise anaphorique quand il s'agit de reprendre ce qu'on vient de dire pour l'insérer dans l'énoncé en cours. Dans ce cas, le référent de ce marqueur vient d'être donné et est censé connu par le co-énonciateur. Il correspond en français à "cela" comme c'est le cas dans l'exemple du type:

(22)- Ve bu da tabii turkiyeye, agir sorumluluklar getirmektedir
Et cela aussi évidemment turquie+dir,lourd responsabilité+pl.apporter+dur+
mar.d'asser.

- Et cela apporte évidemment à la Turquie de lourdes responsabilités.(corpus turc73, 277).

3): "Bu" permet également de thématiser une expression nominale, c'est -à-dire qu'il sert à reprendre une expression dont la référence est construite dans l'énoncé en cours, pour en faire ensuite l'objet d'une prédication. A ce moment-là, "bu" est équivalent à "ça" du français comme cela se manifeste dans l'exemple:

(23)-Ayrilmayı tesvik etmek, bu hos bisey değil.
séparation+la provocation faire ça agréable unechose ne...pas.

-Provoquer la séparation, ça n'est absolument pas une chose agréable.

- (ce n'est pas une chose agréable que de provoquer la séparation).

Dans cet exemple, le segment "ayrilmayı tesvik etmek" (provoquer la séparation) est repris par "bu", qui a donc ici une valeur anaphorique et

non plus déictique. Ce segment porte la marque de détermination sur "ayrilmayı", qui signale que sa référence a été construite antérieurement. Il est de ce fait présenté comme connu, et il est, précisément pour cet exemple, le thème sur lequel les interlocuteurs s'accordent pour discourir: la séparation est effectivement le sujet de discussion des participants au débat.

Malgré le statut déjà thématique de ce segment pourvu de sa marque de détermination, la reprise par "bu" sert à marquer explicitement une opération de thématisation.

Pour cerner la valeur de cette opération nous allons étudier l'énoncé (23) avec et sans la reprise par "bu":

(24)- Ayrilmayı tesvik etmek hiç hoş bişey değil.
séparation+la provocation faire absolument agréable unechose ne...pas.

- Provoquer la séparation ce n'est pas une chose agréable.(corpus .turc.96, 932)

Dans l'énoncé (24), qui est très proche de l'énoncé (Ayrilmayı tesvik etmek, bu hoş bişey değil), l'opérateur "değil" marque, comme nous l'avons vu, la négation d'une prédication de propriété; la relation sujet (ayrilmayı tesvik etmek) prédicat (hos bişey) est présentée comme non validée. Ils ne se distinguent que par la présence du forclusif "hiç" qui anticipe l'opération de négation. L'emploi de ce forclusif marque un support unique de la non validation de la relation prédicative, autrement dit l'assertion négative est purement monologique.

C'est une valeur analogue que la reprise par "bu", et donc la thématisation qu'elle marque, confère à l'énoncé (23).

Il faut, pour comprendre cela, noter que ce type d'opération de thématisation est rare en turc. Une telle opération produit un recentrage de type égocentré, comme une appropriation par l'énonciateur du thème jusque là consensuel, pour en faire l'objet d'une opération de prédication dont le support est alors le seul énonciateur. C'est-à-dire que l'énonciateur, par la reprise du segment "ayrilmayı tesvik etmek" au

moyen de "bu", marque une rupture de la consensualité thématique, une appropriation de ce thème, ce qui entraîne que la négation de l'attribution de propriété est alors le seul fait de l'énonciateur. Cela pourrait être glosé de la manière suivante: 'à propos de provoquer la séparation, dont il est question, pour moi ça n'est pas une chose agréable'.

Au regard des opérations marquées nous avons proposé, pour la traduction française, de focaliser dans "c'est...que" la prédication de propriété, pour manifester ainsi que tel est l'élément nouveau, pour souligner que dans cet énoncé elle constitue l'information apportée et prise en charge par l'énonciateur, le reste de l'énoncé étant d'ordre thématique.

6.2. Incidence de "değil" sur "şu = ceci, voici":

"Şu" se distingue de "bu" par plusieurs points.

1) La première divergence que l'on constate est qu'il n'a pas les mêmes restrictions lorsqu'il est utilisé comme un déterminant ou comme un pronom.

Dans l'exemple du type "su kitap", où il s'emploie comme déterminant, il repère un objet dans la co-énonciation, c'est-à-dire que le co-énonciateur se trouve à portée de l'objet lorsque le sujet énonciateur le montre. Il revêt une valeur d'ostension consensuelle. Equivalent à "ce livre-ci", il se distingue de "bu kitap ce livre" par le fait que ce dernier peut provoquer une représentation, sans que l'objet soit présent dans la sphère co-énonciative tandis que dans "su kitap", l'objet montré est forcément présent dans l'espace de la co-énonciation.

En revanche, on se situe du côté de la construction référentielle lorsqu'il s'agit de son emploi en tant que pronom. Dans ce cas, le référent de l'objet n'est pas encore donné, il demeure en suspens. Autrement dit, avec "su" la référence n'est pas encore construite, elle demeure à construire. Soit l'énoncé du type:

(25)- Benim kendilerine söyledigim şu....:(Corpus turc,116, 1485).

Moi eux-mêmes + dir dire + passé + je voici
- Voici ce que je leur ai dit:

Dans cet exemple, où il correspond en français au présentatif "voici", le démonstratif est utilisé comme un pronom, et joue en outre, d'un point de vue syntaxique le rôle de prédicat. Il peut en effet commuter, par exemple, avec un constituant tel que "ilginç" (intéressant): "Benim kendilerine söyledigim ilginç" (ce que je leur ai dit est intéressant), la place postposée de "ilginç" manifestant la structure attributive de l'énoncé. Lorsqu'il occupe cette place "şu" sert donc à marquer une attribution de propriété, celle-ci consistant en fait en une prédication d'existence opérée sur le sujet de l'énoncé, à savoir "Benim kendilerine söyledigim", c'est-à-dire que la structure de cet énoncé est globalement équivalente à la structure française "ce que je leur ai dit est ceci".

"Şu" joue donc un rôle de prédicat, mais il s'agit d'un prédicat vide, étant donné que l'identification du référent demeure en suspens, et n'est opérée qu'avec l'énonciation ultérieure. On pourrait supposer que "su" a par conséquent une valeur cataphorique, puisqu'il désigne un référent qui lui est postposé, mais nous pensons en fait qu'il s'agit en réalité d'un emploi déictique, correspondant à un cas particulier, celui où c'est l'énoncé lui-même qui est désigné comme objet du monde. Nous fondons le choix de la valeur déictique, et non cataphorique, sur le fait que "su" n'a jamais une valeur anaphorique, il ne sert jamais à reprendre un élément; il est de ce fait légitime de penser qu'il est exclu de la diaphore, et qu'il est en réalité exclusivement déictique, comme d'ailleurs "voici" en français qui sert à désigner l'apparition d'un référent qui consiste en un élément textuel, mais en le désignant comme objet du monde.

Bien que le sujet énonciateur est de fait le seul à pouvoir opérer la localisation du référent, et que le co-énonciateur se trouve exclu de la connaissance du référent, l'emploi de "su" impose en fait la convergence des regards quant au référent annoncé par ce déictique.

2): Cette présentation de la spécificité de "su" par rapport à "bu" était nécessaire pour permettre de comprendre la deuxième divergence qu'entretiennent "su" et "bu", à savoir que le premier, contrairement au

second, n'est pas compatible avec le marqueur de négation "değil", comme le manifeste l'énoncé suivant:

(26)- * Benim kendilerine soyledigim su değil:

- *ce n'est pas voici que je leur ai dit:

On est ici dans une structure radicalement différente de celle de (23). Dans ce dernier cas la prédication de propriété a pour objet "bu" qui reprend le sujet thématique de l'énoncé, il s'agit simplement par "değil" de nier la validité d'une telle prédication. Or ici, comme nous venons de l'exposer, c'est le démonstratif déictique "su" qui représente la prédication accomplie à propos du sujet de l'énoncé, prédication qui consiste à construire un référent. Il devient de ce fait parfaitement contradictoire de construire un référent, et de faire à son propos une opération de négation.

Cela est en fait corrélatif de la valeur déictique de ce démonstratif. Lorsqu'il est en position de prédicat le marqueur "değil" opérateur de négation relatif à un prédicat nominal, a pour effet de nier la prédication d'existence, l'opération de construction de référence qui est pourtant explicitement marquée par l'emploi du déictique "su" lui-même; l'énoncé, de ce fait, devient totalement contradictoire, et correspondrait à un énoncé du type "cest, ce n'est pas".

7. Le contour intonatif de "değil":

D'abord nous voulons évoquer une fois pour toutes les lignes principales de l'intonation, qui nous serviront de fil conducteur pour mettre en lumière les relations intonatives entre l'opérateur de négation "değil" et le reste des constituants de l'énoncé et ceci à partir de l'article de M. -A. Morel et A. Rialland (1993).

7.1. Principes généraux de l'intonation:

La structure intonative de l'énoncé oral en français se subdivise en deux ensembles intonatifs: un repère et un repéré:

- Le premier ensemble intonatif a un mouvement mélodique ascendant et se termine sur une syllabe particulièrement haute. Il constitue le terme «repère» pour le reste de l'énoncé.
- Le deuxième ensemble se caractérise par une syllabe d'attaque de hauteur élevée et par une descente en final. Il constitue le terme repéré.

7.2. Subdivision des deux blocs intonatifs:

Ces deux grands blocs intonatifs peuvent avoir plusieurs constituants discursifs. Dans le segment repère, on a par exemple trois classes potentielles de constituants: le ligateur, les indices de modalité et le segment thématique. Dans le segment repéré de nature rhématique, on peut trouver une incise en finale, qu'on qualifie de «postrhème»

A- Les trois constituants virtuels du segment repère principal:

- Le ligateur définit la façon dont ce qui suit s'articule au contexte linguistique et à la situation d'énonciation.
- Les indices de modalité définissent le point de vue de l'énonciateur sur son propre discours. Ils précisent «qui» parle.
- Le troisième segment représente ce qui est en général appelé thème. Celui-ci peut se distinguer en deux:
 - 1) le thème de cadrage permet à l'énonciateur et à son interlocuteur de centrer leur attention sur la zone sémantique.
 - 2) le thème dit «sujet logique», qui est donné immédiatement avant le rhème et qui est obligatoirement repris par un pronom auprès du verbe.

B- Le segment repéré de nature rhématique et le postrhème:

Le rhème est le seul constituant obligatoire pour l'achèvement de l'énoncé. Il peut être de nature verbale, nominale, adjectivale voire adverbiale. Il s'agit en général d'une relation sujet-prédicat.

Il peut être suivi d'un postrhème, caractérisé par une intonation d'incise et de faibles variations de niveau intonatif.

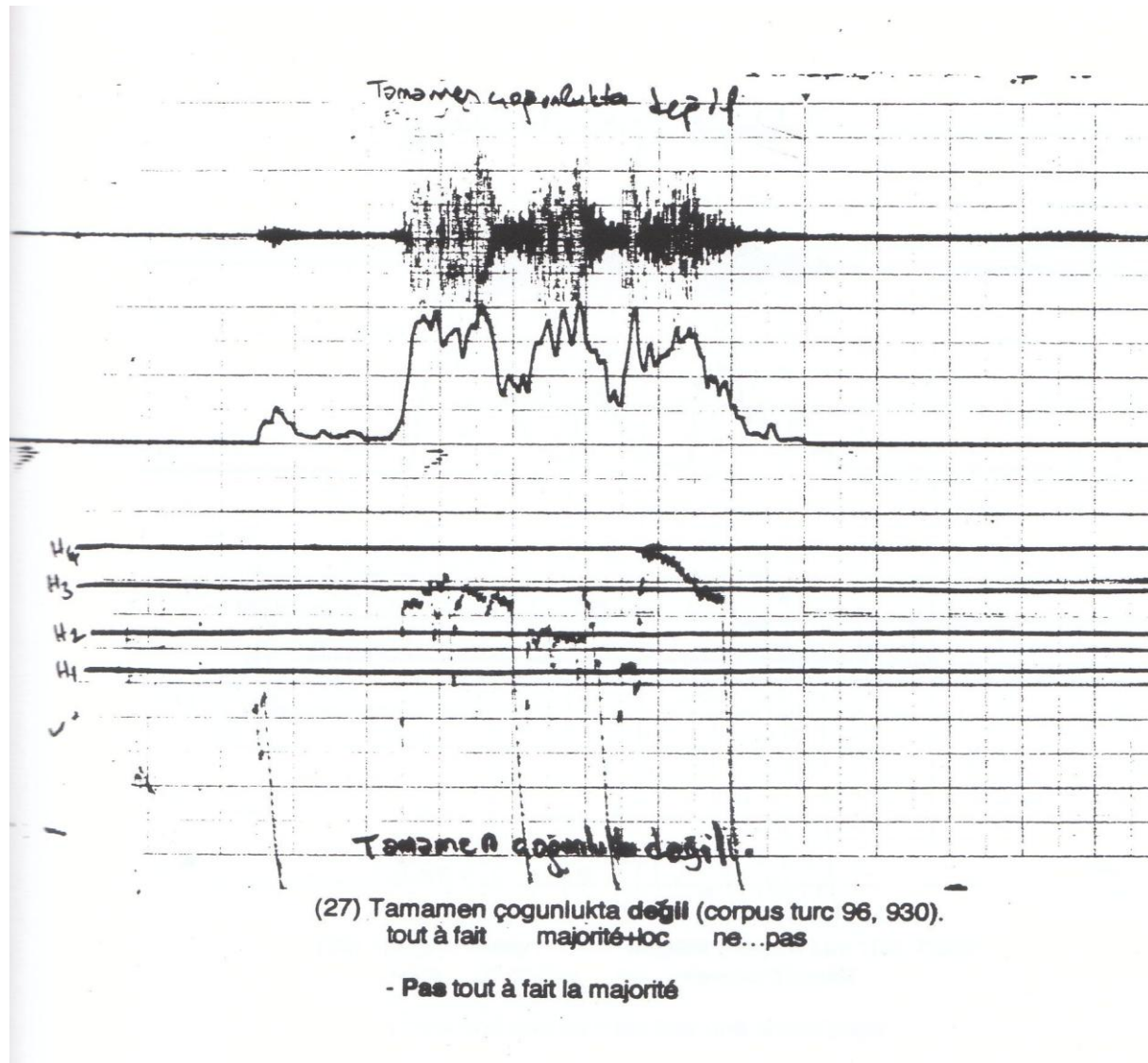
Les marqueurs de négation "ne ... pas", "jamais", "plus", etc du français sont dotés en général d'une intonation très haute, sauf si la négation est d'ordre lexical plus que syntaxique

Vu le manque d'études de ce genre à propos du turc, où l'agencement des mots suit un ordre différent, nous ne sommes pas en mesure de tester en turc toutes les caractéristiques intonatives évoquées pour le français. Nous nous contenterons donc d'analyser le contour intonatif de l'opérateur de négation "değil" souvent placé en fin d'énoncé.

Pour dégager ce contour, nous procédons comme pour le français, c'est-à-dire que nous notons le point le plus haut pour un locuteur donné ainsi que le plus bas, puis nous subdivisons cet espace en trois intervalles égaux.

7.3. L'intonation de "değil" dans des énoncés rhématiques:

Nous commençons par l'analyse d'énoncés relativement simples, ne comportant qu'un constituant rhématique, à savoir l'énoncé:



(27) Tamamen çoğunlukta değil (corpus turc 96, 930).
tout à fait majorité+loc ne...pas

- Pas tout à fait la majorité

Cet énoncé présente un premier segment 'tamamen çoğunlukta - tout à fait la majorité', qui démarre au niveau H2,5, monte jusqu'au niveau H3 et redescend à la finale au niveau H1. Ce segment est suivi de la négation "değil" dont l'attaque se situe au niveau le plus haut, le niveau H4; puis l'intonation redescend sur la deuxième syllabe au niveau H3.

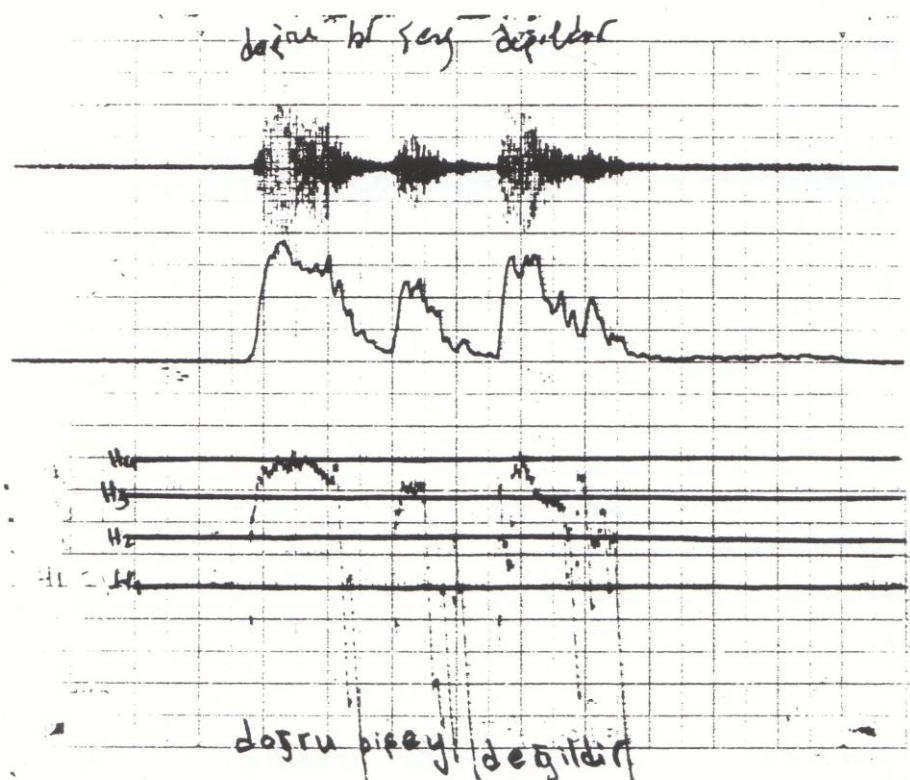
Nous avons déjà montré que cet emploi de "değil" ancre l'opération de négation au moment de l'énonciation en cours. Il présente l'énonciateur comme seul support du rejet de la relation prédicat-sujet, validée préalablement à l'énoncé. En effet, l'allocutaire vient de poser la question suivante: ' müslümanlar çoğunlukta değil mi efendim? - n'est-ce pas que c'est la majorité, les musulmans, monsieur?'. C'est à cette prédication de propriété que répond l'énoncé analysé, ce qui explique son contour montant et descendant.

Il souligne par là l'état de discordance de la co-énonciation à ce moment du discours. La hauteur maximale, qui affecte "değil" marque que l'énonciateur se fonde sur une consensualité préalable pour énoncer son point de vue personnel. Elle correspond à celle de la focalisation, c'est-à-dire à une prise en charge égocentrée de l'opération de focalisation sur la négation.

Ce schéma intonatif H4-H3 marque donc à la fois l'appui sur la consensualité préalable et l'égocentrage de la mise en charge (H4) puis le retour au plan de la coénonciation (H3).

On retrouve le même type d'intonation dans l'énoncé rhématique suivant. Cet énoncé fait suite à des propos tenus pour ou contre l'installation du «Provide comfort». Le sujet énonciateur s'appuie sur une représentation qu'il suppose partagée et qui se dégage du discours précédent.

"Değil" est affecté du contour haut et descendant: H4 -H3. Mais il est ici suivi du marqueur d'assertion forte '-dir', qui se situe au niveau intonatif H2. Or ce niveau correspond à celui de l'égocentrage de la sortie de la consensualité coénonciative. On voit donc que le niveau intonatif va de pair avec la valeur argumentative de "değil" antérieurement dégagee: le sujet énonciateur impose à son auditoire à la fois la représentation et le refus de cette représentation (rôle de değil) et il souligne qu'il la prend entièrement en charge.



(28) - Doğru bir şey değil (corpus turc 108, 1263)
juste un chose ne...pas+mard'assart.

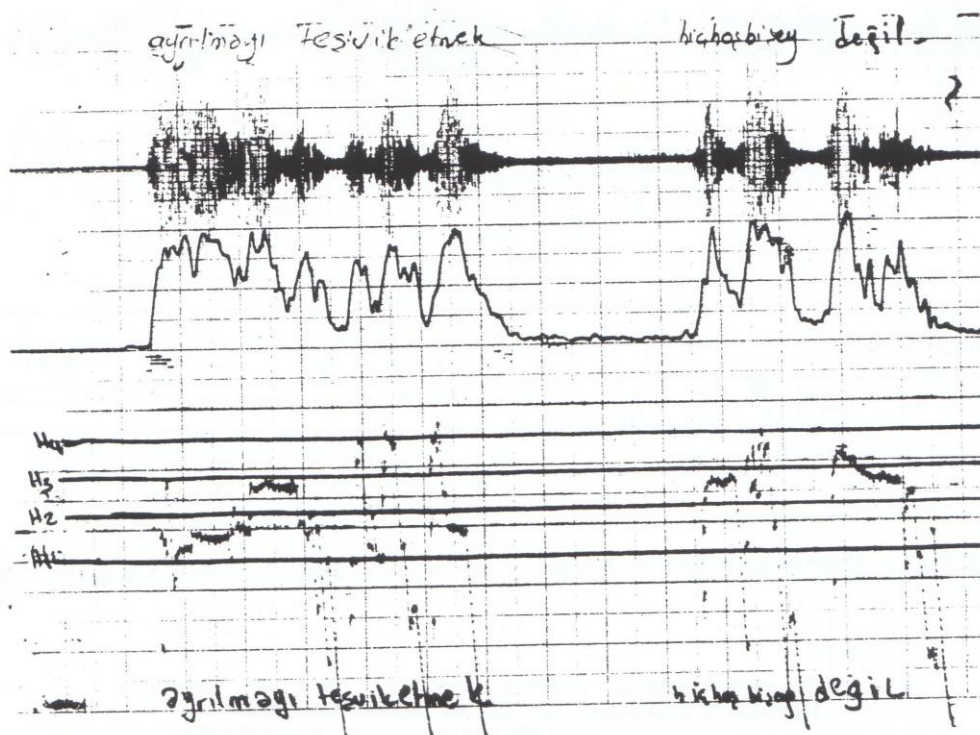
- c'est vrai que ce n'est pas une chose juste.

(28) Doğru bir şey değil (corpus turc 108, 1263)
juste un chose ne...pas+mard'assart.

- c'est vrai que ce n'est pas une chose juste.

7.4.L'intonation de "değil" dans des énoncés thème-rhème:

Passons maintenant à l'étude d'énoncés plus complexes présentant une articulation thème-rhème, où le niveau intonatif de "değil" reste au niveau H3,5:



(29) - Ayrılmayı tesvik etmek hiç hoş bisey değil
 séparation+la provocation faire absolument agréable une chose ne...pas
 - Provoquer la séparation n'est absolument pas une chose agréable
 (corpus turc96, 932)

(29) Ayrılmayı tesvik etmek hiç hoş bisey değil
 séparation+la provocation faire absolument agréable une chose ne...pas
 - Provoquer la séparation n'est absolument pas une chose agréable.(corpus turc96, 932)

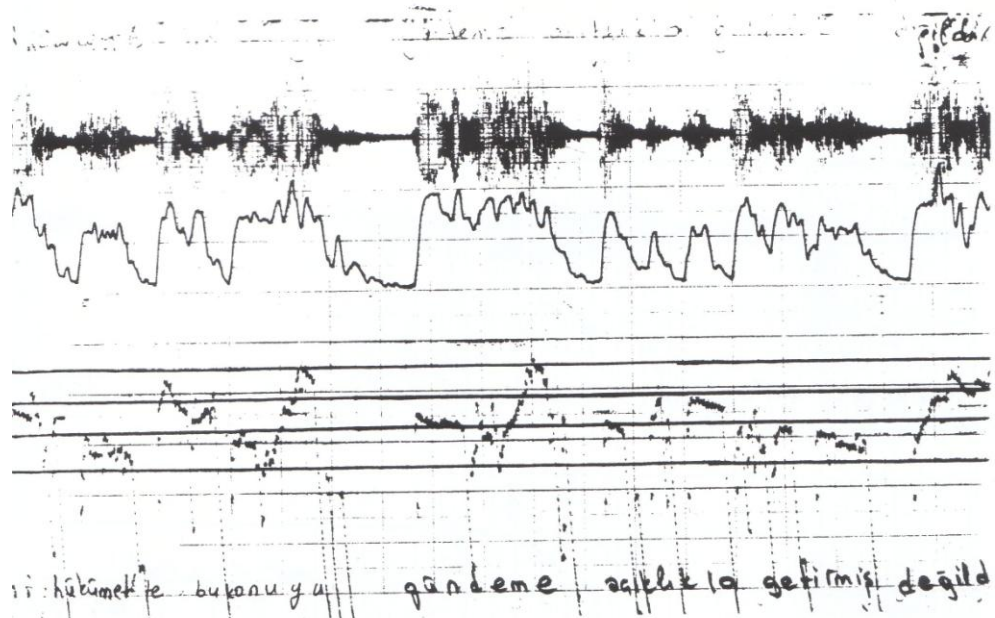
L'emploi de l'opérateur seul permet de marquer la non-validation de la relation entre le segment thématique 'ayrılmayı tesvik etmek' et le segment rhématique 'hiç hoş bisey ' et ce faisant de constituer en même temps le sujet énonciateur comme support de cette non-validation. On constate là qu'une pause sépare le thème du rhème et c'est un cas général du turc mais cette pause est obligatoire s'il s'agit de l'attribution de propriété.

Le niveau intonatif du constituant thématique commence par monter graduellement du niveau H1 au niveau H4, puis l'intonation redescend au niveau H1,5 sur la dernière syllabe.

En ce qui concerne le niveau intonatif du segment rhématique 'hiç hos bisey', on constate là une montée intonative depuis H2,5 jusqu'au niveau H3,5. Il emboîte par la montée finale le "değil" qui suit.

La prédication entre ce thème et ce rhème émane de la représentation du seul sujet énonciateur. En d'autres termes, le sujet énonciateur, en recourant à l'emploi de "değil" tout seul, invalide ce qui provient de sa propre représentation. Il n'y a pas d'opposition dans la coénonciation comme c'était le cas dans le premier exemple. On se retrouve là en présence d'une simple assertion négative de la relation prédicat-sujet émanant de la représentation du sujet énonciateur. C'est là la valeur de l'intonation descendante de l'opérateur de négation: du niveau H3 au niveau H2.

Tout autre est le contour intonatif de "değil" dans l'énoncé suivant, où il affecte non pas une relation prédicative mais plutôt une assertion:



(30)- Yeni hükümette bu konuyu gündeme açıklıkla getirmiş değildir
 nouveau gouvernement+et ce sujet+dir. mise à jopur ouvertement
 apporte+mis ne...pas.(corpus turc, 86, 657)

- Et il est vrai que le nouveau gouvernement n'a pas fait ouvertement de
 ce sujet la question du jour.

(30) Yeni hükümette bu konuyu gündeme açıklıkla getirmiş değildir.

nouveau gouvernement+et ce sujet+dir. mise à jopur ouvertement apporte+mis
 ne...pas.(corpus turc, 86, 657)

- Et il est vrai que le nouveau gouvernement n'a pas fait ouvertement de ce sujet la
 question du jour.

Le contour intonatif de "değil", auquel se trouve agglutinée la marque d'assertion '-dir', se distingue de celui des exemples précédents, en cela qu'on constate ici, à partir la première syllabe, une intonation montante à un niveau proche de H4. Elle se stabilise au niveau H3, qui est celui de la consensualité acquise.

L'énoncé comporte un groupe thématique et un groupe rhématique:

THEME	/	RHEME
- yeni hükümette	/	bu konuyu gündeme açıklıkla getirmis.
nouveau gouvernement aussi		ce sujet mise à jour ouvertement
apporter+mis		

- et le nouveau gouvernement a fait ouvertement de ce sujet la question du jour.

Cet énoncé tout seul présente une assertion entre le groupe thématique 'yeni hükümette - et le nouveau gouvernement' et le groupe rhématique 'bu konuyu gündeme açıklıkla getirmis - a fait ouvertement de ce sujet la question du jour'.

Le groupe thématique est marqué par une intonation montante, c'est-à-dire que la première syllabe 'yeni - nouveau' démarre au niveau H2 et la dernière, qui est le ligateur '-te - et', agglutiné au mot 'hükümet - gouvernement', se caractérise par une montée intonative au niveau H3,5. La montée finale indique l'emboîtement de la suite rhématique.

Le groupe rhématique, 'bu...mis', démarre du niveau H2,5 et se termine au niveau H1,5. Le premier mot grammatical 'bu-ce' du groupe rhématique reçoit une intonation du niveau H2,5 et le marqueur '-mis' une intonation du niveau H1,5, qui autonomise l'ensemble de l'énoncé par rapport à la suite. A l'intérieur de ce groupe rhématique, les finales, le niveau H4 et le niveau H3, des groupes traduisent l'emboîtement successif des constituants.

Puis vient le "değildir" final qui démarre à H1,5 pour monter jusqu'à H3,5 et le niveau se stabilise sur '-dir' au niveau H3.

Ici les variations mélodiques montrent qu'on a deux assertions successives: une assertion qui porte sur la relation Thème-rhème et une deuxième assertion, celle de la négation, qui porte sur la relation entre l'ensemble thème-rhème.

Dans la première partie de l'énoncé, l'énonciateur ne se donne pas comme l'origine de la validation de la relation prédicat-sujet. En revanche avec "değildir" doté de ce contour intonatif, il se donne

comme le support de l'assertion réalisée, à savoir le refus de la relation prédicative précédente.

Avec l'opérateur de négation "değil", on a ainsi deux assertions:

une assertion entre ce groupe thématique et ce groupe rhématique, et une assertion entre cet énoncé comportant un thème et un rhème et la négation de cet énoncé. Dans ce type d'emploi "değil" marque nécessairement la discordance énonciateur / co-énonciateur.

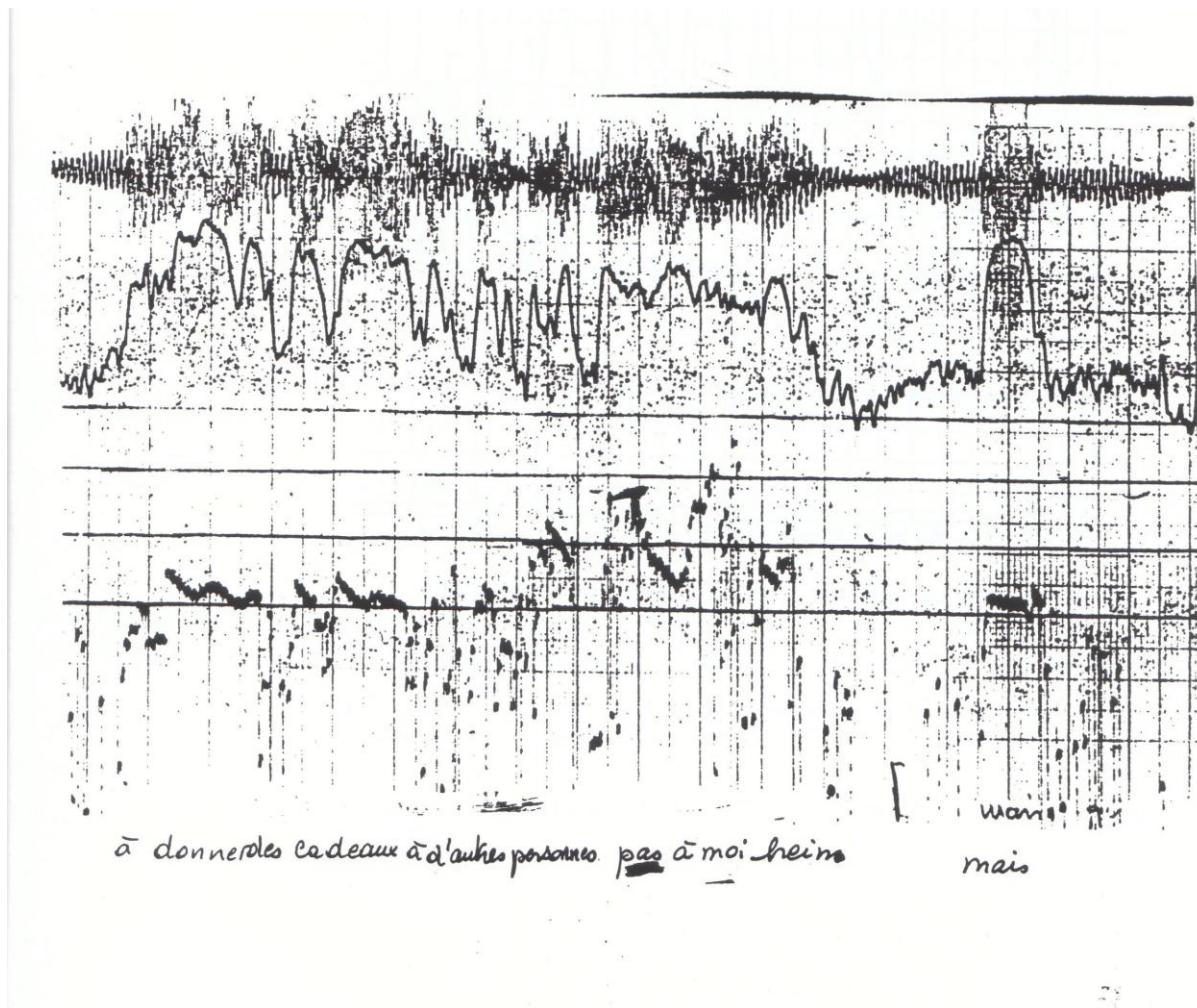
Dans le premier type d'assertion, l'énonciateur ne se trouve pas à l'origine de la validation de la relation prédicat - sujet, qu'il reprend pour son compte dans le deuxième type d'assertion mais c'est dans le but de la refuser. Ce qui fait qu'à partir du moment où il affecte une assertion, il se caractérise par une intonation montante qui se stabilise au niveau H3.

Le niveau intonatif de "değil" et les variations de niveau illustrent parfaitement la double valeur de "değil" dans la co-énonciation;

1) - quand il indique le refus du dire de l'autre et une prise de position discordante dans la co-énonciation, il a une attaque haute (niveau 3 ou niveau 4) et un contour descendant (niveau 2,5 à la finale).

2) - quand il indique, en revanche, une prise de position égocentrée de l'énonciateur, il a une attaque basse (niveau 1,5) et un contour montant (niveau 3,5).

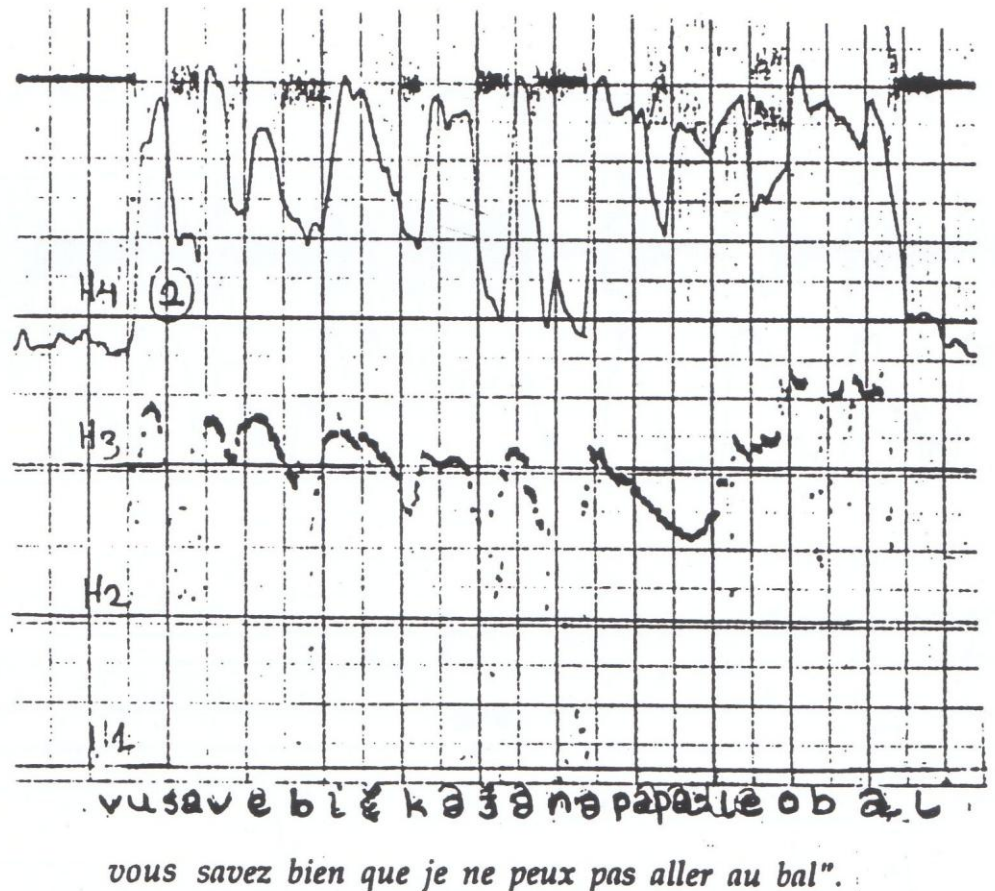
On trouve le même type d'intonation de "pas" en français lorsqu'on compare avec celui de "değil" en turc, en ce sens que celui-là a une attaque très forte au début et ensuite un contour descendant. Soit l'exemple de type:



Dans cet exemple tiré d'un contexte, où la locutrice parle d'une femme idéale, il y a mise en contraste de 'moi' et 'd'autres personnes'. Le 'moi' reçoit une montée intonative au niveau H3,5 et 'd'autres personnes' une montée au niveau démarrant du niveau H1 jusqu'au niveau proche de 2,5 tandis que la montée intonative de 'pas' manifeste un contour descendant depuis le niveau proche de H3 jusqu'au niveau H1,5.

Ce contour intonatif de 'pas' illustre un point de vue discordant du sujet énonciateur, un point de vue qui s'oppose à une représentation. Autrement dit, il ne s'agit pas de la parole de l'autre à laquelle le sujet énonciateur s'oppose. Par l'emploi de 'pas', il constitue le co-énonciateur comme validant une assertion de type 'donner des cadeaux à d'autres personnes et à toi'. C'est justement à un point de vue de ce type que le sujet énonciateur s'oppose par le biais de 'pas'.

Par ailleurs, le 'pas' peut se caractériser également par une attaque basse et un contour montant comme c'était le cas de 'deçil'. Soit la courbe intonative suivante:



Cet exemple de type tiré du conte de Cendrillon raconté aux enfants, le 'pas' contrairement à l'exemple précédent, ne met pas en contraste deux éléments et ne porte pas non plus sur un constituant mais bien sur un verbe : 'aller'. L'emploi d'un verbe de type modal 'vous savez bien' montre qu'ici, on a affaire effectivement à une consensuéalité, par rapport auquel le sujet énonciateur prend une position discordante, discordance qui se trouve atténuée par la position du sujet énonciateur vis-à-vis de l'autre et de l'idée qu'ils partagent. D'où effectivement l'attaque basse et le contour montant de 'pas' dans ce cas précis.

Conclusion

Lorsqu'il est incident à un prédicat "değil" exprime un jugement discordant. Sa combinaison avec '-dir' renforce la discordance en la polarisant en une relation énonciateur / co-énonciateur, la discordance est sinon située du côté de l'actualité même du discours.

En d'autres termes, l'emploi de "değil+ø", ou de "değil+di" permet simplement d'opposer une représentation à une autre, sans que la première, celle correspondant à l'assertion négative, soit construite comme émanant du seul énonciateur, et sans que la seconde soit nécessairement construite comme émanant du co-énonciateur. Cela revient à dire que la valeur polémique de la négation n'est construite, ou actualisée, que sous l'effet du contexte: présence dans le contexte antérieur d'une assertion à laquelle l'énoncé comportant "değil+ø" est destiné à s'opposer. La valeur fortement égocentrée de '-dir' construit en revanche l'assertion négative comme représentation de l'énonciateur et en marque la prise en charge, ce qui permet, ce faisant, d'exprimer explicitement l'opposition, le désaccord du sujet de l'énonciation avec une assertion présentée comme antérieurement validée. Il confère alors à la négation une valeur polémique.

Lorsqu'il est incident à un prédicat verbal, "değil" marque la négation d'une assertion, induisant également la construction d'une valeur polémique pour la négation accomplie. Selon le contexte et selon la marque aspecto-énonciative dont l'énoncé est affecté, cette négation consiste :

-soit en la négation d'une représentation, ou en la négation d'un discours effectivement tenu mais qui n'est véhiculé que par le biais de la nécessité de la formulation de l'assertion que l'on veut nier : "-yor", "-(e)cek", pour les marques aspecto-énonciatives des énoncés ici présentés

-soit en la négation d'un discours qui s'est tenu, que l'on reprend dans l'énoncé et dont on atteste la réalité, avant de le nier, ce qui ne peut être marqué que par "-mis".

Par ailleurs, lorsque le prédicat verbal est lui-même affecté du marqueur de négation "-ma-", la double négation, qui correspond d'un point de vue référentiel au fait qu'un état de chose est effectivement le cas dans la réalité, marque la discordance énonciateur / co-énonciateur, et "değil" exprime la réfutation de la parole de l'autre.

Enfin, lorsqu'il forme système avec "ya" ou avec "sadece", "değil" marque également la réfutation de la parole de l'autre, et a alors une valeur comparable au système français "non pas ...mais" pour le premier, et "non seulement...mais" pour le second.

Le système "değil ...ya" marque une relation de divergence entre les deux éléments mis en relation. L'énonciateur construit une représentation qui intègre les deux éléments dans une même classe, pour rejeter par "değil" l'appartenance du premier à cette classe; il construit ainsi le co-énonciateur, ou un "on" énonciateur comme support de cette représentation. L'emploi de "ya" confirme en revanche le second comme appartenant à cette classe, représentation qui relève du seul énonciateur.

Quant à "sadece...değil" auquel s'adjoint nécessairement "da", ce système marque au contraire une relation de convergence entre les deux éléments relatés, qui sont intégrés dans une même classe. Cette classe est construite par l'emploi de "değil" incident à "sadece", c'est-à-dire par la négation du fait qu'un élément soit le seul à pouvoir instancier une place syntaxique, le second élément introduit dans l'énoncé comme appartenant à cette classe est marqué par "da" en postposition.

CHAPITRE III

“YOK = NE PAS (Y) AVOIR”, NEGATION D'EXISTENCE OU D'APPARTENANCE

1. Introduction

Nous avons déjà vu, dans le chapitre précédent, que la langue turque permet de construire un énoncé aussi bien à partir d'un prédicat nominal qu'à partir d'un prédicat verbal. Comme "değil", le marqueur de négation "yok" se rencontre dans des énoncés de type prédicat nominal, et sa propriété spécifique, si on l'oppose à la négation de propriété exprimée par "değil" est d'être incident à la prédication d'existence ou d'appartenance, ce faisant de marquer l'absence.

Cette valeur fondamentale de "yok" est mentionnée par L. Bazin, qui propose, pour illustrer les emplois de ce marqueur les exemples suivants

- 1- Orada, ev yok
 là+loc. maison il n'y a pas.
- Là-bas, il n' y a pas de maison
- 2- Evde Mehmet yok.
 maison+loc. Mehmet il n' y a pas
- Mehmet ne se trouve pas à la maison.
- 3- Otelde, Fransiz yoktur.
 hôtel+loc. Français il n' y a pas+marq;d'assertion.
- A l'hôtel, il n' ya pas de Français.
- 4- Kitab+im yok.
 livre+je il n'y a pas.
- Je n'ai pas de livre.

- 5 - Otomobil+iniz yok
auto+vous il n'y a pas.
- Vous n'avez pas d'auto.

Les trois premiers énoncés illustrent les emplois où "yok" exprime la négation d'existence. Il est employé avec le locatif, celui-ci étant agglutiné au terme qui sert de repère pour la prédication d'existence. La postposition de "yok" à un élément de nature nominale en marque la portée : l'opération de négation exprime l'absence d'occurrences de la notion à laquelle renvoie ce constituant, celui-ci, corrélativement, se caractérisant par une absence de marque de détermination. Il est équivalent à "il n'y a pas" en français.

Commentant les exemples (1) et (2) L. Bazin décrit le rôle de "yok" comme consistant à dénier à l'élément auquel s'agglutine la marque du locatif - par exemple "evde" (maison+ locatif)- la possession de l'objet exprimé par le nom immédiatement antéposé à "yok"-par exemple "Mehmet -". En d'autres termes, "yok" consiste à nier toute construction référentielle au terme qui lui est antéposé, cela relativement à un repère, qui est ici de type localisation spatiale; le repère peut également être la situation d'énonciation elle-même.

Quant à l'exemple (3) il illustre le fait que "yok" peut recevoir, comme "değil", certaines marques aspecto-énonciatives, celles qui sont compatibles avec les prédicats de nature nominale.

Les exemples (3) et (4) illustrent quant à eux la deuxième valeur de "yok", à savoir la négation d'appartenance, correspondant en français à "ne pas avoir". "yok" est incident à un élément de nature nominale auquel est agglutinée une marque de personne - on est dans le cas de ce que l'on appelle "conjugaison possessive"- si bien que l'énoncé consiste en une négation de la relation d'appartenance entre les référents désignés respectivement par le nom et le suffixe de personne.

Si "yok" est comparable à "değil" dans la mesure où, contrairement au marqueur "ma", ils se rencontrent tous deux dans un énoncé de type prédicat nominal, il s'en distingue par la structure même des énoncés qui le comportent. Il ne constitue effectivement pas un opérateur de

négation qui viendrait, comme "değil" s'ajouter simplement à un énoncé de forme affirmative, mais il est un constituant essentiel, de type prédicatif, de l'énoncé lui-même. Sa présence indique que l'énoncé est de polarité négative. On peut l'opposer à un autre constituant "var", avec lequel il est en distribution complémentaire, et qui indique, lui, que l'énoncé est de polarité positive, quant à l'expression de l'existence ou de l'appartenance.

En effet, en reprenant les termes de L. Bazin, il y a en turc "pour affirmer d'une part l'existence du sujet, d'autre part sa non-existence, des tournures particulières, (en particulier de) nom-adjectifs (comme) "var" (réel, existant) ou "yok" (absent, non existant)" (1987 :61), ainsi que le montrent les exemples suivants :

- Orada, bir ev var	là-bas, il y a une maison
- Orada, ev yok	là-bas il n'y a pas de maison.
- Otelde, Fransızlar vardır	à l'hôtel, il y a des français
- Otelde, Fransız yoktur	à l'hôtel, il n'y a pas de Français.
- bir kitabım var	j'ai un livre
- kitabım yok	je n'ai pas de livre.

"Var" et "yok" sont donc deux prédicats nominaux, en distribution complémentaire, l'un considéré comme prédicat nominal d'existence, l'autre comme prédicat nominal de non-existence.

Nous serons donc amené, pour décrire le marqueur de négation "yok", à l'étudier parallèlement à sa variante complémentaire "var", cela relativement aux deux grands types d'emploi qui les caractérisent : expression de l'existence ou expression d'une relation d'appartenance. Nous étudierons également les différentes combinatoires que "yok" admet concernant les marques aspecto-énonciatives, pour en dégager sa valeur sur le plan des opérations énonciatives. Nous mettrons ensuite ces conclusions en relation avec les descriptions intonatives des énoncés comportant "yok".

2. "var" et "yok" constituants d'une relation d'existence

Il faut d'abord noter qu'il n'existe pas de travaux satisfaisants dans la littérature linguistique turque sur les fonctions ou sur l'étymologie du marqueur de la notion d'existence "var" et de sa négation "yok". La seule explication donnée consiste à affirmer que le premier subit une harmonie consonantique en ce sens qu'il est au début "bar" et qu' "en position devant une voyelle suivie elle-même de r- ou z- ou n-, b se transforme en v" (J.Deny 1952, p.343). Aucune recherche étymologique sur la négation "yok" n'a été effectuée. Ils sont, nous l'avons dit antérieurement, décrits par L. Bazin comme des noms-adjectifs, terminologie à laquelle nous préférons celle de prédicats nominaux..

La valeur fondamentale de ces deux prédicats nominaux est d'exprimer l'existence, dans le cas de "var", et la non existence, dans le cas de "yok", valeur fondamentale qui permet de rendre compte de l'ensemble de leurs emplois, y compris de ceux où ils concernent une relation d'appartenance, nous y reviendrons lors de l'étude cette relation :

- | | |
|----------|---------------------------------|
| - varsin | tu existe, tu es bien là |
| - yoksun | tu n'existe pas, tu n'es pas là |

Ces énoncés sont constitués du prédicat nominal, "var" ou "yok", auquel vient s'agglutiner la marque de personne, ici "-sun", 2ème personne. C'est-à-dire que dans un emploi de ce type, ils sont l'équivalent du verbe "être" français, et non de la copule, plus que du marqueur d'existence "il y a". La nature syntaxique de ces deux constituants, à savoir prédicat nominal, entraîne qu'il s'agit dans ces énoncés d'une prédication de propriété, ou d'une négation de prédication, relativement à un constituant représenté par la marque de personne, cette prédication étant ici plus spécifiquement une prédication d'existence. On reconnaît ou on dénie à un élément la propriété d'exister.

D'une manière générale, donc, "var" et "yok" concernent le fait de poser ou de dénier l'existence, et ils deviennent respectivement l'équivalent de "il y a", "il n'y a pas" lorsqu'ils se combinent avec une expression nominale.

On a alors deux grands cas de figure : soit l'existence est posée ou déniée relativement à un repère qui est la situation d'énonciation, soit elle est posée ou déniée relativement à un repère donné dans l'énoncé.

6- Altı tane lider var (corpus turc, 73, 287)

Six nombre politicien il y a

- Il y a six politiciens

7- Bosna-hersekte, müslüman bosnaklar var, sırpalar var, hırvatlar var.

bosnie-herzegovine+loc. musulman bosniaque+pl. y avoir, serbes y avoir, croates, y avoir.

- En Bosnie-Herzégovine, il y a des musulmans bosniaques, il y a des Serbes, il y a des croates (Corpus turc, 96, 927-928).

(8) - bunların arkasında kamu oyu yoktur, halk yoktur

ceux-ci+génitif derrière+locatif public vote yok+marq.d'assert. public yok+marq.d'assert.

-Parce que derrière eux, il n'y a pas de vote publique, il n'y a pas de public. (corpus turc, 83, 564).

Nous allons, dans un premier temps décrire la valeur de "var" afin de cerner la spécificité de la prédication d'existence, pour ensuite, à partir de là, décrire ce qu'il en est de la négation de prédication d'existence exprimée au moyen de "yok".

Les énoncés comportant "var" comme les énoncés comportant "il y a" correspondent à une opération de localisation d'un référent, c'est-à-dire qu'ils constituent l'équivalent d'une proposition construisant une relation d'existence entre un terme repéré et ce qui lui tient lieu de repère. L'existence de l'objet est posée soit dans l'espace de l'énonciation (6), soit par rapport à un repère de type locatif, ce terme repère comporte alors la marque casuelle du locatif agglutinée à un nom topographique (7) :

Dans l'exemple (6), "var" est incident à une expression nominale ne comportant aucune marque casuelle. Le constituant "var" étant directement ancré par rapport à la situation d'énonciation, son emploi dans ce type de contexte permet de construire la référence d'un objet, représenté par le terme qui lui est antéposé, par rapport à l'espace énonciatif. Nous verrons d'ailleurs, dans le chapitre suivant, que l'on recourt à un verbe de plein exercice "olmak" pour exprimer toutes sortes d'opérations d'existence et d'appartenance en dehors du moment de l'énonciation, et à sa négation "olmamak" pour la non-existence et la non-appartenance⁴.

On est donc en (6) présence d'une localisation énonciative, c'est-à-dire que l'énonciateur occupe le même espace que l'objet dont il construit la référence, ou plus exactement la prédication d'existence est repérée par rapport au lieu de l'énonciation. C'est par rapport au lieu de l'énonciation, et non pas en général, qu'est faite la prédication d'existence. Si, en prenant un exemple hors corpus, je dis "(bir) kütüphane var" (il y a une bibliothèque), avec pour lieu d'énonciation Censier, cela signifie qu'il y a à Censier -lieu de l'énonciation - une bibliothèque.

Si en revanche l'énonciateur veut signifier l'existence d'une bibliothèque à Censier, alors que la situation d'énonciation n'est pas Censier, il faut alors construire le terme "Censier" comme repère pour la prédication d'existence, ce qui s'opère au moyen de l'agglutination de la marque casuelle du locatif "-de" au terme "Censier" : "Censierde bir kütüphane var". Il faut en outre ajouter que le fait que "var" soit directement ancré par rapport à l'énonciation implique que même s'il n'y a pas spatialement de localisation énonciative, la localisation temporelle reste elle de type énonciatif. C'est-à-dire que la prédication d'existence est repérée par rapport au moment de l'énonciation, elle est présentée comme validée par rapport à ce repère, l'existence du référent est posée comme étant le cas en T0.

La construction d'une relation d'existence par rapport à un repère donné dans l'énoncé et syntaxiquement marqué par le locatif est celle que réalise l'énoncé de l'exemple (7). Cette relation de prédication

⁴ Nous reviendrons plus longuement sur les opérations de constructions d'existence, ou de négation d'existence, dans lesquelles intervient le verbe "olmak", dans le chapitre suivant, puisque celui-ci exprimant un processus, sa négation implique l'emploi du marqueur "-ma".

existentielle présentée comme validée au moment de la parole s'opère par rapport à une localisation spatiale construite immédiatement au début de l'énoncé par l'intermédiaire de l'agglutination de la marque du locatif - réalisée "-te-", à savoir, dans notre énoncé, "bosna-hersekte" (en bosnie-hérzégovine). "var" permet donc de construire une relation d'existence entre le terme repère 'bosna-hersekte' et les termes repérés "müslüman bosnaklar, sirplar, hırvatlar - des musulmans bosniaques, des serbes, des croates".

Il y a entre le turc et le français, des différences mais aussi des analogies concernant la prédication d'existence.

En français, lorsqu'il s'agit de la localisation de l'objet par rapport à l'énonciation, cette localisation se trouve repérée par l'élément syntaxique "y" qui précède le verbe "avoir". Et lorsqu'il ne s'agit pas d'une localisation énonciative, on recourt alors à d'autres localisateurs comme "à", "en", "dans"...etc, tout en ancrant en même temps la localisation temporelle par rapport à l'énonciation..

En turc, la même localisation énonciative se réalise par l'emploi de "var" postposé à une expression nominale sans qu'aucun constituant ne représente le repère locatif. Lorsque le sujet énonciateur pose l'existence non pas dans l'espace de l'énonciation mais dans un autre espace, on recourt alors à la marque casuelle du locatif agglutinée au terme représentant la localisation., et "var" établit la relation d'existence entre le terme auquel s'agglutine le locatif et le terme qui lui est antéposé.

Ainsi, pour résumer, lorsqu'ils ne ne sont pas accompagnés dans l'énoncé d'une autre marque de locatif, la référence spatiale impliquée par l'emploi de "var" ou de "il y a" est celle de l'énonciateur; l'objet et l'énonciateur sont localisés dans le même espace. En revanche, l'espace de l'énonciation et l'espace par rapport auquel on construit la référence de l'objet sont différents lorsque "var" et "il y a" sont accompagnés d'un autre constituant marqué par un locatif syntaxique : marque casuelle en turc, préposition en français.

Cette description de "var", forme positive de la prédication d'existence, était un préalable nécessaire pour comprendre que l'on est avec "yok" en présence d'un marqueur de négation différent de "değil" précédemment décrit.

Avant de considérer l'exemple (8) issu de notre corpus, et comportant la marque aspecto-énonciative "-dir", réalisée "-tur" par les contraintes de l'harmonie vocalique, nous reprendrons certains des énoncés donnés précédemment en remplaçant "var" par "yok".

- kütüphane yok
bibliothèque il n'y a pas

- Il n'y a pas de bibliothèque

- Censierde bir kütüphane yok
Censier +loc une bibliothèque il n'y a pas

- Il n'y a pas de bibliothèque à Censier

- Bosna-hersekte, müslüman bosnaklar yok, sirplar yok, hırvatlar yok
bosnie-herzegovine+loc. musulman bosniaque+pl. il n'y a pas, serbes il n'y a pas, croates, il n'y a pas

- En Bosnie-Herzégovine, il n'y a de musulmans bosniaques, il n'y a pas de Serbes, il y a pas de croates

Le prédicat nominal "yok" s'emploie pour nier une prédication d'existence, soit relativement à la situation d'énonciation, soit relativement à un repère donné dans l'énoncé. Il s'agit de ce que Antoine Culioli appelle une négation primitive⁵, c'est-à-dire qu'il s'agit de faire purement et simplement un constat d'absence.

⁵ "Il existe une opération primitive de négation (...) Il existe, dans l'activité cognitive, telle qu'elle se réalise à travers des conduites signifiantes verbalisées (...) une représentation spécifique de ce qui est mauvais, défavorable ou inadéquat (donc à rejeter) ou de ce qui comporte un vide, un hiatus, **une absence** (c'est nous qui soulignons) Culioli (90), p.93.

Nous empruntons à Danon-Boileau (87) l'idée que ce type de négation relève du "constat d'absence" : "Dans son espace, la négation s'inscrit (soit) comme le constat, au moment de l'énonciation, de la non-existence de l'objet". p.53

On signifie, par l'emploi de "yok", qu'il n'y a aucune occurrence relativement au repère choisi, relativement à une localisation donnée. On est avec "yok" au niveau de la notion, puisqu'il s'agit de signifier qu'aucune occurrence ne peut être sélectionnée, ce que marque l'absence de toute marque de détermination.

Comme le montrent les exemples présentés, la structure de l'énoncé est la même, qu'il s'agisse de l'emploi de "var" ou qu'il s'agisse de l'emploi de "yok". Ce dernier est incident à la relation entre un repère et un terme dont on dit précisément qu'il n'est pas repéré par rapport à ce repère. Ainsi dire "kütüphane yok", c'est dire que par rapport au lieu même de l'énonciation il n'y a pas d'occurrence de "bibliothèque", cela par rapport à un repère temporel qui est le moment de l'énonciation. Autrement dit la prédication d'existence de "kütüphane" par rapport à ce repère que constitue le lieu de l'énonciation est présentée, par l'emploi de "yok", comme non validée au moment de l'énonciation .

De même que la prédication d'existence est présentée comme non validée pour "kütüphane" par rapport au repère de localisation spatiale donné dans l'énoncé "Censierde"

"Var" et "yok" sont donc, comme on le voit deux constituants en distribution complémentaire, ce qui montre que contrairement à "değil", "yok" n'est pas un marqueur qui vient simplement s'adjoindre à l'énoncé de forme affirmative, mais qu'il est un constituant essentiel de l'énoncé, et qu'il n'a comme tel aucun équivalent en français, puisque le français marque quant à lui simplement la négation de la forme affirmative "il y a".

Si la valeur générale de "yok" est de marquer purement et simplement l'absence, en déniaient une prédication d'existence, la négation qu'il comporte peut revêtir une valeur polémique, ou plus exactement marquer la discordance par l'agglutination de la marque aspecto-énonciative "-dir", comme dans l'exemple suivant, où par les contraintes de l'harmonie vocalique elle est réalisée "-tu" :

(9) - bunların arkasında kamu oyu yoktur, halk yoktur(corpus turc,564)

ceux-ci+génitif derrière+locatif public vote yok+mar.d'assert. public
yok+mar.d'assert.

- Derrière eux, il n'y a pas de vote publique, il n'y a pas de peuple.

"Yok", comme "var" et comme "değil", peut recevoir toutes les marques aspecto-énonciatives compatibles avec le prédicat nominal, marques que nous avons décrites lors de l'étude de la négation de l'attribution de propriété exprimée par "değil". Dans cet énoncé, au marqueur de négation d'existence "yok" se trouve agglutinée le marqueur d'assertion "-dir", qui marque un égocentrage fort et confère ainsi à la négation d'existence la valeur discordance

Par l'emploi de "yok", on marque la négation de la prédication d'existence; la prédication d'existence de "kamu oyu" et "halk" par rapport au repère "bunlarin arkasinda" est présentée comme non validée. On est dans le cas d'une négation d'existence posée par rapport à un repère donné dans l'énoncé, celui-ci étant de nature plus complexe que ceux vus précédemment. Le terme "arkasin" (derrière) reçoit la marque casuelle du locatif "-da", en même temps que la linéarité et la marque casuelle du génitif agglutiné au terme qui le précède le présentent comme déterminé par ce terme qui lui est antéposé, ce que l'on traduit en français par "derrière eux", en position de repère de localisation spatiale.

Nous avons dit qu'en l'absence d'une quelconque marque aspecto-énonciative, l'emploi de "yok" marque toujours un ancrage au moment de l'énonciation. Son emploi rattache donc l'assertion négative réalisée par l'énoncé au moment de la parole et présente l'énonciateur comme support de la validation de l'assertion réalisée dans l'énonciation en cours, sans marquer de discordance d'un point de vue co-énonciatif.

En revanche, l'agglutination de "-dir" par l'égocentrage fort qu'il exprime permet de présenter le jugement concernant l'existence comme discordant, soit par rapport au co-énonciateur, soit, plus généralement par rapport à un préconstruit, le contexte permettant de discriminer entre les deux cas.

Lorsqu'il s'agit d'énoncer un point de vue discordant par rapport à un jugement de prédication d'existence que l'énonciateur prête au co-énonciateur, l'énonciateur construit alors ce dernier comme support de la validation de cette prédication d'existence, en même temps qu'il s'y oppose. Il se présente ainsi comme le seul support de la validation de l'assertion négative.

Il peut sinon s'opposer à une représentation relevant du préconstruit, présentant la relation entre terme repéré et terme repère comme validée par un énonciateur 'on', représentation à laquelle s'oppose l'énonciateur. Dans l'exemple présenté il s'agit de la démocratie au Moyen Orient; or on sait qu'à la notion de 'démocratie' est par essence attachée l'idée qu'elle est légitimée par le vote public, par le soutien de la majorité d'un peuple. On a donc effectivement affaire à une représentation relevant du préconstruit. Par l'emploi de "-dir" agglutiné à "yok" le sujet énonciateur exprime son opposition à une telle représentation, et non la réfutation d'une assertion antérieure, il marque un égocentrage fort sur son assertion négative et impose en quelque sorte cette assertion aux autres, même si aucun interlocuteur ne la conteste en réalité, tout en essayant de s'imposer à son auditoire.

Il faut en fait le concours du contexte et du marqueur d'assertion "-dir" pour conférer la valeur discordance à la négation impliquée par "yok". Nous verrons ultérieurement comment la langue turque exprime la réfutation d'un jugement d'existence ou d'un jugement d'appartenance.

3."var" et "yok" constituants d'une relation d'appartenance

La valeur fondamentale de "var" et de "yok", à savoir respectivement expression de l'existence et de la non existence, permet de construire ou de dénier une relation d'appartenance entre deux termes, ce qui se traduit en français par le verbe "avoir". La description de cette relation sera également l'occasion d'étudier, plus complètement que nous ne l'avons fait précédemment, l'incidence de l'agglutination à ces

constituants des marques aspecto-énonciatives⁶. Les exemples ci-dessous sont destinés à illustrer cette compatibilité :

(10)- Bu konuda bildiklerim var
ce sujet+loc. renseignements+je il y a.

- J'ai des renseignements à ce sujet.

(11)- Bu konuda bilgim yok
ce sujet+loc. renseignement il n' y a pas de

- Je n'ai pas de connaissance à ce sujet.

(12) - Tutarli bir siyasetiniz yoktu
cohérent un politique+vous il n' y a pas+di

- Vous n'aviez pas une politique cohérente

(13)- Bu seçimde sansi yoktur.
ce élection+loc. chance+rtl° à une pers. il n'y a pas+dir

- J'affirme qu'il n'a pas de chance dans ces élections.

Dans les exemples ci-dessus, "yok" est précédé d'un constituant comportant une marque de relation à une personne "-im" (suffixe de première personne singulier), "-iniz" (suffixe de deuxième personne pluriel), "-i" (suffixe de troisième personne singulier)⁷ d'une part, et d'autre part il reçoit des marques aspecto-énonciatives : $\emptyset$ (marque zéro), "-di" (marque du passé), "-dir" (marque d'assertion), qui sont les seules avec lesquelles le prédicat nominal est compatible. Il est en revanche incompatible avec les marques aspecto-temporelles : le progressif "-yor", l'aoriste "-r", l'intentif "-cek", le duratif "-mekte", et le déontique "-meli", marques qui impliquent un processus et ne sont donc compatibles qu'avec le prédicat verbal. Nous verrons ultérieurement qu'il est également compatible avec l'hypothétique "-sa". Ces contraintes de combinatoire s'expliquent par le fait qu'on a affaire à la

⁶ Dans la mesure où le fonctionnement de "var" et de "yok" reste fondamentalement le même, qu'il s'agisse de la localisation d'un référent ou de la relation d'appartenance, il aurait été par trop répétitif d'examiner dans chaque cas l'incidence des marques aspecto-énonciatives. Nous avons choisi de l'étudier, dans cette seconde partie, moment où la valeur et les caractéristiques générales de ces deux constituants ont déjà été clairement établies. D'autre part, c'est "yok", constituant qui est essentiellement l'objet de notre étude, qui sera le support de cette description.

⁷Voir à ce propos la conjugaison possessive dans notre introduction.

négation d'appartenance qui se réalise sous la forme d'un prédicat nominal.

Avant d'aborder l'aspect de l'étude de "yok", nous allons décrire le processus de construction ou de négation d'une relation d'appartenance par "var" et "yok" à partir d'exemples simples élaborés pour le besoin de cette description.

3.1. Description de la relation d'appartenance

(14)- Bir biletim var un billet+je il y a	Bir biletim yok un billet+je il n'y a pas
J'ai un billet	je n'ai pas de billet
(15) - Benim biletim var moi +billet+je il y a	j'ai mon billet
Senin biletin var ≈	Tu as ton billet
Onun bileti var	Il a son billet.
(16) - biletimi kaybettim billet+je+acc. perdre+passé+je	j'ai perdu mon billet

Dans ces énoncés, contrairement aux énoncés tels que "varim - yokum" (j'existe - je n'existe pas) où la marque de personne est agglutinée à "var" et "yok", elle est ici suffixée à un élément de nature nominale immédiatement antéposé à "var" et "yok". Ainsi, les énoncés de la série (14) constituent un prédicat formé de "var" incident à un élément nominal auquel est suffixé la marque de personne, ce que l'on appelle généralement la conjugaison possessive. Pourtant, on ne peut tenir la suffixation de la personne, dans un énoncé de ce type comme l'équivalent de la marque du possessif en français. Si l'agglutination de la marque de personne permet effectivement d'exprimer la possession, comme le montrent les exemples des séries (15) et (16), l'emploi de

"var" transforme l'expression linguistique de la possession en une relation d'appartenance⁸

Cela manifeste clairement la valeur de "var", et par là même celle de "yok". En tant que prédicat exprimant l'existence, il permet, comme dans le cas de la prédication d'existence vu précédemment, de d'affirmer l'existence d'un élément relativement à un repère. Il est en fait incident à la relation entre le nom "bilet" et la marque de personne qui lui est agglutinée, et sert à poser l'existence de "bilet" par rapport à un repère qui est ici celui de la marque de personne, autrement dit, il construit entre les deux termes une relation d'appartenance.

Il est dans ce cas impossible de lui adjoindre une quelconque autre marque de détermination, plus particulièrement la marque "-i", qui sert outre qu'elle sert à marquer l'accusatif, comme en (16), sert également à marquer que la référence de l'élément auquel est agglutinée est donnée comme déjà construite. Cette incompatibilité avec la marque "-i" est liée précisément au fait que la construction du référent de l'élément nominal se fait par rapport au repère que constitue la marque de personne.

En revanche, en l'absence de "var", l'agglutination de la marque de personne constitue bien une simple marque de possession, comme c'est le cas dans les exemples (16). "biletimi" comporte la marque de l'accusatif, ce qui le désigne comme objet du processus désigné par le verbe postposé. Il s'agit donc, dans cet énoncé de construire une relation prédicative entre le verbe et l'élément de nature nominale, et la marque de personne signifie alors simplement la possession.

Le cas est quelque peu plus complexe en (15), puisqu'il y a à la fois présence de "var" et expression de la possession par l'agglutination de "-im" à "bilet". Cependant, on a toujours bien affaire à une relation d'appartenance, mais elle n'est plus construite entre "bilet" et "-im", mais entre "biletim" et le pronom "benim". En revanche, s'il s'était agi de dire "tu as mon billet", on aurait construit simplement une relation de

⁸ Les termes "possession" et "appartenance" sont bien à prendre ici en un sens strictement linguistique, en tant que termes d'un métalangage, et non dans le sens qu'ils ont en langue, où ils peuvent effectivement être tenus pour synonymes.

localisation entre le pronom de deuxième personne et le nom suffixé de la marque de première personne : "biletim sende (tu+locatif)"; "-im" suffixé à "bilet" suffit à exprimer, dans ce cas la possession.

La distinction entre expression de la possession et expression d'une relation d'appartenance permet de comprendre que "var" et "yok" puissent être ici encore en distribution complémentaire, et cette distinction reposent sur la valeur fondamentale attachée à ces deux constituants.

En effet, plutôt que de dire comme L. Bazin, décrivant la négation de la prédication d'existence, que le rôle de "yok" consiste à dénier à l'élément auquel s'agglutine le locatif la possession de l'objet exprimé par le nom qui lui est directement antéposé, nous dirons que la valeur fondamentale de "var" et de "yok" s'exprime non pas en terme de "possession", mais en terme "d'existence", y compris dans ce que nous avons appelé la relation d'appartenance.

Il s'agit bien, en effet, d'exprimer l'existence d'un référent relativement à un repère donné dans l'énoncé, ici la marque de personne, ce qui explique de ce fait la possibilité de l'emploi de "yok" en distribution complémentaire avec "var". Le constituant "yok" exprimant la non existence, son emploi permet de dénier la relation repère repéré, autrement dit permet de signifier qu'il n'y a pas d'occurrence de la notion représentée par l'élément nominal relativement à un repère donné dans l'énoncé.

Il reste à voir comment se construit la relation d'appartenance, ou sa négation, entre deux éléments de nature nominale, puisque nous avons jusqu'ici vu cette relation entre un nom et une marque de personne. Il faut pour cela distinguer deux cas : celui où le terme repère est un animé humain, et celui où le terme repère est un inanimé.

Dans le premier cas, pour traduire par exemple "Mehmet a un billet (n'a pas de billet)", la langue turque emploie la marque du génitif "-in" agglutinée au terme repère antéposé à l'élément dont on construit l'existence par rapport à ce repère : "Mehmetin bilet var (yok) = Mehmet+génitif+billet+marq;de déter°+ il y a (il n' y a pas)".

En revanche dans le deuxième cas, la langue turc, comme d'ailleurs le français, choisit plutôt de localiser le référent par rapport à un terme repère. On dit effectivement plus volontiers, en français comme en turc, "il y a une (il n'y a pas de) cheminée à la maison" plutôt que "la maison a (n'a pas) une cheminée" : "evde ocaklık. var (yok)" (maison+locatif+cheminée) plutôt que "evin ocaklığı var (yok)" (maison+généatif+cheminée+détermination) On se retrouve donc non pas dans une relation syntaxiquement construite comme une relation d'appartenance, mais dans une relation syntaxiquement construite comme une opération de localisation d'un référent. Bien que la relation d'appartenance constitue un énoncé grammatical, il sera en réalité fort peu employé, si ce n'est, comme en français également, pour comparer deux référents donnés dans la situation : "cette maison a une cheminée, celle-ci n'en a pas". (Bu evin ocaklığı var, sunun yok).

3.2. Incidence des marques aspecto-énonciatives sur "yok"

3.2.1. "yok"+ø

(17)- Bu konuda bilgim yok
 ce sujet+loc. renseignement+je il n'y a pas de
 - Je n'ai pas de connaissance à ce sujet.

L'élément directement antéposé à "yok" est la marque de la première personne du singulier, '-im', et l'énoncé, sans marqueur de négation, consisterait en une prédication d'appartenance, réalisée par le simple emploi de son pendant positif "var". Par l'emploi de "yok", on marque la négation de la prédication d'appartenance, la relation d'appartenance entre '-im' et 'bilgi-' est présentée comme non-validée.

Cet énoncé se caractérise par l'absence d'un marqueur aspecto-énonciatif quelconque. D'un point de vue énonciatif, le marqueur de négation "yok", comme "var", marque toujours un ancrage au moment de la parole, et son emploi rattache l'assertion négative, réalisée par l'énoncé, au moment de la parole, il la présente comme réalisée dans

l'énonciation en cours. Il présente de ce fait la relation d'appartenance comme n'étant pas le cas en T0, et l'énonciateur comme seul support

Il s'agit tout simplement d'énoncer un constat d'absence d'un élément par rapport à un repère, le contexte pouvant cependant permettre de conférer à l'assertion négative une valeur de réfutation d'une représentation que l'on prête à l'autre. Dans ce cas, qui est celui de notre exemple, l'énonciateur exprime un point de vue discordant par rapport au jugement d'appartenance établi entre "-im" (je) et "bilgi" (connaissance). Le contexte "bu konuda" (ce+sujet+locatif), terme par rapport auquel est réperée la négation de la relation d'appartenance, constitue un élément de nature anaphorique, ce dont il est question dans la conversation. Or engager une conversation sur un sujet avec un co-locuteur suppose qu'on lui prête des informations à ce propos, et c'est cette représentation de l'autre que l'énonciateur réfute ici. Il présente alors le co-énonciateur comme support de la validation de la prédication d'appartenance.

On peut ajouter que cette discordance est également impliquée par la co-référence entre le sujet énonciateur et le support de la relation d'appartenance niée dans l'énoncé. En d'autres termes, le possesseur et le l'énonciateur de négation de la relation d'appartenance se superposent, ce qui peut induire une discordance : le sujet produit une assertion négative à son propos parce qu'il s'oppose à une représentation du co-énonciateur.

3.2.2. yok+di (marque du passé)

(18) - Tutarli bir siyasetiniz yoktu
cohérent un politique+vous il n' y avait pas;

- Vous n'aviez pas une politique cohérente

L'élément antéposé à "yok", '-iniz', est la marque de la deuxième personne du pluriel. Il est agglutiné à un élément de type numéral "bir

siyaset" (une politique), il s'agit donc là aussi de la négation d'une relation d'appartenance entre "-iniz" et "bir siyaset".

Le marqueur de négation "yok" reçoit dans cet énoncé, et de façon agglutinée, une marque aspecto-énonciative '-di', réalisée "-tu" dont la valeur, rappelons-le, est d'indiquer à la fois la prise en charge et la relation avec le moment de l'énonciation. Il souligne que le repère temporel est décalé, mais non coupé, par rapport au moment de l'énonciation. Il situe le procès comme passé et indique en même temps qu'il s'agit d'un acquis, d'un résultat constatable au moment de l'énonciation. Il construit un repère temporel antérieur à To, repère temporel par rapport auquel est située la validité de la prédication d'appartenance.

Quant à "yok", il rattache, lui aussi, l'énoncé au moment de la parole. Ainsi, par l'emploi de "-di" agglutiné à "yok", l'énonciateur exprime dans le hic et nunc le rejet de la prédication d'appartenance présentée comme validée à un moment antérieur à To. En revanche, rien n'est dit de la validité de cette relation en To.

Contrairement à l'exemple précédent, il y a une dissociation entre le support de l'assertion négative de la prédication d'appartenance et le possesseur. De ce fait, même si le contexte permet éventuellement de construire une discordance, celle-ci sera plus atténuée, car on ne peut se porter garant d'un jugement concernant son co-locuteur de la même manière que l'on peut se porter garant d'un jugement qui concerne notre personne même.

Dans ces deux énoncés, l'emploi des suffixes possessifs indique la valeur renforcée discordante de "yok", en ce sens que, le positionnement en face à face du locuteur avec son interlocuteur "souligne l'attitude monologale de l'énonciateur" (M.A.Morel, 1994). Le sujet énonciateur dans ce cas exclut la valeur co-énonciative de la négation de la prédication d'appartenance et se donne comme étant le seul à savoir s'il possède ou non l'objet indéterminé, en particulier lorsqu'il y a coïncidence à la première personne entre le sujet - possesseur et le sujet de la négation d'appartenance.

On est en présence du même cas dans le deuxième exemple, où il y a une dissociation entre le sujet énonciateur et le sujet -possesseur

marqué à la deuxième personne du pluriel qui précède le marqueur de négation. Le sujet énonciateur, seul support de la négation d'appartenance sur un phénomène du passé mais qui a des incidences au moment de parole, dénie à son interlocuteur le fait de posséder 'bir siyaset - une politique'.

3.2.3. yok+dir (marqueur d'assertion) :

(19)- Bu seçimde sansi yoktur.
ce élection+loc. chance il n'y a pas

- J'affirme qu'il n'a pas de chance dans ces élections.

Dans cet énoncé "yok" est intercalé entre la marque "-i", utilisée comme marque de troisième personne dans la conjugaison possessive, et le marqueur d'assertion '-dir', réalisé "-tur". Cet énoncé se distingue des précédents par le fait qu'il ne s'agit pas, cette fois, d'un positionnement du locuteur en face à face avec son interlocuteur, d'une attitude monologique. On est en présence d'une attitude dialogale de l'énonciateur, qui fait intervenir la représentation de l'autre, ce que marque "-dir". On est cette fois clairement dans l'expression de la discordance.

Cet énoncé reçoit la marque d'assertion '-dir', qui a pour valeur fondamentale, rappelons-le, de marquer une prise en charge fortement égocentrée, et qui indique en outre que le repère temporel de la prédication de la relation d'appartenance est celui de la parole.

La combinaison de "yok" et "-tur" marque, par conséquent, que l'assertion accomplie est doublement marquée par rapport au moment de la parole, et qu'elle est d'autre part fortement égo-centrée, c'est-à-dire qu'elle équivaut à une réfutation d'une assertion présentée comme antérieurement validée; ce que l'on pourrait gloser par "moi, j'affirme que.non P" ou "il n'est pas vrai que.P". Ainsi on a :

Une prédication de relation d'appartenance présentée, en T0, comme ayant été validée antérieurement à T0.

Une assertion négative, repérée par rapport à To, et opérée sur cette prédication de relation d'appartenance, ce qu'on pourrait traduire en français par " ce n'est pas vrai que P".

Compatible avec toutes les marques personnelles, l'agglutination de '-dir' à "yok" confère à la négation d'appartenance une valeur polémique, marque la prise en charge égocentrée de l'assertion négative, et construit en même temps le co-énonciateur comme support de la validation de la prédication de la relation d'appartenance. Par l'agglutination de '-dir' à "yok", on est donc en présence de la négation d'une assertion de la prédication d'appartenance plus que d'une assertion négative de la prédication d'appartenance.

3.2.4.- Incidence de l'hypothétique

(20)- (1) arkanizda halk çoğunluğu yoksa, (2) yani halk desteği
derrière+vosre+loc population majorité+acc. il n'y a pas+si c-à-d peuple
soutient+acc.

yoksa, (3) bir ekonomik gücünüz yoksa, (4) gerektiği halde yaptırım
il n'y a pas+si un économique force+vous il n'y a pas+si au cas où
embargo

gücünüz yoksa, tabii ki önemse+n+mez+siniz (Corpus turc, 65, 41-43).
force+vous il n'y a pas+si bien sûr donner importance+passif+nég.à
l'aoriste+vous

- bien sûr que vous ne serez pas pris en compte (1) s'il n'y a pas de majorité de la population derrière vous, (2) c'est-à-dire que s'il n'y a pas de soutien de la population, (3) si vous n'avez pas une force économique, (4) si vous n'avez pas de force d'embargo au cas de besoin....

L'exemple tiré de notre corpus constituant un énoncé complexe, nous proposons de décrire préalablement le fonctionnement de l'emploi de "yok" avec l'hypothétique, "-sa", à partir d'une séquence de l'énoncé pour le besoin de la description, à savoir :

- (1) arkanizda halk çoğunluğu yoksa, tabii ki önemsenmezsiniz
derrière+vosre+loc population majorité+acc. il n'y a pas+si évidemment donner
imp+être ne pas+aoriste+vous

- (1) s'il n'y a pas de majorité de la population derrière vous bien sûr que vous ne
serez pas pris en compte.

La présence de "yok" et d'un élément au cas locatif "arkanizda", signifie que l'on a affaire à la négation d'existence, celle de "halk çoğunluğu" (la majorité de la population), posée par rapport au repère que constitue le constituant au cas locatif. Mais, l'agglutination de la marque de l'hypothétique au marqueur "yok" présente la validité de l'assertion négative comme n'étant admise qu'à titre d'hypothèse, elle est seulement envisagée comme condition de la validation de l'assertion réalisée par l'énoncé suivant.

Ces deux énoncés forment en effet un système hypothétique, "-sa" (si) permet d'introduire dans le discours un énoncé que le locuteur ne prend pas nécessairement à son compte, mais dont il envisage la validité pour en faire le cadre discursif de la validité du second énoncé. Les états de chose décrits dans chacun des énoncés entretiennent une relation de cause à conséquence, ou plus exactement de condition à conditionné : ne pas avoir la majorité entraîne ne pas être considéré. Si bien que la validation du premier conditionne la validation du second.

Ainsi l'emploi de "-sa" agglutiné à "yok" indique que l'énoncé réalisant la négation de la prédication d'existence n'est validé que provisoirement. Autrement dit l'assertion marquée par l'hypothétique constitue pour celle qui la suit un repère fictif, la validité de cette assertion négative conditionne la validité de l'énoncé suivant.

Il est, à cet égard, intéressant de noter l'emploi, dans l'énoncé suivant de la marque aspecto-énonciative de l'aoriste "-z", indissociable ici avec la marque de négation du processus "-me"⁹ dont le rôle est de conférer

⁹ Nous étudierons dans le chapitre suivant cette agglutination de l'aoriste au marqueur de négation d'un processus "-ma", réalisé dans ce cas "-me".

à l'énoncé une valeur générique, et qui est souvent utilisé dans les contes. Lorsqu'il raconte un conte comportant la marque de l'aoriste, le sujet énonciateur le présente par là même comme une situation envisagée en tant que non-réalisée (effet de la négation à l'aoriste).

Ainsi en usant de l'aoriste dans le deuxième énoncé, "tabiiki önemsenmezsiz - bien sûr que vous ne serez pas pris en compte", le sujet énonciateur exprime que la validité est incontestable dans le cadre posé par l'hypothétique et cela parce qu'elle est dépendante d'un repère fictif, d'un irréel construit par la marque de l'hypothétique.

Nous avons traduit, en français, l'aoriste par le futur. De toutes les marques aspecto-temporelles du turc, l'aoriste et l'intentif (futur) sont les seules à pouvoir être employés dans le cas d'un énoncé en système avec un énoncé hypothétique. Comme c'est le cas de l'emploi de l'aoriste dans le conte, le sujet énonciateur marque par l'intentif (futur) la relation énoncé hypothétique-énoncé suivant comme simplement envisagée, ce qui correspond à un projet de l'énonciateur réalisable de son point de vue; il présente l'événement comme n'ayant pas d'effet dans le hic et nunc, comme étant simplement envisagé.

D'un point de vue énonciatif, la combinaison du système hypothétique du modal "tabiiki" et de l'aoriste implique une atténuation de la prise en charge par le locuteur des assertions réalisées, elle permet de ne pas le présenter comme support de validation..

Le marqueur d'hypothétique "-sa" construit en effet un énonciateur fictif comme support de la négation de la prédication d'existence. La validation de la première assertion étant condition de la validation de la seconde, le support de la validation de la seconde est nécessairement le même que celui de la validation de la première. On ne peut valider l'une sans valider l'autre.

En outre, l'emploi de "tabiiki" (évidemment) - comparable, dans ce contexte aux autres marqueurs de même type comme "o zaman" (alors) "o durumda"(dans ce cas-là) - combiné à l'aoriste renforce cette mise à distance du locuteur vis à vis de ce qui est énoncé. L'insertion de

'tabiiki', que l'on peut traiter au même niveau que "bu durumda" (dans ce cas) et de l'aoriste entraîne que la validation possible de l'énoncé hypothétique est présentée comme produisant une situation nouvelle, cadre de la validité de l'énoncé suivant. Leur emploi permet de renforcer le lien de condition à conditionné entre les deux énoncés, la validation du second est présentée comme une conséquence évidente de la première. C'est-à-dire que "tabiiki" et l'aoriste présentent le lien entre les deux énoncés comme étant de l'ordre de l'évidence, de la vérité générale, en même temps que la marque de l'hypothétique en relation avec l'aoriste permet de maintenir l'ensemble dans l'irréel.

Ainsi, plutôt que d'affronter son interlocuteur en lui déniait la possession d'une majorité, et donc de sa légitimité, le locuteur, ici un journaliste, se démarque de ce qu'il énonce en marquant ses assertions du sceau de l'irréel, et en même temps, en présentant la relation de cause à conséquence comme évidente il impose la vérité de l'une si la vérité de l'autre est le cas.

Les autres séquences relèvent de la même description :

- 1)- yani halk destegi yoksa = c'est-à-dire s'il n'y a pas de soutien de la population
- 2)- bir ekonomik gücünüz yoksa = si vous n'avez pas une force économique
- 3)- gerektiği halde yaptırım gücünüz yoksa = si vous n'avez pas de force d'embargo au cas de besoin

De la même manière "yoksa" construit un repère fictif pour l'assertion négative, avec cette différence qu'en (2) et (3), la négation ne porte pas sur la prédication d'existence comme c'est le cas dans la séquence (1) mais sur la prédication d'appartenance.

4. "yok" en réponse à une interrogation ou à une assertion

(21) A- Dün postayla bir kitap gönderdim, aldin mi?
hier poste+avec un livre envoyer+passé+je recevoir+passé+tu est-ce
que

B- Yok (hayir), almadim.
non, recevoir+nég.+passé.+je

A- Hier, j'ai envoyé un livre par la poste, est-ce que tu l'as reçu?

B- Non, je ne l'ai pas reçu.

(22) A- Masanın üstündeki kitabı sen mi aldın?
table+gén. sur livre toi est-ce prendre+passé+tu

B- Yok (hayir), ben almadim.
non, moi prendre+nég.+passé+je

A- Est-ce toi qui a pris le livre sur la table

B- Non, c'est pas moi.

(23) A Geçen hafta, Cumhurbaşkanı Mitterand Türkiye'ye gitti.
passé semaine président de la république Mitterand turquie+dir. partir+passé.

B Yok (hayir), sanmiyorum.
non, croire+nég.+prog+je.

A La semaine dernière, le président de la République Mitterand est parti en Turquie.

B Non, je ne crois pas.

(24) A Türkiye'de fiyatlar yükselmedi
turquie+loc. prix+pl. augmenter+nég.+passé.

B Yok (hayir), yükseldi.
non, augmenter+passé

A Les prix n'ont pas augmenté en Turquie

B Si, ils ont augmenté.

Le constituant "yok" peut apparaître en réponse à une interrogation, en variante libre avec un autre constituant "hayir". Pour cerner la valeur de "yok" comme réponse à une question, correspondant alors au "non" français, nous allons décrire les différentes formes de question dont il peut constituer une réponse. Il peut également être en réponse à une assertion antérieure, et correspond alors, selon les cas, à "non" ou à "si", en français.

On sait que les questions qui impliquent des réponses de type oui-non sont des questions totales, mais celles-ci peuvent relever de forme différentes, comme c'est le cas dans les exemples présentés ci-dessus.

Si l'on compare cet emploi de "yok" à ceux précédemment décrits, il s'en distingue par deux faits : 1) il est antéposé à l'énoncé et séparé du reste de l'énoncé par une pause. 2) l'énoncé dans lequel il apparaît, en antéposition, est un énoncé de type prédicat verbal de forme négative comportant le marqueur de négation d'un processus "-ma" agglutiné à l'élément verbal."al" qui reçoit en outre la marque du passé "-di" et la marque de première personne.

Il ne peut donc être considéré, comme dans les précédents emplois, comme négation nominale d'existence, ainsi que le décrivent les études traditionnelles, puisqu'il sert ici à annoncer la non-validation de la relation sujet prédicat d'un énoncé interrogatif antérieur (21-22), ou d'une assertion antérieure, positive ou négative (23-24). Il ne s'agit pas, dans ce cas de nier l'existence d'un référent relativement à un repère donné, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas de la négation d'une relation d'existence ou d'une relation d'appartenance entre deux constituants de l'énoncé.

Dans l'exemple (21) on a affaire à une question totale, dont la réponse est de type oui ou non, et qui met en question l'état de chose représenté dans l'énoncé. En reprenant la description d'Antoine Culioli, l'énonciateur exprime par l'interrogation un parcours sur les deux valeurs que la relation prédictive est susceptible de recevoir, oui non, validée non validé, et a recours au co-énonciateur pour le choix de cette valeur. En d'autres termes, il s'agit de savoir si l'état de chose décrit dans l'énoncé est le cas ou n'est pas le cas.

La position du marqueur d'interrogation "mi", en finale d'énoncé en marque la portée : c'est bien l'ensemble de la relation prédicative qui est interrogée, contrairement à l'exemple (22), où le marqueur d'interrogation est incident à un constituant, ainsi que le montre sa position, immédiatement postposé à "sen" (toi). Si on a également affaire ici à une question totale en ce sens qu'une réponse à une telle question est également de type oui-non, la portée n'en est plus la même.

L'interrogation ne porte pas ici sur l'ensemble de la relation prédicative, mais sur un élément, le sujet focalisé, l'état de chose décrit par le prédicat n'étant pas mis en question. L'interrogation ainsi construite présente une assertion sous-jacente 'quelqu'un a pris le livre sur la table'. L'interrogation totale porte sur le choix de la valeur référentielle - "sen"- susceptible de valider la relation prédicative. Tout se passe comme si l'énonciateur avait fait le choix, parmi toutes les valeurs susceptibles d'instancier la place sujet, de celle qui selon sa représentation, valide la relation. L'interrogation correspondant alors à une demande de vérification de la validité de son choix.

On a donc un cas différent de l'interrogation partielle, "qui a pris le livre?", qui concerne également la valeur référentielle de l'élément susceptible d'instancier la place sujet, mais sans que cela corresponde à un choix préalable de l'énonciateur. Dans un tel cas, l'énonciateur parcourt toutes les valeurs susceptibles d'instancier cette place, sans pouvoir en sélectionner une seule.

Les réponses à l'une ou l'autre de ces trois formes de question ne peuvent relever d'une même description. Dans le cas de l'interrogation totale, il s'agit de dire si la relation prédicative est validée ou non. Dans le cas de l'interrogation partielle, il s'agit simplement de sélectionner la valeur référentielle pour laquelle la relation prédicative est validée. En revanche, dans le cas où l'interrogation totale porte sur un constituant, on est en quelque sorte dans un mixte des deux : il s'agit de dire si la valeur référentielle choisie par l'énonciateur est effectivement celle qui valide la relation. Si bien qu'une réponse négative équivaut dans ce cas à la réfutation de la valeur référentielle sélectionnée par le co-énonciateur, contrairement à la réponse à une question totale qui ne

marque pas une réfutation, mais simplement le choix de la relation prédicative comme non validée.

Par l'emploi de "yok", le locuteur répond donc négativement à une demande d'information concernant la validité d'une relation prédicative. Il annonce ainsi que la relation prédicative n'est pas validée, et c'est le marqueur de négation "-ma" qui exprime la négation du processus représenté dans l'énoncé.

En (22) "yok" annonce une réfutation, puisque l'énoncé qui constitue une explicitation de la réponse réalise une réfutation de la valeur référentielle sélectionnée par le co-énonciateur comme étant celle qui valide la relation prédicative; l'interrogation portant, elle, sur la validité d'un tel choix.

Or, "yok" dans son emploi de prédicat nominal de nature négative constitue une négation primitive. Il ne réalise pas, sauf adjonction de la marque aspecto-énonciative "-dir", la réfutation d'une représentation; la discordance peut également, nous l'avons dit, être construite en fonction du contexte antérieur. Et c'est en fait ce qui se passe lorsque "yok" sert de réponse à une interrogation antérieure, puisqu'on est nécessairement dans une situation dialogique, dans une situation qui met en œuvre la co-énonciation.

En revanche, "yok" ne peut constituer la réponse à une interrogation réalisée à propos de la prédication d'existence d'un élément, qu'à la seule condition qu'il soit employé seul, sans être suivi d'une explicitation de la réponse qu'il réalise. Sinon, seul "hayir" peut être employé, comme dans l'exemple suivant:

(25)- A- Yarin, yürüyüş var mı? = Demain, est-ce qu'il y a manifestation?

B- Hayir, yok = non, il n'y en a pas

(B- Yok - non)

(B- * yok, yok)

La réponse négative implique que l'on affirme qu'il n'y a aucune occurrence de "yürüyüş" relativement au repère "yarin" (demain), ce qui suppose, puisqu'il s'agit d'une prédication d'existence négative, l'emploi de "yok", comme le manifeste la première forme de la réponse, où "hayir" est suivi de l'explicitation de la réponse "yok".

Or, il est impossible dans ce cas d'employer "yok" en antéposition pour annoncer cette négation de prédication. Autrement dit la réponse ne peut prendre la forme *Yok, yok.= non, il n'y a pas.

Un énoncé de ce type n'est pas impossible en turc, mais il réalise en fait une double négation dont le sens est totalement différent de celui d'une réponse négative à une interrogation concernant une prédication d'existence. Lorsqu'on dit 'Yok, yok', cela revient à dire que 'hersey var = tout existe - rien ne manque'.

Mais à partir du moment où il est question de donner la réponse à une question de type existentiel, l'emploi de "hayir" s'impose en combinaison avec l'explicitation de la négation d'une relation d'existence : "hayir" (non) annonce la réponse à la demande d'information concernant la validité de la prédication d'existence relativement au repère donné dans l'énoncé, et présente "yok" explicitement la prédication de non existence.

En réponse à une assertion, il sert à annoncer la réfutation de la validité de l'assertion accomplie par le co-énonciateur, que celle-ci soit une assertion positive (23) ou qu'elle soit une assertion négative (24). Dans ce dernier cas, "yok" se traduit par le "si" français qui exprime la négation d'une assertion négative.

Enfin, "yok" peut également être employé en réponse à une interrogation ou à une assertion concernant une prédication de propriété, soit comme seul élément de réponse, soit en combinaison avec l'explicitation de la réponse, qui sera alors réalisée par l'emploi de "değil" qui exprime la négation de l'attribution de propriété :

(26)- A- Hava güzel mi?
 temps beau est-ce que

B- Yok (hayir), değil

A- Est-ce qu'il fait beau?

B- non, il ne fait pas beau

Ainsi, "yok" peut constituer, employé seul, une réponse négative à une interrogation ou à une assertion, sans aucune contrainte d'emploi, quant à la question ou à l'assertion réalisée : celles-ci peuvent concerner aussi bien l'expression d'une attribution de propriété, que celle d'une relation d'existence ou d'une relation d'appartenance, ou celle d'un processus. Lorsqu'il est suivi de l'explicitation de la réponse, la forme de celle-ci est fonction de la nature du prédicat qui est nié; soit l'explicitation comporte un verbe auquel est agglutiné "-ma", marqueur de négation d'un processus, soit elle est réalisée par le marqueur de négation d'une prédication de propriété "değil". En revanche, lorsque l'explicitation prend la forme d'une négation d'une relation d'existence ou d'appartenance, "yok", le marqueur annonçant la réponse négative ne peut alors être que "hayir".

5- L'emploi combiné de "var" et de "yok"

5.1. Pour former une interrogation

(27)- Ne var ne yok? = quoi de neuf?
 qu'est-ce qu'il y a qu'est-ce qu'il n' y a pas

Alors que "var" et "yok" sont en distribution complémentaire, on les retrouve co-présents pour constituer une formule de demande d'information. Cette formule de demande d'information est en fait transparente et analysable. Elle est formée de deux énoncés composés respectivement du marqueur d'interrogation "ne" (quel) et du marqueur

d'existence "var", puis à nouveau de "ne" suivi cette fois du marqueur de la négation d'existence "yok".

Il est à noter d'abord que c'est une formule qui peut se situer dans divers contextes et ceci est lié à la nature et à la fonction du marqueur d'interrogation "ne" plutôt qu'à celles de "var" ou de "yok".

Elle est utilisée comme demande d'information à valeur disjonctive dans deux grands types de situations. Cela peut être dans l'intention de commencer une conversation quelconque sans avoir un sujet contextuellement et consensuellement fixé. Cela peut être aussi dans le but de demander une information sur un sujet dont le contenu fait partie de la connaissance partagée des interlocuteurs.

Si c'est uniquement pour démarrer une conversation quelconque, il est évident qu'à ce moment-là, le marqueur d'interrogation fonctionne comme marqueur d'interrogation rhétorique ayant pour fonction de servir de prétexte au premier contact à établir entre le locuteur et l'interlocuteur. Dans ce cas, la situation de communication est en voie de création; elle n'est pas préconstruite.

En revanche s'il s'agit de demander une information sur un sujet déjà connu, l'interrogation se trouve à ce moment-là dotée d'un contenu de vérité; le marqueur n'est pas un marqueur d'interrogation rhétorique, il est un vrai marqueur de la question. La situation de communication est préconstruite du fait que ce dont on parle est connu par le co-locuteur.

On a ici affaire à deux interrogations partielles successives, interrogeant respectivement à propos de l'existence et de la non existence d'un élément auquel on ne peut attribuer une valeur référentielle et qui est représenté par "ne" (quel), et cette impossibilité d'attribuer une valeur référentielle stable impose de recourir au co-énonciateur, construit comme détenant l'information¹⁰.

¹⁰ Ces descriptions sont inspirées des études d'Antoine Culioli concernant l'interrogation.

La co-présence de deux éléments généralement en distribution complémentaire, qui semblerait devoir conférer à un énoncé une valeur contradictoire s'il s'appliquait l'un et l'autre à un même constituant pourvu d'une valeur référentielle stable, s'explique par le fait que la valeur référentielle de l'élément à propos duquel il y a prédication d'existence, et négation de prédication d'existence, n'étant pas attribuée, l'énoncé ne peut apparaître comme contradictoire.

Il peut en revanche paraître étonnant qu'il puisse y avoir interrogation à propos de la valeur référentielle d'un élément auquel on dénie en même temps l'existence; comment en effet est-il en réalité possible d'interpréter une question comme "qu'est-ce qui n'existe pas"? Si bien qu'il ne faut pas prendre cette succession de deux interrogations dans son sens littéral mais comme réalisant en fait une seule interrogation, ce que nous avons traduit par "quoi de neuf?"

5.2. Dans la formule d'introduction des contes

(28)-Bir varmis bir yokmus = il était une fois :
 un il y a+mis un il n'y a pas+mis

On retrouve dans ce cas également la co-présence des deux marqueurs généralement en distribution complémentaire, c'est-à-dire qu'à propos d'un élément, représenté par le numéral "bir", on fait successivement une prédication d'existence et une négation de prédication d'existence¹¹, chacune étant marquée par "-mis", chaque assertion étant ancrée par rapport au moment de l'énonciation.

L'emploi du "var" pose donc l'existence en relation avec le moment de l'énonciation, et ainsi le conteur pose l'existence d'une histoire à raconter comme émergence de sa dimension mentale instantanée. Tout va graviter autour de lui-même. Cette histoire est inscrite dans le lieu de la co-énonciation.

¹¹ On retrouve ici une formule introductrice des contes similaires à celle que l'on trouve entre autres en persan et en arabe. Dans le premier cas, par exemple, le mot à mot de cette formule correspond à "un était, un n'était pas"

Mais par l'emploi simultané de la double formule marquée de "-mis" le sujet énonciateur indique qu'il n'est pas à l'origine de ce qui va être conté, qu'il ne fait que transmettre une histoire qui lui a été rapportée, histoire dont il ne remet pas en cause la vérité.

On a vu effectivement que "-mis" marque l'adhésion de l'énonciateur à une connaissance relevant du préconstruit. Si bien que pour pouvoir signifier que l'histoire à raconter n'a rien à voir avec la vérité, qu'il faut la prendre en dehors du réel, il fait appel au procédé qui consiste à nier l'existence qu'il vient de poser, cela par l'emploi du pendant négatif "yok" de "var". Poser au même moment l'existence et l'absence constitue un marquage de l'irréel par lequel le conteur établit une distance vis-à-vis du contenu de l'histoire. Cette attitude du conteur-énonciateur se trouve renforcée par l'agglutination à "yok" du suffixe "-mis", suffixe par lequel il indique que tout ce qu'il va raconter vient d'une autre source.

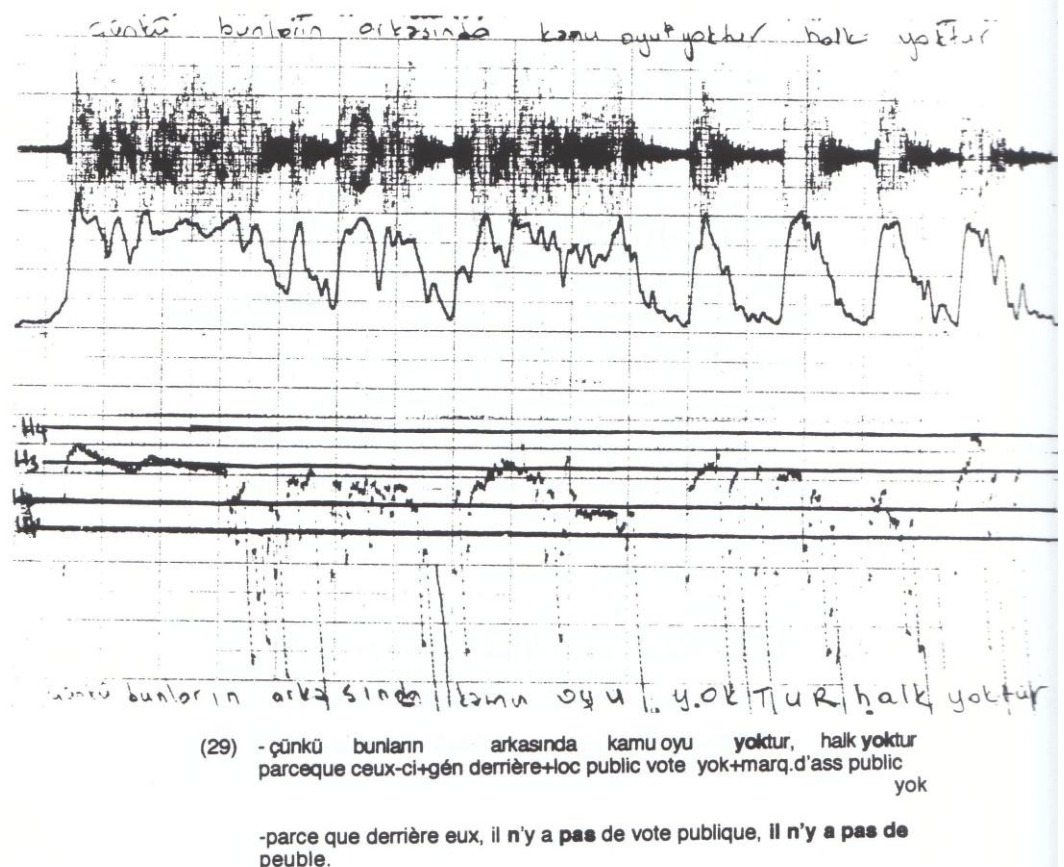
6-Le contour intonatif de "yok" :

Dans son emploi, soit avec le locatif, soit avec le genitif, ce marqueur de négation se place toujours en fin d'énoncé et il est très difficile de le déplacer dans l'énoncé, en particulier quand il est utilisé dans un énoncé où apparaît le locatif. Examinons de près le contour intonatif de "yok" dans un énoncé avec locatif à partir d'un exemple dont le contexte est le suivant :

- bütün dünyada demokrasi rüzgarları estigi halde (h) dünyanın çok önemli yasamsal önem taşıyan bir bölgesi olan, Ortadoguda henüs demokrasi açısından yaprak kımıldamıyor...(h) çünkü bunların arkasında, kamu oyu yoktur halk yoktur(h)...(corpus turc, 83, 564)

- bien qu'il y ait une vague de démocratisation dans le monde entier, il n'y a même pas une seule feuille de démocratie qui bouge m au Moyen-Orient, une région très importante, d'une importance vitale pour le monde (h)...parce que derrière eux, il n'y a pas de vote publique, il n'y a pas de peuple (h)

Et voici la courbe intonative de l'énoncé souligné dans le contexte ci-dessus:



(29)-çünkü bunların arkasında kamu oyu yoktur, halk yoktur
 parceque ceux-ci+génitif derrière+locatif public vote yok+marq.d'assert. public yok=

-parce que derrière eux, il n'y a pas de vote publique, il n'y a pas de peuple.

Dans un énoncé comme le notre, il est difficile de parler, à première vue, d'un segment thématique ou d'un segment rhématique, au sens où nous avons utilisé par exemple au sujet du marqueur de négation "değil". L'énonciateur se contente d'affirmer ou bien de nier l'existence d'un objet inscrit dans un espace. Ce dernier implique une construction au génitif. Nous allons considérer comme premier segment "bunların arkasında" (derrière eux) marqué par le locatif, comme deuxième

segment “kamu oyu” et finalement comme troisième segment “yoktur” qui est la négation d’existence agglutinée avec le ‘-dir’, marqueur d’assertion

Dans cette segmentation, le premier “yok” a une attaque au niveau H2,5 et s’arrête au niveau H3 tandis que le second “yok”, qui clôt l’énoncé, monte jusqu’au niveau H4, même s’il a la même attaque que le premier.

Si on regarde dans ce contexte le statut du repère ‘bunlarin arkasinda = derrière eux’, on constate que le déterminant “bunlar” est un mot grammatical qui renvoie au groupe nominal “des régimes totalitaires périmés”. Il est donc un renvoi immédiat au contexte précédent . En même temps qu’il joue ainsi un rôle anaphorique permettant de lier ce qui précède à ce qui est en cours, il détermine aussi le mot suivant ‘arkasinda = derrière’ dont fait partie le locatif. Ce dernier se caractérise par une courbe descendante du niveau 2,5. A cet égard, Cette construction au génitif ne constitue pas un nouveau terme introduit dans l’énoncé, elle est apte à être considéré comme étant un thème ; elle n’est qu’une reprise pronominale, un anaphorique et elle est dotée d’une intonation descendante de H3 à H2,5.

Concernant le déterminé “kamu oyu”, qui constitue le repéré du premier “yok”, il est un élément introduit en cours d’énoncé. Par rapport au déterminant , Il se caractérise par une attaque au niveau H2, et par une modulation vers le niveau haut de H3. Il a une finale descendante : au niveau H1,5.

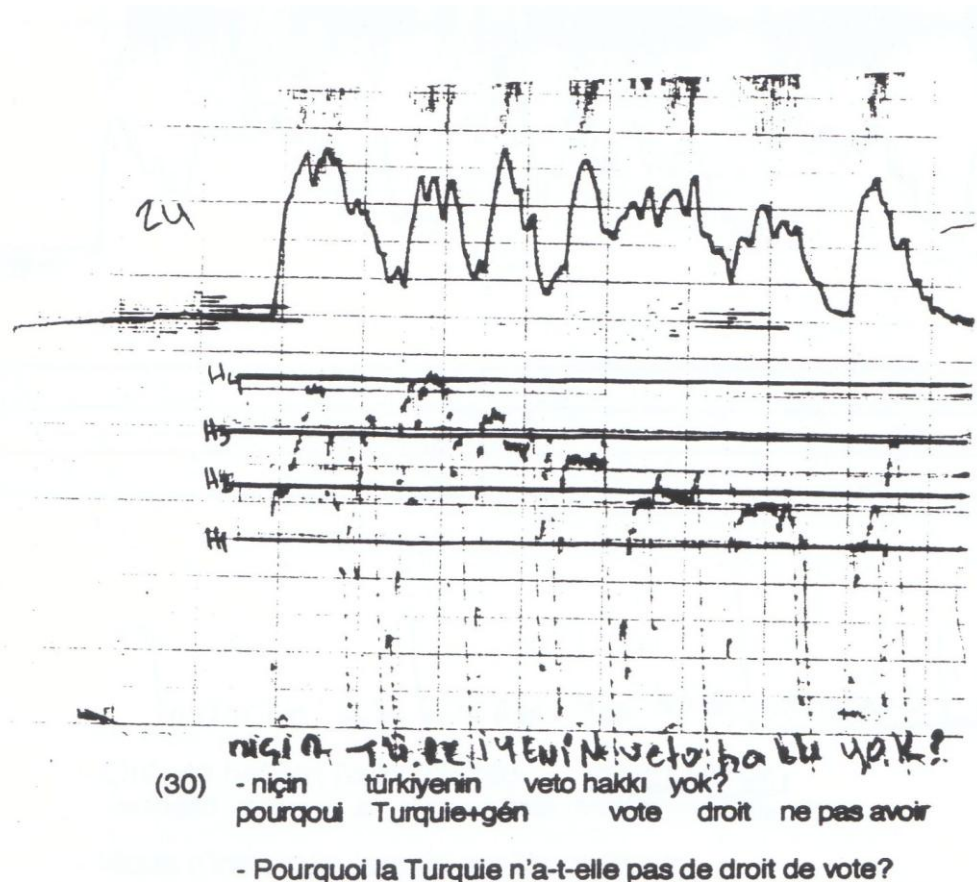
Le rôle de premier “yok” a pour caractéristique d’être incident à la relation entre le repère ‘bunlarin arkasinda = derrière eux’ et le repéré ‘kamu oyu = vote publique’. Autrement dit, doté d’une attaque du niveau H2,5 et d’un contour intonatif montant jusqu’à H3, le “yok” agglutiné par le marqueur d’assertion ‘-dir’ invalide la relation au moment de l’énonciation en cours. Ce contour montant révèle que la non-validation de la relation se fait dans la consensualité, le niveau H3 indiquant la consensualité acquise.

Quant au reste de l'énoncé, c'est-à-dire "halk yoktur" (il n'y a pas de peuple), on constate sur le lexique 'halk = peuple', qui constitue le repéré, une attaque au niveau H2 et un contour descendant: niveau H1,5 tandis que, doté d'une attaque du niveau H2,5 et agglutiné par la marque d'assertion '-dir' caractérisé par une intonation du niveau H3, le marqueur de négation "yok" est marqué par la hauteur intonative la plus élevée de tout l'énoncé : niveau H4. Il constitue ainsi le focus de l'énoncé et en même temps réunit tout ce qui précède. Il n'est qu'une répétition du premier "yoktur"; son rôle consiste à suspendre la validation entre le repéré 'halk = peuple' qui le précède et le repère 'bunların arkasında = derrière eux'. En marquant ce marqueur de négation par un niveau H4 (niveau du continuatif), le sujet énonciateur demande au co-énonciateur de s'associer à lui pour considérer que l'ensemble de l'énoncé non validé est à interpréter comme "repère" thématique pour la suite.

A présent, voyons le contour intonatif de "yok" dans un énoncé dont la construction est au génitif, c'est-à-dire dans un énoncé où il exprime une négation de la relation d'appartenance dans un contexte contrastif:

...şimdi türkiye, daha aktif bir şekilde, bütün insanlık için hukukun üstünlüğü için, BM'nin bu kararını (Libyaya karşı BM'in ambargo kararı) bozdurmalıdır,...BM'de niçin bu bes tane ülkenin veto hakkı var, niçin türkiyenin veto hakkı yok?... (Corpus turc,76)

...maintenant la Turquie doit défaire cette décision des Nations-Unies (imposée contre la Libye) et ceci pour l'humanité entière, pour la suprématie du droit,...à l'ONU, pourquoi ces cinq pays ont-ils le droit de vote? Pourquoi la Turquie n'a-t-elle pas de droit de vote? ...



(30)- niçin türkiyenin veto hakkı yok?
 pourquoi Turquie+génitif vote droit ne pas avoir

- Pourquoi la Turquie n'a-t-elle pas de droit de vote?

Cet énoncé interro-négatif comporte trois constituants fondamentaux: le marqueur interrogatif "niçin" (pourquoi), le marqueur de négation "yok" et le groupe nominal complexe "türkiyenin + veto hakkı" (de la Turquie + le droit de vote).

"Niçin" et "yok" sont caractérisés par un contour intonatif montant. L'intonation du marqueur interrogatif, dont la première syllabe est une consonne, démarre du niveau H2 et atteint le niveau proche de H4, qui est le niveau le plus haut de l'énoncé. Il constitue le foyer interrogatif égocentré de l'énoncé. Quant à l'intonation du marqueur de négation,

dont la première syllabe est une semi-voyelle, elle a pour point de départ le niveau H1, qui est le niveau le plus bas de la courbe, et elle parvient jusqu'au niveau H3.

Entouré de façon stricte par ces deux marqueurs - l'interrogation et la négation-, le troisième constituant "türkiyenin veto hakkı", qui est un bloc en deux éléments, recueille en revanche une intonation descendante. C'est-à-dire que le point d'attaque du niveau H4 chute jusqu'au niveau H1. Comme c'est un groupe complexe, il est encore possible de distinguer l'intonation du déterminant de celle du déterminé. Sous cet angle, on constate que l'intonation de la première syllabe du déterminant "türkiye", qui constitue à la limite le thème de l'énoncé, est une attaque très forte du niveau H4, qui subit par la suite une chute. En ce qui concerne le groupe déterminé "veto hakkı", qui constitue le rhème de l'énoncé et qui se trouve encadré par le marqueur de négation et le thème, il se caractérise par une intonation descendante de niveau H2 à H1,5.

Dans cette détermination nominale complexe, qui constitue dans son équivalence en français respectivement le thème et le rhème, le principe intonatif est que le déterminant est marqué par une hauteur intonative supérieure à celle du déterminé. Le génitif, dont le rôle consiste à attacher le groupe nominal "veto hakkı" (le rhème) au simple lexème "türkiye" qui est le déterminant (le thème de l'énoncé), revêt une intonation intermédiaire entre celle du thème et celle du rhème.

On sait que le marqueur d'interrogation, signe de la demande adressée à l'autre, est marqué dans la majorité des cas par une intonation très haute; mais il se trouve qu'il se caractérise parfois par une intonation légèrement inférieure à celle du thème, comme on le voit dans notre exemple. Quand on regarde de près le contexte, on constate que cette intonation montante du thème vis-à-vis de celle du marqueur d'interrogation correspond à un marquage de contraste : le thème "türkiye" est en effet donné en opposition contrastive avec les cinq membres permanents des Nations- Unies qui ont le droit de vote.

Effectivement, l'énonciateur (se) demande pourquoi le droit de vote est réservé seulement à cinq pays, s'agissant d'établir un système juste

pour le nouvel ordre mondial, en fonction de quoi ces membres permanents ont le droit de voter pour ou contre. Pourquoi ces cinq membres, et non pas la Turquie qui représente, à ses yeux, trois cent millions turcs? Ainsi on a, d'une part, ces cinq membres des Nations-Unies qui ont le droit de vote et, d'autre part, la Turquie qui est, elle, privée du droit de vote.

La mise en contraste du thème de l'énoncé se caractérise ainsi par une intonation un peu plus forte que celle du marqueur d'interrogation, qui est du reste une reprise, du fait qu'il apparaît déjà dans l'énoncé précédent. L'énoncé constitue une sorte d'interrogation rhétorique qui équivaut à une remise en cause totale. Comme tel, il a une valeur argumentative forte. Il faut remarquer que "pourquoi ne pas" en français marque aussi une sorte d'interrogation rhétorique du même type.

Quant au marqueur de négation "yok", qui est marqué par un contour intonatif montant, il constitue, lui aussi, une sorte de reprise, en ce sens qu'il est la reprise contrastive de son pendant positif "var", qui clôt l'énoncé précédent. En tant que tel, il se trouve lui aussi mis en contraste avec "var". D'autre part, "yok" à une intonation montante jusqu'au niveau H3 est en relation hiérarchique avec le marqueur interrogatif "niçin". Par son contour intonatif, il marque la consensualité acquise.

On constate que dans le cas de la négation de l'existence comme dans le cas de la négation de l'appartenance, le "yok" a un seul type d'intonation: une attaque basse et un contour intonatif montant. Suivant les cas, cette attaque peut situer au niveau 1 ou au niveau 2 (,5). De la même façon, le contour intonatif peut atteindre le niveau 3 (dans le cas de la négation de l'appartenance) ou le niveau 4 (dans le cas de la négation de l'existence). Du point de vue intonatif, il se caractérise ainsi, dans les deux cas, par une valeur de consensualité : l'énonciation suppose acquis l'accord de l'autre sur la non-validation de l'énoncé.

7. Conclusion

Le prédicat nominal négatif "yok" ancre la non validation de la relation à un repère temporel qui est celui du moment de l'énonciation en cours. Cet ancrage de "yok" à l'énonciation le rend apte à exprimer le constat d'absence d'un élément par rapport à la situation d'énonciation, c'est-à-dire à réaliser une prédication de non-existence par rapport à l'espace énonciatif. Une telle prédication s'explique par la valeur fondamentale qui lui est attachée, et qui est manifeste lorsqu'on lui agglutine une marque de personne, à savoir l'expression de la non-existence.

Lorsqu'il est postposé à un élément de nature nominale, il exprime alors tout naturellement l'absence de toute occurrence de cet élément par rapport au repère que constitue l'espace énonciatif, autrement dit, il sert à exprimer la non-existence de cet élément. Dans un tel emploi il correspond au français "il n'y a pas de".

La prédication de la non-existence peut également être établie relativement à un repère donné dans l'énoncé. Ce qui correspond à deux valeurs qui pour être différentes n'en sont pas moins fort proches, aussi bien quant à la structure syntaxique qui les actualise que quant à leur structure sémantique.

La première valeur correspond à celle précédemment citée, à savoir la localisation d'un référent : "yok" exprime alors qu'aucune valeur référentielle n'est sélectionnable pour l'élément qui lui est antéposé, cela par rapport à un repère de type localisation spatiale. Le constituant "yok" est alors incident à la relation entre l'élément qui lui est antéposé et un autre constituant de l'énoncé, antéposé au précédent, et comportant la marque casuelle du locatif.

La seconde valeur correspond à la relation d'appartenance. La structure syntaxique de l'énoncé est la même : "yok" est incident à la relation entre l'élément qui lui est antéposé et la marque de personne agglutinée à celui-ci, ou à un nom humain + génitif. Autrement dit, il s'agit alors de ce qu'on pourrait appeler la négation d'une relation d'appartenance, ce qui correspond au français "ne pas avoir"..

Il nous semble plus juste de dire qu'il y a, ici encore, négation de l'existence, prédication de non-existence, par rapport à un repère qui est cette fois non plus de type localisation spatiale, mais de type personnel, ou si l'on veut de type "possesseur".

On maintient ainsi la valeur fondamentale de "yok", celle de l'expression de la non-existence, par laquelle la langue turque construit la négation de la localisation donnée au locatif d'un référent et la négation de la relation d'appartenance qui n'est rien d'autre que la négation de la localisation d'un référent par rapport à un repère de type animé humain au génitif.

On peut donc dire que c'est exclusivement le marquage syntaxique des éléments avec lesquels "yok" est en relation qui permet de distinguer entre la négation d'une relation de localisation spatiale d'un référent et la négation d'une relation d'appartenance.

Nous voudrions, pour terminer cette récapitulation des caractéristiques de "yok", et avant de les mettre en relation avec celles faites à propos de "değil", signaler qu'il est des cas, rares, il est vrai, mais dont nous avons une occurrence dans notre corpus, où la variante combinatoire de "yok", "var", peut ne pas être réalisée pour l'expression de l'appartenance, alors que évidemment, "yok" ne peut pas ne pas être réalisé pour produire la négation d'une telle relation :

- Simdi	türkiyenin	bir genis	dis	politikasi (var)	burda
konusacaaz					
maintenant	Turquie+génitif	un large	extérieur	politique	dém.+loc
parler+futur					

Maintenant, la Turquie a une large politique extérieure, nous en parlerons ici.

Dans cet exemple les parenthèses indiquent que dans l'énoncé d'origine "var" n'est pas employé, mais qu'il serait parfaitement grammatical, et même plus conforme aux réalisations habituelles. L'analyse de cet énoncé montre que le génitif, agglutiné à "türkiye" suffit à construire la relation d'appartenance entre cet élément et l'expression nominale qui suit.

Il faut donc penser que l'on a affaire à une non réalisation de "var" pour l'expression de la relation d'appartenance. En revanche la négation de cette relation comportera nécessairement "yok" :

-Simdi	türkiyenin	bir genis	dis	politikasi	yok	burda
konusacaaz						
maintenant	Turquie+génitif	un large	extérieur	politique	yok	dém.+loc
parler+futur						

-Maintenant, la Turquie n'a pas une large politique extérieure, nous en parlerons ici.

Un tel fait, bien que fort rare, rapproche finalement "yok" de "değil", en ce sens qu'il en fait un marqueur de négation à part entière, puisqu'il apparaît ici comme un marqueur qui vient s'ajouter à une assertion positive pour produire une assertion négative; il n'apparaît plus dans ce cas comme la variante combinatoire de "var".

Cependant, il est difficile de tirer des conclusions générales à partir de quelque(s) cas, si bien que notre comparaison de "değil" et de "yok" sera plus prudente.

Les deux marqueurs de négation "değil" et "yok" ont en commun de constituer, en se combinant avec des éléments de nature nominale, un marqueur de prédicat nominal et d'ancrer l'énoncé qu'ils marquent par rapport au moment de l'énonciation. En tant que marqueur de prédicat nominal ils peuvent recevoir tous les deux les marques aspecto-énonciatives compatibles avec des prédicats de cette nature.

Le premier, rappelons-le, est la négation d'une attribution de propriété, attribution de propriété dont la structure syntaxique correspond en turc à un prédicat nominal composé de la juxtaposition dans un ordre imposé, contraire à l'ordre déterminant déterminé, de l'élément à propos duquel on fait la prédication suivi de l'élément représentant la propriété prédiquée. Le marqueur "değil" est incident à cette relation et marque donc, en reprenant Danon-Boileau (87) le constat au moment de l'énonciation de la non application de tel prédicat à l'objet existant. La langue turque, qui marque de manière synthétique la relation d'attribution de propriété, puisqu'elle fait l'économie d'un terme copule, possède un marqueur spécifique pour la négation de cette relation.

Le second correspond également à un constat, au moment de l'énonciation, constat de la non existence d'un objet représenté par l'élément auquel "yok" est postposé. Mais on est cette fois dans un cas différent, puisque "yok" est en distribution complémentaire avec un autre constituant "var", de polarité positive, qui exprime, au moment de l'énonciation l'existence d'un objet relativement à un repère, soit énonciatif, soit donné dans l'énoncé. Cela fait de "yok" un marqueur de négation différent de "değil" en cela qu'il constitue un marqueur de négation lexicalisé, dans le sens où il a une valeur sémantique précise : il exprime la négation par le biais de sa valeur lexicale, opposée à celle de "var", il exprime en lui-même la non-existence, ainsi que nous l'avons rappelé plus haut.

Le statut de la relation d'existence, qu'elle exprime ce qui correspond à la localisation d'un référent ou ce qui correspond à la relation d'appartenance, et de la relation d'attribution est donc différent en turc, dans la mesure où la seconde se caractérise par une absence de marqueur spécifique, elle est marquée par la seule linéarité, et utilise pour sa négation un marqueur spécifique; la première utilise deux marqueurs, l'un pour la forme positive, l'autre pour la forme négative.

Si l'on compare avec l'expression de la prédication de propriété - "c'est"- et l'expression de l'existence et de l'appartenance -"il y a" et "avoir", en français, les différences résident essentiellement dans la position des éléments, en ce qui concerne existence et appartenance, quant à la première, il n'existe pas en turc, nous venons de le dire, de terme copule. En français, les éléments exprimant l'existence ou l'appartenance, et la non-existence ou la non-appartenance sont de nature à poser d'abord le marqueur d'existence et ensuite l'objet existant, quand il s'agit de "y avoir", et le possesseur "avoir" objet possédé dans l'emploi de "avoir".

En tenant compte de la position des éléments, M-A Morel, dans son étude portant sur "il y a", "c'est", "j'ai", "nous avons", "vous avez", "on a", définit une à une leur valeur fonctionnelle dans "des situations de dialogues finalisés", et les appelle "présentatifs" corrélativement à leur

position dans l'énoncé. Elle est amenée à distinguer ainsi deux groupes :

- Sont classés dans le premier groupe : "il y a", "j'ai", "nous avons", "vous avez", "on a", qui sont "les présentatifs existentiels (qui) posent l'existence d'un fait en rapport avec la demande du correspondant." (M-A Morel 1992, p.508).

- "c'est" est le seul élément constituant du deuxième groupe, il est "le présentatif prédicatif (qui) sert à poser la spécification d'une donnée ou à mettre en relation deux données nécessaires pour l'information à fournir." (ibid, p.508)

En comparant maintenant "değil" et "yok", quant à leur caractéristiques intonatives, et en les mettant en relation avec leur valeur énonciative :

Il s'avère que, pris tout seul, sans prendre en considération l'intonation des autres constituants de l'énoncé dont il fait partie, "değil" se caractérise essentiellement par deux types d'intonation : soit il se caractérise par une attaque basse (niveau 1,5) et un contour montant (niveau 3,5), ce sont les occurrences de "değil" correspondant à une prise de position égocentrée; s'il y a opposition, il s'agit alors de celle de l'énonciateur par rapport à sa propre représentation. Soit il se caractérise par une attaque haute (niveau 3 ou 4) et un contour descendant (niveau 2,5 à la finale), ce sont les occurrences de "değil" correspondant à une prise de position discordante dans la co-énonciation; l'énonciateur réfute la parole de l'autre.

En ce qui concerne le marqueur de négation "yok", dont la première syllabe est une semi-voyelle, il apparaît que, dans un échelon à quatre niveaux, son intonation peut avoir pour point de départ intonatif le niveau H1 ou H2, et elle peut parvenir jusqu'aux niveaux H3 lorsqu'il est pris indépendamment des autres constituants de l'énoncé. Au moment où son intonation atteint le niveau H3 on a affaire alors à l'expression de la négation de la relation d'appartenance. En revanche, lorsqu'il a une attaque de niveau 2,5 et atteint le niveau le niveau H4, on a alors affaire à l'expression de la négation d'existence.

On peut donc constater que "yok", qui n'exprime pas la discordance, sauf occurrences particulières que nous avons signalé, commence à un niveau bas, et a un contour intonatif montant, ce qui est également le cas de "değil" quand celui-ci marque une position égocentrée. (en revanche, "değil" commence à un niveau haut, et a un contour descendant lorsqu'il exprime une prise de position discordante).

Pour terminer, il reste à préciser un point sur lequel nous reviendrons dans le chapitre suivant : lorsque la construction de la relation d'existence, ou de non existence, n'est pas ancrée par rapport au moment de l'éniciation, le turc emploie alors un verbe de plein exercice "olmak", et sa négation "olmamak" produite par l'agglutination du marqueur de négation "-ma", spécifique à la négation d'un processus, et que nous allons étudier au chapitre suivant. Ce fait nous conduit à considérer "yok" comme un marqueur de négation statique, ce qui vaut également pour "değil", puisque ce marqueur concerne, par essence, la négation d'une propriété.

CHAPITRE IV

“-MA- = NE PAS+V.”, NEGATION D’UN PROCESSUS

(30)Introduction

Le marqueur de négation « -ma- du turc, si l’on l’oppose aux deux marqueurs de négation du prédicat nominal « değil » et « yok », se rencontre dans des énoncés de type prédicat verbal. Sa propriété spécifique est d’être incident à un constituant de nature verbale, et ce faisant d’exprimer la négation du processus. Le point de divergence qu’il manifeste par rapport à « değil » et « yok » est qu’il peut recevoir non seulement toutes les marques aspecto-temporelles ‘-yor’ (progressif), ‘-r’ (aoriste), ‘-cek’ (intentif), ‘-mekte’ (duratif), ‘-meli’ (nécessité), mais aussi les marques aspecto-énonciatives ‘-di’ (passé), ‘-mis’ (médiatif), sans compter la combinaison éventuelle de deux ou même trois marqueurs. Même si notre étude ne s’inscrit pas dans une perspective étymologique des marqueurs, nous allons exposer d’abord des hypothèses étymologiques avancées sur des marqueurs de négation en français et en turc contemporains ensuite nous allons voir sur le plan des opération énonciatives l’emploi de ‘-ma- en combinaisons avec les marques aspecto-temporelles. Cette démonstration sera suivie par suite de l’emploi de ‘-ma-’ dans la subordonnée et de la mise en relief de l’emploi du même marqueur dans d’autres catégories grammaticales ainsi que dans la substantivation du verbe, dans le marqueur de l’interrogation totale, dans le connecteur et dans l’infinitif. Nous terminerons cette investigation par une étude du contour intonatif sur de différentes courbes.

(30)2-Hypothèses étymologiques sur « -ma-« et « pas » :

La créativité, la caractéristique productive et active de “pas” est en fait due à ce qu’il signifiait du point de vue étymologique, ainsi que cela a été dit dans l’article de M.-A Morel et A. Meunier, consacré à “Pas et Point en Français Classique” (1993 : 25-30) :

“Pas, est issu du nom latin passus, qui signifie «écartement des jambes», d’où «espace compris entre cet écartement», et qui est employé comme unité de mesure par les Romains. Pas est employé au départ avec des verbes sans complément direct. Dans V+pas, pas joue le rôle de complément d’objet interne derrière un verbe tel que «aller, marcher» pour indiquer une distance minimale :il marche pas : il parcourt une distance nfine. Pas introduit une détermination sémantique au verbe” (25).

De cette interprétation sur l’étymologie et la fonction première de “pas”, qui nous est particulièrement chère, nous retiendrons deux points essentiels. L’un est la signification dérivée du nom passus , décrite comme “espace compris entre l’écartement des jambes”. L’autre est la possibilité d’emploi de ce marqueur associé au verbe qu’il détermine sémantiquement. Selon nous, ces deux caractéristiques du marqueur de négation “pas” – sens plein, à l’origine, et détermination sémantique du verbe- se retrouvent dans le marqueur de négation “-ma-« , du moins si l’on prend en compte, ici aussi, le point de vue étymologique.

Les recherches effectuées en vue de dégager l’étymologie du marqueur de négation “-ma-” ne manquent pas dans la littérature linguistique turque et une telle abondance n’est sans doute pas fortuite. Il est effectivement le marqueur de négation qui a fait l’objet des premières recherches sur la négation en turc, .de telle sorte que l’on pourrait penser que la langue n’a affaire qu’à ce marqueur pour exprimer la négation

Toute recherche étymologique ultérieure va se situer par rapport ces travaux , et va donc constituer soit une réaction à des recherches antérieures soit une approbation des résultats des recherches déjà faites. Nous allons exposer ici les trois points de vue qui nous semblent les plus représentatifs.

1.2.1- Le premier point de vue est celui du turcologue allemand Willy Bang. Dans la recherche consacrée à “Das negative Verbum des Turkspraches” (1923), W. Bang est en effet le premier à avancer une hypothèse sur l’étymologie de ce marqueur, en se fondant sur l’accentuation de la phrase turque. D’après lui, la langue turque est une langue où l’accentuation se réalise sur la syllabe d’une particule que l’on ajoute comme on le voit dans un exemple du type :

- ev : maison
- evler : les maisons
- evlerde : dans les maisons.

Toujours selon de W.Bang, ce marqueur fait exception à cette règle d’accentuation : il rejette l’accentuation en développant un accent tonique sur la syllabe qui le précède. Il est enclitique :

- ver-me-mek : ne pas donner
- gör-üs-me-mek : ne pas entrevoir...

S’il est enclitique, c’est parce qu’il dans un mot composé. Or dans un mot composé, le terme qui s’agglutine à un radical pour en produire un autre, ne peut pas recevoir l’accentuation. Prenons le cas de l’“ortadogu”. D’abord, c’est un mot constitué de deux morphèmes lexicaux : “orta-moyen” et “dogu-orient” et sur la courbe intonative, le lexème “orta” se caractérise par une intonation graduellement montante. Mais au moment où commence le lexème “dogu”, on constate que l’intonation de la consonne “d” se situe à un niveau inférieur à la première voyelle du lexème “orta” et a vers la fin une intonation montante. Ainsi, si l’on observe dans un mot composé une chute intonative, ce n’est possible que là où commence le deuxième lexème avec lequel on constitue un mot composé.

On constate dans l'état actuel de la langue que « -ma » n'est jamais utilisé seul en tant que tel, mais qu'il est nécessairement agglutiné à un radical verbal. Pourtant, si le marqueur de négation “-ma-” développe une intonation sur la dernière syllabe du radical verbal qu'il nie, on pourrait penser que cela provient du fait qu'il était un marqueur indépendant servant à constituer avec le radical du verbe un mot composé. C'est à la suite de cette constatation que W.Bang fait l'hypothèse d'une origine indépendante de ce marqueur, et entreprend de rassembler les faits qui pourraient confirmer une telle hypothèse.

Pour que ce soit un élément indépendant, il y a deux possibilités : ou bien c'est un élément dérivé du nom comme c'est le cas du “pas” en français ou bien c'est une dérivation verbale qui a eu lieu au bout d'une série de transformations. Les recherches de Bang constituent des arguments en faveur de la deuxième possibilité.

Dans ce sens, l'attention de Bang se fixe en particulier sur un verbe qui correspondrait sémantiquement à “ihmal etmek” (négliger). Pour justifier son hypothèse, il a cherché s'il existait en vieux-turc un verbe ou un auxiliaire capable d'en véhiculer le sens, au moins approximativement. C'est “ma-mak” ou “uma-mak” qui lui fournit ce verbe auxiliaire, verbe auxiliaire qui s'associe à d'autres verbes et qui possède en turc contemporain le sens du verbe “unut-mak” (oublier). Pour répondre à des objections éventuelles consistant à dire que la racine du verbe “unutmak” n'implique aucune consonne “m” et qu'il ne saurait donc être l'équivalent du verbe auxiliaire en question, il donne comme argument ses synonymes comme “umut-, umun-, umtu-, et umgtu-”.

D'après W.Bang, c'est de la transformation de ce verbe auxiliaire en suffixe que vient finalement le marqueur de négation ‘-ma-’, qu'il appelle la négation verbale du turc contemporain.

Nous ne pouvons ni confirmer ni infirmer d'ailleurs, à cette étape de notre travail, les arguments avancés par Bang, tant que l'intonation de ce marqueur et celle du verbe en général, auquel il est toujours agglutiné, n'est pas clairement établie. Nous pouvons seulement dire

pour l'instant que les courbes intonatives d'énoncés différents, rendus négatifs par ce marqueur, montrent que le groupe verbal et ce marqueur sont dotés d'une intonation montante. Nous reviendrons plus loin sur la question de l'intonation.

1.2.2- Une autre hypothèse concernant l'étymologie de ce marqueur de négation est celle de l'étymologue turc, Sinasi Tekin. Dans son article intitulé "Turkçede –ma- olusuzluk eki ile –dik eki nereden geliyor ? (D'où viennent le suffixe négatif –ma- et le suffixe –dik du turc 1990 :7-11)", il fonde ses arguments sur la théorie de l'emprunt en s'opposant à W.Bang.

Selon lui, le suffixe négatif –ma- n'est pas une particule négative dérivée d'un verbe auxiliaire du vieux-turc, comme le supposait W.Bang. Il est une particule empruntée à une autre langue, à la langue parlée avant notre ère en Asie Mineure par une certaine tribu nommée Tokhare. Du dépouillement des textes écrits, il ressort que, dans cette langue, la particule '-ma-' est employée devant le verbe en vue de rendre négatifs les modes de certains verbes.

Et les Turcs de l'époque étant en rapports étroits avec les Tokhariens, ils se trouvèrent influencés, dit-il, par leur culture et leur langue ; la preuve en serait que de nombreux textes écrits dans cette langue sont traduits en vieux-turc. Il cite, par exemple, l'ouvrage intitulé « Maitrisimit » qui comprend surtout des pièces de théâtre.

Sa constatation est qu'avant son établissement comme langue écrite, le vieux-turc avait déjà emprunté à cette langue sa particule négative verbale ; lorsque l'ouvrage en question a été traduit en turc, cette particule y avait déjà été adaptée au système de la langue, en se plaçant à la fin du verbe.

L'idée d'emprunt ainsi exposée par S.Tekin sur l'étymologie du marqueur de négation '-ma-' n'est sans doute pas un point de vue à exclure de la réflexion ; les phénomènes d'emprunt existent et subsistent toujours dans l'histoire des langues, mais il faut cependant être prudent lorsqu'il s'agit de phénomène d'emprunt. Il faut en effet

prendre en considération le fait que ce marqueur de négation ‘-ma-’ remplit une série de fonctions, que nous allons décrire au cours de ce chapitre, qu’un emprunt ne serait pas capable de remplir.

1.2.3- Le troisième et le dernier point de vue que nous voulons exposer est celui de Talât Tekin, qui, comme W.Bang et G.J.Ramstedt, s’oppose à celui de S.Tekin. Il reprend l’hypothèse de W.Bang et G.J.Ramstedt, et exprime d’emblée son accord avec W.Bang sur la nature enclitique de –ma-, en se fondant sur le fait que ‘-ma-’ développe une accentuation sur la syllabe qui le précède, ce qui fait que le radical verbal suivi de ce marqueur constitueraient en quelque sorte un mot composé.

L’hypothèse à laquelle il s’attache en particulier est celle avancée par Ramstedt qui essaie de résoudre le problème de l’étymologie du marqueur de négation dans les langues ouralo-altaïques. D’après celui-ci, la particule de négation –ma- du turc est le résultat d’une formation construite sur le suffixe consonantique –m-, qui permet de substantiver le verbe et sur la forme du verbe négatif conjugué par le biais de –e- dans les langues ouraliennes et par celui de –e- ou –a- dans les langues tOUNGOUZES (Ramstedt cité chez T.Tekin : 1990). C’est sur cette hypothèse que T.Tekin s’appuie pour mettre en évidence la mode de construction de la négation dans les langues mongoles et dans les langues tOUNGOUZES qui ne nous intéressent pas ici et que donc nous excluons de notre propos.

Ce que nous retenons des réflexions de T.Tekin, qui s’appuie à l’origine sur celles de Ramstedt, est le caractère substantivant du suffixe consonantique –m-, et c’est ce même suffixe qui forme avec la voyelle –e/a-(suivant les contraintes de l’harmonie vocalique) du verbe négativé, le marqueur de négation d’un processus en turc.

Parmi ces trois points de vue sur la particule négative –ma-, le plus intéressant et le plus convaincant est à nos yeux celui de T.Tekin, non seulement parce que sa démonstration nous paraît plus nette, mais aussi parce qu’on retrouve la forme du signifiant de ce marqueur dans

d'autres morphèmes dont la valeur générale n'est peut-être pas exempte de tout rapport avec celle construite par l'opération de négation : marqueur de substantivation « -ma », marqueur de l'infinitif « -mak », marqueur de concession « ama », et enfin marqueur d'interrogation « mi ».

Il s'agira donc aussi pour nous, au cours de cette étude, d'apporter quelques contributions aux réflexions concernant l'origine de « -ma », non pas en proposant une nouvelle hypothèse étymologique, notre propos n'étant pas de cet ordre, mais, à partir de la description des différents emplois de ce marqueur de négation, d'examiner si des rapprochements avec les morphèmes comportant la même forme du point de vue du signifiant, sont ou non recevables.

(30) '-ma-' incident à un constituant de nature verbale

Si « -ma » est toujours employé pour la négation d'un processus, celui-ci n'est en revanche pas toujours exprimé par un élément de nature verbale. On verra effectivement, dans la partie suivante, qu'un élément de nature substantivale peut exprimer un processus, et que dans ce cas également, si l'on veut nier le processus, on emploiera « -ma ». Cela montre que « -ma » n'est peut-être pas tant attaché syntaxiquement à un élément verbal, qu'il n'est attaché sémantiquement à l'expression d'un processus.

Pour le cas qui nous intéresse pour le moment, il peut en outre être incident à un radical verbal lui-même constituant du prédicat verbal de l'énoncé (ce qui correspondrait à une subordonnée conjonctive en français), et il peut enfin être employé avec un radical verbal auquel s'agglutine la marque du passif, l'ensemble servant à construire une propriété différentielle (ce qui correspondrait par exemple à l'emploi des adjectifs en « able », en français, tel que « incroyable », qui en turc est mot à mot équivalent à « qui ne peut être cru »)

2.1. « -ma » directement incident au prédicat verbal

Dans un tel emploi « -ma » est agglutiné au verbe qui se trouve en finale d'énoncé et qui est muni de ses marques aspecto-temporelles ; il se place entre le radical verbal et les marques aspecto-temporelles. L'opération de négation consiste alors en une négation de la validation de la relation sujet-prédicat. On exprime que, pour un processus donné, le sujet de l'énoncé n'est pas l'élément pour lequel la relation prédicative est validée.

1- Türkiye bunlara gerekli ilgiyi gösterememistir (corpus turcn 107, 1240)
turquie ces gens-là nécessaire intérêt montrer+pouvoir+ma+médiatif+mar
d'asser.

- c'est vrai que la turquie n'a pu montrer à ces gens-là l'intérêt nécessaire.

2- Yugoslavyanın parçalanmasını istemedik (corpus turc, 96, 915)
yougoslavie+gén. Dislocation+marq.déter.+acc. Vouloir+ma+passé+nous.

- Nous n'avons pas voulu la destruction de la Yougoslavie.

3- Dis politikada yıkıcı bir muhalefet yapmıyacagız. (corpus turc, 90, 762)
extérieur politique+loc. destructif un opposition faire+ma+intentif+nous.

- Nous ne ferons pas une politique destructive concernant la politique extérieure.

4 – Bu ülkeler amerikan politikasını aynen taklit etmiyorlar. (corpus turc, 78, 415)
ce pays+pl. américain politique+mar.déter.+acc. Imitation
faire+ma+progressif+ils.

- Ces pays n'imitent pas la politique américaine telle quelle.

5 – Pencereden seyretmekle bu işler olmaz. (corpus turc, 77, 376)
fenêtre+abl. Regarder+par ce affaire+pl. se faire+ma à l'aoriste (-z).

- Ces affaires ne se font pas en regardant par la fenêtre.

Nous avons présenté ici une exemplification de toutes les marques aspecto-temporelles et aspecto-énonciatives susceptibles de se combiner avec un verbe lorsqu'il est support d'une opération de négation. Comme on peut le constater, et contrairement aux énoncés comportant les opérateurs de négation « değil » et « yok », il n'y a cette fois aucun emploi combiné des marques zéro et de « -dir », marqueur d'assertion.

Avant de comprendre les raisons de l'impossibilité de l'emploi de « ø + dir » dans un énoncé où le verbe est l'objet d'une opération de négation, il faut préalablement rappeler que l'absence de marques aspecto-temporelles et aspecto-énonciatives, correspond à un emploi du verbe à la deuxième personne de l'impératif. De ce fait, l'emploi du marqueur de négation d'un processus, directement agglutiné au radical du verbe, exprime l'impératif négatif à la deuxième personne. Ainsi :

- Sigara içme
cigarette boire+ne...pas
- Ne fume pas

Le ‘-ma’ –réalisé ‘-me’- s’agglutine immédiatement au radical du verbe et par là, il est incident à un seul constituant, celui qui exprime un processus. Le locuteur ordonne, au moment de l’énonciation, de ne pas fumer. Suivant le contexte, la négation du processus peut exprimer un point de vue discordant ou bien un simple constat. Effectivement dans notre exemple, la négation du processus peut exprimer un simple conseil du locuteur à quelqu’un qui se plaint de toussotement ou bien une discordance si malgré l’interdiction, l’interlocuteur continue de fumer.

Or, nous l’avons vu, « -dir », qui exprime un égocentrage fort, traduit, lorsqu’il est employé dans un énoncé négatif, l’opposition à une représentation prêtée au co-énonciateur. Il est de ce fait incompatible avec l’emploi d’un impératif négatif :

* - sigara içmedir = *c’est vrai que ne fume pas.

En effet, selon les descriptions de Danon-Boileau, Morel et Perrin (92) la modalité injonctive ne relève pas de la co-énonciation ; un énoncé de type déontique « s’inscrit directement dans la co-locution. (...) L’énoncé est simplement adressé à un co-locuteur » (p.3), celui-ci étant le support de la validation, puisque lui seul, par son comportement, peut faire que la relation prédicative sera ou ne sera pas validée. Une telle modalité est donc de fait incompatible avec le marqueur d’assertion « -dir », qui inscrit toujours l’énoncé dans la co-énonciation.

En revanche, « -dir » est compatible avec la négation du processus lorsqu’il est postposé à des marqueurs aspecto-temporels, comme dans l’énoncé suivant :

- (1)- Türkiye bunlara gerekli ilgiyi gösterememistir
turquie ces gens-là nécessaire intérêt montrer+pouvoir+ma+médiatif+mar d’asser.
- c’est vrai que la turquie n’a pu montrer à ces gens-là l’intérêt nécessaire.

Dans cet énoncé, au radical du verbe ‘göster- = montr-’ s’agglutinent respectivement le defectif modal ‘-e-’ (pouvoir), le marqueur de négation ‘-ma- réalisé –me-’, le médiatif ‘-mis-’ et le marqueur d’assertion ‘-dir’. Sans emploi de la négation du processus, la relation

sujet (türkiye – turquie) – prédicat (bunlara gerekli ilgiyi göstermistir) serait présentée comme validée relativement au moment de l'énonciation en cours.

De manière générale, par l'emploi de –ma-, le sujet énonciateur exprime la non-réalisation d'un état de chose constatée dans la réalité, sans marquer de discordance avec le point de vue de son interlocuteur. S'agissant des turkmènes en Irak, le locuteur exprime l'attitude indifférente du gouvernement à leur égard bien qu'il soit capable d'apporter l'aide nécessaire. Le fait que cette aide soit envisagée comme faisant partie des possibilités de la Turquie est marqué par l'emploi du défectif '-e'. Ce défectif, toujours réalisé « -e », est la seule marque syntaxique pouvant être insérée entre le radical verbal et le marqueur de négation. Les marqueurs aspecto-temporels ne peuvent, quant à eux, précéder le marqueur de la négation, mais lui sont toujours postposés.

L'énoncé négatif donné en exemple ne constitue pas une réponse à la parole de l'autre présentant la relation comme validée, il ne s'oppose pas non plus à une représentation que le sujet énonciateur prête à l'autre. Il décrit simplement un état de chose tel qu'il est constaté dans la réalité, en faisant porter l'effet de la négation sur le verbe défectif '-e-' (pouvoir), qui exprime une modalité.

L'emploi de –mis dans cet énoncé vient à l'appui de cette constatation. Il correspond, parmi les trois valeurs qu'il peut revêtir –discours rapporté, surprise et inférence- à la valeur inférentielle. Le sujet énonciateur infère simplement l'indifférence du gouvernement à partir d'un constat de fait.

Pour marquer que cette inférence n'engage que lui, il fait appel au marqueur d'assertion '-dir'. Ainsi, la prise de position du sujet énonciateur, marquée par « -dir », ne porte pas directement sur la négation du processus mais sur la déduction qu'il fait personnellement à partir des faits constatés dans la réalité. Par l'emploi de '-dir', il pose le co-énonciateur comme n'ayant pas effectué la même inférence que lui, et donc comme ne partageant pas sa représentation.

Par conséquent, par l'agglutination au radical du verbe du défectif modal '-e- = pouvoir' et du marqueur d'assertion '-dir', le sujet

énonciateur présente la relation sujet – prédicat comme n'étant pas validée en To. Concernant la négation du processus elle-même, elle ne relève pas de la co-énonciation, et n'exprime donc pas la discordance, puisqu'il s'agit simplement d'énoncer un état de chose que l'on vient d'inférer. En revanche, comme nous venons de le dire, l'inférence, elle, est fortement égocentrée, cela par l'effet du marqueur d'assertion « -dir », qui porte sur la marque d'inférence « -mis », et non pas sur le marqueur de négation lui-même. Autrement dit, l'effet du marqueur d'assertion porte sur la valeur inférentielle de 'mis' non pas sur la négation du processus.

Il est d'ailleurs impossible de faire porter « -dir » sur le marqueur de négation, comme le manifeste l'irrecevabilité de l'énoncé suivant :
« *...gösteremedirmis ».

(2)- Yugoslavyanin parçalanmasini istemedik
yougoslavie+gén. Dislocation+marq.déter.+acc. Vouloir+ma+passé+nous.
Nous n'avons pas voulu la destruction de la Yougoslavie.

Suffixé cette fois-ci directement au radical du verbe 'iste- = vouloir', le marqueur de négation du processus est suivi de la marque du passé '-di' et de celle de première personne du pluriel '-k' et sans emploi du marqueur de négation, l'énoncé consisterait en une assertion positive de la validation de la relation sujet-prédicat, relativement à un moment antérieur à To.

Nous avons en effet déjà vu, à propos de la négation des prédicats nominaux, que '-di' indiquait que le repère temporel est décalé par rapport au moment de l'énonciation et qu'il situe de ce fait l'état de chose décrit comme passé, comme un acquis, un résultat constatable au moment de l'énonciation. Il s'agit en fait de la valeur d'accompli.

En revanche, agglutiné à un verbe, et donc en relation avec l'expression d'un processus, il indique toujours la valeur de passé, avec cette différence cependant que le repère temporel est cette fois coupé du moment de l'énonciation, et qu'il s'agit de la valeur de révolu. Le marqueur aspecto-temporel '-di' indiquant que le repère temporel par rapport auquel est situé la validation de la relation prédicative est antérieur à To, il présente par là-même le processus exprimé par le verbe comme étant en effet de l'ordre du révolu.

Par l'emploi de la négation, le sujet énonciateur présente la relation prédicative comme non-validée, et il présente en outre, par l'emploi de « -di », la non réalisation du processus comme n'ayant plus aucune incidence au moment de l'énonciation en cours. Autrement dit, l'énonciateur exprime dans le hic et nunc le rejet de l'assertion de la réalisation du processus par l'agent représenté par le sujet grammatical.

Dans notre exemple, le sujet énonciateur, qui est coréférent avec le sujet grammatical, énonce tout simplement le fait qu'un état de chose n'a pas été réalisé : 'istemedik = nous n'avons pas voulu'. Il ne répond pas, par l'emploi de la négation du processus, à la parole de l'autre ni à une représentation qu'il prête à l'autre. En l'occurrence, s'agissant ici d'un débat à propos de la reconnaissance des républiques de l'ex-Yougoslavie, l'énonciateur ne constitue pas le co-énonciateur comme support de l'assertion d'une relation prédicat-sujet de type 'vous avez voulu la destruction de la Yougoslavie', que l'énoncé qu'il produit servirait à réfuter. Il présente simplement un processus comme n'ayant pas été réalisé à un moment antérieur à celui de l'énonciation.

(3)- Dis politikada yikici bir muhalefet yapmiyacagiz.
 Extérieur politique+loc. destructif un opposition faire+ma+intentif+nous.
 - Nous ne ferons pas une politique destructive concernant la politique extérieure.

On est, avec cet exemple, toujours dans la même situation : agglutiné directement au radical du verbe 'yap- = faire', l'opérateur '-ma-' réalisé '-mi-' est suivi de la marque de l'intentif '-cek réalisé -yacag-' et de la marque de première personne du pluriel '-iz'.

Par l'emploi du '-ma-', on marque la négation du processus, c'est -à-dire que la relation prédicat-sujet est présentée comme non validable à un moment postérieur à To.

L'emploi de l'intentif marque qu'il s'agit cette fois d'un processus dont la réalisation est posée comme envisagée. Effectivement, incompatible avec le prédicat nominal, l'emploi de l'intentif (futur) présente la réalisation du processus, au moment de la parole, comme projetée dans l'avenir, sans provoquer un effet dans le hic et nunc. Par l'emploi de l'opérateur de négation d'un processus, le sujet énonciateur, co-référent avec le sujet grammatical, présente en T0 la relation

prédicative comme non validable, le processus est par conséquent envisagé comme non réalisable.

Il s'agit, dans le contexte particulier de cet énoncé, d'énoncer un point de vue discordant par rapport à une représentation prêtée au co-énonciateur, que le sujet énonciateur construit en support de la relation prédicative envisagée comme validée ; ce dernier s'oppose à cette représentation, et se présente en même temps comme le seul support de la représentation du processus envisagé comme non réalisable.

En d'autres termes, l'énonciateur constitue le co-énonciateur comme support d'un jugement de type 'nous avons fait une politique destructive, vous aussi, vous allez faire la même politique', jugement auquel le sujet énonciateur s'oppose en présentant la relation prédicative comme non validable. Cela revient à exprimer la non-réalisation du processus par l'agent représenté par le sujet syntaxique, qui est ici coréférent avec l'énonciateur.

D'autre part, dans ce contexte, le fait de présenter le processus comme non-réalisable postérieurement à T0, pour un agent coréférent à l'énonciateur, permet de présupposer en même temps que ce même processus a pu être réalisé antérieurement, et que l'agent de la réalisation en était précisément le co-locuteur. Autrement dit, il y a à la fois non validation, relativement à un moment postérieur à T0, de la relation entre le sujet « nous » et le prédicat verbal représentant un certain processus, et représentation de la relation entre le sujet « vous » et ce même prédicat verbal comme étant validée relativement à un moment antérieur à T0.

Ainsi, par l'agglutination de l'intentif, le sujet énonciateur présente, au moment de l'énonciation, la relation entre le sujet et le prédicat verbal représentant un processus comme non validable, le contexte permettant de discriminer entre un point de vue discordant et le simple constat d'un processus envisagé comme non réalisable en un moment postérieur au moment de l'énonciation.

(4) – Bu ülkeler amerikan politikasini aynen taklit etmiyorlar.

Ce pays+pl. américain politique+mar.déter.+acc. Imitation
faire+ma+progressif+ils.

- Ces pays n'imitent pas la politique américaine telle quelle.

Agglutiné toujours au radical du verbe 'et- = faire', le marqueur de négation '-ma-', réalisé -mi-, est suivi cette fois-ci de la marque du progressif '-yor' et de la marque de troisième personne du pluriel.

Si dans les exemples cités en (2) et (3) la relation entre le sujet et le verbe représentant le processus est présentée comme non validé (2) dans le passé et non validable (3), l'exemple (4) présente par la négation du processus la relation comme non validé par rapport à un repère temporel qui est celui du moment de l'énonciation. Autrement dit, par l'emploi du progressif, le sujet énonciateur exprime le simple constat d'un état de chose comme non réalisé par rapport au repère temporel qu'est le moment de l'énonciation.

Le progressif '-yor' dans « taklit etmiyorlar =n'imitent pas » marque que l'énonciateur se fonde sur des faits évidents dans le hic et nunc pour proposer une explicitation de ce qui n'est pas donné. Il a une valeur de constatation et d'interprétation et revêt, parce qu'il présente l'énoncé comme se fondant sur ce qui est donné dans la réalité, une valeur de type consensualité.

Plus précisément, on parle rarement pour représenter ce qui se déroule sous nos yeux. La loi d'économie du discours veut que l'on n'asserte que ce que l'on suppose que l'autre ne connaît pas. Ainsi, l'emploi du progressif « -yor » ne vise pas à faire purement et simplement le constat d'un état de chose donné dans la réalité elle-même, mais « -yor » a en fait pour fonction de marquer que la validation de la relation prédicative se fonde sur des faits donnés dans la situation d'énonciation.

Lorsqu'il invalide la relation par l'emploi de '-ma-', l'énonciateur se présente effectivement comme le support de cette non-validation, mais il présente en même temps le support de l'assertion négative comme relevant de la consensualité. Il propose un jugement négatif qui se donne pour une explicitation et une interprétation d'un état de chose relevant du constatable, il pose de ce fait le co-énonciateur comme partageant avec lui ce jugement négatif.

Il ne s'agit donc pas, dans notre exemple, d'énoncer un point de vue discordant, de réfuter un jugement de type 'ces pays imitent la politique américaine' ni de s'opposer à une représentation de ce type qu'on prêterait au co-énonciateur, mais simplement de poser un jugement négatif supposé être partagé par le co-énonciateur, cela étant donné que ce jugement est de l'ordre de ce que les faits eux-mêmes amènent à poser. On peut d'ailleurs ajouter que l'adjonction de « -mis » aurait dans ce cas conféré à l'énoncé la valeur d'un discours rapporté, et non la valeur inférentielle, parce que celle-ci est déjà, d'une certaine manière, construite par l'emploi du progressif « -yor ».

(5) – Pencereden seyretmekle bu isler olmaz.

Fenêtre+abl. Regarder+par ce affaire+pl. se faire+ma à l'aoriste (-z).

- Ces affaires ne se font pas en regardant par la fenêtre.

On est, dans cet énoncé, en présence du même phénomène, à savoir qu'il s'agit d'énoncer le constat d'un état de chose repéré négativement, de marquer la négation d'un processus.

Suffixé au radical du verbe de plein exercice 'ol-', qui marque la prédication d'existence ou d'appartenance repérée en dehors du moment de l'énonciation, que nous développerons dans la partie suivante, l'opérateur « -ma » suivi de la marque de la négation du processus à l'aoriste 'z' indique la non-validation de la relation prédicat-sujet et, par l'emploi de l'aoriste le sujet énonciateur se présente à la fois comme le support de cette non-validation tout en supposant qu'un 'on' énonciateur partage cette non-validation avec lui, autrement dit il pose un « 'on' énonciateur comme support de l'assertion négative..

La marque '-z' postposée à la négation d'un processus se retrouve également dans la négation lexicale 'siz' que nous reprendrons en détail dans le chapitre suivant. Si dans la négation lexicale la marque '-z' associée à '-si-' est en distribution complémentaire avec son pendant positif '-li', elle est, lorsqu'elle est associée à la négation du processus, en distribution complémentaire avec la marque '-r', son pendant positif. Ainsi, sans emploi de la négation du processus à l'aoriste, notre énoncé consisterait en une réalisation de la validation de la relation sujet-prédicat, ce qui donne :

-Pencereden seyretmekle bu isler olur

- Ces affaires se font en regardant par la fenêtre.

L'aoriste '-r', qui n'est pas, comme c'est le cas de l'aoriste en français, coupé du moment de l'énonciation en cours, souligne une consensualité totale que l'on peut gloser « tout le monde le sait ». Marquant, par l'emploi de l'aoriste, une dissociation entre le support de validation de la relation prédicative et le support de l'assertion, le sujet énonciateur se présente comme support de la relation prédicative, et en même temps il pose une communauté en tant que support de l'assertion. Effectivement, si dans le cas du progressif '-yor', où apparaît à nouveau le marqueur '-r', il constitue comme support de l'assertion les co-énonciateurs du discours, dans le cas de l'aoriste il fait appel à une communauté, à une norme pour la constitution du support de l'assertion.

De la sorte, lorsqu'il marque un énoncé par la négation du processus à l'aoriste, le sujet énonciateur se présente comme support de la non-validation de la relation prédicative en même temps qu'il indique que l'assertion a comme support une communauté, et non pas ses seuls interlocuteurs. Cela pourrait être glosé par : 'Tout le monde sait que ces affaires ne se font pas en regardant par la fenêtre, mais malgré cela je le dis'.

2.2. « -ma » incident à un élément constituant du prédicat verbal

(6) - ...baska türlü ortadoguya çagin gelemeyeceğini,
 autrement moyent orient+dir. Epoque+gén
venir+pouvoir+ma+intentif.+acc.

Baris gelemeyeceğini, huzur gelemeyeceğini düşünüyorum
paix venir+pouvoir+ma+intent.+acc tranquillité venir+pouv+ma+int+acc. Pens-
+prog+je.

- je pense qu'autrement ni le modernisme, ni la paix et ni la tranquillité ne pourront arriver au Moyen-Orient.(corpus turc, 84, 576-77).

L'opérateur '-ma' est toujours incident à un élément représentant un processus, celui-ci consiste dans la forme nue du verbe à laquelle vient s'agglutiner, dans cet énoncé, outre la marque de la négation, la

marque de l'intentif, qui n'est compatible, nous l'avons dit, qu'avec l'expression d'un processus, donc un élément de nature verbale ; mais l'ensemble reçoit en plus la marque de l'accusatif, marque casuelle qui indique normalement un élément de type nominal.

On pourrait penser que la marque casuelle de l'accusatif implique un emploi substantivant du radical verbal, mais, nous le verrons dans la partie suivante, la substantivation du verbe se marque par l'emploi de la particule '-ma', homonyme du marqueur de négation d'un processus.

L'accusatif marque en réalité la relation syntaxique entre le verbe principal de l'énoncé –« dūsünüyorum » (je pense) – et un syntagme plus large dont le segment marqué par l'accusatif fait partie –« çagin gelemeyecegini » (la non-arrivée du modernisme)-. Il s'agit en fait de ce qui correspondrait en français à une subordonnée conjonctive, complément d'objet du verbe principal.

Pour le besoin de la clarté de la démonstration, prenons une partie simple de l'énoncé de type :

- ortadouguya çagin gelemeyecegini ...dūsünüyorum = je pense que le modernisme ne pourra pas arriver au moyen-orient (à la non arrivée du modernisme),

Si l'on excepte le complément de type directif, « ortadouguya » (au Moyen Orient), pour ne considérer que la partie de l'énoncé qui nous intéresse directement, on constate que l'opérateur '-ma-', réalisé '-me', est agglutiné à un radical verbal 'gel' muni d'un indice de modalité essentiellement verbal '-e-', (correspondant en français au verbe 'pouvoir'). L'ensemble est suivi des marques de l'intentif '-cek-', réalisé '-yeceg-', de détermination '-i' et de l'accusatif '-(n)i-'.

La marque de détermination '-i' est liée au statut de déterminé du segment 'gelemeyecegini' relativement au constituant qui le précède 'çagin' ('époque'+génitif, équivalent en français à 'modernisme'), et qui a comme la marque le génitif et l'antéposition, le statut de déterminant ; cela correspond, en français à la relation complément de nom : 'la non-arrivée du modernisme'.

Quant à la marque casuelle de l'accusatif, elle indique que le syntagme constitué par les deux éléments en relation de détermination est lui-

même en relation avec le verbe de l'énoncé, à savoir 'düşünüyorum', qui se traduit 'je pense', l'ensemble correspondant à une relation de subordination. C'est-à-dire que l'élément qui reçoit le marqueur de négation compose avec l'élément qui le détermine un syntagme ayant syntaxiquement la valeur d'un syntagme nominal, comme c'est effectivement le cas de la subordonnée conjonctive en français, par laquelle on traduit ce segment.

La réalisation de l'énoncé secondaire comme subordonné en français '...que le modernisme ne pourra pas arriver' se manifeste ainsi en turc comme le complément du nom¹² '...çagin gelemeceğini...= à la non-arrivée du modernisme'.

S'il s'était agi de former un énoncé indépendant, c'est-à-dire qui ne constitue plus un segment complément d'un verbe principal, on aurait eu, en reprenant la partie de l'énoncé qui nous a servi d'exemple : 'çag gelmeyecek' : le modernisme n'arrivera pas, où cette fois, 'gelmeyecek' a pleinement le statut de verbe, il ne comporte que le marqueur de négation et la marque de l'intensif, et où 'çag', en position de sujet ne comporte plus la marque casuelle du génitif.

Si l'on reprend la totalité de l'énoncé sans le subordonner au verbe 'düşünüyorum', cela donne¹³ :

¹² Comme on le verra tout à l'heure, ce marqueur, qui fonctionne ici comme celui de la négation du processus, permet de substantiver un verbe qui exprime la notion du processus dans sa généralité.

¹³ On peut d'ailleurs comparer la structure de l'exemple (6), avec celle de l'énoncé suivant, qui comporte également un élément modal, mais celui-ci est de type complément de phrase :

...ortadoguda meydana gelen durumu,, türkiye gerekli şekilde
moyen orient+loc. se produisant état+marque dét., Turquie nécessaire forme+loc.

değerlendiremedi kanaatindeyim.
utiliser+pouvoir+ma+passé être de l'avis+je.

- Selon moi, la Turquie n'a **pas** pu utiliser ce qui s'est produit au moyen-Orient comme il faut.

L'élément modal "kanaatindeyim" est effectivement de type prédicat nominal, il joue le rôle de complément de phrase, et la structure de cet énoncé est donc radicalement différente de celle de l'exemple (6), où le dictum a le statut de complément du verbe modal, ce que marque l'accusatif. En l'absence du verbe modal, verbe principal de la phrase, l'énoncé comme nous l'avons vu a une autre structure : il s'agit d'une relation sujet prédicat et non plus d'une relation déterminant déterminé. En revanche, pour l'énoncé que nous venons ici de citer, l'absence de modal ne modifie en rien les relations syntaxiques entre les

- başka türlü ortadoğuya çağ gelemeyecek, barış gelemeyecek, huzur gelemeyecek.

Si l'on veut maintenant décrire la valeur de la négation dans cet énoncé, elle indique bien la négation d'un processus, mais celui-ci est exprimé par un élément qui est en fait équivalent syntaxiquement à un élément de nature nominale, puisqu'il reçoit la marque casuelle de l'accusatif, et la marque de détermination liée à sa relation avec l'élément précédent. Il s'agit de ce fait d'exprimer la non-réalisation d'un processus relativement à un élément, 'çag', autrement dit, on nie, en structure profonde, la relation entre l'agent et le processus.

Si l'on se fonde sur la structure de l'énoncé, sans les transformations inhérentes à sa subordination à un autre verbe, on peut dire alors qu'il s'agit de nier la relation entre 'çag'(modernisme) et 'gelmek' (arriver) C'est-à-dire que l'on peut considérer que la structure de surface, relation 'déterminant – déterminé, correspond en structure profonde à une relation sujet – prédicat présentée comme non validable à un moment postérieur à To, ce qui revient à dire que la relation entre l'agent du processus et le processus est présentée comme non-validable.

La négation relève ici encore, non de la réfutation de la parole ou d'une représentation qu'on prête, mais du simple jugement négatif, pris en charge par l'énonciateur, qui exprime en fait simplement qu'un état de chose est envisagé comme non-réalisable, et que cela est de l'ordre de ce qui se constate.

Effectivement, en reprenant notre exemple, aucun des participants au débat, qui porte sur la démocratisation des pays du Moyent-Orient, ne conteste l'arrivée du modernisme, à la condition que soit mis en Allemagne un processus démocratique. C'est-à-dire que la non-validation de la relation entre l'agent 'çag' (modernisme) et le processus 'gelmek' est subordonnée à une condition, représentée par 'baska türlü' (autrement, sinon), qui renvoie au contexte antérieur, où il est précisément question de la nécessité de la réalisation d'un processus

éléments de l'énoncé:"ortadoguda meydana gelen durumu türkiye gerekli şekilde degerlendiremedi"

démocratique. Ainsi, la validation de la relation agent-processus est subordonnée à l'avènement d'un autre état de chose, réalisation d'une démocratisation ; l'énonciateur reprend une assertion antérieure et en fait la condition de validation d'une autre relation qu'il prend en charge : si l'une n'est pas validée, l'autre ne peut l'être non plus.

Les autres séquences de l'énoncé, à savoir « baris gelemeyecegini = à la non-arrivée de la paix, huzur gelemeyecegini = à la non-arrivée de la tranquillité' relèvent de la même description.

2.3 – « -ma+z-« incident à un constituant exprimant une propriété différentielle :

(7)- Son günlerde Türkiye inanılmaz borca girdi.
Dernier jour+pl.+loc. turquie croire+passif+maz dette+direct. Entrer+passé
- Ces derniers jours la Turquie est entrée dans un endettement incroyable.

(8)- Krizi atlatmak için, kaçınılmaz tedbirleri almak gerekir.
Crise+la faire+sauter pour, éviter+passif+maz mesures+acc prendre il faut(à l'aoriste).
- Pour traverser la crise, il faut prendre les mesures indispensables.

Ici encore, « -ma », tout en étant toujours marqueur de négation d'un processus, est incident à un constituant qui n'a pas, dans la phrase, le statut syntaxique de verbe, tout en comportant cependant un marqueur compatible avec un élément de nature verbale, à savoir '-l', marque du passif. Il reçoit en outre la marque '-z', qui comme nous l'avons vu, correspond à l'aoriste négatif. Ce type de négation, s'il correspond au français 'ne...pas' dans les exemples cités de (1) à (6) est équivalent au parasyntétique'in...able' dans les exemples (7) et (8).

L'agglutination de la marque du passif, de '-ma' et de '-z' à un radical verbal aboutit à la construction d'un lexème dont le rôle syntaxique est de marquer une opération de détermination relativement à l'élément nominal auquel il est antéposé, et par rapport auquel il joue par

conséquent le rôle de déterminant, suivant l'ordre canonique de la langue turque.

Nous allons considérer la valeur de chacun des morphèmes constituant le lexème dans lequel apparaît '-ma', afin de cerner la valeur générale de ce lexème, et d'apprécier le rôle qu'y joue le marqueur de négation '-ma'.

En premier lieu, il y a donc un radical verbal 'inanil-' en (7) et 'kaçınıl-' en (8), radical verbal susceptible de recevoir des marques aspecto-temporelles et des marques de personne ; quand il en reçoit, il est alors postposé à l'ensemble de l'énoncé et a le statut syntaxique de verbe.

Or, ici, le radical verbal reçoit la marque du passif, ainsi que le marqueur de négation du processus auquel vient s'agglutiner la marque de l'aoriste négatif '-z', mais le segment ainsi constitué n'occupe pas la place spécifique d'un verbe, et d'autre part le passif est exprimé en l'absence de toute expression de l'agent du processus, contrairement à l'emploi du passif dans un énoncé comme : « Fatma herkes tarafından sevilir = Fatma tous par (aimer+passif+aoriste) = Fatma est aimée de tous ». Dans cet énoncé, l'aoriste confère également à l'énoncé une valeur de vérité générale sur laquelle tout le monde s'accorde ; plus précisément, il s'agit de construire une propriété sur le sujet de l'énoncé, c'est-à-dire que la relation sujet prédicat permet d'exprimer une propriété du sujet, à savoir, en français, 'le fait d'être aimée de tous', propriété présentée par l'aoriste comme reconnue par tous.

Dans le cas qui nous intéresse, celui des énoncés (7) et (8), il n'y a pas non plus actualisation d'un processus, mais expression d'une propriété différentielle relativement au constituant postposé, propriété différentielle qui consiste, en l'exprimant mot à mot, dans le fait de 'ne pas être cru', pour (7), et 'ne pas être évité' en (8). C'est la combinaison du passif et de l'aoriste négatif, et l'absence d'expression de l'agent qui transforme l'expression d'un processus en l'expression d'une propriété différentielle, l'aoriste conférant au processus exprimé de manière passive, une valeur atemporelle. Il ne s'agit pas d'un processus

temporellement situé, mais de la propriété en général ; l'ensemble permet donc effectivement de construire une propriété qui va déterminer qualitativement l'élément postposé 'borca' (dette) en (7), et 'tedbirleri' (mesures) en (8).

Ainsi, l'opérateur de négation '-ma' est toujours incident à un élément qui exprime sémantiquement un processus, mais qui n'a pas syntaxiquement le statut de verbe. S'il y a bien négation d'un processus, c'est pour exprimer une propriété possédée par un élément, cette propriété consistant précisément dans le fait de ne pas pouvoir permettre la réalisation du processus exprimé par le radical.

Syntaxiquement, le segment ainsi constitué joue le rôle de déterminant, ce qui est marqué par la position qu'il occupe, il est antéposé au constituant qu'il détermine, et est donc l'équivalent d'un adjectif épithète, si on le compare au français, il se traduit par un adjectif en '-able', dont le sens est, comme on le sait, 'qui peut être...', morphème se suffixant également à un radical verbal pour exprimer une propriété générale relativement au nom auquel il est incident. L'opérateur '-ma', quant à lui, correspond en français au préfixe négatif 'in-'.

D'un point de vue énonciatif, dans la mesure où il s'agit d'exprimer une propriété générale, le fait de ne pas permettre la réalisation du processus exprimé, pour tout agent potentiel du processus- ce qu'exprime le passif sans agent -, et quels que soient les instants considérés – ce qu'exprime l'aoriste -, on est donc dans le cas d'une représentation présentée comme pouvant être partagée par tous.

3. 'ma-' marqueur de négation d'un processus exprimé par un verbe substantivé

3.1. Le marqueur de substantivisation '-ma-'

Un lexème construit sur un radical verbal auquel s'agglutine le marqueur de substantivation '-ma-', qui comme nous le verrons est un homonyme du marqueur de négation, est susceptible de s'intégrer syntaxiquement dans l'énoncé en tant que constituant nominal en recevant n'importe quelles marques casuelles, qui servent de fait d'éléments intégrateurs. Le fait que le radical auquel s'agglutine « -ma- » puisse s'employer avec les marques casuelles montre que la construction avec '-ma-' est une construction qui peut jouer syntaxiquement un rôle soit de déterminé, soit de déterminant, selon les marques casuelles qu'il reçoit.

Soit le radical verbal 'oku- = lire'. Il peut, à partir du moment où il est substantivé par l'intermédiaire de l'agglutination de la particule '-ma-' avoir le statut de déterminé, dans une relation avec un autre constituant nominal de l'énoncé et comportera alors la marque de détermination '-i' :

(9)- Kemal'in okumasi iyi.
 Kemal +génitif radical du + ma +dét° bon
 verbe "lire"

-Les études de Kemal sont bonnes (Kemal mène bien ses études).

Il peut également jouer le rôle de déterminant relativement à un autre constituant nominal, et reçoit alors la marque casuelle du génitif. Soit l'exemple du type proverbial :

(10)- oku- ma-nin yasi yoktur
 radical du +ma+ génitif age il n' y a pas+mar.d'asser.
 verbe "lire"

- il n'y a pas d'âge pour faire des études.

Le verbe substantivé 'okuma' comporte ici la marque du génitif et détermine le constituant nominal 'yas', qui comporte de ce fait la marque de détermination '-i' réalisé '-si' par la contrainte de l'harmonie vocalique.

La construction du type ‘-ma-’ peut également s’intégrer dans l’énoncé par la procédure de détermination, effectuée à l’aide de l’accusatif. L’exemple du genre :

(11)-Aynı düzeltmeyi kuzey kibris türk cumhuriyeti hükümetinden de
même radical du verbe+acc. Nord chypre turc république gouvernement+abl
aussi “corriger”

beklemesi gerektiğine inanıyorum.
Attente +acc nécessité croire+prog+ je

- je crois qu'elle (la Turquie) doit attendre la même correction du gouvernement de la
république turque du Nord de Chypre.

Manifeste la possibilité d'introduction de la construction du type '-ma-'
dans l'énoncé d'une part et de l'autre son emploi en tant que
complément d'objet.

Le verbe sunstantivé par '-ma-' est également compatible avec les cas
spatiaux de la langue qui expriment une valeur dynamique, une action.

(12) Irak'a gitmeye icbar etmek istiyorlar” diye yakınmada bulundu.
Irak+direct aller+direc.obliger vouloir+ilsen disant plaindre+ma+loc. se
trouver+passé.
- Ils veulent m'obliger à regagner l'Irak” s'est-il trouvé dans la plainte.

Dans cet énoncé, la construction du type –ma-, reçoit le locatif suffixal
“da”, l'ensemble constitué du radical verbal plus –ma- plus locatif
exprime la réalisation d'un certain processus, quoique le locatif y soit
présent.

Comme le locatif, les deux autres cas spatiaux, le directif et l'ablatif,
auxquels on attribue souvent une valeur uniquement spatiale,
permettent également l'intégration de la construction du type '-ma-'
dans l'énoncé.

(13)- Iraki demokrasi yolunda ciddi adımlar atmaya zorlayabilirdik.(corpus turc
85,601)
Irak+acc. Démocratie voie+loc sérieux pas+pl.faire+ma+dir.forcer+pouvoir+nous
-Nous pourrions forcer l'Irak à faire un grand pas dans la voie de la démocratie.

(14) –avrupa içinde bir ulkenin böyle bir dagilim surecine
europe intérieur+loc. un pays+gen.ainsi un dislocation processus+dir.

Girmesinden rahatsız olduk.(corpus turc, 96, 917-18).
Entrer+me+déter+ablatif dérangé être+nous

- nous avons été dérangés de l'entrée ainsi d'un pays au sein de l'Europe dans un processus de dislocation.

La construction du type '-ma-' se trouve réalisée dans «girmesinden» littéralement «entrée+son+de» (de son entrée). Elle présente les mêmes caractéristiques générales que les cas précédents, en cela que comme verbe substantivé elle reçoit les déterminations casuelles, mais s'en distingue quelque peu sur les deux points suivants :

Le premier point est relatif à la position des éléments constructeurs, en particulier à celle de l'ablatif. En termes plus explicites, l'ablatif ne se trouve pas directement lié à la construction du type «radical+ma» tandis que les cas jusqu'à présent exposés l'étaient. On le voit, la construction est établie successivement sur le radical plus le substantivisant (ma). Viennent s'y ajouter ensuite la marque de détermination «-(s)i» renvoyant au lexème «pays», qui est en fait l'actant de la construction verbale nominalisée par '-ma-' et qui correspond en français au possessif, et finalement l'ablatif.

Le second point, qui consiste en réalité à mettre en évidence la raison pour laquelle s'interpose la marque de référence, est qu'il s'agit là d'une interposition référentielle entre le substantivisant et l'ablatif. Cette référence interne permet en fait d'éviter la confusion possible quant à l'emploi du marqueur soit en tant que marqueur de négation soit en tant que marqueur de substantivation. En d'autres termes, '-ma-' fonctionne dans notre énoncé comme marqueur de substantivation du verbe «gir-» (entrer). Supposons que la marque de détermination se trouve pour un moment évincée, on constate alors qu'il remplit le rôle du marqueur de négation '-ma', ce qui donnerait sémantiquement l'équivalent de la construction du type «sans entrer» : « ...Dagilim sürecine girmeden rahatsız olduk = Nous avons été dérangés sans entrer dans le processus de dislocation ». La marque de détermination intercalée entre le substantivisant «ma» et

l'ablatif «-den» permet donc de distinguer la fonction catégorielle de l'emploi suffixal de «ma».

Cela dit, il est à noter que la construction du type '-ma-' avec l'ablatif '-dan' est toujours possible, car ce dernier est bel et bien compatible avec notre construction-type et celle-ci ne perd rien de sa valeur : elle fonctionne toujours comme un substantif intégré dans l'énoncé par le biais de l'ablatif «-den». Dire par exemple "çalismadan geliyorum" ou "okumadan geliyorum" au sens respectivement de "je viens du travail" ou "je viens de l'école" ne constitue aucun inconvénient pour la norme de la langue ni d'ailleurs pour la communication. Ce sont des usages de tous les jours.

A travers les exemples exposés ci-dessus, il s'avère qu'incorporé intimement au radical du verbe, le marqueur -ma- transpose ce dernier en un substantif, dont la valeur sémantique est portée par le radical verbal, ce qui implique que la valeur de processus demeure attachée au lexème ainsi formé.

Par conséquent, nous pouvons, concernant la construction du type '-ma-'retenir la conclusion suivante : en tant que substantif, et comme tout substantif, elle peut s'intégrer dans l'énoncé par le biais de n'importe quelle marque casuelle, mais elle conserve la valeur de processus attachée au radical verbal, processus déclenché par un sujet, un agent qui est toujours exprimé même dans une construction nominale.

Cette construction, radical verbal+ma, se retrouve dans l'infinitif, puisque celui-ci se marque par une construction analogue à laquelle s'agglutine la marque '-k', qui distingue le verbe employé à la forme substantive du verbe employé à la forme infinitive.

Si on parle selon les termes de Bally, le substantif «oku+ma» (lecture), par exemple, construit sur le radical verbal + ma "est incapable de remplir aucune des fonctions syntaxiques dévolues à sa catégorie :

sujet, objet direct et indirect, complément du nom (actualisé), etc. Pour figurer dans une phrase, il doit porter les signes (explicites ou implicites) de l'actualisation et du rapport qui l'unit aux autres termes actualisés » (C.Bally 1965 : 291).

La construction infinitive, quant à elle, ne consiste pas en une racine verbale plus '-ma-' auxquelles viendrait s'ajouter une marque casuelle, mais reçoit pour son achèvement le suffixe «-k». Ainsi les verbes tels que «düşün-me-k» (penser), «oku-ma-k» (lire), «yaz-ma-k» (écrire) sont des exemples de la forme infinitive ; au contraire du français, le turc n'a qu'une seule marque formelle. Le verbe à la forme infinitive peut être un constituant de l'énoncé, comme le montre l'exemple ci-dessous :

(15)- Bir tespiti dile getirmek istiyorum. (corpus turc, 88, 704).
Un constatation +ma faire part de vouloir+prog+je

- Je voudrais faire part de l'une des mes constatations.

L'infinitif « dile getirmek = faire part de » s'emploie ici comme complément d'objet, mais il faut noter l'absence de la marque de l'accusatif spécifique de cette fonction syntaxique, tant pour un constituant de nature nominale que pour le verbe substantivé par la particule '-ma-'. Il est également possible d'utiliser l'infinitif en fonction de sujet :

(16)- Ayrilmayı tesvik etmek hiç hoş bişey değil. (corpus turc, 96, 932).
Séparation+la provoquer absolument agréable une chose ne...pas.

- Provoquer la séparation n'est absolument pas une chose agréable.

Ce qui distingue essentiellement l'infinitif de la forme substantivée du verbe, c'est que le premier peut recevoir les marques casuelles du directif, de l'ablatif et du locatif, mais ne peut en revanche recevoir ni la marque de l'accusatif, ni celle du génitif. Il garde pleinement sa valeur de processus, sans que celui-ci soit cependant actualisé, on reste au niveau de la notion.

Qu'il s'agisse d'un processus exprimé substantivement au moyen de '-ma-' agglutiné au radical verbal, ou qu'il s'agisse du processus relevant

du niveau de la notion et exprimé par ‘-ma-k’ agglutiné au radical du verbe, il est toujours possible de nier le processus, dans l’un et l’autre cas au moyen de l’opérateur de négation ‘-ma’, qui se trouve donc être une particule homonyme à celle qui permet de substantiver le verbe.

Nous allons maintenant considérer les cas de négation du processus exprimé substantivement, la combinaison donc de ‘-ma-’ marqueur de substantivation et celle de ‘-ma-’ marqueur de négation, et nous verrons dans la partie suivante la combinaison de ‘-ma-’ marqueur de négation et de ‘ma-k’ marqueur de l’infinitif, autour du problème particulier de l’emploi du verbe ‘olmak’ pour exprimer les relations d’appartenance ou d’existence non rattachée au moment de l’énonciation.

3.2. La combinaison de ‘-ma-’ et de ‘-ma’.

(17)- Alinan karar makedonyayi tanimama karari olmustur.
Prendre+pass.+rel. Décision macédoine+acc. Reconnaître+ma+ma décision est+méd+ass.

- La décision prise est celle de ne pas reconnaître la Macédoine.(corpus turc 92 ,816).

(18) – Dis politikanin sik sik degismemesi gerekir.
Extérieur politique+gén. Souvent chang- +me+me+dét.il faut

- Il faut que la politique extérieure ne change pas souvent.

Le marqueur de négation du processus et le marqueur de substantivation peuvent s’employer en combinatoire, sans subir de changement phonétique. Dans un cas comme dans l’autre, chaque marqueur remplit la fonction qui lui est propre, c’est-à-dire que le marqueur de négation ‘-ma-’ indique toujours la négation du processus, et que le marqueur de substantivation ‘-ma-’ permet de substantiver le verbe. Le seul critère servant à distinguer l’un de l’autre est la position respective de chaque marqueur. Autrement dit, le marqueur de négation se positionne toujours de façon agglutinée au radical du verbe tandis que le marqueur de substantivation, quant à lui, est postposé au marqueur de négation.

Dans les exemples cités en (17) et en (18), le marqueur de négation se trouve immédiatement agglutiné au radical des verbes

respectivement 'tan = reconnaître' et 'degis- changer'. Dans les deux cas, il est suivi de l'emploi du marqueur de substantivation. Un élément constitué ainsi du radical verbal et des deux marqueurs en question correspond à une forme de type 'la non-reconnaissance ou le non-changement'.

Le syntagme de l'exemple cité en (17), qui comporte l'emploi des deux marqueurs dans le même constituant, à savoir 'makedonyayi tanimama karari = la non-reconnaissance de la macédoine', se distingue du syntagme de l'exemple cité en (18) qui mot à mot correspond à : ' le non-changement souvent de la politique extérieure'. Autrement dit, dans le syntagme de l'exemple (17), le constituant 'tanimama = la non-reconnaissance' exprime un processus affecté par la négation, mais par l'agglutination du marqueur de substantivation, il se transforme en un substantif, qui fonctionne comme un adjectif-épithète du nom qui suit, à savoir 'karari = la décision'. Ainsi, par sa position dans le syntagme, il joue le rôle de déterminant, qui permet de créer une propriété différencielle.

Toute différente est la position du constituant comportant les marqueurs de négation et de substantivation dans l'exemple (18). Alors que dans l'exemple (17), le constituant comportant les deux marqueurs fonctionne comme un déterminant, le constituant comportant les deux marqueurs de l'exemple (18) se trouve dans la position de déterminé, dans une relation de détermination marquée par le génitif.

Effectivement, dans 'dis politakinin sik sik degimemesi = le non-changement fréquent de la politique extérieure', le constituant comportant les deux marqueurs 'degismemesi', marqué par la marque de détermination '-(s)i', fonctionne comme déterminé par le constituant antéposé comportant le suffixe du génitif, à savoir 'dis politikanin = de la politique extérieure'.

Ce positionnement dans le syntagme ne change rien en ce qui concerne la valeur des marqueurs de négation et de substantivation. Dans l'exemple (18) comme dans l'exemple (17), le marqueur de négation s'agglutine toujours au radical du verbe et affecte donc le processus exprimé par ce radical même, et le marqueur de substantivation s'agglutine à celui de la négation. Ce dernier intègre ainsi le constituant appartenant ordinairement à une catégorie dans une autre catégorie, en l'Allemagne, un élément verbal dans la catégorie du substantif.

Le marqueur de négation est susceptible de se combiner également avec la marque de l'infinitif, sans qu'il subisse de changement de valeur syntaxique. Soit les exemples

(19) – Baska ülkelerin içislerine karismamak gerekir.
Autre pays+gén. Intérieur affaires+dir. Se mêler+ma+mak il faut

- Il faut ne pas se mêler aux affaires des autres pays

(20) – Yatirimlari durdurmamak önemlidir.
Investissement+pl.acc.nes pas arrêter est important.

- Ne pas arrêter les investissements est important.

Dans l'exemple (19) comme dans l'exemple (20), le marqueur de négation se suffixe directement au radical des verbes respectivement 'karis- = se mêl-' et 'durdur- = arrêt-', et la marque de l'infinitif '-mak' à ce marqueur de négation.

Dans l'exemple cité en (19), l'agglutination du marqueur de négation au radical permet de nier le processus exprimé par le radical même et le processus ainsi nié reçoit la marque de l'infinitif. Ce type de construction du turc correspond, en français, à la forme de type 'ne pas se mêler ou ne pas arrêter'.

Rendu négatif par l'emploi de la négation du processus, l'infinitif peut constituer dans l'énoncé le complément d'un prédicat verbal muni de ses propres marques aspecto-temporelles, en même temps qu'il peut recevoir un autre complément de nature nominale. Dans l'exemple (19), l'infinitif à la forme négative 'karismamak = ne pas se mêler' constitue le complément du prédicat verbal 'gerekir = il faut', doté du radical du verbe 'gerek- = falloir' plus la marque de l'aoriste '-r' exprimant la vérité générale, tout en recevant lui aussi le complément 'baska ülkelerin içislerine = aux affaires intérieures des autres pays'.

L'exemple (20) se distingue de l'exemple (19) par le fait que l'infinitif à la forme négative dans (20) ne constitue pas le complément d'un prédicat verbal muni de ses propres repères aspecto-temporels et fonctionne comme faisant partie du groupe thématique. Autrement dit, il se manifeste, par sa position, comme sujet de l'énoncé. En revanche, il peut recevoir un complément de nature nominale comportant les

repères susceptibles de s'agglutiner à un nom. Dans l'exemple (20), 'yatirimlari = les investissements', marqué par la marque de l'accusatif '-i', constitue le complément de l'infinitif à la forme négative 'durdurmamak = ne pas arrêter', qui constitue à son tour le sujet du prédicat nominal muni du marqueur de l'assertion énonciatif '-dir'.

Dans les deux exemples, la valeur et la position du marqueur de négation par rapport à la marque de substantivation ne changent pas, c'est-à-dire que '-ma-' exprime toujours la négation de processus et qu'il se trouve antéposé à la marque de l'infinitif.

Qu'il s'agisse de son emploi dans un constituant substantivé par l'emploi de son homonyme ou dans un infinitif, le marqueur de négation '-ma-' s'agglutine directement au radical du verbe et donc exprime la négation du processus, et le marqueur de substantivation '-ma-' et/ou la marque de l'infinitif 'mak' lui sont postposés. En outre, tout en gardant dans tous les cas sa valeur, marqueur de négation d'un processus, '-ma-' peut être incident à un constituant susceptible de remplir des fonctions autres que celles assurées par le prédicat verbal.

4. 'ma-' marqueur de négation d'une relation d'appartenance ou d'existence

4.1.L'emploi de 'olmak' en dehors du moment de l'énonciation

Dans le chapitre précédent, nous avons montré que la prédication d'appartenance et la négation de la prédication d'appartenance exigent chaque fois et respectivement l'emploi de 'var' et celui de 'yok' et que comme tels, ils sont strictement liés au moment de l'énonciation. Il est apparu également que le marqueur de nature nominale "var" est un marqueur dual, en ce sens qu'il exprime l'existence d'un élément lorsqu'il est utilisé avec le locatif et qu'il traduit l'appartenance lorsqu'il est employé avec le génitif. De la même façon, le pendant négatif de "var", à savoir "yok", est lui aussi un marqueur nominal de fonction duale ; il exprime la négation de l'existence lorsqu'il est utilisé avec le

locatif et la négation de l'appartenance lorsqu'il est employé avec le génitif.

En revanche, lorsqu'il s'agit de la prédication d'appartenance ou d'existence en dehors du moment de l'énonciation, on est obligé de faire l'usage du verbe de plein exercice 'olmak'. Soit l'exemple de type :

(21)- dünyada büyük degisiklikler oldu.
Monde+locatif énorme changement+pl. y avoir+passé
- il y a eu d'énormes changements dans le monde.

Dans cet énoncé « olmak » est conjugué au passé : « ol-+-di », réalisé « -du ». A la différence de "var+di" qui pose l'existence par rapport à un repère temporel antérieur au moment de l'énonciation, en conférant à l'énoncé une valeur d'imperfectif passé, c'est-à-dire qu'on ne dit rien sur la validité en T0 de la prédication d'existence, avec "ol+di" on a en revanche affaire à l'expression d'une prédication d'existence posée comme révolue.

Pour le montrer, nous considérerons l'incidence de l'emploi du déictique de temps "simdi"(maintenant) dans un énoncé comportant « ol-mak » conjugué au passé.

- * simdi dünyada büyük degisiklikler oldu.
- * il y a eu maintenant d'énormes changement dans le monde.

- simdi, dünyada büyük degisiklikler oldu.
- maintenant, il y a eu d'énormes changement dans le monde.

- Simdi masanın üzerinde bir ka lem vardi.
- Maintenant il y'avait un crayon sur la table = il y a juste un instant, un stylo ...

La seule possibilité pour rendre « simdi » et « oldu » compatibles, est de rendre « simdi » incident à l'ensemble de l'énoncé, ce que marque la pause, traduite ici par une virgule, produite entre le déictique de temps

Dans le troisième exemple, 'simdi', combiné avec la marqueur du passé '-di' exprime une antériorité très proche du moment de l'énonciation, 'il y avait juste un instant', ce qui montre également la compatibilité de 'var' et d'un déictique temporel qui rattache l'énoncé au présent même de l'énonciation.

(22)- girecegiz de ne olacak ? (corpus turc, 101, 1065).
 Entr(er)+futur+nous et qu'est-ce que y avoir+futur
 - et qu'est-ce qu' il y aura quand on y entrera ?

(23)- milli savunma gücü olmayan bir devletin dış politikası da zayıf olur.
National défense force avoir+ma+qui.un état+gén. Etranger politique et. Faible avoir+aoriste

- Et un état, qui n'a pas de force de défense nationale, a une politique étrangère faible. (corpus turc, 80, 462).

On a ici affaire à une relation d'appartenance construite dans un énoncé de type vérité générale, ce qui est marqué par l'aoriste « -r » en finale de « olur » ; elle est donc coupée aussi bien du présent de l'énonciation que du sujet énonciateur, qui n'est pas le support de la validité de l'assertion, puisque celle-ci est de l'ordre de la vérité générale.

Si on résume en un mot la différence présente entre “var” et “olmak”, nous dirons que le premier permet de poser une existence immédiate et que le deuxième pose une existence soit révolue, soit à venir, soit générique. On se trouve également devant le même type d'opération lorsqu'il s'agit de poser l'appartenance que nous jugeons inutile de reprendre ici. Avec “var”, le sujet énonciateur est en relation directe avec l'objet dont il pose l'existence ou l'appartenance et avec “olmak”, en relation distinctive et active avec l'objet, du fait que “olmak” exprime un processus, et est en ce sens compatible avec les marqueurs de type “sonunda” (finalement), “nihayet”(enfin) qui expriment chacun un résultat, un résultat révolu. Avec le premier, l'objet, dont l'existence ou l'appartenance est posée, se trouve à portée accessible du sujet énonciateur et, avec le deuxième, l'existence ou l'appartenance se trouve hors de portée du sujet énonciateur.

Les conditions d'emploi de « yok » étant les mêmes que celles de « var », on aura donc affaire au marqueur de « -ma » agglutiné à la forme conjuguée de « olmak » pour toute négation de construction d'existence ou d'appartenance qui ne relèvera pas de la prédication effectuée dans le hic et nunc , mais qui relève de l'expression d'un processus.

4.2 'ma-' marqueur de négation d'une relation d'appartenance ou d'existence

(24)- savunma gücü olmayan bir devletin dış politikası da zayıf olur.
Défense force+acc.avoir+ma+rela. Un état+gén extérieur politique+déter. Aussi faible est.

- Un Etat qui n'a pas de force de frappe a une politique extérieure faible

(25)- ...eğer adaları, parisi anlasına göre, askeri olmayan adalardı

égée îles paris accord selon militaire n'étant pas îles+passé.

-D'après l'accord de paris les îles de l'égée étaient des îles (qui n'ont pas de militaires) désmilitarisées. ((corpus turc, 108,1273).

Nous venons de rappeler les conditions d'emploi de 'var' et de sa négation 'yok', pour l'expression de l'existence et de l'appartenance, par opposition à celles du verbe de plein exercice 'olmak'. On constate dans les exemples cités en (24) et (25) qu'il s'agit toujours de la négation d'appartenance mais que la langue oblige à employer non pas 'yok' mais la négation du processus '-ma-' suffixé directement au radical du verbe de plein exercice 'ol-' pour exprimer la négation de la relation d'appartenance.

Agglutiné directement au radical du verbe de plein exercice 'ol-', le marqueur de négation dans l'exemple (24) exprime ainsi la négation du processus et se positionne au sein d'un segment 'savunma gücü olmayan' (qui n'a pas de force de frappe) qui joue le rôle de déterminant relativement au constituant qui lui est postposé. Le verbe auquel est incident le marqueur de négation du processus n'est pas, en effet, le verbe principal, mais le verbe d'une proposition enchâssée, de type relative introduite par le relatif '-en', réalisée '-yan', et détermine bir devlet' (un Etat).

Autrement dit, la relation d'appartenance est présentée comme une propriété différentielle construite sur le segment antéposé 'bir devlet', et non comme la négation en T0 d'une relation d'appartenance entre deux éléments, ce qui impose l'emploi du verbe 'olmak' pourvu du marqueur de négation '-ma-', et interdit l'emploi de 'yok'. Par l'emploi de '-ma-' agglutiné au verbe 'ol-', dans le syntagme 'savunma gücü olmayan' (qui n'a pas de force de défense), l'énonciateur exprime comme une propriété la non-possession pour le constituant 'bir devlet'(un état) de 'savunma gücü = force de défense'.

Il s'agit toujours, en (24), de l'expression d'une propriété différentielle qui consiste en la négation d'une possession, ici, selon la traduction française, la propriété différentielle consiste dans le fait de ne pas avoir de militaires. La traduction en français peut faire appel soit au marqueur de négation discontinu 'ne...pas' soit au préfixe négatif 'dé-' associé au

participe passé : 'askeri olmayan adalar = des îles qui n'ont pas de militaires ou des îles démilitarisées'.

5- Le Connecteur «ama» (mais) et le marqueur de négation du processus '-ma-' :

Si l'on peut effectivement considérer comme assuré que l'opérateur de négation '-ma-' et le marqueur de sustantivation '-ma-' sont deux morphèmes homonymes, nous pensons en revanche qu'un rapprochement entre l'opérateur de négation '-ma-' et le connecteur concessif 'ama' n'est pas dépourvu de fondement.

Le critère qui nous a, dans un premier temps, conduit à confronter le marqueur de négation au connecteur concessif est un critère d'ordre formel : il est effectivement possible, en se situant du seul point de vue de la forme du signifiant, de constater que la forme du marqueur de négation se retrouve dans celle du connecteur concessif. Cela nous a donc conduit à nous demander si cette similitude partielle pouvait correspondre à une convergence quant à aux valeurs sémantiques et énonciatives de l'un et l'autre de ces marqueurs.

Dans la littérature linguistique française, nombreuses sont les études sur le connecteur «mais», on peut notamment citer celles menées par l'équipe de Ducrot. En revanche son équivalent turc 'ama' n'a pas fait l'objet d'études systématiques, et aucune étude ne propose d'établir un parallélisme entre ce connecteur et le marqueur de négation.

Contrairement au connecteur 'mais', 'ama' est exclusivement marqueur d'une opération de concession, et ne revêt donc pas les multiples valeurs du 'mais' français. En particulier, comme nous l'avons vu dans le chapitre consacré au marqueur de négation 'değil', la langue turque emploie d'autres marqueurs pour exprimer des opérations ne relevant pas de la concession mais de la correction d'une assertion antérieure, « non pas...mais » ('değil...ya'), ou encore de l'adjonction d'un argument supplémentaire , »non seulement ...mais » (sadece...değil').

Or, ainsi que l'affirme A.Culioli le langage est le lieu d'opérations invariantes, qui se réalisent différemment d'une langue à l'autre. On peut donc considérer qu'en tant qu'opération de pensée, la concession relève d'une description unique, à savoir, que l'énonciateur concède qu'un énoncé puisse être considéré comme argument possible pour une conclusion, mais qu'il va quant à lui réfuter, nier, cette conclusion et viser une conclusion contraire. Le connecteur concessif a précisément pour rôle d'annoncer que la conclusion possible, jusqu'à son apparition, va être renversée.

Telle qu'elle est ici brièvement décrite, l'opération de concession manifeste une opération de négation, de réfutation. Et c'est cette opération de concession qui est exprimée par « ama » en turc, alors que ce même marqueur n'est pas employé là où le français emploie « mais » pour traduire d'autres opérations que celle de la concession.

Ce sont là les indices sur lesquels nous nous sommes fondé pour opérer un rapprochement entre '-ma-' et 'ama'. Sans remettre en cause le fait que « mais » en français a une valeur unique qui fonde les différentes valeurs qu'il marque, et sans d'ailleurs avoir pour finalité de revenir sur ce point, sans d'autre part commettre l'erreur d'expliquer une langue par une autre, le fait que le turc exprime différemment les diverses opérations marquées par 'mais', constitue selon nous un argument pour un tel rapprochement. Ce que nous allons maintenant. Démontrer, en nous appuyant sur des exemples d'emploi de 'ama'.

Partis de l'idée de savoir s'il est toujours possible d'attacher à «mais» "une valeur unique d'opposition, qui se maintient à travers la diversité des ses emplois" (Ducrot et al. 1980 :93) et s'il faut ou non prendre encore en compte une série de critères tels que "le contexte explicite, les intentions des locuteurs, les jugements implicites sur la situation et les attitudes qu'ils s'attribuent les uns aux autres par rapport à cette situation" (93), Ducrot et al. Essaient de voir d'abord la distribution de ce marqueur ce qui les amène finalement à proposer une classification de «mais» régie par des critères «géographiques» comme suit :

(30)Mais à l'intérieur d'une réplique d'un locuteur X :

X : P mais Q

(30)Mais est en tête de réplique et introduit un Q explicite :

X : mais Q

(30)Mais est en tête de réplique et n'introduit pas de Q explicite :

X : mais...

Il faut noter aussi qu'à l'intérieur de l'emploi de la deuxième classe, se manifeste encore une autre sous-catégorie de «mais»

-(A) qui enchaîne avec un réplique P d'un locuteur Y et marque l'opposition de X

a- à l'acte de parole de Y disant P

b- aux conclusions que Y tire de P

c- à la vérité de P

- (B) qui enchaîne avec du non-verbal et marque l'opposition de X

a- à un comportement de Y

b- à une situation

c- à ses propres réactions (99).

Malgré la diversité des emplois que présente la distribution de ce marqueur, les auteurs remarquent qu'il peut être intéressant et plus commode de s'intéresser plutôt à la nature des rapports ou des enchainements que «mais» introduit qu'au contenu de ce qui l'entoure et concluent que "la diversité des «mais» n'est qu'apparente et se réduit à la diversité des conditions d'emploi d'un morphème dont la valeur sémantique reste identique" (94-96), à savoir la valeur d'opposition.

Nous allons à présent, décrire la valeur de «ama» en illustrant cette description par un exemple :

"... benim kendilerine söyledigim şudur... : yüz sene sonunda geline neticedir bu, aman, koltuk kavgasına düşüp, birbirinizi yemeyin, ve, en büyük kötülüğü yaparsınız, demokrasiyi işletmek kolay bi şey değil ama demokrasi isleyecek.."

"... voilà ce que je leur ai dit... : cela est le résultat atteint au bout de cent ans, évitez de vous entretuer pour la lutte de fauteuil, sinon vous vous ferez à vous-mêmes le pire

des pires, il n'est pas facile de faire marcher la démocratie mais la démocratie marchera..."

Pour situer le contexte de cet enchaînement : le locuteur, premier ministre donne, à la demande d'autres leaders politiques, un certain nombre de précisions concernant les relations que le gouvernement entretient avec les républiques turques de l'Asie Centrale, et répète les suggestions qu'il a faites aux présidents de chaque république, notamment en ce qui concerne la démocratie.

Le connecteur 'ama' met en relation deux assertions produites par un seul et même locuteur :

(26)- demokrasiyi isletmek kolay değil ama demokrasi isleyecek.
Démocratie+accus.faire marcher facile ne..pas mais démocratie marcher+inten.

-.il n'est pas facile de faire marcher la démocratie mais la démocratie marchera.
(corpus turc,116,1487).

Ces deux énoncés apparaissent comme contradictoires l'un par rapport à l'autre, et l'absence de 'ama' rend leur enchaînement irrecevable d'un point de vue sémantico-référentiel :

- *Demokrasiyi isletmek kolay değil, demokrasi isleyecek.

- *Il n'est pas facile de faire marcher la démocratie, la démocratie marchera.

Seul, 'ama', connecteur concessif peut rendre l'enchaînement recevable, car 'ama' a pour rôle d'indiquer que la conclusion tirable de la première assertion va être renversée par un argument plus fort, celui qui est exprimé par l'énoncé qu'il introduit.

Si l'on glose cet énoncé, dire à un Président de la République qu' "il n'est pas facile de faire marcher la démocratie" équivaut en quelque sorte à lui demander de renoncer à ce système. C'est cette conclusion qui se dégagerait de cette assertion tant que celle-ci n'est pas invalidée par l'assertion introduite par 'ama'. On peut même dire, d'une certaine manière, que le connecteur 'ama' suffit pour invalider

cette conclusion : il annonce que le locuteur ne la prend pas en charge, et qu'il vise quant à lui une conclusion contraire.

Le locuteur accomplit une opération de concession, c'est-à-dire qu'il concède la validité de la relation prédicative du premier énoncé, il concède que cet énoncé pourrait être un argument pour la conclusion 'ça va échouer', et, par l'introduction de 'ama', il indique tout à la fois qu'il ne prend pas en charge cette conclusion, qu'il vise une conclusion contraire, celle qui est tirable du second énoncé. Ainsi, par 'ama', l'énonciateur se situe en discordance avec une consensualité préalable, qu'elle soit réelle ou fictive.

On a donc un double mouvement : un premier mouvement, rétroactif, par lequel 'ama' revient sur l'énoncé antérieur, et invalide, nie, une conclusion possible, qui reste implicite, et un deuxième mouvement, prospectif, par lequel 'ama' introduit la conclusion contraire à la conclusion niée.

En revanche, lorsqu'il s'agit de produire deux opérations distinctes, d'abord la négation d'une assertion linguistiquement exprimée, puis l'assertion qui est jugée valide, ce qui correspond à la réfutation de la parole de l'autre, et plus à la réfutation d'une représentation et est exprimé par 'non pas X mais Y' en français, le turc marque de manière analytique les deux moments distincts de cette réfutation de la parole de l'autre. Nous avons effectivement vu dans le premier chapitre, que par l'emploi successif de 'değil', marqueur de négation et de 'ya', qui sert de réponse positive à une question totale, le turc produit une opposition binaire entre l'assertion rejetée et l'assertion qui corrige la première ; le schéma général en est donc : 'X non, Y oui'.

De même, le système 'sadece...değil...da', qui correspond au système français 'non seulement... mais', marque successivement et distinctement deux opérations. IL s'agit, rappelons-le, de nier le constituant 'sadece' (seulement) et de produire ensuite, par 'da' (aussi) une opération d'adjonction, c'est-à-dire qu'on introduit ainsi un nouvel élément qui peut être considéré comme un second argument, plus fort que le précédent, pour une certaine conclusion.

La comparaison des emplois de 'ama' et de 'mais' conduit à constater que 'ama' est strictement employé avec une valeur concessive, c'est-à-dire pour nier une conclusion implicite, autrement dit non exprimée linguistiquement, et non une assertion. La négation a par conséquent pour objet une représentation et non un énoncé. En revanche, lorsqu'il s'agit de nier effectivement, soit un constituant, soit un énoncé, et d'introduire ensuite l'assertion d'un élément nouveau, le turc emploie alors explicitement un marqueur de négation, mais n'introduit pas l'énoncé ou le constituant suivant par 'ama', alors que le français utilise 'mais'.

Nous concluons, de cette comparaison des manières différentes qu'ont l'une et l'autre langue de réaliser des opérations quant à elles invariantes, qu'il est possible de penser que 'ama' garde trace sémantiquement du signifié attaché à '-ma-', mais qu'en même temps il ne joue pas véritablement le rôle d'un opérateur de négation. En effet, aucun élément linguistiquement réalisé n'est objet de la négation, il s'agit seulement d'une conclusion implicite, celle que l'on peut tirer de l'énoncé précédant 'ama' ; autrement dit, il y a bien une négation mais c'est une représentation que l'on nie.

On peut donc dire que le connecteur 'ama' n'est pas sans rapport avec le marqueur de négation '-ma-', en ce sens que comme le marqueur de négation -ma-, le connecteur 'ama' traduit lui aussi une négation mais une négation sans support linguistique, puisque l'objet de cette négation est une représentation.

6-Le marqueur de négation du processus«-ma-» et le marqueur de l'interrogation totale «mi»

Le marqueur de l'interrogation «mi» du turc est isomorphe du marqueur de négation -ma-. Cet isomorphisme n'est sans doute pas gratuit. Avant d'aborder la valeur fondamentale de l'interrogation et de s'interroger sur ses interférences possibles avec la négation, il convient de s'attarder sur le problème de l'harmonie vocalique.

L'harmonie vocalique pèse lourdement sur la formation du marqueur de l'interrogation «mi». Quoiqu'on le transcrive «mi» par convention dans la grammaire traditionnelle, cela ne doit pas laisser entendre pourtant que c'est sa forme fixe. D'autres voyelles aussi peuvent en effet se substituer à la voyelle antérieure étirée –i- en fonction de la nature des voyelles précédentes. Dans les exemples du genre «güldü mü ? = est-ce qu'il (elle) a rit ?», «konusuyor mu ? = est-ce qu'il (elle) parle ?», «yaptı mı ? = est-ce qu'il (elle) a fait ?», la substitution à la voyelle –i- est possible avec la voyelle antérieure et arrondie –ü-, et les voyelles postérieures étirées et arrondies –î- et –u-. Toutefois, en aucune manière, le procédé de substitution à la voyelle –i- avec les voyelles élargies basses, à savoir –e- et –a-, et avec les voyelles rétrécies basses comme –ö- et –o-, n'est possible. Pourquoi cette impossibilité ? A franchement parler, nous n'avons aucune réponse à cette question, du moins dans l'état actuel des connaissances. En revanche, ce dont nous sommes sûr c'est de la possibilité de substituer la voyelle –i-, conventionnellement utilisée, aux autres voyelles, ce qui indique qu'on ne peut pas uniquement s'appuyer sur les voyelles, et que comme élément « dur » du marqueur de l'interrogation, il faut prendre en considération non pas les voyelles, mais la consonne 'm-' comme dans le cas du marqueur de négation 'ma-' et de la substantivation du verbe 'ma-'.

- onların haklarını aramıyor muyuz ?

- est-ce que nous ne cherchons pas leurs droits ?

Le marqueur d'interrogation 'mi', ici réalisé 'mu-' indique une interrogation totale, c'est-à-dire une interrogation qui appelle une réponse de type 'oui ou non'. On peut, avec A. Culioli, décrire l'interrogation comme la réalisation d'une opération de parcours, avec recours au co-énonciateur pour trouver une issue au parcours. Concernant l'interrogation totale, la parcours se fait sur les deux valeurs que la relation prédicative est susceptible de revêtir, positive ou négative, ce que l'on appelle traditionnellement les valeurs de vérité d'un énoncé. L'énonciateur étant dans l'impossibilité d'attribuer une valeur, positive ou négative, à l'énoncé, autrement dit, étant dans l'impossibilité d'asserter la validité ou la non-validité de la relation prédicative, il a recours au co-énonciateur pour sélectionner l'une des deux valeurs possibles. Il y a donc suspension de l'assertion, puisqu'il y a impossibilité d'asserter l'une ou l'autre des valeurs possibles de la relation prédicative. Ainsi, « Il impose à son interlocuteur de répondre et donc de prendre en charge dans sa réponse l'assertion suspendue. Il présuppose que l'interlocuteur est en mesure de le faire. Il s'appuie

donc sur une sorte d'accord préalable, ou dit en d'autres termes sur la «consensualité co-énonciative» (Meunier, A et Morel,M.-A ; 1993 : 27).

L'interrogation étant ainsi décrite, on peut apercevoir le type de rapport qu'il est éventuellement possible d'opérer entre la négation et l'interrogation.Ce rapprochement est Allemagne signalé par certains linguistes qui travaillent sur différentes familles de langues. A ce propos, nous pensons surtout à Lucien Tesnière qui écrivait ceci : "l'interrogation et la négation ne s'excluent pas, mais elles ne sont pas tout à fait sur le même plan, puisqu'elles sont susceptibles d'interférer entre elles" (L.Tesnière (1959) 1988 : 192).

La suspension, par le sujet énonciateur, de l'assertion ne prend fin qu'à partir du moment où le co-énonciateur assume la prise en charge de l'attribution d'une valeur à la relation prédicative. Avant cela, l'énonciateur construit deux représentations : l'une pour laquelle la relation est validée, l'autre pour laquelle la relation n'est pas validée, l'impossibilité de prendre en charge l'une ou l'autre produisant précisément l'interrogation.

On voit donc un rapport possible entre l'interrogation et la négation par le biais du fait que l'interrogation construit une double représentation. Il est également possible de dire que toute négation, même si elle n'est pas polémique, même si elle n'est pas réfutation de la parole de l'autre, en un mot, mais si elle n'a pas, d'une point de vue énonciatif, une valeur discordantielle, suppose toujours, d'une certaine manière, l'opposition à une représentation. En effet, même si elle se présente comme le pur et simple constat qu'un état de chose n'est pas réalisé, on peut cependant poser que ce constat négatif se fait sur fond d'une représentation positive. En d'autres termes, on ne peut faire le constat qu'un état de chose n'est pas réalisé, qu'il n'y a manque que si l'on construit préalablement cet état de chose comme devant être le cas, que si l'on s'attend à ce qu'il soit réalisé ; c'est sur le fond d'une telle relation que l'opération de négation se construit. Cela est d'ailleurs lisible dans la construction même de l'énoncé négatif. En effet, parler d'opérateur de négation, de marqueur de négation, c'est aussi dire qu'un élément va linguistiquement marquer une donnée première

d'ordre linguistique, qu'il y a une donnée linguistique première à propos de laquelle on va mettre en Allemagne une opération de négation, et cette donnée linguistique première est la structure assertive.

Ce qui est donc commun à l'interrogation et à la négation, c'est qu'elles mettent toutes les deux en jeu, de manière évidemment différentes, deux représentations, l'une où la relation prédicative est validée, l'autre où la relation prédicative n'est pas validée. Pour la négation, l'une reste représentation pure et simple, l'autre donne lieu à une représentation linguistique. Pour l'interrogation les deux représentations, et l'impossibilité de choisir entre les deux donnent lieu à une suspension de l'assertion. Nous ne concluons pas catégoriquement, à partir de cela, à l'existence certaine d'un élément constructeur identique dans chacun des deux marqueurs, mais nous pensons qu'il est légitime, eu égard aux descriptions que nous venons de faire, de proposer un rapprochement de ces deux marqueurs.

8-Le contour intonatif de '-ma-'

Lorsque nous avons abordé au début de ce chapitre les études portant sur l'étymologie de ce marqueur, nous avons signalé comment ce marqueur a été traité, en particulier par W.Bang. A titre de rappel, nous avons remarqué que selon lui, l'accentuation de la langue turque se réalise de façon systématique sur la dernière syllabe du mot et que ceci est vrai dans tous les cas sauf dans celui des mots composés. Un mot associé à un autre pour former un mot composé se caractérise par une accentuation moins forte que celle du mot auquel il vient s'ajouter. Etant donné cette caractéristique de la langue d'une part, et de l'autre, celle du mot composé, W.Bang arrive à l'idée que si le marqueur de négation développe un accent sur le radical dans une phrase négative, c'est parce que le radical et le marqueur de négation permettent de construire un mot composé, et que dans ce cas, le marqueur de négation devait être à l'origine un mot indépendant. D'où l'idée que le marqueur de négation est le résultat d'un processus de transformation d'un verbe auxiliaire qui signifiait «négliger : ihmal etmek».

A cette étape de notre travail, notre objectif est de porter attention à l'accentuation, ou plus précisément à l'intonation, et cela dans le but de dégager les paramètres intonatifs de notre marqueur de négation.

Les données que nous avons recueillies permettent d'observer une variation non négligeable en ce qui concerne l'intonation du marqueur de négation. Pour confirmer cette première observation, nous avons étudié systématiquement une série de courbes mélodiques manifestant une variation intonative.

D'après ce que nous croyons comprendre, les études effectuées antérieurement sur ce marqueur et sur son intonation ne s'appuient que sur le marqueur lui-même et sur le radical du verbe. En d'autres termes, en disant que le marqueur de négation '-ma-' se caractérise par une accentuation basse, on n'apprécie cette accentuation basse que par rapport à celle du radical du verbe, sans prendre en considération le niveau intonatif de ce groupe verbal par rapport aux autres constituants de l'énoncé.

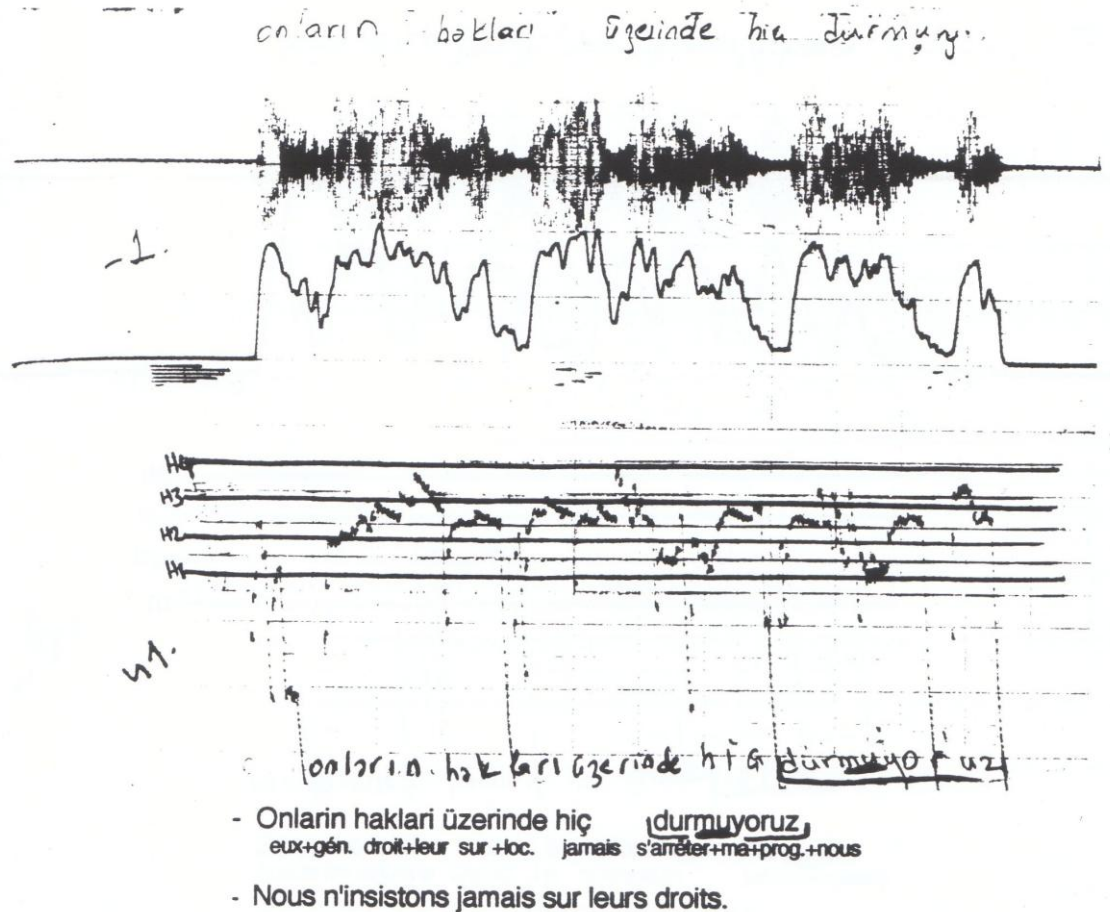
Pour notre part, nous souhaitons ne pas fonder notre recherche intonative seulement sur le radical et le marqueur Allemagne. Car, même si le marqueur revêt une intonation basse, il se trouve que le groupe verbal dont il fait partie se caractérise par une intonation forte par rapport à celle des autres constituants de l'énoncé. Compte tenu de cette caractéristique d'un énoncé rendu négatif par le biais de ce marqueur, nous effectuerons l'étude en deux étapes : nous observerons d'abord l'intonation du marqueur par rapport à celle du groupe constitué du radical verbal, des marques de temps et de personne, ensuite nous verrons l'intonation de ce groupe par rapport à celles d'autres constituants de l'énoncé.

Nous commencerons par l'étude des énoncés rendus négatifs à l'aide du marqueur de négation –ma- à intonation basse. Soit l'énoncé négatif avec son contexte et sa courbe intonative :

... bu arada, (e :☺ daha önce olduğu gibi şimdi de vurgulamak isterim (h) (e :☺ türkmen kardeslerimizi ciddi olarak ihmal ediyoruz, (e :☺ onların hakları üzerinde hiç

durmuyoruz, üstelik, türkiyeye canlarini kurtarmak için siginan, (e :☺ türkmen kardeslerimizi, (e :☺ iraka gitmeleri için zorluyoruz,

... Entre-temps, (e :☺ comme je l'ai déjà dit je veux maintenant accentuer une fois de plus (h) (e :☺ nous négligeons sérieusement nos frères turkmènes, (e :☺ nous n'insistons jamais sur leurs droits, en plus, nous forçons nos frères turkmènes réfugiés en turquie pour sauver leur vie à regagner l'irak,



(27)- Onların hakları üzerinde hiç durmuyoruz.(corpus turc, 85,611).
Eux+gén. Droit+pl. sur+loc jamais s'arrêter+nég.+prog.+nous

- nous n'insistons jamais sur leurs droits...

Pour simplifier l'étude intonative, nous divisons l'énoncé en deux segments, et ceci suivant un critère syntaxico-sémantique.

On a ainsi d'un côté un groupe nominal au locatif «onlarin haklari üzerinde» (sur leurs droits) et de l'autre, le groupe verbal négatif «hiç durmuyoruz» (nous n'insistons jamais).

Le groupe verbal est effectivement très condensé, en ce sens que se trouvent là associés au radical du verbe 'dur-', le marqueur de négation '-mu-', la marque de temps '-yor-' et la marque de personne 'uz'. On constate que le radical du verbe se caractérise par une hauteur intonative au niveau H2,5. Le marqueur de négation '-mu-' qui suit présente une chute intonative assez nette jusqu'au niveau H1. Comme tel, il constitue une rupture intonative très nette entre le radical du verbe et les marques du progressif et de personne qui, elles, accueillent une montée intonative respectivement au niveau H2,5 et H3,5.

C'est donc l'intonation du marqueur de négation qui rompt le niveau intonatif du groupe verbal.

Par rapport à l'intonation de ce groupe verbal, le groupe nominal présente une intonation modulée, c'est-à-dire que ce groupe a une attaque initiale au niveau H2, une montée au niveau H4 et une finale au niveau H1,5.

Dans l'ensemble de l'énoncé, on note que deux montées sont intonativement les plus marquées. On peut y voir une mise en relation contrastive des deux éléments fondamentaux : «onlar = eux» et «-uz : nous».

Le marqueur de négation du processus se situe au niveau H1, qui marque la sortie du cadre co-énonciatif. En marquant la hauteur intonative au niveau H1, le sujet énonciateur présente la non-réalisation du processus en rupture avec la co-énonciation. Autrement dit, l'énonciateur ne s'oppose pas à un point de vue qu'il prêterait au co-énonciateur, il exprime tout simplement un constat.

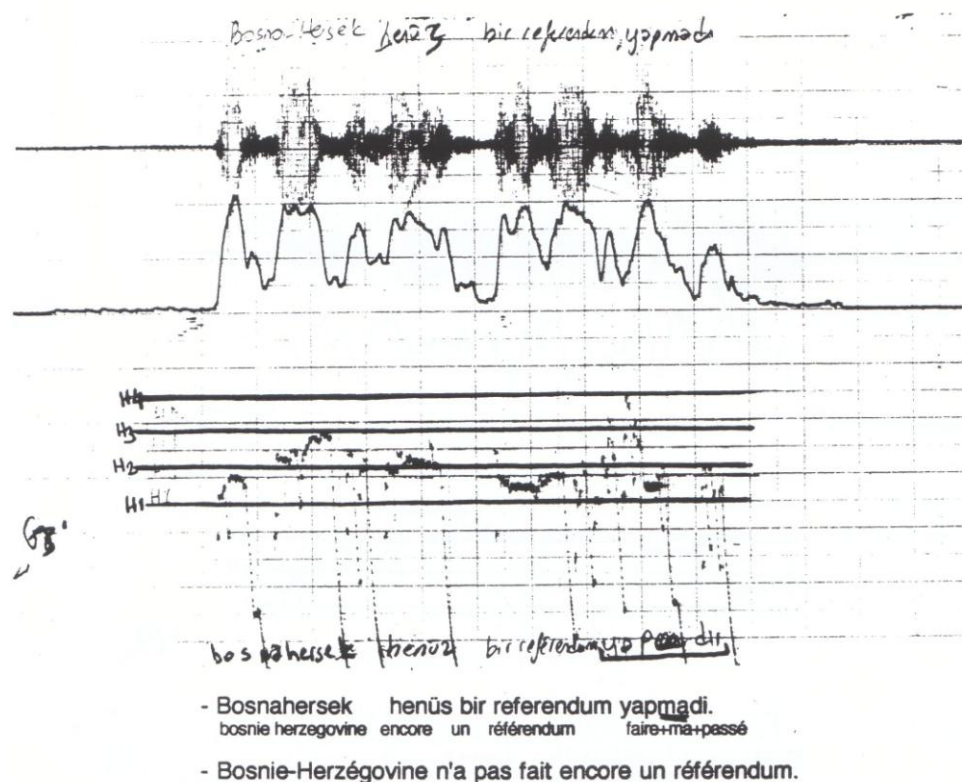
Face à l'intonation basse du marqueur de négation, le forclusif 'hiç = jamais' se caractérise par un contour montant et atteint le niveau proche de H3, ce qui lui donne une valeur informative marquée.

Effectivement, s'agissant des mesures pour protéger les droits des turkmènes en Irak, le sujet énonciateur fait une série de critiques sur la position du gouvernement. Dans ce contexte, il met l'accent en particulier sur les droits des turkmènes en Irak, droits que la politique turque, selon le même locuteur, néglige énormément. A cette critique, aucun des participants au débat ne s'oppose. D'où le marquage du forclusif par une hauteur intonative au niveau proche de H3, niveau qui construit une consensualité et qui va porter sur le constat suivant, marqué par le niveau bas de la négation '-mu-'.

Analysons un autre exemple situé dans le contexte suivant :

... bütün, yugoslavya içindeki cumhuriyetlere esit davranma, ilkesine uyarak, bu, üç cumhuriyetin bagimsizligini kabül edebiliriz, ama, bir de bosna-hersek var, bosna hersek henüs, bir referandum yapmadi, ve bosna hersekte, çok zor bir durum var, bosna hersekte, müslüman, bosnaklar var, (h) sirplar var, hirvatlar var...

... selon le principe d'une politique d'égalité, nous pouvons reconnaître l'indépendance de toutes les républiques de la yugoslavie, mais, il y a la bosnie herzégovine, la bosnie herzegovine n'a pas fait encore un référendum, et en bosnie herzegovine, il y a un cas difficile, en bosnie herzegovine, il y a des bosniaques, (h) il y a des serbes, il y a des croates...



(28) bosna hersek henüs bir referendum yapmadi. (corpus turc,96,926)
bosnie herzegovine encore un référendum fair+ma+passé
- La bosnie hêrzégovine n'a pas encore fait un référendum

Dans cet énoncé, le sujet grammatical de l'énoncé est au début de la phrase. L'énoncé est en fait constitué de deux segments intonatifs : le repère «bosna-hersek : bosnie hêrzegovine» et le repéré « henüz bir referendum yapmadi : n'a pas encore fait un référendum» qui est un syntagme complexe.

Le marqueur de négation du processus est agglutiné directement au radical du verbe 'yap- = faire' et est suivi du marqueur temporalo – énonciatif '-di-'.
-

La radical du verbe se caractérise par une attaque au niveau H1 et un contour intonatif montant jusqu'au niveau H4. Ce contour connaît,

ensuite, une chute brusque sur les marqueur ‘-ma-’ et ‘-di-’ au niveau 1,5.

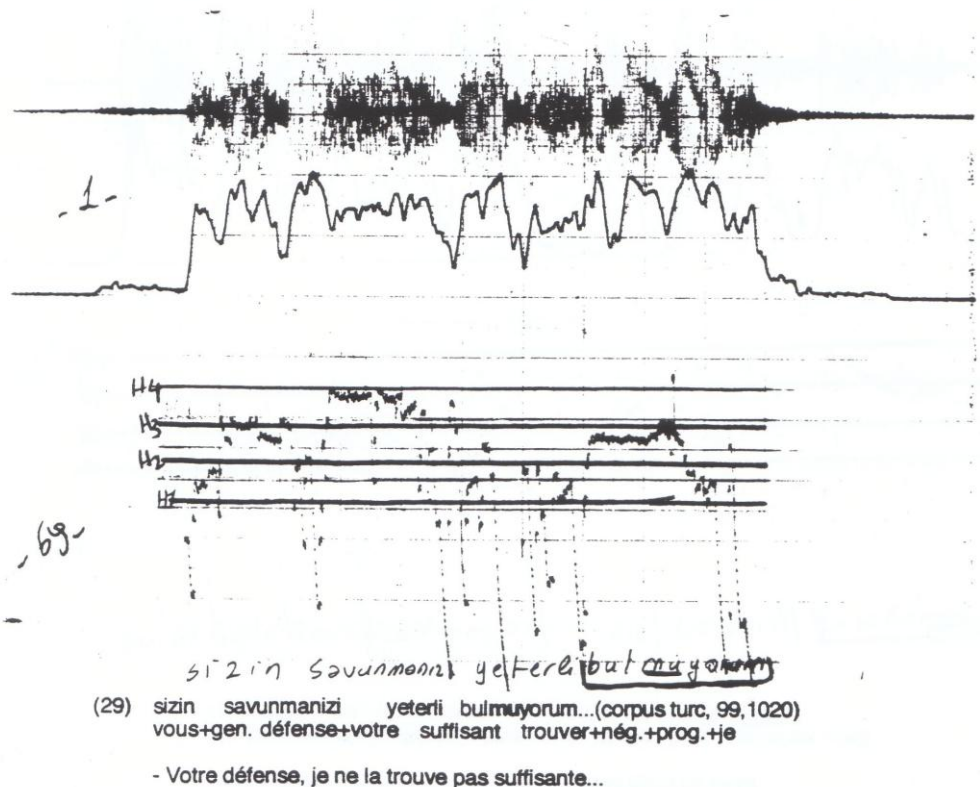
Par ce marquage de la négation par une hauteur intonative au niveau H1,5, le sujet énonciateur exprime tout simplement le constat de la non-réalisation du processus, et cela antérieurement au moment de l’énonciation en cours. C’est ce que marque ‘-di-’. Il ne s’agit pas d’énoncer donc un point de vue discordant.

S’agissant de la reconnaissance de l’indépendance des républiques de l’ex-Yougoslavie, le locuteur expose surtout le fait que la Bosnie-Herzégovine n’a pas encore fait un référendum pour proclamer son indépendance. Tant que les dirigeants n’ont pas une volonté d’indépendance, dit-il, on ne peut pas reconnaître son indépendance. En matière de référendum, personne ne dit le contraire, ni n’est en contradiction avec la constatation du locuteur. Tous les participants au débat savent que ce référendum n’a pas eu lieu dans cette république. Si le locuteur signifie le non-déroulement du référendum en employant le marqueur de négation ‘-ma-’, c’est pour faire simplement le constat de la non-réalisation d’un événement antérieur au moment de parole.

Les observations faites jusqu’à présent sur la hauteur intonative basse du marqueur de négation ‘-ma-’ vont de pair avec celles de certains linguistes, notamment avec celles de W.Bang. Certains énoncés montrent cependant que cela n’est toujours pas le cas.

... muhalefette iken aylarca bunlari söylediniz, şimdi geldiniz, anap in politikasını aynen benimsediniz demin sayın mesut yılmaz buna isaret etti, söylediği haklidir, sizin savunmanızı yeterli bulmuyorum, buna isaret etmemin asıl sebebi su, bizce buna sasilacak bir şey yok ki, biz yıllardan beri ne diyoruz, zaten bu üç parti birbirinin aynıdır diyoruz...

... dans l’opposition vous avez dit tout ça pendant des mois, maintenant que vous êtes au pouvoir vous avez adopté la même politique que l’anap, c’est à cela que monsieur yılmaz a fait allusion tout à l’heure, il a raison dans ce qu’il a dit, je ne trouve pas suffisante votre défense, la raison pour laquelle je dis tout ça est ceci, pour nous il n’y a rien d’étonnant là-dedans, qu’est-ce que nous disons depuis des années, nous disons que ces trois partis sont tous les trois les mêmes...



(29) izing savunmanizi yeterli bulmuyorum...(corpus turc, 99,1020)
vous+gen. Défense+votre suffisant trouver+nég.+prog.+je

- Votre défense, je ne la trouve pas suffisante...

Les plages intonatives de l'énoncé permettent de le segmenter en deux groupes :

Ainsi, on a, d'une part, le groupe d'éléments liés par le génitif à intonation montante «sizin savunmanizi : votre défense» qui fonctionne dans ce cas comme thème (repère) et, d'autre part, le groupe verbal, constitué d'un adjectif suivi du radical verbal doté des marques de négation, de temps et de personne, qui se caractérise par une intonation plus basse que celle du premier ensemble.

La prise en considération de cette segmentation intonative de l'énoncé à l'oral en turc impose un changement dans la traduction en français. Suivant ces critères, la traduction doit être plutôt "votre défense, je ne la trouve pas suffisante". Le premier segment a donc une fonction de

« sujet logique ». Sur ce dernier, l'attaque est basse sur le déterminant, au niveau H1,5, mais elle atteint ensuite le niveau H3. En revanche, le déterminé au niveau proche de H4 présente une légère chute intonative sur la dernière syllabe : niveau H3,5.

Dans cet énoncé, c'est l'adjectif «yeterli = suffisante» qui fonctionne comme rhème et il se trouve caractérisé par la hauteur intonative la plus basse. Quant aux marqueurs associés au verbe, ils font office d'indices de modalité.

Quand on regarde le rhème, à l'intérieur duquel prennent place le radical du verbe, les marques de négation, de temps et de personne, nous voyons qu'il se caractérise par une intonation inférieure à celle du thème ; la négation revêt une intonation légèrement montante, jusqu'au niveau H3, mais l'intonation redescend au niveau H1 sur les marques de temps et de personne.

Le marquage de la négation du processus par une hauteur intonative au niveau H3 signifie que le sujet énonciateur, lorsqu'il exprime la non-réalisation du processus au moment même de l'énonciation, présente cette non-réalisation par rapport à une consensualité préalablement acquise. Il s'agit, en fait, d'énoncer un point de vue discordant, une prise de position personnelle, par rapport à la représentation qu'il prête au co-énonciateur.

Effectivement, étant question de la défense de la politique suivie par le gouvernement, le locuteur estime que le gouvernement au pouvoir, même si ce dernier n'accepte pas la critique, suit la même politique que le gouvernement précédent. Le chef du gouvernement actuel avance des arguments en matière de différence. C'est pour critiquer ces arguments que le sujet énonciateur dit « votre défense (vos arguments), je ne la trouve pas suffisante » pour convaincre de cette différence.

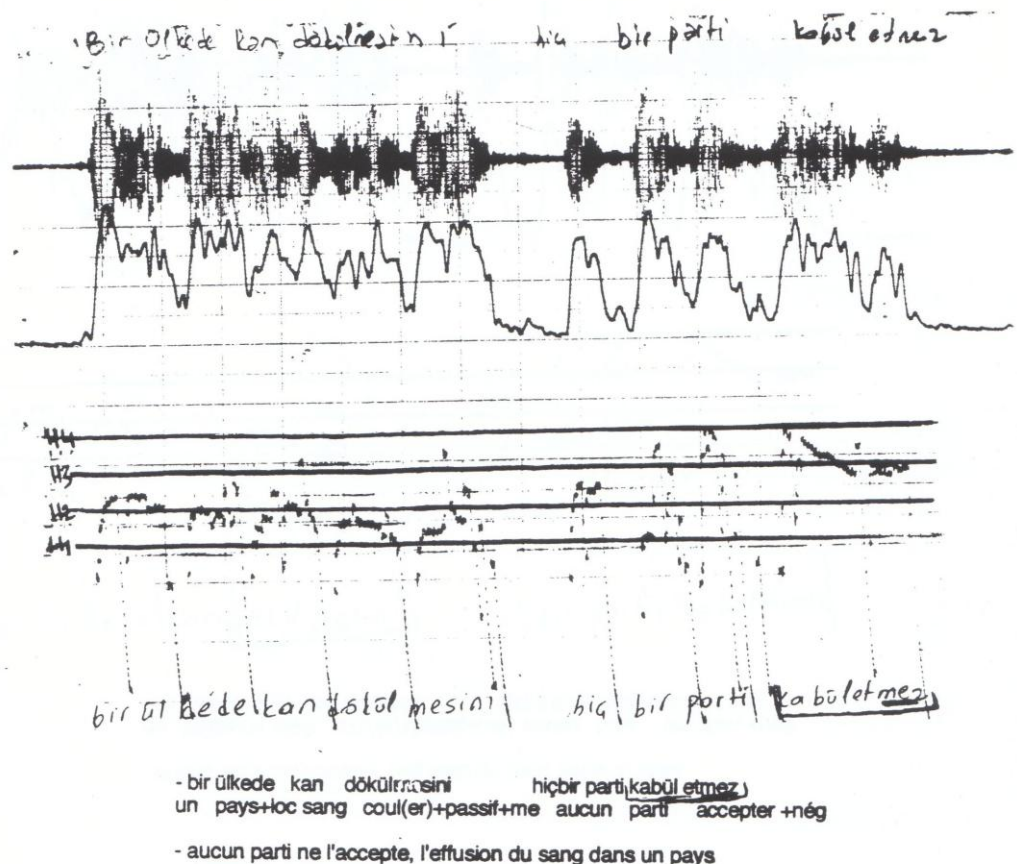
Ainsi, si le lexème «savunma = défense», qui est du côté du thème, et le marqueur de négation « -ma-», qui se positionne du côté du rhème, se caractérisent par une intonation montante, c'est parce que ces deux

éléments sont en opposition. Par conséquent, à la différence des deux exemples précédents, le marqueur de négation '-ma-', qui présente dans cet énoncé une intonation au niveau H3, sert non à décrire un constat sur la réalité mais à indiquer un point de vue discordant.

A première vue, l'observation d'une intonation montante sur le marqueur de négation du processus peut paraître comme un fait accidentel. Mais lorsqu'on observe d'autres énoncés du même genre, on constate alors que, loin d'être un fait accidentel, c'est au contraire un phénomène systématique. Maintenant, voyons comment cela se présente dans un énoncé négatif dont le contexte est le suivant :

... istanbulda toplanan, sosyalist enternasyonelde, bu rapor dogrultusunda, karar alindi, bunu bütün, sosyalist enternasyonelin partileri kabül ettiler, (h) bir ülkede kan dökülmesini, hiçbir parti kabül etmez, bir ülkenin, bölünmesine götürecektir, ayrılıkçı hareketleri, siddet hareketlerini hiçbir, demokratik ülke kabül etmez...

...Dans l'Internationale socialiste, réunie à Istanbul, on a pris la décision dans ce sens, tous les partis de l'internationale socialiste ont accepté cela, (h) aucun parti n'accepte l'effusion de sang dans un pays, aucun des pays démocratiques n'accepte des mouvements de violence, des mouvements de séparatisme qui conduiront un pays à la séparation...



- (30) bir ülkede kan dökülmesini, hiçbir parti, kabul etmez...(corpus turc,98,983).
Un pays+loc. sang coulée aucun parti accepter+ma+aoriste.
- aucun parti ne l'accepte, l'effusion de sang dans un pays...

Dans cet énoncé, les faits d'oralité montrent, encore une fois, que l'ordre des mots n'est pas tel qu'on l'enseigne normativement. Les choses sont différentes, surtout s'il s'agit de l'oral.

Nous allons nous appuyer sur les critères intonatifs pour analyser la valeur des segments de cet énoncé d'ordre OSV. Le premier segment «bir ülkede kan dökülmesini = l'effusion de sang dans un pays» ne présente pas une grande variation intonative ; la première syllabe –le chiffre numéral «bir = un» - commence intonativement par le niveau H2,5 et la dernière syllabe du dernier lexème «dökülmesini =

l'effusion» clôt le segment au niveau intonatif H2,5. Toutes les intonations du segment se situent entre niveau H2,5 et niveau H1. Ce segment apparaît ainsi au même niveau intonatif que le postrhème français, c'est pourquoi nous proposons de le traduire par : « aucun parti ne l'accepte, l'effusion de sang dans un pays ».

En revanche, le segment « hiçbir parti = aucun parti», présente une variation intonative assez saillante. Vu sa montée, nous le considérons comme segment thématique de l'énoncé, ce qui se vérifie aussi si on s'appuie sur des critères syntaxico-sémantiques. La première syllabe se caractérise par une hauteur intonative au niveau H2,5 et la dernière par une hauteur au niveau H4. Il est donc intonné plus haut que le premier segment.

Quant au dernier segment, au sein duquel prend place le marqueur de négation du processus, il se trouve doté d'une intonation initiale au niveau H4, qui descend au niveau H3 sur la deuxième syllabe du verbe et se maintient à ce niveau sur le marqueur de négation de processus à l'aoriste '-mez'. Notons que le verbe doté de cette négation se trouve à un niveau insolitement haut.

Par son positionnement intonatif, le marqueur de négation du processus à l'aoriste, ('-z' utilisé avec le '-ma-' étant l'indice de ce type de négation) indique que le sujet énonciateur met en jeu une consensualité acquise. Autrement dit, l'énonciateur exprime, par l'emploi du marqueur, la non-réalisation du processus, situé en dehors du moment de l'énonciation puisque la négation est une négation à l'aoriste.

Du point de vue énonciatif, il s'agit bien d'énoncer un point de vue discordant, mais cette discordance se trouve transformée en une consensualité sur la discordance, aussi bien par la hauteur intonative au niveau H3 que par l'emploi de la négation à l'aoriste.

Effectivement, cet énoncé provient d'un contexte où le présentateur adresse au locuteur de l'énoncé une question concernant le dialogue diplomatique et politique entre les sociaux-démocrates de la Turquie et ceux de l'Allemagne, tout en exprimant que, malgré ce dialogue, les sociaux-démocrates allemands étudient la question ethnique en Turquie d'un autre point de vue que les Français et les Anglais. Il

poursuit son explication en demandant si ce dialogue ne peut pas permettre aux sociaux-démocrates turcs d'exprimer mieux la politique officielle.

A cette question, le locuteur de l'énoncé répond par une série d'explications qu'il se sent contraint de donner parce que, même si le présentateur n'en parle pas, il suppose que le présentateur voulait laisser entendre que le parti en question accepte de faire couler le sang. Autrement dit, le locuteur répond avec son énoncé négatif à une représentation qu'il prête au co-énonciateur.

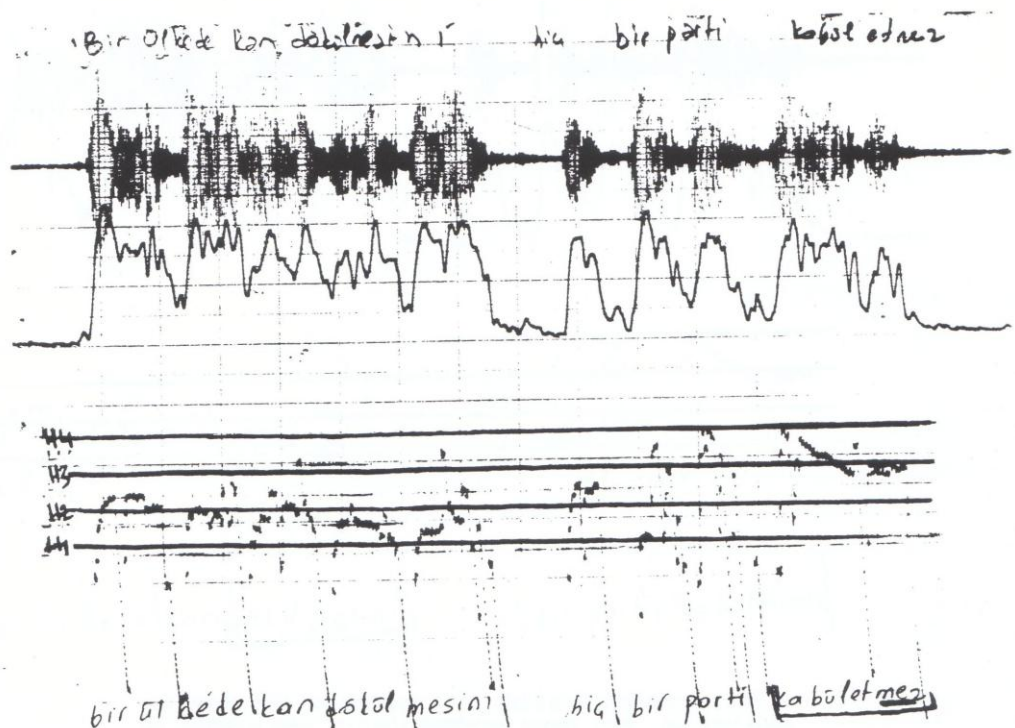
Ainsi, si l'opérateur de négation est marqué par une hauteur au niveau H3, c'est pour réfuter cette représentation. En d'autres termes, cette montée intonative est due à l'expression d'un point de vue discordant par rapport à celui qu'il prête à son co-énonciateur ; celle-ci lui permet de faire l'économie de vérifier la véracité de cette représentation qu'il prête au co-énonciateur, tout en lui permettant de s'y opposer au cas où le présentateur aurait eu effectivement une telle représentation.

Avant de passer à la conclusion des caractéristiques du marqueur de négation, nous jugeons utile d'observer aussi l'intonation du marqueur de substantivation du verbe, qui est homonyme de la négation.

Le marqueur substantivisant '-ma-' est considéré en général comme un élément doté d'un accent tonique, contrairement au marqueur de négation qui, lui, est considéré comme un élément atone. C'est du moins ce que dit Jean Deny :

“Le suffixe –me des formes nominales du verbe diffère du suffixe –me- des bases négatives (et des verbes d'impossibilité) en ce que le premier porte l'accent tonique et le second est atone, l'accent portant sur la syllabe précédente : sev-mè = le fait d'aimer ; sèv- me (impératif) = n'aime pas ; gèl-me-mek = ne pas venir” (J.Deny : 1959, 208).

Reprenons un exemple d'énoncé négatif déjà étudié :



- bir ülkede kan dökülmesini hiçbir parti kabul etmez
 un pays+loc sang coul(er)+passif+me aucun parti accepter +nég
 - aucun parti ne l'accepte, l'effusion du sang dans un pays

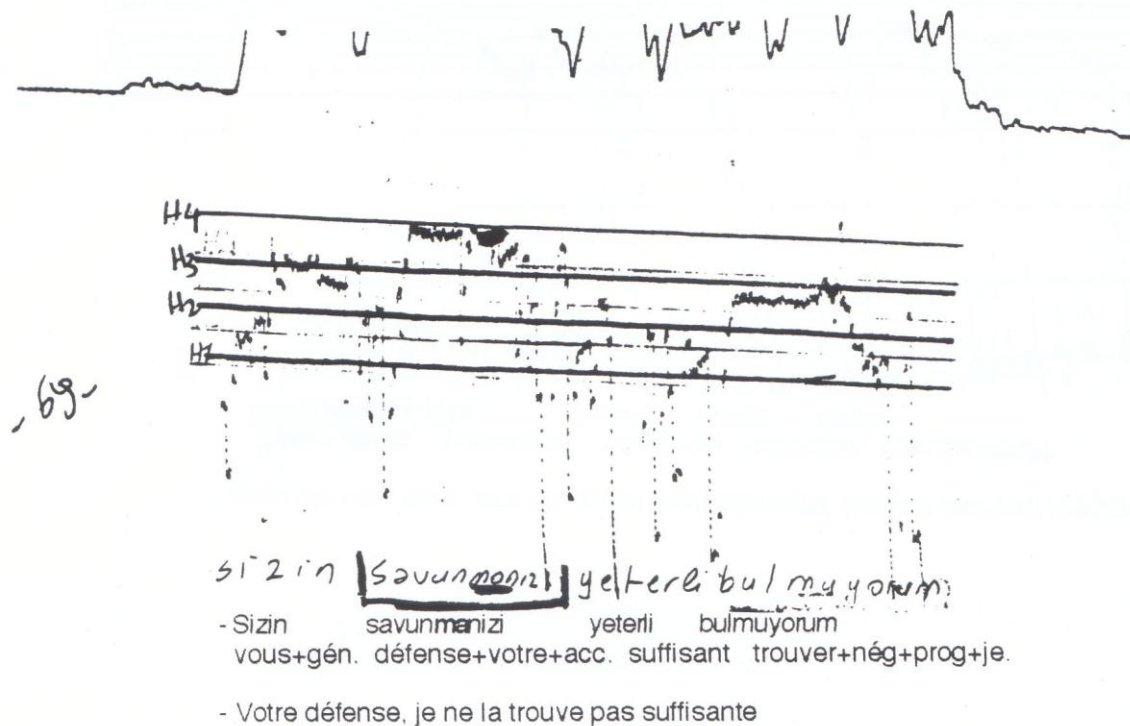
- bir ülkede kan dökülmesini hiçbir parti kabul etmez
 un pays+loc sang coul(er)+passif+me aucun parti accepter +nég
 - aucun parti ne l'accepte, l'effusion du sang dans un pays

Le verbe 'dökülmesini' substantivé par le biais du marqueur –me- comporte le radical du verbe «dök- : coul- » auquel viennent s'agglutiner le suffixe du passif avec la voyelle –ü -, le suffixe '-si-' (marque de détermination) et le suffixe '-(n)i-' (marque de l'accusatif).

Du point de vue de l'intonation, il se manifeste deux phénomènes : l'intonation de la première syllabe se situe au niveau H1,5, et celle de la suite se caractérise par une attaque au niveau H1,5 –c'est celle du marqueur de substantivation – et par un contour montant jusqu'au niveau H2.

Lorsqu'on compare la hauteur intonative du marqueur de substantivation avec celle du marqueur de négation dans le même énoncé et sur la même courbe intonative, on constate une grande différence de hauteur intonative : situé au niveau H3, l'opérateur de négation est marqué beaucoup plus que le marqueur de substantivation qui, comme on vient de le voir, se situe au niveau intonatif H1,5.

A présent, voyons ce qui se passe dans un autre exemple déjà étudié :



- Sizin savunmanizi yeterli bulmuyorum
vous+gén. Défense+votre+acc. Suffisant trouver+nég+prog+je.
- Votre défense, je ne la trouve pas suffisante

Vient en premier le radical du verbe «savun- = défendre», qui se trouve substantivé par l'agglutination du marqueur '-ma-' Apparaissent ensuite, dans l'ordre, la marque du possessif de la deuxième personne du pluriel «-niz- = votre» et celle de détermination«-i».

On constate cette fois-ci que le marqueur de substantivation est situé au niveau H3,5 tandis qu'on a observé sur le même marqueur, et ceci dans l'exemple précédent, une hauteur intonative au niveau H1,5. Le marqueur de négation est pour sa part intonné au niveau H3.

Conclusion

De ce rapide examen, nous tirons l'hypothèse (qui serait à vérifier sur un plus grand nombre d'exemples) que le marqueur de substantivation '-ma-' ne possède aucune autonomie intonative par rapport à l'ensemble du constituant dans lequel il se trouve. Que ce constituant soit en intonation basse ou en intonation haute, '-ma-' sera situé à la même hauteur. On constate deux cas de figure du marqueur de substantivation. Dans un cas, il se trouve marqué intonativement beaucoup plus que le marqueur de négation : il se situe au niveau intonatif H4 et le marqueur de négation au niveau H3. Dans l'autre, il se caractérise par une hauteur intonative de niveau H1 tandis que le marqueur de négation est dans le même exemple doté d'une montée intonative de niveau H3. Il s'ensuit que le marqueur de substantivation '-ma-' peut revêtir deux montées intonatives différentes, l'une basse, l'autre montante. Le marquage intonativement montant du marqueur de substantivation n'est pas une caractéristique qui lui est propre.

La négation '-ma-' dispose en revanche d'une totale autonomie par rapport aux autres composantes du lexème verbal. Elle se caractérise par une hauteur intonative inférieure à celle du radical du verbe. On observe chaque fois une chute intonative à partir du moment où il s'agit du marqueur de négation '-ma-' associé au verbe. Il se situe par exemple au niveau H1 tandis que le radical du verbe se caractérise, dans un énoncé, par le niveau H3 et dans l'autre par le niveau H4.

Pourtant, même s'il se caractérise par une hauteur intonative inférieure à celle du radical verbal, on constate que le marqueur de négation peut être doté d'une intonation supérieure à celle des autres constituants de l'énoncé dont il fait partie intégrante. Donc, il faut prendre en considération son niveau intonatif par rapport à celui du radical verbal d'une part et à celui des autres constituants de l'énoncé, d'autre part. Tout dépend de la fonction que remplit le marqueur dans l'énoncé.

Il manifeste deux montées intonatives. Il peut accueillir une hauteur intonative au niveau H1. Il peut se caractériser aussi par une montée bien marquée : le niveau H3. S'il n'est pas intonativement marqué, l'analyse du contexte de l'énoncé, dont il fait partie, montre qu'il exprime alors un constat d'absence de la réalisation du processus. C'est le cas lorsqu'il se situe au niveau H1. Par contre, il exprime une consensualité acquise au moment où il est intonativement marqué : Il se situe au niveau H3.

D'un point de vue syntaxique, '-ma-' est considéré, par les grammaires traditionnelles, comme une négation verbale. Il est certes le seul marqueur de négation susceptible d'être incident à un constituant verbal, mais une telle description est en réalité réductrice. Ce marqueur de négation peut, comme nous l'avons montré, être incident à des constituants dont la position dans l'énoncé ne peut permettre de les intégrer dans la classe du verbe, ou à des constituants qui sont des verbes substantivés. Il nous semble donc plus juste de décrire '-ma-', comme la négation d'un processus, quelle que soit la catégorie syntaxique du constituant qui représente ce processus. Il reste, cependant, évidemment, que dans tous les cas, l'élément auquel s'agglutine '-ma-' est un radical verbal, ce qui explique que l'on ait pu décrire celui-ci comme un marqueur de négation verbale.

Du point de vue énonciatif, il exprime deux valeurs. Le constat d'absence, ou plus précisément la non-réalisation d'un processus, on est dans ce cas hors consensualité ; une telle valeur concerne la majorité des emplois de '-ma-', en particulier lorsque le constituant représentant le processus nié ne remplit pas le rôle du verbe principal de l'énoncé. La seconde valeur, actualisée généralement par le contexte, concerne l'expression d'une position discordantielle : l'énonciateur s'oppose alors à la représentation qu'il prête au co-

énonciateur, représentation qui fait de ce dernier le support de la relation prédicative présentée comme validée. La négation a alors pour rôle d'invalider le processus présenté comme validé à un moment antérieur à celui de l'énonciation en cours.

La mise en rapport du marqueur de négation '-ma-' avec le connecteur «ama = mais» permet de confirmer la nature fonctionnelle du marqueur lui-même d'une part et de l'autre ce que nous avons constaté dans sa mise en rapport avec l'interrogation, à savoir une sphère interlocutive propre au marqueur. De même, le connecteur traduit une négation lorsqu'il est utilisé pour marquer l'incompatibilité du segment qui le précède avec celui qui le suit, et qui constitue un argument plus fort que le premier, de même que le marqueur de négation dénote une discordance. Tous les deux dénotent donc une négation à des degrés différents mais pourtant très proches.

Pour ce qui est de la confrontation du marqueur de négation avec le marqueur de substantivisation, il s'agit en réalité de deux homonymes qui s'agglutinent au radical du verbe pour exprimer la négation du processus représenté par un verbe substantivé par '-ma-' homonyme du marqueur de négation.

CHAPITRE V

'-SIZ = SANS', NEGATION LEXICALE

1.Introduction

La négation lexicale, si on l'oppose à la négation syntaxique qu'on vient de voir, ne présente pas une variété de marqueurs, autrement dit, on fait appel à un seul marqueur suffixal: *siz*. Par ailleurs, si on regarde le cas du français, on constate alors que, pour la syntaxe, il utilise un seul marqueur de négation discontinu, tandis que pour le lexique, il fait appel à plusieurs marqueurs prefixaux tel que "im-, in-, dé-, a-, etc...".

Dans son étude consacrée aux rapports de toute une série de préfixes négatifs du français avec la base des mots auxquels se collent ces préfixes négatifs, Jacqueline Pinchon (1986; 11-25) met d'abord l'accent sur la présence d'un grand nombre de préfixes négatifs comme a - (amoral), in - et ses acolytes (incapable, illisible), mé - (mécontent), mal (maladroit), dé - et dés - (décourager, désagréable), non (non-spécialiste), dis - (discontinu / continu), dé - (débarquer), anti - (anti-occidentaux).

Mais pourtant, la pluralité des préfixes négatifs ne doit pas laisser entendre qu'ils sont productifs au même niveau; par exemple, le préfixe mé - ne se présentait pas à l'origine comme préfixe productif, si l'on pense qu'il n'est même pas senti dans la langue comme un préfixe négatif; c'est le cas de l'exemple «méchant» construit sur le verbe choir ; c'est également le cas de mal- qui a donné naissance à des formations peu nombreuses et qui n'est presque plus productif. Des préfixes comme ceux que l'on vient de voir sont des préfixes non productifs, qui restent comme imperceptibles par le locuteur une fois préfixés à la base du mot ainsi construit.

En revanche, le français dispose en particulier de trois préfixes négatifs qui sont relativement plus productifs: a -, in -, et non. La répartition de productivité de ces préfixes ne présente pas une égalité en ce sens que a - est très peu utilisé dans les mots du vocabulaire courant, tandis que in - et non se caractérisent par une production abondante.

Force est de noter que les deux derniers préfixes sont en concurrence, d'autant plus que "non, précise J.Pinchon, tend à l'emporter sur in-, et depuis plusieurs années, l'offensive est lancée contre ce préfixe." (12). D'après l'enquête auprès d'un chroniqueur du Monde, s'il y a une préférence d'emploi de non, c'est parce qu'il est plus manipulable que ses concurrents.

1.1. Le préfixe négatif "A-"

Le préfixe négatif 'a'-est un préfixe négatif non productif du français pour deux raisons fondamentales. D'abord, il engendre une ambiguïté dans la formation du mot négatif, en particulier lorsqu'il est préfixé à un substantif déterminé par l'article défini, par exemple, le mot «la pesanteur» peut être compris et interprété dans la langue parlée comme étant «l'apesanteur». De la même façon, le mot «l'apolitique» peut être compris comme «la politique» lorsqu'il est déterminé par l'article défini. Ceci explique donc la préférence à l'utiliser avec les adjectifs.

Le deuxième motif de régression de production de ce préfixe négatif du français est lié au fait que les unités auxquelles il est préfixé "appartiennent à des vocabulaires spécialisés, sont empruntées au grec ou construites sur des bases grecques" (J. Pinchon: 1986 :23).

A propos de la valeur des mots où il figure, le même auteur note ceci: "comme la base est assez souvent difficile à identifier, la valeur du préfixe n'apparaît pas non plus nettement à tel point qu'on peut se demander si l'on a vraiment intérêt pour certains mots à parler d'unités préfixées" (25). Il précise pourtant, parmi d'autres, les deux valeurs

relatives à ce préfixe: la privation, l'absence dans les mots comme «aptère = sans ailes» , «asymetrie = absence de symétrie» et le fait d'être étranger, le refus dans des mots comme «atemporel = qui n'est pas concerné par le temps» et «asocial = qui se met en dehors de la vie sociale».

1.2. IN- et ses allomorphes IL-, IM-, IR-

La formation des unités, par le biais de in- et ses allomorphes, présente une construction qui s'appuie parfois sur des bases du latin parfois sur celles du français. Mais pourtant, il est à noter que même si les unités empruntées au latin "correspondent au tiers des formations primaires françaises, il n'en est qu'un petit nombre qui sont senties comme telles, parce que la base n'existe pas en tant qu'unité lexicale en français" (J. Pinchon: 1986: 14).

Bien qu'ils soient des préfixes négatifs pouvant se coller à tous les mots possibles, le préfixe in- et ses allomorphes ont tendance à rendre négatifs les adjectifs plutôt que les substantifs.

Suivant la nature de la base qu'il rend négative, il peut se doter des valeurs différentes. Ainsi lorsqu'il constitue une formation avec la base adjectivale, il est doté:

- d'une valeur négative (incassable = qui ne se casse pas);
- d'une valeur antonymique s'il s'oppose au mot simple (fidèle/infidèle);
- d'une valeur péjorative (inqualifiable);
- et d'une valeur méliorative (inattendu).

En revanche, lorsqu'il constitue une formation avec la base substantivale - c'est un cas très rare-, il se met toujours en rapport avec les verbes d'état tel qu'on le voit dans les exemples du type «inaptitude = le fait de ne pas être apte», «inconfort = le fait de ne pas avoir de confort».

Ce type de négation n'exprime pas nécessairement une valeur méliorative. Mary-Annick MOREL a rappelé dans son cours de licence que -in est très productif en association avec le suffixe -able. Ainsi il fournit des dérivés parasynthétiques qui prennent une valeur modale d'appréciation dépréciative comme on peut le constater dans les exemples suivants «incroyable, impensable...etc».

1.3. NON

Le préfixe le plus productif, non ne cesse de s'accroître d'après le recensement effectué par différents linguistes. J. Pinchon déclare disposer d'une liste où figurent les emplois de ce suffixe, dont 15 seulement sont notés dans le Robert. Parmi ces emplois, 72 apparaissent plus de deux fois et 183, une fois seulement.

La caractéristique majeure de ce suffixe est qu'il se trouve employé, dans la majorité des cas, avec la classe des substantifs, et rarement avec celle des adjectifs.

Marqué d'un trait d'union entre la base nominale et celui-ci, le suffixe négatif peut exprimer différentes valeurs, ceci suivant la nature de la base. J. Pinchon lui reconnaît quatre valeurs:

- Il exprime une simple valeur négative comme cela se remarque dans l'exemple qui suit: «non-intervention», construit sur une base verbale;
- Il peut exprimer aussi une absence qu'on peut constater dans cet exemple: «non-souffrance»;
- il traduit, devant un substantif désignant un mot concret, un objet qui ne correspond pas à ce que l'on attend; en somme, il indique une non-conformité;
- enfin, il permet aussi d'exprimer une opposition, mais également une complémentarité. Le simple et le dérivé opposés sont définis comme étant deux ensembles complémentaires: les croyants / les non-croyants.

1.4. "-siz" en turc:

Concernant la négation lexicale en turc, il n'y a qu'un seul marqueur suffixal -siz. Soumis à des contraintes touchant l'harmonie vocalique, -siz engendre différentes formes telles que: «-siz, -suz, süz, présentant une ressemblance avec «in-» et ses allomorphes en français (ir-,im-,etc).

Dans son travail sur le marqueur de négation lexicale, M. Ergin (1992, p. 160-161, 19.éd.) met ce dernier en opposition avec le suffixe «-li» et ses allomorphes «-li, -lu, -lû» qui exprime une relation d'appartenance.

D'après cet auteur, "li" associé à un nom, transforme celui-ci en un adjectif, ainsi le nom tient lieu d'adjectif, ou alors il est utilisé comme adjectif. "li" exprime un sens positif, tandis que le suffixe -siz exprime un sens négatif.

Ergin remarque qu'on ne peut pas nier un référent concret et que de ce fait, l'emploi de ce marqueur de négation lexicale s'oppose chaque fois au marqueur positif "li", par exemple, si on dit: "bahçesiz ev = maison sans jardin" cela évoque immédiatement "bahçeli ev = maison avec jardin", ainsi, dans l'exemple "bahçesiz ev", -siz ne porte pas sur le mot "bahçe", mais sur le suffixe d'appartenance "-li"; autrement dit, le locuteur au moment même où il énonce "bahçesiz ev" se représente, en réalité, aussi "bahçeli ev".

Se plaçant dans la même perspective que M. Ergin, T. Banguoglu (1990, p.202-203) met l'accent sur le rôle que ce suffixe a joué dans la purification de la langue turque; en effet, il considère ce marqueur comme étant l'équivalent des préfixes négatifs de l'arabe «lâ-, bilâ-, gayr- adem- et du persan «bî-, nâ-» .

Le même auteur estime que la productivité de ce marqueur dépend de façon stricte de l'élargissement de l'emploi de son pendant positif «-li»: plus ce dernier est productif, plus son pendant négatif le sera aussi .

Cette présentation rapide de quelques grammairiens concernant la négation lexicale montre la complexité du sujet. De ce fait, nous aurons pour objectif d'exposer d'abord ses conditions d'emplois, et ensuite de dégager sa valeur sur le plan des opérations énonciatives.

2 . Le marqueur -siz du turc et son équivalent en français:

Une fois mises en évidence les perspectives des grammairiens concernant la négation lexicale, nous en venons maintenant à ses conditions d'emploi et à ses équivalents possibles en français. Soit le segment du type: Felsefesiz bir toplum = Une société sans philosophie.

Du point de vue de la linéarité, on constate un ordre de type ("nom+suffixe négatif) +nom" dans le segment turc. En revanche, le segment en français présente un ordre du type "nom +(préfixe négatif+nom)". Cette disposition des éléments montre que le turc organise le segment de la manière suivante: déterminant-déterminé, quant au français, lui, il procède autrement: déterminé+préterminant négatif+déterminant. On constate ainsi que le suffixe négatif -siz fait partie intégrante du déterminant, tandis que «sans» reste indépendant vis-à-vis du déterminé et du déterminant. Compte tenu de cette disposition de la négation lexicale dans les deux langues, la divergence fondamentale est que l'emploi du suffixe en turc a une valeur de déterminé, en revanche, la négation lexicale en français a une valeur de préposition négative.

Par ailleurs, le suffixe négatif du turc s'agglutine toujours à un mot de nature nominale ou adjectivale. Si ce mot ne fonctionne pas en tant qu'adjectif, le suffixe négatif l'intègre dans la catégorie des adjectifs, ainsi le mot transformé en adjectif + '-siz-' fonctionne comme déterminant de l'élément suivant qui peut être soit un nom, soit un

verbe. Effectivement, c'est une caractéristique primordiale du suffixe négatif du turc que de transformer d'abord le nom en un qualificatif, ou en un "adjectivieux" (selon la terminologie de Damourette et Pichon), qui détermine le nom qui suit. Dans notre exemple "felsefesiz bir toplum = une société sans philosophie", le mot "felsefe" constitue une base nominale mais par l'agglutination du suffixe négatif, il fonctionne comme un adjectif.

Quant au français, il n'est pas possible de dire que le procédé est différent; autrement dit, le mot philosophie est une base nominale mais précédé de la préposition négative, il tient lieu d'adjectif.

Si le qualificatif dont fait partie le suffixe négatif n'est pas une base nominale, et s'il est par exemple une base verbale, on constate alors qu'interviennent une série de changements aussi bien dans la nature du marqueur de la négation lexicale que dans l'opération. Prenons le segment du type «kabül edilmeyecek bu dilekler», le segment déterminé est «bu dilekler=cet demandes», le segment déterminant: «kabül edilmeyecek: la traduction littérale serait: "ne seront pas acceptés». le syntagme déterminant est constitué d'un élément verbal «kabül ed=accepter», auquel sont agglutinés le suffixe du passif «-l-», le marqueur de négation «-m-» et la marque aspectuelle de l'intensif «-(e)cek».

Une bonne traduction française de l'exemple cité ci-dessus donnerait: «cet demandes inacceptables». Dans cette traduction, l'emploi de la base, rendue négative par le biais du préfixe négatif «in-», est essentiellement verbale. Mais à la différence de l'exemple ci-dessus, la préposition négative «sans» a tendance à s'employer plus avec la base nominale qu'avec la base verbale, base verbale qui impose, pour la même fonction, l'emploi du préfixe négatif «in-» et du suffixe "-able», dérivation parasynthétique sur une base verbale.

Or, la langue turque n'emploie pas dans ce cas le marqueur de négation nominale, mais le marqueur de négation d'un processus '-ma'. L'emploi du marqueur de négation -ma- au lieu de -siz s'explique par le fait que la base est ici un radical verbal et non un élément de type nominal. En effet, à partir du moment où on a affaire à une négation de processus exprimée par un radical du verbe, on utilise le marqueur de

négation -ma- non le marqueur de négation lexicale -siz. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, le -ma- a pour fonction d'être incident à un processus tandis que la négation lexicale est incidente à un élément de nature nominale, ainsi que nous allons le voir dans la partie suivante.

En définitive, il s'ensuit que l'emploi de -in et de -able, puisqu'ils ont tendance à s'employer avec une base verbale, serait du point de vue sémantique équivalent au marqueur de négation de processus -ma en turc. En revanche, la préposition négative "sans" serait l'équivalent de la négation lexicale -siz en turc.

Nous allons à présent traiter les conditions spécifiques de la négation du verbe "olmak" qui a une valeur équivalente à celle des verbes d'état français, "être et avoir". Comme nous l'avons explicité dans le chapitre précédent, la négation de 'olmak' exprime la non-existence ou bien la non-appartenance en dehors du présent de l'énonciation; ce type d'emploi peut équivaloir en français au verbe d'état conjugué au présent.

Rappelons, en prenant l'exemple suivant: «savunma gücü olmayan bir devlet» = un Etat qui n'a pas de force de défense», que le verbe "ol-" rendu négatif par '-ma-' constitue avec les éléments qui lui sont antéposés un syntagme ayant pour fonction de déterminer "bir devlet = un Etat", il exprime relativement à ce dernier une propriété différentielle.

Or ce syntagme déterminant peut, en français, être traduit aussi bien par une relative, comme nous venons de le proposer, que par un syntagme prépositionnel : "(un Etat) sans force de défense". Un tel syntagme, introduit par la préposition "sans" en français, ne peut pourtant pas être traduit en turc par "-siz"

La complexité des relations de détermination existant entre les constituants de cet énoncé interdit l'emploi de la négation lexicale, et impose en revanche l'emploi du verbe 'olmak' qui permet de prédiquer une propriété sur "bir devlet = un Etat", propriété qui est d'être 'sans force de défense', en français.

On recourt donc au marqueur de négation «-ma-», utilisé avec le verbe «olmak», lorsqu'il s'agit de déterminer négativement un mot à base verbale. En revanche, l'emploi du suffixe négatif -siz est obligatoire avec une base nominale ou adjectivale. Le paramètre qui détermine le choix d'emploi d'un tel ou tel marqueur de négation est donc la nature de la base du déterminant, qui comporte suivant le cas le suffixe négatif -siz ou le marqueur de négation -ma-:

-en somme, quand la base du déterminant est verbale, on utilise le marqueur de négation -ma-

-Si en revanche, la base est un nom fonctionnant comme un qualificatif, l'emploi du suffixe négatif -siz s'impose.

Le problème n'est sans doute pas tranché, surtout lorsqu'on prend en considération les remarques faites par M.Ergin. Ainsi que nous l'avons déjà mentionné, le suffixe négatif -siz fonctionne toujours par opposition à son pendant positif -li et ses allomorphes «-lu, -lü» et même «-le». Dans des exemples du type «Balikesirli, Erzurumlu, Karabüklü», on indique, respectivement et par le biais de «-li» et ses allomorphes, «celui qui est de Balikesir, celui qui est d'Erzurum et celui qui est de Karabük», ce qui signifie que l'emploi du suffixe positif sert à marquer l'appartenance d'une personne, en l'occurrence, à un endroit; il est utilisé chaque fois comme l'équivalent en français de «est de», à savoir le verbe "être" conjugué au présent + la préposition "de". Ainsi par opposition à ce suffixe positif -li qui exprime l'appartenance, le suffixe négatif -siz indiquerait, lui, la non-appartenance.

Il y a là un double problème: d'une part, la langue ne permet pas de nier ces noms de lieu par le suffixe négatif; ainsi, pour indiquer par exemple la non-appartenance d'une personne à un endroit, le recours à l'emploi du marqueur de négation "degil" est indispensable: «Balikesirli degil = il n'est pas de Balikesir», et non *""Balikesirsiz"*. Le marqueur de négation 'degil' est ici incident à un constituant composé de 'Balikesir', nom propre et du marqueur 'li', ordinairement en distribution complémentaire avec '-siz'. On aurait donc pu s'attendre à ce que la négation de "Balikesirli=il est de Balikesir" soit *""Balikesirsiz"*.

Sans entrer dans les détails, "degil" est incident à la relation sujet-prédicat ¹⁴. Si dans ce cas précis, nous ne pouvons utiliser le marqueur de négation lexicale -siz, c'est parce que comme l'observe M. Ergin, "-siz" ne permet pas de rendre négatif un nom concret; il n'est utilisé que pour évoquer la construction d'une relation préalablement établie; nous y reviendrons lors de l'étude plus détaillée de '-siz' que nous présentons maintenant.

3. La valeur énonciative de -siz

Nous étudierons cette valeur à partir des trois exemples suivants :

- (1) - Yunanistandan bize gelen vizesiz geliyo, biz oraya vizeyle gidiyoruz,
- Celui qui vient chez nous de Grèce, vient sans visa, nous nous rendons chez eux avec visa, (corpus turc, 101,1080-81).
- (2) - Onun için toplantı filistinli başlıyor, (corpus turc, 77,395)
- La réunion commence sans Palestine,
- (3). Felsefesiz bir toplum (Milliyet, 8 septembre 1993)
- Une société sans philosophie

3. 1 . Nom + siz + verbe

- (1) Yunanistandan bize gelen vizesiz geliyo, biz oraya vizeyle gidiyoruz,
- Celui qui vient chez nous de Grèce, vient sans visa, nous nous rendons chez eux avec visa,

Agglutiné à un élément de nature nominale, la négation lexicale -siz transforme cet élément en un adjectif qui fonctionne comme un adverbe. En tant que tel, il ne détermine pas un nom mais un verbe conjugué au progressif. Ainsi on constate que l'élément transformé en un adjectif+siz ne se positionne pas dans le repère, mais dans le

¹⁴Pour plus de détails, voir le premier chapitre

repéré. Il fonctionne ainsi comme un adverbe précisant le sens du verbe.

Dans notre énoncé, la négation lexicale '-siz' porte sur le mot "vize" = visa, en supposant une représentation préalable, qui est dans le cas particulier de cet énoncé exprimée linguistiquement après. En effet il s'oppose au suffixe d'appartenance "-le" = "avec" dans l'énoncé suivant: "biz oraya vizeyle gidiyoruz" = "nous nous rendons chez eux avec visa"; autrement dit, le -siz est posé par opposition à -le.

Du point de vue énonciatif, le sujet énonciateur, lorsqu'il oppose -siz à -le, exprime un constat d'absence dans la réalité, mais cette absence qu'il observe ne peut se constater que sur fond de ce que doivent être les choses, or l'absence, pour être constatée, implique la représentation d'une existence; effectivement, dans notre énoncé, l'existence s'exprime par l'emploi de "-le"; le sujet énonciateur, lorsqu'il constate l'absence de "visa" "vize", se fonde sur l'existence exprimée par "-le = avec". D'après la représentation logique du sujet énonciateur:

- 1- si les grecs viennent en Turquie sans visa;
- 2- les turcs doivent aller en Grèce sans visa;
- 3- or les turcs vont en Grèce avec visa.

L'étape première constitue un fait établi sur lequel vient se greffer logiquement la deuxième étape qui n'est autre qu'une déduction logique du sujet énonciateur émanant de la première, or la réalité ne correspond pas à cette représentation logique, c'est le cas de la troisième étape qu'il constate et exprime, d'où le conflit qui se manifeste dans la représentation du sujet énonciateur. Ce dernier, par l'emploi de -siz, marque ce constat d'absence qui ne correspond pas à sa propre représentation des faits, cette représentation des faits constitue une norme sur laquelle il base sa constatation.

Par l'emploi de -siz, le sujet énonciateur ne prête pas au co-énonciateur la représentation qu'il a de ce constat d'absence; autrement dit il, ne constitue pas ce dernier comme support d'un énoncé de type

"yunanistandan bize gelen, vizeyle geliyo..." = "celui qui vient chez nous de Grèce, vient avec visa", il ne s'agit pas d'énoncer un point de vue discordant, un point de vue auquel le sujet énonciateur s'opposerait. Ce dernier exprime tout simplement un constat d'absence vu par rapport à un état de chose qu'on doit constater dans la réalité.

Effectivement, s'agissant des relations turco-grecques, le locuteur expose la nature de ces relations sans entrer dans une polémique avec les allocutaires. Dans notre contexte, personne ne conteste ce qu'il dit, à savoir l'arrivée sans visa des grecs en Turquie ou départ des turcs en Grèce avec un visa.

Dans l'énoncé suivant, c'est le contexte antérieur qui fournit les indications permettant de construire la représentation à laquelle s'oppose l'énonciateur en employant la négation lexicale :

- (2) Onun için toplanti filistinsiz basliyo,
- La réunion commence sans la Palestine,

Dans cet énoncé, on est toujours en présence du même cas que nous venons d'exposer, c'est-à-dire qu'agglutiné à un élément de nature nominale, le -siz transforme cet élément en un adjectif qui fonctionne en fait comme un adverbe négatif; en se situant dans le repéré, il détermine le sens du verbe "basliyo" conjugué au progressif. Cette forme de négation correspond au français à "sans".

Pourtant l'énoncé (2) se distingue de l'énoncé (1) par le fait qu'il n'est pas posé explicitement par opposition à -li ; autrement dit, "-li = avec" ne figure pas parmi les énoncés que l'énonciateur a réellement utilisé, énoncés par rapport auxquels on emploie l'énoncé (2). Malgré l'absence d'un énoncé comportant -li, le sujet énonciateur construit une représentation qui serait linguistiquement exprimable par un énoncé où figurerait "-li = avec". Pour le dire en termes plus explicites, même s'il constate et exprime le fait d'une réunion sans la Palestine, le sujet énonciateur le fait tout en se fondant sur la représentation d'une réunion

avec la Palestine; effectivement, le constat de cette absence de la Palestine ne peut se faire que sur fond de représentation de la présence de la Palestine.

Lorsqu'il emploie la négation lexicale, le sujet énonciateur ni ne s'oppose à la parole de l'autre, ni n'énonce un point de vue discordant; et de ce fait, il exprime, par l'emploi de la négation lexicale, un constat d'absence sans constituer, cette fois encore, le co-énonciateur comme support de la réalisation d'un énoncé du type "la réunion commence avec la participation des palestiniens", en somme, il ne s'agit pas d'une prise de position discordante du sujet énonciateur qui se contente tout simplement de constater un état de chose dans la réalité, cet état de chose qui ne correspond à son attente.

Effectivement, dans un débat qui porte sur la non-participation à la réunion des représentants de la Palestine avec les alliés à Moscou, le sujet énonciateur expose comment la réunion a eu lieu sans la présence des palestiniens alors que ceux-ci étaient programmés à l'ordre du jour de la réunion, cette rupture a été causé par d'une part, l'attente du locuteur quant à la participation des palestiniens et d'autre part, l'absence constatée dans la réalité.

3. 2. Nom + siz (= adjectif) + nom

(3) Felsefesiz bir toplum

- Une société sans philosophie

Dans cet exemple, qui constitue un titre d'un article, -siz s'agglutine à un nom de nature nominale qu'il transforme en un adjectif. Ainsi le mot constitué d'un adjectif + siz fonctionne comme déterminant du mot qui suit. Cette forme de négation correspond toujours en français à "sans". Il ne détermine pas le sens du verbe comme c'était le cas pour les exemples précédents, il fonctionne comme un adjectif, qui permet de créer une propriété différentielle sur l'élément suivant.

Cependant sa valeur ici, comme dans les exemples précédents, valeur de constat d'absence, ne change pas, ceci est vrai dans la mesure où on considère la non-existence et la non-appartenance dans la même optique. Or par l'emploi de -siz, le sujet énonciateur nie à la société l'attribution de propriété " avec philosophie" (ce qui se traduirait plus précisément en français par l'adjectif 'philosophe') Autrement dit, là où on emploie la négation lexicale, cet emploi n'est construit que par opposition à son pendant positif -li. Or ce qui est spécifique aux deux dernières est l'absence d'un énoncé dans lequel figure explicitement -li, donc -li peut être exprimé par le contexte.

En effet, si le chroniqueur intitule son article "une société sans philosophie = Felsefesiz bir toplum", il doit prendre en considération la présence d'une société avec philosophie, une société qui réfléchit en termes philosophiques, avec laquelle le chroniqueur compare la société sans philosophie. Ce jeu de renvoi réciproque est manifeste dans l'organisation de l'article qui débute directement par une référence à la publication de la déclaration du droit de l'homme à la suite de la grande révolution française.

"Fransiz devrimi'nde yayınlanan İnsan hakları Bildirgesi'nin 10. maddesinin Türkçesi: "Kimse kanaatlerinden yana kaygılanmasın. Dinsel kanatlarından bile... Yeter ki bunların açıklanması, kamu düzenini sarsıcı nitelikte olmasın..."

La traduction en turc du 10ème article de la déclaration des droits de l'homme publiée dans la Révolution Française: "Que personne ne s'inquiète de l'expression de ses idées, même de ses croyances religieuses... à condition que leur expression ne bouleverse l'ordre public..."

En se référant à la société française ainsi qu'à la révolution française, le chroniqueur laisse entendre par là qu'il s'agit d'une société qui pense en termes philosophiques, en revanche, la société qu'il qualifie comme étant une société sans philosophie, est la société à laquelle il appartient, à savoir la société turque.

Du point de vue énonciatif, le sujet énonciateur exprime, par l'emploi de la négation lexicale, le refus d'attribuer à la société turque la propriété " avec philosophie", de ce fait, il énonce un point de vue discordant, point de vue qui s'oppose à celui de son co-énonciateur. En d'autres

termes, il constitue le co-énonciateur comme support d'un syntagme du type "une société qui pense en termes philosophiques".

Ainsi pour mieux saisir la discordance des points de vue, il faut noter que le chroniqueur s'adresse ici au Ministère de l'Education nationale qui, dans son programme, envisage de rendre le cours de philosophie facultatif, dans le sens où les élèves peuvent ou non le choisir, cette politique de révision du programme scolaire est expliquée par le chroniqueur qui pense que le Ministère de l'Education Nationale estime que la société turque est une société avec philosophie, alors que, d'après le chroniqueur, la société ne l'est, en fait, pas, d'où sa prise de position discordante vis à vis de la position du Ministère de l'Education nationale.

En somme, par l'emploi de la négation lexicale, le sujet énonciateur peut exprimer un point de vue discordant ainsi qu'un état de chose constaté dans la réalité, cette discrimination étant permise par le contexte.

Nous avons jusque-là examiner le cas de -siz agglutiné à un nom, le tout fonctionnant comme adjectif, cet adjectif obtenu peut marquer un constat d'absence, sans prise en charge de l'énonciateur de son assertion, d'où l'objectivité manifeste de l'énoncé; néanmoins, ce constat d'absence peut, dans d'autres cas, être pris en charge par le sujet énonciateur, d'où la subjectivité de l'énoncé ainsi produit. Ces deux cas de figure, nous les avons dégagés à travers l'étude des contextes; mais que peut-on dire de la valeur intrinsèque de l'adjectif pris hors contexte?

En effet, nous pensons que tout adjectif, et ce indépendamment du contexte où il se trouve, est marqué d'emblée par la subjectivité, cette subjectivité est inhérente à sa nature, elle est inscrite dans la structure canonique de la langue; ainsi le contexte ne fait qu'intensifier ou diminuer la subjectivité de l'adjectif.

A présent, nous pouvons nous poser la question de savoir s'il s'agit d'une subjectivité individuelle ou bien d'une subjectivité inscrite dans la

langue ou bien encore d'une omniprésence de deux types de subjectivité? Pour répondre à ces questions, reprenons l'exemple (3) à savoir: felsefesiz bir toplum = une société sans philosophie.

Dans son article, où il donne une série de critères approuvant l'utilité de la philosophie pour une prise de conscience dans une société, le chroniqueur parle de ses entretiens personnels avec un philosophe. A travers son article, apparaît son engagement polémique non direct avec le Ministère de l'Education Nationale. Il écrit ceci:

...Felsefe zorunlu bir ders degil artik ülkemizde. Türk gencinin kafasini yormamak için mi aldilar bu karari? Felsefe olmadan yasam, dünya, varligimizin nedeni, niçini nasıl anlasiyoruz!...

...La philosophie n'est plus un cours obligatoire dans notre pays. Est-ce pour ne pas fatiguer la tête de la jeunesse turque, pour ne pas provoquer des troubles dans sa connaissances qu'ils ont pris cette décision. Comment comprendre sans philosophie, la vie, le monde, la raison et le pourquoi de notre existence!....

Dans ce contexte en particulier, par l'emploi de l'énoncé assertif négatif «...felsefe zorunlu bir ders degil artik ülkemizde = la philosophie n'est plus un cours obligatoire dans notre pays...» et par l'emploi de la troisième personne du pluriel dans «...aldilar bu karari = ils ont pris cette décision...», se manifeste une polémique engagée de la part du sujet énonciateur, support des opérations énonciatives, avec les responsables du Ministère.

La prise de position discordante du sujet énonciateur apparaît mieux dans l'emploi de -lar=ils; effectivement, au lieu d'exprimer cette assertion en la mettant par exemple au passif qui reste toutefois possible «...bu karar alindi= cette décision a été prise...», le sujet énonciateur se distancie du contenu informatif, renvoyant à cette décision, par l'emploi du pronom de la troisième personne du pluriel.

La glose du contexte serait: « en rendant facultatif le cours de philosophie, vous croyez avoir créé une société, une jeunesse qui pense en termes philosophiques; mais en ce qui me concerne, je pense que vous avez tort parce que nous n'avons pas une société, une jeunesse qui réfléchit selon les termes philosophiques.»

A travers ces expressions sous-entendues, non-dites, on perçoit la subjectivité individuelle du sujet énonciateur. Du reste, cette subjectivité individuelle se trouve renforcée par la caractérisation de la société, et ce en faisant appel à l'emploi de l'adjectif privatif «felsefesiz= sans philosophie». Toutefois, cette subjectivité individuelle se trouve mise en cause; en effet, la façon de se poser et de poser les questions ainsi que l'appel aux idées d'un spécialiste ôte à cette subjectivité la part individuelle.

Effectivement, si on regarde l'énoncé «...türk gencinin kafasini yormamak, düşüncelerini karstirmamak için mi aldilar bu karari = est-ce pour ne pas fatiguer la tête de la jeunesse turque, pour ne pas provoquer des troubles dans sa connaissances qu'ils ont pris cette décision...», on se rend compte tout de suite de l'emploi du marqueur de négation -ma- + celui de l'interrogation "mi". Cet emploi de deux marqueurs produit une atténuation de l'assertion. Ainsi, au lieu d'affirmer directement son idée, le sujet énonciateur fait usage des deux marqueurs déjà cités, dans le but de provoquer une réaction chez le lecteur; il simule une attente de l'approbation du lecteur.

Le sujet énonciateur s'appuie en plus sur les idées d'un philosophe, concernant l'utilité du cours de philosophie dans les écoles. Par ce témoignage venant d'un spécialiste, l'énonciateur s'efforce ainsi de rendre objectif ce qui ne l'est pas. En d'autres termes, en s'appuyant sur les idées d'un spécialiste et en utilisant deux marqueurs (interrogation + négation), il présente son jugement personnel comme étant un jugement collectif, une vérité en quelque sorte générique.

Ainsi, malgré la présence du qualificatif exprimant par sa position une subjectivité, celle-ci se manifeste comme une subjectivité inscrite dans la langue plutôt qu'une subjectivité individuelle. La différence se révèle mieux lorsqu'on compare la façon de dire «felsefesiz bir toplum = une société sans philosophie» avec celle «toplum, felsefesiz= la société est sans philosophie». Ce changement dans la position des éléments met en évidence deux choses: dans le premier cas, le suffixe négatif se

situé dans segment thématique alors que dans le second, il fait partie de la prédication, du segment rhématique.

Étant donné que le segment thématique est ce sur quoi les interlocuteurs sont d'accord pour le prédiquer, le qualificatif négativisé par le biais de *-siz* = "sans", se manifeste comme élément de consensualité; par conséquent, il sort complètement du domaine subjectif pour venir s'insérer dans le consensuel, l'objectif en quelque sorte, d'où la valeur du qualificatif négativisé comme constat d'absence dans la majorité des cas.

4. Différents emplois des éléments constitutifs du marqueur de négation lexicale

Nous allons maintenant tenter de cerner la valeur des éléments constructeurs de la négation lexicale, *'-si-'* et *'-z'*, en tenant compte de la valeur que la présence de l'un ou l'autre de ces éléments confère à d'autres constituants. On retrouve, en particulier, la présence de *'-z'* dans les deux pronoms personnels du pluriel, et dans l'expression des parties doubles du corps. Et on retrouve *'-si'* utilisé comme marqueur d'adjectivisation du nom .

4. 1. l'emploi de "-z" dans les deux pronoms personnels du pluriel

Étant donné l'objectif que nous nous sommes fixé, notre approche des pronoms personnels, s'organisera autour de trois ordres de problèmes assez différents : d'une part, la formation des pronoms, d'autre part, la valeur de chaque pronom, ce à quoi il faut ajouter les relations possibles de la négation lexicale avec ces pronoms personnels en limitant notre champ de recherche à la seule valeur de *'-z'* dans les pronoms de première et deuxième personne du pluriel.

Notre hypothèse est la suivante: nous avons vu jusqu'à présent que la négation lexicale exprime l'absence d'un état de chose constatée dans

la réalité; ainsi, par l'emploi de la négation lexicale, le sujet énonciateur ne se porte pas comme support de l'assertion; autrement dit, il se fonde sur une norme préétablie entre lui et les "autres", ce qui est selon nous exprimé par le '-z' de la négation lexicale.

Cette hypothèse nous est suggérée par le fait que chacun des pronoms de première et deuxième personne peuvent se décrire comme désignant respectivement le locuteur 'ben=je' et les autres, pour la première personne du pluriel, 'biz', le co-locuteur 'sen' et les autres la deuxième personne du pluriel, 'siz'. Cela veut dire, en quelque sorte, que le sujet énonciateur parle au nom des autres, qu'il est le porte-parole des propos des autres. D'où, à notre avis, le rapport possible entre la valeur de '-z' dans les pronoms personnels des deux premières personnes du pluriel, et celle du '-z' de la négation lexicale comme exprimant un constat d'absence sur fond d'une représentation normée, c'est-à-dire d'une représentation qu'on prête aux autres.

Pour démontrer cela, nous allons d'abord présenter le tableau des pronoms personnels :

	1ère personne Singulier pluriel		2ème personne Singulier pluriel		3ème personne Singulier pluriel	
en turc:	ben	biz	sen	siz	o	onlar
en français:	je	nous	tu	vous	il-elle	ils-elles

Si on prête attention à cette configuration de pronoms personnels, on constate effectivement la présence d'un élément commun aux pronoms personnels des deux premières personnes du pluriel et à la négation lexicale, à savoir l'élément '-z', alors que précisément un tel élément est absent de la troisième personne du pluriel, dont la valeur n'implique pas de distinguer entre les personnes de l'interlocution et "les autres".

Nous voudrions, à partir d'un exemple extrait de notre corpus, revenir sur le fait que les pronoms de première et deuxième personne du pluriel comportent, dans leur sens en langue, à la fois un renvoi à l'une des personnes de l'interlocution, (ce que l'on retrouve dans les éléments phoniques communs /b/ et /s/), et qu'ils comportent en même

temps un renvoi "aux autres". Si donc, on tient compte de la valeur des marques de personne dans le contexte suivant, et de l'usage qui peut en être fait par l'énonciateur pour se faire le porte-parole des autres:

(4) biz, geçen açık oturumda da söyledigim gibi,, parti menfaatlerini, ülke menfaatlerinin üzerinde tutan, dis politikada da, iktidar hirsıyla davranan, yıkıcı bir muhalefat yapmıyacagiz... (corpus turc, 90,760-61-62).

... nous, comme je l'ai dit aussi dans le débat précédent,, nous ne poursuivrons pas une politique destructrice visant à garder les intérêts du parti plus que ceux du pays, une politique étrangère basée sur l'arrivée au pouvoir...

on constate qu'il existe deux emplois: celui de «biz = nous» qui se positionne juste au début (ou à la fin) de la phrase turque et celui de «-m = je» qui, lui, prend place auprès du verbe en français et en turc.

Le sujet énonciateur se manifeste comme faisant partie de «biz = nous» au moment où, juste au début, il emploie ce dernier. Mais la vraie apparition du sujet énonciateur ne se réalise que dans la phrase subordonnée où il apparaît comme une sorte de supra-ego représentant tous les individus qu'implique «biz = nous».

Quoique supra-ego, il se trouve intégré au sein de «biz = nous». Ainsi, «ben = je» est dans notre contexte à la fois "ben = je" et «biz = nous» puisqu'il représente un parti.

La première personne du pluriel implique non seulement "ben = je" mais aussi "les autres"; autrement dit, la première personne est constituée de "ben = je + "une personne indéfinie". Dans notre contexte, du moment qu'il s'agit de la représentation d'un parti, cette représentation implique nécessairement d'une part, celui qui parle et d'autre part, ceux au nom desquels il parle, étant donné que le parti est par définition, une formation d'un ensemble d'individus.

Dans notre contexte, le sujet énonciateur par l'emploi de "je" ne prend en charge que ce qu'il a dit dans le débat précédent; cette prise en charge a pourtant comme support les autres membres du parti. En

d'autres termes, le «biz = nous» est une imbrication et une association de «ben = je» et «autre(s)».

Partant de notre contexte, nous constatons que dans cette texture d'inclusion le présentateur, qui est allocutaire du chef du parti en question, n'est pas considéré comme un élément constitutif de "biz"; autrement dit, lorsque le sujet énonciateur, en l'occurrence le chef du parti, utilise "biz = nous", il n'introduit pas l'allocutaire (le présentateur).

L'autre marque de personne, dans laquelle apparaît l'emploi de -z, est celle de la deuxième personne du pluriel «siz = vous». Si l'on observe la première consonne de la deuxième personne du singulier «sen = tu» et du pluriel "siz = vous" , on s'aperçoit qu'il s'agit là de la même consonne, avec toutefois cette différence que dans la deuxième personne du pluriel, on emploie "-z-" qui a pour fonction d'indiquer une pluralité de "s-". Voyons maintenant quels sont les constituants et les implications de ce pronom à partir de l'énoncé suivant :

(5) sayin basbakan, konusmalari dinlediniz, elestirileri degerlendirdiniz, uzun uzun notlar aldiniz, (h) dilerim vakit müsade eder buyurun efendim söz sizin, ben fazla uzatmiyorum sözü [...] biz tabii ki, (e::)

§ bir siyasi iktidariz siyasi onun için zaten, (e::) bir takım seylere cevap verme durumu, sayin inönü ye ve bana düstü(h) siyasi iktidariz derken daha konusmamin basinda söyledim, bizim bi hükümet programimiz var bir, koalisyon protokolümüz var...(corpus turc,109, 1298-1310)

... monsieur le premier ministre, vous avez écouté, vous avez reconsidéré les critiques, vous avez pris de longues notes, j'espère que le temps le permet, la parole est à vous, moi, je ne prolonge pas mon discours [...]

§ nous sommes naturellement un pouvoir politique, c'est pour ça que c'est monsieur inönü et moi qui avons répondu à plusieurs choses (critiques) quand on dit le pouvoir politique, je l'ai dit juste au début de mon discours, nous avons un programme gouvernemental, nous avons un protocole de coalition ...

D'emblée, le premier point à signaler est le suivant : dans un discours politique comme celui-ci, il est quasiment impossible de trouver l'emploi des pronoms personnels du singulier; en effet, par souci de politesse, il est d'usage dans ce genre de débats, d'employer toujours le pronom personnel du pluriel. Le deuxième point est celui qui concerne la prise

de position pour distinguer qui s'adresse à qui; qui est le locuteur et qui est l'allocutaire.

Revenant à notre exemple, constitué de deux prises de parole : la première, dont le locuteur est le présentateur, le constitue comme le référent de «ben = je», dans «ben fazla uzatmiyorum sözü = moi, je ne prolonge pas mon discours».

Son allocutaire devient le locuteur de la seconde prise de parole, il s'agit du Premier Ministre. En fait, au moment où le présentateur s'adresse au Premier Ministre, ce dernier constitue, pour le présentateur, son allocutaire. Il se présente alors comme «sen = tu», mais par politesse, il s'adresse à lui comme «siz = vous».

Dans ce contexte précis, il s'ensuit que le «siz = vous» est utilisé à la place de «sen = tu» et que le «siz = vous» implique aussi bien le «sen = tu» que "l'autre". Lorsque le présentateur demande au Premier Ministre de répondre aux critiques, ce dernier précise qu'en tant que chef de son parti, il n'est pas seul responsable pour définir le cadre de la politique étrangère à suivre, qu'il forme un gouvernement de coalition avec un autre parti: «bir koalisyon protokolümüz var = nous avons un protocole de coalition».

Du point de vue énonciatif, on peut gloser cette réponse de la façon suivante: «lorsque tu me demandes de répondre à toutes ces questions, tu me rends responsable de la politique actuelle; mais je te signale que je ne suis pas seul à définir cette politique et qu'il en existe un autre, le chef du parti avec qui j'ai fait la coalition».

A présent, il est aisé de reconnaître dans cette texture, les constituants de la deuxième personne du pluriel. Dans ce sens, on comprend que, pour le présentateur, le Premier Ministre remplit les fonctions qu'implique la deuxième personne du singulier tout en signalant à son interlocuteur qu'il peut le considérer comme «siz = vous» à condition qu'il y introduise l'autre, le chef du parti de coalition. Etant donné que le présentateur ne différencie pas ce qu'implique le pronom -siz, c'est le Premier Ministre lui-même qui se charge de l'explicitier. Par conséquent, on peut considérer «siz = vous» comme une structure uniforme de

l'assimilation au sein de la même entité de «sen = tu» et de l'«autre». Cependant, il faut noter que le locuteur «ben = je» ne participe absolument pas à la construction de la texture de la deuxième personne du pluriel.

Comment définir alors le rôle du -z et ses implications concernant les marques de personne du pluriel? Compte tenu de la valeur en langue de ces pronoms, et des usages qui peuvent en être fait en discours, dont nous venons de voir un exemple, on peut dire que "-z" permet de former, à base de «ben = je» auquel vient s'ajouter «autre(s)», une entité dénombrable. Il s'agit alors de la première personne du pluriel. Le même -z permet aussi de former, à base cette fois de «sen = tu» en association avec l'«autre», une autre entité, elle aussi dénombrable, ce qui donne la deuxième personne du pluriel.

Effectivement, lorsque le locuteur dit :« nous ne poursuivrons pas une politique destructrice...» il s'agit là d'un dénombrement. Quoiqu'il parle comme s'il s'agissait d'une seule personne - puisqu'il est chef du parti - le locuteur n'est pas seul à constituer, à former un parti. Un parti est par définition, un rassemblement d'un groupe d'individus ayant un seul but. Il est évident que chacun de ces individus porte une caractéristique propre à lui, c'est ce qui rend l'individu distinct de l'autre. Le chef du parti a sa propre caractéristique tout comme n'importe quel membre du même parti. De là se dégage la conclusion suivante: cette entité dénombrable a comme caractéristique la distinction.

Pourtant, cette caractéristique distinctive peut se transformer en une identification lorsque les conditions l'imposent. En effet, juste avant de dire: «nous, nous ne poursuivrons pas une politique destructrice», le locuteur parle des attitudes adoptées par le gouvernement de coalition au pouvoir alors qu'il était dans l'opposition. D'après le locuteur, le parti de coalition, lors des élections, avait une politique destructrice et même il abusait, dans sa propagande, de la politique étrangère dans le seul but d'arriver au pouvoir, ce qui est aux yeux du locuteur inadmissible. Ainsi, dans sa stratégie discursive, le locuteur rend consciemment singulier ce qui est en réalité pluriel, à savoir les deux partis qui forment la coalition. Les différentes caractéristiques des individus constituant

du parti se trouvent finalement gommées. En revanche, le cas est inversé s'agissant cette fois des membres constituants de son parti.

Par conséquent, le -z exprime en réalité plus un accouplement qu'un singulier ou un pluriel. Ainsi, le couple -je et autre-, entendons-nous par «autre»: le(s) membre(s) du parti, se manifeste comme complémentaire. Soit, selon les termes de Laurent Danon-Boileau:

"Dans chaque cas, la collection (ou le couple) est visée dans sa dimension de complémentation, le signifiant soulignant que l'ensemble résulte de l'association d'un centre et d'un complément. Parfois même, le signifiant, formé du nom du centre et du signe de complémentation peut désigner selon le cas le résultat de l'association (la collection ou le couple) ou seulement le complément qu'il convient d'ajouter à l'élément central pour construire la totalité" (1993 p 121-122) .

4. 2. L'emploi de "-z" pour exprimer les parties doubles du corps

Le -z est bien un élément permettant la construction d'un couple dont les différences sont gommées, pour remplir une seule fonction. Cette caractéristique du -z est manifeste de façon beaucoup plus claire si on tient compte de la façon dont on dénomme des parties doubles du corps humain. Ainsi, voit-on par exemple se construire avec le -z, les mot désignant des parties doubles du corps comme «göz = oeil», «diz = genou», «omuz = épaule», «geniz = fosses nasales», «gögüz = sein», «ikiz = jumeau»...etc.

L'emploi de la même forme de base sert ici à désigner les parties du corps, constituées d'une matière identique. La présence de cette marque qui est-z, dans les deux cas, n'est pas, à notre avis, fortuite. En effet, nous voyons, dans le double emploi de cette marque, un lien que nous essayons de dégager ici.

En effet, -z désigne les parties doubles du corps en établissant une relation étroite entre la fonction de ces derniers et la pluralisation du pronom du singulier. Prenons par exemple la signification du mot «göz

= l'oeil» et celle du pronom «biz = nous» pris au sens où le sujet énonciateur se représente et représente son parti.

L'oeil est, par nature, destiné à remplir la fonction de vue; l'homme oriente sa vue vers ce qu'il veut connaître; à partir de cette orientation, il est informé sur l'objet que son regard a fixé; l'information est donnée immédiatement et simultanément par l'orientation des deux yeux. L'objectif est unique: voir et connaître. De la même façon, «biz = nous» désigne le locuteur ainsi que son parti, par l'emploi de ce pronom personnel, le locuteur a pour seul objectif: gouverner, l'usage de 'biz' sert, dans ce cas, à remplir cette fonction. Ainsi, on voit émerger d'une seule forme de base à deux matières identiques une fonction unique. A travers cette manifestation formellement et fonctionnellement univoque de la marque -z, il est possible d'y voir le lien entre la fonction de l'oeil et celle du pronom.

En définitive, lorsque le sujet énonciateur établit une relation de validation entre deux éléments tout en parlant au nom des autres, il le fait tout seul mais construit les autres comme support de l'assertion. De la même façon, si l'oeil remplit la fonction de vue, il le fait en association avec son semblable identique.

4.3 L'emploi de "-si-" pour adjectiviser le nom :

Nous avons remarqué précédemment que le marqueur de négation lexicale s'agglutine toujours à un mot de nature nominale qu'il transforme en un adjectif s'il ne l'est pas; pour ensuite, déterminer un autre nom ou un prédicat verbal, lorsqu'il le précède, il fonctionne alors comme un adverbe.

Si, lorsque par l'emploi de la négation lexicale, le sujet énonciateur exprime un état de chose tout en se fondant sur une norme, nous accordons au marqueur '-z' l'expression de cette norme; nous considérons en revanche '-si-' comme l'élément permettant de transformer le nom en un adjectif, ce qui est une caractéristique

fondamentale de la négation lexicale. Cette forme de négation correspond, en français, à l'expression "in...able".

Du point de vue énonciatif, le sujet énonciateur, par l'emploi de ce marqueur '-si-', introduit subjectivement un élément dans une catégorie ce qui n'y entre pas. Autrement dit, tout en partant d'une seule propriété de l'élément, et ceci sans tenir compte des autres propriétés constitutives, fondamentales, du même élément, il l'introduit dans une catégorie dont cet élément, en réalité, ne fait pas partie. C'est cette hypothèse de ressemblance que nous essayerons maintenant de montrer. Soit un exemple du type «çocuksu davranislar = les attitudes enfantines».

Le marqueur '-si-' réalisé '-su-', par la contrainte de l'harmonie vocalique, s'agglutine au mot de nature nominale "çocuk=enfant", avec lequel il fonctionne comme un adjectif déterminant. Le mot "çocuk" fonctionnant comme adjectif par l'agglutination de '-si-', détermine ainsi le nom suivant, à savoir "davranislar = les attitudes".

Si on essaie d'utiliser en tant qu'adjectif le mot "çocuk =enfant" avec le mot suivant «davranislar = les attitudes», on se rend compte tout de suite de l'impossibilité d'un emploi du genre «*çocuk davranislar = *les attitudes enfant». Si on poursuit notre test par exemple en utilisant -de- en français, on obtient alors un emploi du type «les attitudes d'enfant», ce qui est conforme à l'emploi de tous les jours. Mais cet emploi de -de- n'est toujours pas l'équivalent de -si- en turc, du fait qu'il joue plutôt un rôle de déterminant. Il correspond en turc à la marque -i- de «çocuk davranislari». On repère le type par rapport à la notion d'enfant.

Que peut vouloir dire finalement une expression comme la nôtre? Il est évident que les attitudes visées ne sont pas celles d'un enfant mais d'un adulte. Il s'agit d'une qualification des comportements d'un adulte en les mettant en rapport avec ceux d'un enfant. L'adulte, dont les attitudes sont qualifiées, occupe, du point de vue de statut social, économique et familial une place autre que celle d'un enfant. Même si l'enfant et l'adulte en question se trouvent dans la même notion

humaine, il existe entre eux une divergence de statut. Du point de vue social, familial, et économique, l'adulte conserve son statut, aux yeux du sujet énonciateur . En revanche, il s'insère dans la classe des enfants à partir du moment où l'énonciateur le considère du point de vue du comportement. A partir de cette saisie de sens, il est possible de donner en français les équivalents suivants de "-su" : *çocuksu davranislar* = les attitudes enfantines: (les attitudes comme celles d'un enfant, il se comporte comme s' il était enfant). Là, on est en présence d'une comparaison ou bien encore d'une métaphorisation .

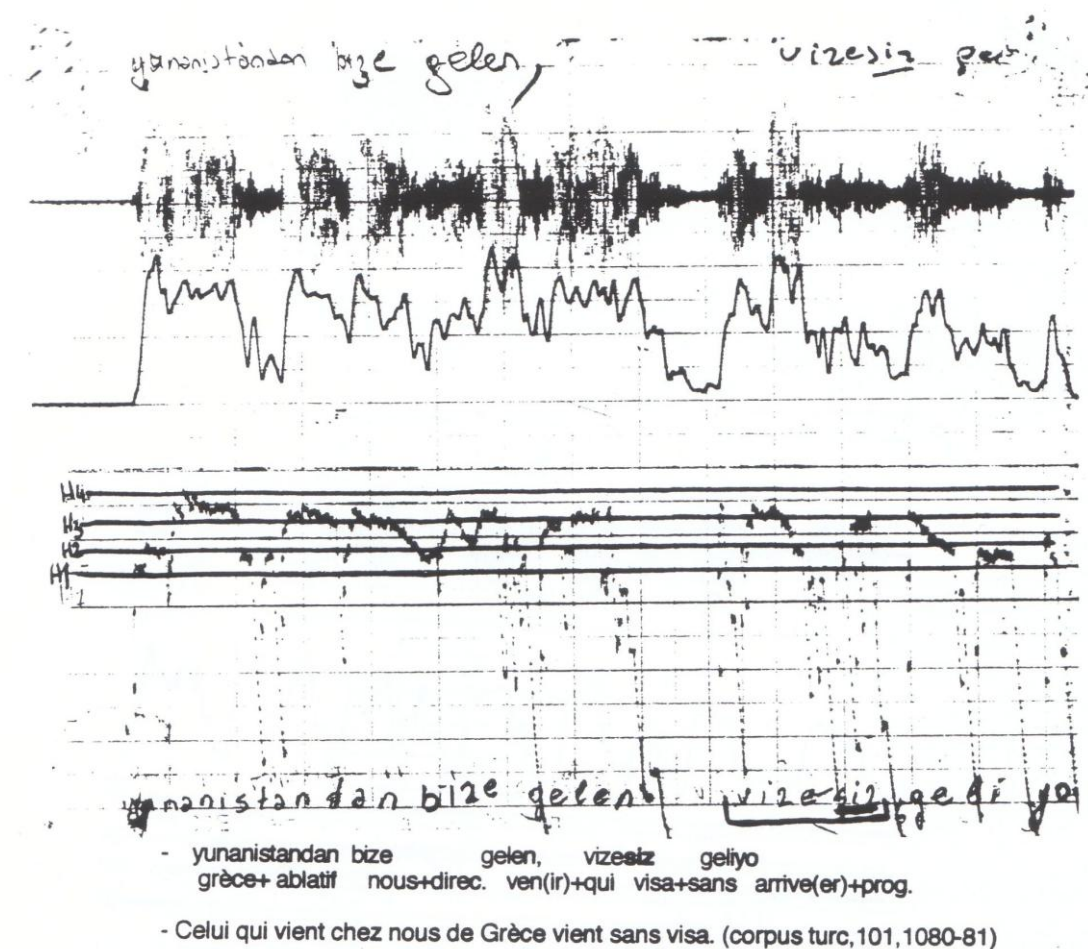
Avant de tenter d'exprimer quelle incidence peut avoir cette notion de similitude dans l'étude de la négation lexicale, nous jugeons utile de donner quelques exemples concernant d'autres expressions de la même notion. Prenons l'exemple du type: tissu lavable à 30°, qui figure sur une chemise. Dans cette expression, on trouve toujours la même logique, en ce sens qu'il existe là aussi un indice de rappel du tissu non lavable. On se situe toujours à l'intérieur de la même notion, on n'en sort pas. Le tissu n'est pas fait exactement pour être lavé, mais si on veut vraiment le laver, on peut le faire mais à 30°.

Cette petite démonstration nous met vraiment en face d'une expression intermédiaire, qui vient de l'emploi du suffixe «-able». La différence que "able" manifeste par rapport d'une part au suffixe «-in»: des "attitudes enfantines", et d'autre part aux comparants: "comme ou comme si", est qu'il s'emploie avec la base verbale "lav-" tandis que «-in-» ou «comme» sont en concomitances avec des bases dérivées du nom. Inutile de dire ici l'impossibilité d'emploi de ce suffixe à une base nominale avec des préfixes négatifs; autrement dit, "able" ne peut s'employer qu'avec une base verbale comme on le voit dans un exemple du genre «une créature incroyable».

Par conséquent, lorsque le marqueur de négation lexicale fait partie de l'adjectif, on voit se manifester l'omniprésence de deux types de subjectivités -subjectivité du sujet énonciateur et subjectivité inscrite dans la langue - concernant la négation lexicale et la transformation d'un nom en un adjectif si celui-ci ne l'est pas.

5. Le contour intonatif de '-siz'

Comme le marqueur de négation de processus, celui de la négation lexicale fait partie intégrante du mot auquel il s'agglutine. De ce fait, la hauteur intonative de -siz est largement dépendante de celle du mot auquel il s'agglutine, ainsi qu'on le voit sur la courbe suivante:



- yunanistandan bize gelen, vizesiz geliyo (corpus turc,101,1080-81)

grèce+ ablatif nous+direc. ven(ir)+qui visa+sans arrive(er)+prog.

- Celui qui vient chez nous de Grèce vient sans visa...

Dans cet énoncé composé d'un segment thématique 'yunanistandan bize gelen = celui qui vient chez nous de grâce' et d'un segment rhématique 'vizesiz geliyo = vient sans visa', le marqueur lexical négatif -siz (sans) se situe dans le segment rhématique, celui-ci présente, dans l'ensemble, une variation intonative.

Le segment thématique, constitue d'un syntagme complexe, se caractérise par une attaque au niveau H1 et un contour montant. La dernière syllabe du segment se situe au niveau H3.

Le segment rhématique, dont fait partie la négation lexicale, se caractérise par une intonation inverse de celle du segment thématique, c'est-à-dire qu'il a une attaque au niveau H3,5 et un contour intonatif descendant du niveau H1,5.

A l'intérieur du segment rhématique, le mot «vize = visa», auquel se trouve associé le marqueur négatif, est pourvu de l'intonation la plus marquée du segment. La hauteur intonative de la première syllabe reçoit une attaque au niveau H3,5 tandis que la dernière syllabe connaît un contour intonatif descendant : niveau proche de H2.

Par rapport à celle du mot auquel il s'agglutine, le marqueur de négation lexicale se caractérise par une intonation montante. Il a une attaque au niveau H2 et un contour intonatif au niveau H3.

Le radical du verbe qui suit se caractérise en revanche par une attaque au niveau H3 et par un contour intonatif descendant. La dernière syllabe, qui est la marque du progressif, se situe au niveau H1,5.

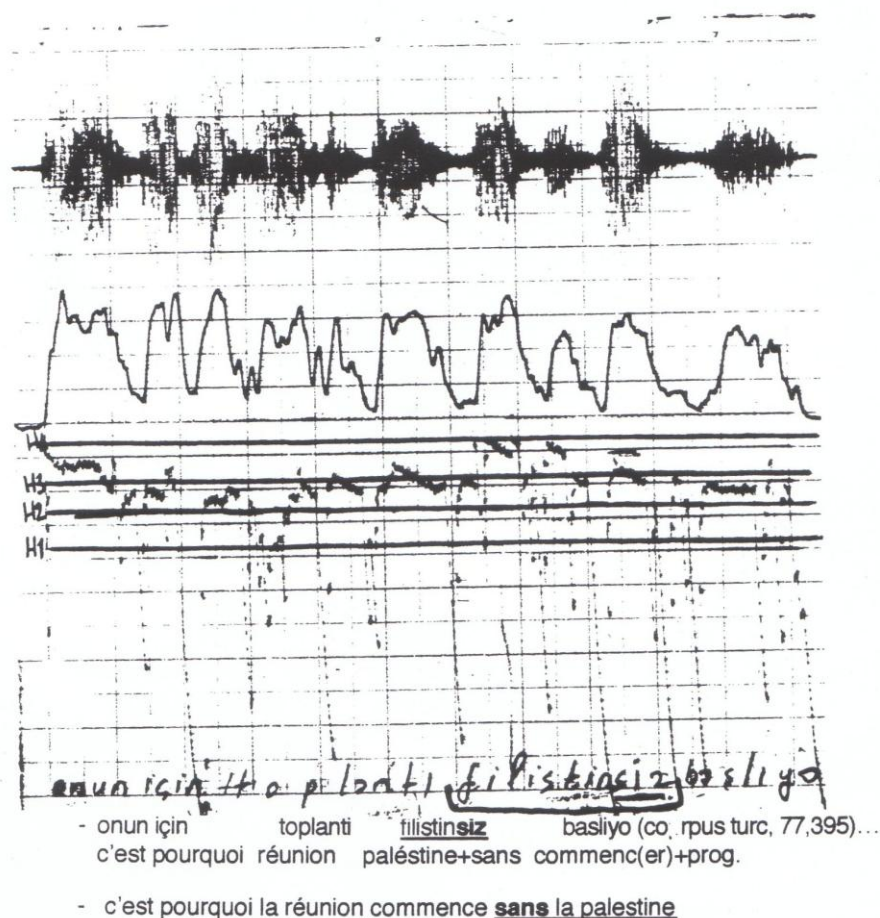
Ainsi, lorsque le contour intonatif montant du marqueur de négation lexicale atteint le niveau H3, cela veut dire que la négation repose sur une consensualité acquise. Effectivement, comme nous l'avons vu au point de vue énonciatif, le sujet énonciateur exprime, par l'emploi de la négation lexicale, un constat d'absence par rapport à une norme, qui est exprimée par le suffixe '-le =avec'.

Il ne s'agit pas là d'énoncer un point de vue discordant, un point de vue auquel le sujet énonciateur s'opposerait, tout en adoptant une position personnelle. Pour exprimer son constat, il constitue les co-énonciateurs ainsi qu'un 'on' énonciateur, comme support de l'assertion. Tous les participants au débat s'accordent avec lui sur son constat. D'où, effectivement, la consensualité acquise marquée sur la courbe mélodique par un contour intonatif montant au niveau H3.

Par contre, l'attaque et le contour intonatif du marqueur de négation lexicale restent au même niveau lorsqu'il n'est pas mis en contraste avec son pendant positif '-li'; ainsi il n'existe pas de variation telles les variations observées dans l'exemple ci-dessus. A présent, soit l'énoncé souligné avec son contexte et sa courbe intonative:

... bugün aksam haberlerinde sayin çetin'in konusmasini dinlediniz mi? diyor ki efendim, filistin örgütü alınmadi, eh toplantiyi tertip eden amerika ve rusya, toplanti baskani olarak, filistin örgütünün alınmasini israilden rica ettiler, ama israil kabul etmedi, onun için toplanti filistinsiz basliyo, bu israil baskanlarinda baskani,,

...est-ce que vous avez écouté le discours de monsieur çetin aux informations du soir? il dit que eh bien, l'organisation de la palestine n'a pas été admise, (parce que) les états-unis et la russie en tant que présidents de la réunion, ont prié Israël, de faire participer la paléستine aussi, mais Israël n'a pas donné son accord, c'est pour quoi la réunion commence sans la Palestine, israël est président des présidents,,



- onun için toplantı filistinli basliyo (coprus turc, 77,395)...
- c'est pourquoi réunion palésthine+sans commenc(er)+prog.
- c'est pourquoi la réunion commence sans la palestine

Si on observe l'intonation des éléments constructeurs de l'énoncé, mais sans entrer dans le détail, on s'aperçoit que le marqueur de négation lexicale '-siz =sans' fait partie du segment rhématique, comme c'était le cas dans l'énoncé exposé ci-dessus. Le mot auquel le marqueur s'associe de façon étroite, à savoir «filistin = palestine», se trouve aussi muni d'une intonation supérieure à celle de notre marqueur. Mais ce marqueur revêt, à son tour, une hauteur intonative assez remarquable si on prend en considération l'intonation du groupe verbal qui suit.

Vu sous cet angle, on constate que le mot «filistin = palestine» se caractérise par une hauteur intonative, qui varie entre H4 et H3; cependant, il faut noter qu'il est le seul élément à atteindre le niveau H4.

Le marqueur lexical négatif qui se trouve associé à ce mot, se caractérise par un niveau stable, le niveau H3. Le niveau du marqueur de la négation lexicale est pourtant supérieur à celui du groupe verbal qui suit : niveau H2,5. On constate ainsi que la montée intonative du marqueur de négation lexicale se trouve, à l'intérieur du segment rhématique, entre celle du mot auquel il s'associe et celle de l'élément qui suit.

Comme c'était le cas dans l'énoncé précédent, le sujet énonciateur exprime, par l'emploi de négation lexicale, un constat d'absence, sans adopter une position personnelle. Il n'énonce pas un point de vue discordant, ni ne se fait une représentation qu'il pourrait prêter au co-énonciateur, une représentation à laquelle la sienne s'opposerait.

Lorsqu'il exprime un constat d'absence par l'emploi de la négation lexicale, le sujet énonciateur constitue les co-énonciateurs ainsi qu'un 'on' énonciateur comme support de l'assertion mais non pas comme support de l'opposition. Effectivement, en remarquant l'absence des représentants des palestiniens dans la réunion, le sujet énonciateur exprime sa surprise, la non-réalisation de son attente, de sa représentation. Il constate la non-participation des représentants des palestiniens à la réunion bien qu'ils y soient invités. Dans ce contexte, aucun des participants au débat ne conteste sa constatation. D'où la consensualité acquise marquée qu'on observe sur la courbe mélodique, réalisée sur une hauteur intonative située au niveau H3.

6. Conclusion

Le marqueur de négation "-siz", si on l'oppose à trois marqueurs de négation qui sont syntaxiques, est effectivement lexical parce qu'il n'affecte qu'un seul lexème. Comme celui des marqueurs de négation précédemment étudiés, l'emploi de "-siz" est conditionné par ce qui l'entoure, par des éléments avec lesquels il établit des rapports.

Ainsi, pour opérer une négation, il s'agglutine toujours à un mot qu'il transforme en un adjectif si ce mot n'est pas de nature adjectivale. Le mot adjectivisé par l'agglutination du marqueur de négation lexicale fonctionne, de ce fait, soit comme déterminant du mot suivant, soit comme adverbe négatif s'il précède évidemment le groupe verbal. Cette forme de négation lexicale ainsi constituée en turc correspond, en français à l'emploi de "sans"+nom.

L'emploi d'un marqueur de négation lexicale suppose chaque fois une représentation dont l'expression linguistique imposerait l'emploi de son pendant positif "-li". Autrement dit, le constat d'absence exprimé par la négation lexicale se manifeste toujours comme manque de quelque chose, il se fait sur fond de ce qui devrait être le cas dans la réalité. Son pendant positif peut être construit de deux façons: ou bien il est donné dans le contexte, à ce moment-là, il n'est pas du tout mentionné linguistiquement, ou bien encore, il est marqué linguistiquement mais dans un autre énoncé.

Du point de vue énonciatif, ou bien le sujet énonciateur exprime par l'emploi de la négation lexicale un état de chose constaté dans la réalité; il ne s'agit pas alors d'énoncer un point de vue discordant par lequel l'énonciateur pourrait exprimer une opposition à la représentation qu'il prêterait au co-énonciateur; ou bien il exprime une prise de position par rapport à celle du co-énonciateur, ce rôle discriminant étant joué par le contexte.

Même si le positionnement du marqueur de négation lexicale dans l'adjectif exprime une subjectivité inhérente à l'emploi même de l'adjectif, on constate que cette subjectivité est une subjectivité inscrite dans la langue, étant donné que la négation lexicale peut être de l'ordre du constat d'absence.

Cette subjectivité inscrite dans la langue, si on observe le contour intonatif du marqueur de négation lexicale sur la courbe mélodique, se manifeste effectivement comme une consensualité acquise, la hauteur intonative du contour mélodique du marqueur se situant toujours au niveau H3.

Cette valeur synergique du marqueur de négation lexicale se voit également dans ses éléments constructeurs, à savoir "-z" et "-si-". Si "-z" est utilisé aussi bien dans les deux premières personnes du pluriel que dans les parties doubles du corps, c'est que par l'emploi de la négation lexicale, le sujet énonciateur exprime un constat d'absence sans prendre une position personnelle. De la sorte si "-si-" est employé pour adjectiviser le nom, c'est que le sujet énonciateur intègre subjectivement un élément dans une autre catégorie, et partant de là, exprime, par l'emploi de la négation lexicale, ce qui ne correspond pas à sa propre représentation.

CHAPITRE VI

LES INDEFINIS DANS LES ENONCES NEGATIFS

Il existe, en turc, un certain nombre d'éléments lexicaux appartenant à la classe des indéfinis qu'on peut considérer comme des forclusifs. Nous en avons donné la liste dans notre tableau du chapitre précédent, et en présentons ici quelques uns, choisis comme représentants. Nous étudierons, en particulier, ceux qui exigent tous, à l'exception de 'artık', l'emploi d'un marqueur de négation, la forme de celui-ci dépendant de la nature du prédicat.

Ainsi, nous allons décrire les emplois de ces forclusifs au sein des énoncés négatifs. Pour ce faire, nous comparerons certains forclusifs du français avec ceux du turc, et nous analyserons leur valeur en tenant compte en particulier de la valeur de leurs éléments constructeurs

1- "hiçbir zaman...(+nég.) = (ne)...jamais

Le forclusif 'hiçbir zaman = jamais' affecte directement la relation prédicat-sujet et exprime une opération de parcours d'ordre temporel. Alors que la négation simple présente la relation comme n'étant pas validée par rapport à un repère temporel, soit le moment de l'énonciation, soit un repère donné dans l'énoncé, 'hiçbir zaman', comme d'ailleurs 'jamais', présente la relation prédicative comme n'étant pas validée pour un espace temporel, une série d'instant T, dont la délimitation est fonction des indications d'ordre aspecto-temporel données dans l'énoncé.

Ainsi, 'hiçbir zaman' est compatible avec l'aoriste, le passé, et l'intentif; il est en revanche, et on le comprend aisément, incompatible avec le progressif.

Soit l'énoncé :

(1)- Il ne boit jamais = Hiçbir zaman içmiyor.

En turc, comme en français, l'énoncé signifie qu'il n'y a aucun instant T du temps pour lequel la relation sujet-prédicat est validée.

Le français l'exprime au moyen de la combinaison de "jamais" et du présent, ce dernier revêtant ipso-facto une valeur de présent général, alors que hors contexte, 'il ne boit pas', demeurerait totalement ambigu, quant à la valeur même du présent. Il pourrait s'agir aussi bien d'un présent repéré par rapport au moment de l'énonciation, que d'un présent à valeur générale, ce qui exprimerait alors non l'actualisation d'un processus, mais une propriété du sujet dans l'énoncé, à savoir la propriété de ne pas boire, ou en d'autres termes, d'être sobre.

Le turc exprime cette opération de parcours sur tous les instants par l'emploi de 'hiçbir zaman' et d'un verbe à l'aoriste. On a vu que l'aoriste confère à l'énoncé une valeur de vérité générale, mais celle-ci n'est pas induite, comme un français, par le seul fait que la relation est présentée comme validée pour tous les instants du temps, ce qui suppose en outre l'emploi d'un déterminant à valeur générique comme dans 'les lilas fleurissent au printemps'. Sans exclure totalement ce mode de fonctionnement, le marqueur de l'aoriste a pour fonction d'attester de la vérité de l'énoncé produit. Il exprime spécifiquement quelque chose que l'on ne peut mettre en doute, et n'est donc pas nécessairement lié à l'atemporalité.

Cela fait que l'opération de parcours sur tous les instants, pour un espace temporel non borné, est, en turc, exclusivement marquée par 'hiçbir zaman', dont nous étudierons plus loin les éléments constructeurs, car ils rendent explicite l'opération de parcours exprimée.

Il est en revanche clair que 'hiçbir zaman' est incompatible avec un verbe au progressif, puisqu'il s'agit d'une valeur aspecto-temporelle qui exprime la stricte concomitance d'un processus avec le moment de l'énonciation. Il est évidemment impossible de présenter une relation prédicative comme n'étant pas validée par rapport au repère temporel

qu'est le moment de l'énonciation, ce qu'indique le progressif, et de la présenter en même temps par 'hiçbir zaman' comme n'étant pas validée pour un espace temporel non borné.

Cela ne signifie pas, cependant, que 'hiçbir zaman' soit incompatible avec l'expression d'un espace temporel borné, mais il ne pourra jamais s'agir que d'un espace borné d'un seul côté; il serait donc beaucoup plus juste de parler d'un espace "semi-borné". Une telle opération de parcours est induite par la valeur aspecto-temporelle de l'énoncé, c'est-à-dire qu'elle est le fait de l'emploi de 'hiçbir zaman' avec un verbe comportant soit la marque du passé '-di', soit la marque de l'intentif '-(ye)cek'.

Ainsi :

(2)- Il n'a jamais bu = Hiçbir zaman içmedi.

Par l'emploi de '-di', qui construit un repère temporel décalé par rapport au moment de l'énonciation, on situe le procès comme antérieur par rapport à ce moment de l'énonciation, et on le présente aussi comme révolu. Si bien que '-di' indique la limite même de l'opération de parcours exprimée par 'hiçbir zaman'. Ce repère est le moment même de l'énonciation : à partir de T_0 , et en parcourant tous les instants T du passé, l'énonciateur affirme la non validité de la relation sujet-prédicat quels que soient ces instants, pour tous ces instants. L'énonciateur ne se prononce en revanche pas concernant la validité ou la non validité de la relation prédicative au-delà de T_0 .

L'intentif, également ancré par rapport au moment de l'énonciation, introduit lui aussi une borne représentée par le moment même de l'énonciation. D'une manière générale, l'intentif indique qu'un procès est envisagé comme valable ou non valable dans le futur. Pour le dire plus précisément, il y a en T_0 envisagement d'un procès, et sa validation ou sa non validation est projetée dans un moment postérieur à T_0 ; on dit que ce procès qu'on envisage en T_0 sera ou non le cas dans un moment postérieur.

L'emploi de 'hiçbir zaman' dans un énoncé comportant l'intentif signifie donc que la relation prédicative est présentée comme non valable pour tous les instants postérieurs à T_0 , pour un procès que l'on

envisage en T0, et sur la réalisation ou non réalisation duquel l'énonciateur n'avait pas à se prononcer antérieurement. Ainsi si l'on dit :

(3) -Il n'acceptera jamais = hiçbir zaman kabül etmeyecek.

on signifie que le procès, dont on a pas eu jusqu'à présent à envisager la réalisation ou la non réalisation, ne sera pas réalisé quels que soient les instants parcourus à partir de T0. Il s'agit donc bien ici encore d'une opération de parcours sur les instants T d'un espace temporel semi-borné.

Nous allons maintenant étudier les éléments constructeurs de 'hiçbir zaman', ainsi que ceux de 'jamais', dont les éléments constructeurs constituent également, d'un point de vue diachronique, une explicitation de l'opération de parcours exprimée. Puis nous reviendrons, à partir d'un exemple, sur le fait que la valeur fondamentale de chacun est d'indiquer une opération de parcours non-borné, mais que l'espace des instants parcourus peut cependant recevoir des bornes, construites alors par des indications données dans l'énoncé.

Le forclusif 'hiçbir zaman' est composé de trois éléments: 'hiç+bir+zaman = vide+un+temps'. L'un des constituants est un élément dont la valeur sémantique même est d'exprimer la notion de temps, et sa combinaison avec le numéral "bir = un" le rend dénombrable, autrement dit permet de penser ce temps comme divisé en séquences minimales et par conséquent dénombrables, ce qui pourrait être rapproché de "instant" en français, non du point de vue d'une stricte équivalence de traduction, mais pour en exprimer approximativement la valeur.

Le troisième élément constructeur est "hiç = vide" qui, si l'on prend en compte l'ordre même des éléments constructeurs, se trouve en position de déterminant; il joue le rôle d'un épithète.

Il est aisé de constater que ces éléments constructeurs expriment, comme nous l'avons dit, l'opération de parcours temporel que marque ce forclusif, puisque si l'on s'en tient au mot à mot, 'hiçbir zaman' signifie 'un instant vide', ou 'un temps vide'. Il est intéressant de rapprocher cela de la valeur même de l'opération de parcours marquée

: la relation prédicative n'est pas validée, quels que soient les moments T du temps. Ainsi, si l'on glose l'opération de parcours on retrouve en fait la valeur littérale attachée à ce marqueur : étant donnée une relation sujet-prédicat, il n'existe aucun moment pour laquelle cette relation est validée, autrement dit, la classe des instants pour laquelle la relation est validée est un ensemble vide.

Si l'on considère maintenant l'étymologie du forclusif «jamais» , on constate qu'il provient, lui aussi, de l'association de deux éléments «ja-» et «-mais». Or, en ancien français, "ne... ja" s'employait pour l'avenir et "ne... onques" pour le passé. La décomposition du forclusif «jamais» en ses deux éléments constitutifs "ja.." et "..mais" exprime ainsi deux orientations temporelles opposées, l'une (ja), tournée vers le passé et l'autre vers le prospectif (-mais), les deux orientations étant repérées par rapport au sujet énonciateur. Il y a, ici aussi, une explicitation de l'opération marquée : l'énonciateur, parcourt, à partir de T0, l'ensemble des instants, et passés, et à venir, et constate que pour aucun de ces instants la relation n'est validée.

Comme le remarquaient Damourette et Pichon, "L'atmosphère forclusive ne procède en réalité pas de circonstances grammaticales matérielles, mais de motifs sémantiques d'ordre psychologique. On y est plongé toutes les fois qu'on gravite autour d'un fait présenté comme ne rentrant pas dans un envisagement facile de la réalité..." (Damourette et Pichon, p. 174).

On pourrait rapprocher cela de la valeur énonciative que l'emploi des forclusifs 'hiçbir zaman' et "jamais" confèrent à la négation. Leur emploi vise en effet souvent à exprimer un point de vue discordant, et renforce alors la réfutation de la parole de l'autre que la négation, selon les cas, peut servir à accomplir. Si "il ne boit jamais" peut servir, selon le contexte, à réfuter l'assertion de "Pierre boit", il est clair que, par l'opération de parcours non-borné marquée par "jamais", on produit une réfutation plus efficace que par le seul emploi de "ne...pas". On renforce l'assertion négative, la valeur forclusive de la négation,, en assurant que non seulement la relation prédicative n'est pas validée, mais en outre qu'elle ne l'a pas été et ne le sera pas. On engage ainsi tout à la fois le passé, le présent et l'avenir, dans les cas où aucune

autre indication aspectuelle ou temporelle dans l'énoncé, ne vient borner ce parcours.

L'emploi de ces forclusifs permet donc, lorsqu'il y a expression d'un point de vue discordant, de renforcer la valeur forclusive, d'exprimer un égocentrage fort relativement à la prise en charge de cette assertion qui construit la relation prédicative comme n'étant pas validée.

L'indication d'une borne, d'une limite à l'espace des instants parcourus n'a aucune incidence sur la valeur énonciative que nous venons de décrire. Nous allons, pour illustrer cela, emprunter un exemple à notre corpus français, et présenter sa traduction en turc, notre corpus turc ne nous ayant pas offert un exemple aussi clair :

(4)- JC ... altmis tarihli bir anlasma bu, hiç de bu isin içinde degildim
soixante daté un accord cela, vide du tout ce affaire+gén. dedans ne...pas+passé+je

LF- ah ne zaman kötü bir iş olsa, siz hiçbir zaman bu isin içinde olmazsiniz...
ah quel temps mauvais un affaire vous vide+un+temps ce affaire dedans être+nég à l'aor+vous

JC ... (ça) c'est un accord de soixante dix je n'étais pas: dans l'coup pas du tout
LF ah vous n'êtes jamais dans l'coup quand c'est une mauvaise affaire...

Cet énoncé est composé de deux séquences dont la première est hypothétique dans l'énoncé en turc 'ne zaman kötü bir iş olsa = si (quand) c'est une mauvaise affaire'. Cette séquence hypothétique constitue les conditions de validité de l'assertion négative constituée par la séquence suivante; ces deux séquences entretiennent une relation de condition à conditionné.

L'emploi conjugué du marqueur de négation d'un processus à l'aoriste "-mez", et du forclusif 'hiçbir zaman' exprime une opération de parcours sur tous les instants T, et signifie donc qu'il n'existe aucun instant pour lequel la relation prédicative est validée. L'emploi du forclusif vise, ici encore à renforcer l'assertion négative, - qui dans ce contexte particulier revêt une valeur ironique, mais ce n'est pas ici notre propos d'en faire l'analyse -, puisqu'il marque que la non-validité de la relation prédicative, vaut pour tous les instants passés, présents et à venir.

Pourtant, la séquence antérieure, en créant le cadre dans lequel cette assertion est recevable, semble construire une limite au parcours,

puisque l'assertion négative n'est vraie que sous certaines conditions. Mais en réalité cela ne n'induit nullement une limite à l'opération de parcours elle-même; on maintient que, à partir du moment où la condition est réalisée alors il n'existe aucun instant pour lequel la relation prédicative est validée. Il y a construction, par l'expression de la condition, d'un espace temporel, et parcours de tous les instants de cet espace ainsi découpé.

Ainsi, le forclusif 'hiçbir zaman', comme "jamais" en français, indique toujours une opération de parcours sur tous les instants T du temps, et s'il y a limites à cette opération de parcours celles-ci ne peuvent provenir que d'indications données dans l'énoncé. Elles peuvent être d'ordre aspecto-temporel, la limite est alors le présent de l'énonciation; on parcourt tous les instants à partir de T0, soit vers le passé, soit vers le futur. Ou bien, l'expression d'une condition délimite un espace dont on parcourt tous les instants.

2- "artık...(nég) = (ne)...plus"

Parallèlement au forclusif «jamais=hiçbir zaman» qui marque une dimension temporelle, il y aussi, comme modalisateur de la négation à dimension temporelle, «artık=plus» qui ne relève pas du même schéma même s'il est traité, lui aussi, dans le cadre de "l'atmosphère forclusive".

Du point de vue syntaxique, le forclusif 'artık'se distingue de 'hiçbir zaman' ainsi que de tous les autres ici présentés, qui sont tous de polarité négative, par le fait qu'il peut figurer aussi bien dans un énoncé négatif que dans un énoncé positif.

2-1- Dans un énoncé à prédicat négatif

Lorsqu'il est employé dans un énoncé à prédicat négatif, le forclusif 'artık' indique qu'une relation de prédication antérieurement validée ne l'est plus au moment de l'énonciation en cours. Il exprime ainsi deux états différents. Soit l'exemple suivant où figure le forclusif 'artık:

(5)- ... lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, en dix neuf cent quatre vingt un i (l) y avait des libyens partout, c'est pt'ête pas vous c'est pt'ête monsieur giscard d'estaing d'accord bon mais maint(e)nant il se trouve, que les libyens ont été repoussés au nord, et qu'il n'y a plus, de français, présents au tchad c'est la réalité msieur chirac on peut pas dire n'importe quoi(h) sur la nouvelle calédonie...

... bin dokuz yüz seksen birde iktidara geldigimizde, her yerde libyalılar vardi, belki siz degildiniz belki de sayin giscar d'estaing di tamam mi ama simdi belli oldu, libyalılar kuzeye püskürtüldü, ve artık çad da mevcut fransız yok bütün bunlar birer hakikat sayin chirac, yeni kaledoni hakkında siradan konusmalar yapilamaz...

Il est ici utilisé dans un énoncé dont la prédication est affectée par le marqueur de négation 'yok', mais il est compatible, également, avec les autres marqueurs de négation étudiés précédemment. S'il est employé avec 'yok', qui ancre l'opération de négation au moment de l'énonciation en cours, c'est parce qu'il s'agit de nier une prédication d'existence

Le fait que 'yok' marque une opération de négation ancrée par rapport à T0 permet d'insérer le forclusif 'artık' dans le même cadre. Autrement dit, ce forclusif comme 'hiçbir zaman' (jamais) est compatible avec le présent de l'énonciation.

En revanche ces deux forclusifs, se distinguent l'un de l'autre quant à leur compatibilité avec les différentes valeurs aspecto-temporelles: 'hiçbir zaman' est, nous l'avons vu compatible avec l'expression du passé, alors qu'il est impossible d'utiliser 'artık' dans un énoncé dont le verbe reçoit la marque du passé '-di' "*ve artık çad da mevcut fransız olmadı = *il n'y a plus eu de français, présents au Tchad ". Quoique incompatible avec le passé, ce même forclusif ne présente aucune incompatibilité avec l'intentif : "ve artık çad da mevcut fransız olmayacak = il n'y aura plus de français, présents au Tchad"

Nous venons de le montrer, les indications temporelles données dans l'énoncé par les marqueurs aspecto-temporels permettent de construire T0 comme limite à l'opération de parcours marquée par 'hiçbir zaman'; avec '-di', il y a, rappelons-le, parcours de tous les instants antérieurs à T0, et avec l'intentif, parcours de tous les instants postérieurs à T0

.Comment, en revanche, expliquer l'incompatibilité de 'artık' avec le passé et corrélativement sa compatibilité avec l'intentif.

Préalablement, il faut noter que, comme en français, le forclusif 'artık' du turc Indique, en mathématiques, une adjonction; en d'autres termes pour dire que "2 + 2 font quatre", on fait appel à 'artık'. Mais "plus" en français se distingue de 'artık' en turc parce que, entre autres choses, le premier est également utilisé dans l'expression de la comparaison : 'Frédéric est plus grand que Jean = Frédéric Jean'dan daha büyük'. Tandis que dans ce type de comparaison, le français utilise "plus", le turc fait appel à un autre marqueur de comparaison qui est 'daha'.

Lorsqu'on dit 'artık Çad da mevcut fransız yok = il n' y a plus de français présent au Tchad ', on signifie la présence française, antérieurement à T0, et son absence, en T0. Ainsi, la présence française constitue un état antérieur au moment de parole, à savoir un état réalisé en T-1 et l'absence française un état concomitant au moment de l'énonciation en cours. Ceci nous donne, d'un point de vue métalinguistique :

1- il y a des français présents au Tchad en T-1.

2- il n'y a pas de français présents au Tchad en T0.

Cela montre le poids assumé par le forclusif 'artık'; il exprime la comparaison de deux états non-événementiels en deux moments différents : l'un dans le passé et l'autre dans le présent. Par conséquent, il indique un état antérieur tout en posant l'arrêt de cet état au moment de la parole. Il agit en deux temps. Comme le dit P. Attal,(1979, p.245), pour le "ne...plus" du français, "Plus c'est la négation+ une indication (présupposée) sur le passé."

Le fait qu'il contient en lui-même une indication temporelle concernant le passé permet de comprendre pourquoi il est incompatible avec la marque temporelle du passé Il est en effet redondant d'exprimer la même valeur par deux marqueurs différents. Il est contre la nature même du langage de dire deux fois la même chose sans que cela corresponde à une intention d'expressivité, un tel fait ne s'accorde pas, sinon, avec le principe d'économie du langage dans la communication.

2.2 - Dans un énoncé à prédicat positif :

Ce marqueur peut également s'employer associé à un prédicat de forme positive. Il permet alors de constituer une relation entre le moment de l'énonciation en cours et un moment postérieur à ce moment de l'énonciation. Il a la même valeur que "désormais" en français. Soit l'exemple :

(6)- Kriz, artik kirlarda (Milliyet, 1 Juin 1994).
 crise, désormais campagne+pl.+loc.

- La crise est désormais à la campagne.

Positionné dans le prédicat, le forclusif 'artık' est utilisé, ici, dans un prédicat de nature nominale, mais il est aussi compatible avec le prédicat verbal : 'yaziyorum artık = désormais je suis capable d'écrire'. Sa position dans l'énoncé n'est pas fixe, il peut se placer au début aussi bien qu'à la fin de l'énoncé.

Du point de vue énonciatif, le sujet énonciateur indique qu'à un état actuel vient de s'ajouter un autre état, autrement dit par l'emploi de ce marqueur, il exprime un ajout à ce qui existe déjà. Dans notre énoncé, s'agissant de la crise économique qui touche la vie urbaine, le sujet énonciateur indique que cette même crise touche aussi, dans le présent même, la vie rurale jusqu'alors non touchée. Ainsi, indiquant un ajout par l'emploi de ce forclusif, le sujet énonciateur présente la relation entre 'kriz' et 'kirlarda' comme n'étant validée qu'à partir de T0. Cet énoncé, comportant 'artık' non combiné avec la négation exprime donc une valeur strictement inverse à celle de l'énoncé négatif.

Pour récapituler, selon qu'il est associé ou non à l'un des marqueurs de négation, le forclusif 'artık' se présente comme un marqueur à deux valeurs. S'il est associé à un prédicat de forme négative, il exprime alors l'arrêt d'un processus en T0 et correspond avec le marqueur de négation à "ne...plus" en français, s'il est utilisé dans un prédicat de forme positive, il indique alors le début d'un processus en T0 et correspond alors à "désormais" en français.

3-"Kimse = Personne"

'Kimse', considéré comme un pronom indéfini lorsqu'il est en position de sujet, a déjà fait l'objet de plusieurs études. Leur abondance, n'est pas sans doute pas fortuite, elle provient de la position des points de vue adoptés quant à ses implications et aux effets de sens qu'il produit. Notre intention n'est pas d'entrer dans une polémique mais simplement de dégager les aspects fondamentaux de ses emplois respectivement en position de sujet et de complément.

Dans son étude sur "kim", J. Deny (1950, p.33) signale que, fonctionnant sous une forme comparable à un marqueur d'interrogation correspondant en français à "qui", cet élément se compose de la marque du relatif «ki» et de celle de l'interrogation «mi». Si on y ajoute l'hypothétique «-(i)se», on se trouve alors en présence de ce qu'on appelle l'indéfini «kimse = personne», pronom qui comporte le trait 'humain'.

3.1. En position sujet :

(7)- Kimse isi sadece Silahli Kuvvetler'e bırakmamalıdır...

...personne affaire+acc. seulement armé forces+dir. laisser+nég.+déontique+mar.d'ass.

...Personne ne doit laisser l'affaire seulement aux forces armées..(Milliyet le 10-11-1993. p.2)

Ce marqueur, que l'on appelle indéfini non pas «... en raison d'un trait lexical propre de non-définitude...» mais parce qu'il est indéfini «...quant à la personne, sans attache avec une personne quelconque.» (G.Serbat, 1994), n'est pas, en réalité, un élément référentiellement vide Il construit une classe de valeurs référentielles dont il est le représentant, mais dont aucune n'est en fait définie. Comme le dit P. Attal, pour l'indéfini en français,«la pluralité est "présente" dans "personne"» (P. Attal, 1979, p.378).

'Kimse', qui s'emploie toujours avec un marqueur de négation exprime, lorsqu'il est en position de sujet, qu'il n'existe aucun élément de la classe dont il est le représentant, qui puisse instancier la place sujet, et pour lequel la relation sujet-prédicat serait validée. Autrement dit, en se combinant avec la négation 'kimse' exprime une opération de parcours sur la classe des valeurs référentielles susceptibles de valider la relation prédicative, sans qu'aucune ne puisse être sélectionnée. Il n'existe aucune issue au parcours, aucune valeur pour laquelle la relation sujet-prédicat est validée, ce que marque la négation.

On pourrait dire, si l'on tient compte des éléments constructeurs, et plus particulièrement en suivant la description de J. Denis, que la construction d'une classe d'éléments dont il est le représentant, est immédiatement mise en cause par l'adjonction de l'hypothétique.

La valeur d'indéfinitude attachée en langue à 'kimse' permet d'en faire un usage rhétorique, "on dit sans dire", comme c'est en fait le cas dans l'énoncé présenté. L'emploi de 'kimse' ne correspond effectivement pas ici à un parcours sans issue sur toutes les valeurs susceptibles d'instancier la place sujet, mais, dans le contexte même de l'énoncé, à un parcours sur un sous-ensemble d'éléments caractérisé par la propriété 'être membre du gouvernement'. C'est-à-dire que l'énonciateur ne réfère pas ici à l'ensemble des citoyens, mais seulement aux membres du gouvernement. Ainsi l'emploi de 'kimse' permet d'exprimer, sans avoir à construire les valeurs référentielles; il s'agit d'un emploi rhétorique qui permet, d'une certaine manière, de "désigner" sans nommer réellement, le contexte permettant d'identifier la classe des référents sur laquelle a effectivement lieu le parcours.

Pour récapituler, 'kimse' en position de sujet implique la construction d'une classe de référents non identifiés, et exprime une opération de parcours sans issue; de ce fait 'kimse' se manifeste comme un centre d'attraction de la négation. Le fait que l'opération de parcours n'ait pas d'issue signifie que l'ensemble des valeurs susceptibles d'instancier la place sujet est un ensemble vide, qu'il n'existe aucune valeur pour laquelle la relation sujet-prédicat est validée.

3.2 - En position complément

Ce même indéfini est susceptible d'être utilisé également en position de complément. Soit l'exemple de type :

(8)- Devlet büyüklerinin ve önemli kişilerin özel hayati kimseyi ilgilendirmez.
état grands+gén. et important personnes privé vie personne+acc
intéress+nég.

- La vie privée des hommes d'état et des personnalités importantes n'intéresse personne. (Milliyet le 23-11-1993 p.3.)

Le passage d'une valeur fonctionnelle à une autre est morphologiquement marqué, 'kimsé' reçoit la marque '-i' de l'accusatif . L'équivalent en français de cet indéfini reste sans marquage morphologique. Il faut remarquer en outre que le forclusif en turc dispose d'une plus grande liberté de position.

Un énoncé où le forclusif complément figure au début est toujours acceptable: "Kimseyi ilgilendirmez devlet büyüklerinin ve önemli kişilerin özel hayati," de même qu'en finale: "Devlet büyüklerinin ve önemli kişilerin özel hayati ilgilendirmez kimseyi." tandis qu'en français un énoncé du type: "*Personne, la vie privée des hommes d'état et des personnalités importantes n'intéresse" n'est pas acceptable.

Qu'il soit en position de sujet ou de complément, la valeur fondamentale de l'indéfini 'kimse' reste la même que celle que nous venons de décrire, à savoir, parcours d'une classe d'éléments, non identifiables référentiellement, classe qui renvoie, dans ce cas, à tous les éléments susceptibles d'instancier la place complément.

Dans notre énoncé l'emploi de 'kimse' ressortit également de ce que nous avons appelé un usage rhétorique. Il permet de "viser" sans les nommer, sans les identifier référentiellement, un groupe de journalistes et de réalisateurs de programmes de télévision qui s'occupent de la vie privée des hommes d'Etat.

Autrement dit, puisqu'aucune valeur référentielle n'est sélectionnée, cela permet finalement de n'identifier personne, ainsi, par l'emploi de cet indéfini, le sujet énonciateur peut accuser sans désigner

Si 'kimse' en position de sujet implique la construction d'une classe de référents non définis, l'adjonction de la marque de l'accusatif, qui est aussi une marque de détermination, implique que chacun des éléments de la classe devient la cible potentielle d'une détermination.

Si 'kimse' est compatible avec les marqueurs de négation 'degil' et 'yok', «Kimse çilgin degil = personne n'est fou », la forme 'kimseyi' est incompatible avec les marqueurs de négation des prédicats nominaux "yok" et "degil". La raison en est que les prédicats nominaux dont ils réalisent la négation expriment, rappelons-le, soit une attribution de propriété, soit une relation d'appartenance ou d'existence. Or l'accusatif désigne l'objet d'un processus, on ne peut donc effectivement trouver 'kimseyi' que dans un prédicat verbal, et il ne peut par conséquent être employé qu'avec le marqueur de négation '-ma-', négation d'un processus.

4 - «Hiçbir şey = Rien»

L'indéfini 'hiçbir şey' est en rapport étroit avec 'kimse' que nous venons d'étudier, si bien qu'il ne sera pas nécessaire d'en entreprendre une description détaillée. Ils marquent en effet tous les deux le même type d'opérations, avec cette seule différence que l'ensemble des valeurs référentielles sur lesquelles a lieu l'opération de parcours sans issue comporte le trait 'inanimé', alors qu'il comporte le trait 'animé-humain' pour 'kimse'. Ainsi, la distinction humain / non humain, qui se manifeste entre "rien" et "personne", se retrouve en turc. Ce trait 'inanimé' est d'ailleurs exprimé par un de ses éléments constructeurs, à savoir 'sey=chose'; il est à cet égard analytique et plus transparent que "kimse": 'hiçbir şey = vide+un+chose'.

Il peut, comme 'kimse', occuper la position sujet ou la position complément, mais contrairement à ce dernier, il ne subit aucune modification d'ordre morphologique.

Soient les exemples suivants où 'hiçbir şey' occupe respectivement la position sujet et la position complément :

(9) o cumhuriyetlere gidecez, ve onların ülkelerini gezecez, ve onlara lazım gelen moral gücü verecez, ifade etmek istiyorum ki, hiçbir(r) şey kolay değildir, yani söz verdiğimiz zorluklarla karşı karşıyız, o ülkeler de biz de karşı karşıyız, ve bütün dünya onlara bakiyo...

... nous irons dans ces républiques-là, et nous visiterons leurs pays, et nous leur donnerons la force morale nécessaire, je veux dire que, rien n'est facile, c'est-à-dire que nous sommes en difficulté de ce que nous avons promis, de même qu'eux, et le monde entier les regarde...

(10)- Ama gerçekten böyle midir? Hükümet yakın gelecekte parlamentonun karşısına "yetki" istemiyle mi gelecektir? Her şey çok belirsiz. Hiçbir şey bilinmiyor...

... mais en réalité est-ce vrai? Dans les jours à venir, est-ce que le gouvernement fera une demande d'autorisation au parlement? Tout est imprécis. On ne sait rien...

Outre le lexème 'sey', cet indéfini est constitué d'éléments que l'on retrouve quant à eux dans 'hiçbir zaman=jamais, et dont avons décrit précédemment la valeur : 'hiç=vide' et 'bir=un'. L'élément 'sey' permet de renvoyer à la classe des éléments sur lesquels a lieu l'opération de parcours marquée par cet indéfini, à savoir la classe des inanimés. La présence de "bir=un" marque une opération d'extraction sur l'ensemble désigné par «sey=chose», mais la présence de 'hiç=vide' en position de détermination de 'bir sey', annule en quelque sorte cette opération d'extraction et signifie, si l'on glose, que l'élément recherché n'existe pas, que l'ensemble des éléments susceptibles de valider la relation prédicative est un ensemble vide.

Qu'il soit en position sujet ou en position complément, il marque, comme 'kimse', qu'il n'existe aucune valeur susceptible d'instancier une de ces deux places, il n'existe donc aucune valeur référentielle pour laquelle la relation prédicative est validée.

En reprenant chacun de nos exemples : en position de sujet il exprime qu'il n'existe aucun élément susceptible d'instancier la place () dans '()-être-facile', et en position de complément, il exprime qu'il n'existe aucun élément susceptible d'instancier la place () dans 'on-savoir-()'. Autrement dit la relation prédicative ne peut être une relation validée, ce que marque l'emploi de la négation.

5. «Hiçbir yerde = Nulle part»

Le dernier indéfini que nous présentons ne concerne plus les indications relatives aux personnes ou aux choses, ou encore à la localisation temporelle, mais des indications relatives à la localisation spatiale.

(11)- Aradigim örneği hiçbir yerde bulamadım.
chercher+passé+je exemple+acc. vide+bir endriot+loc. trouver+déon.pouvoir+nég+passé+je.
- Je n'ai pu trouver nulle part l'exemple que je cherche.

L'indéfini 'hiçbir yerde' entretient des rapports avec d'autres indéfinis, «bir yerlerde=quelque part » et «her yerde=partout » : ils ont tous les trois, comme on peut le constater, des éléments constructeurs en commun. Ils se distinguent pourtant fondamentalement en cela que les deux derniers sont de polarité positive, ce dont nous rendrons compte dans cette partie à partir de l'analyse des éléments constructeurs de chacun d'eux. Si l'on ne s'occupe pour le moment que de ceux de 'hiçbir yerde', et en donnant leur équivalent en français, on a .respectivement : "vide (hiç) + un (bir) + lieu (yer) + locatif (-de).

L'opération marquée par cet indéfini est rendue explicite par la valeur propre de chaque élément qui le constitue, mais qui ne produit son effet que lorsqu'elle se met en rapport avec celle des autres éléments.

Le locatif, d'une manière générale, est l'expression d'une notion très large, sa valeur est de repérer un élément de l'énoncé par rapport à une indication spatiale donnée par le constituant qu'il marque : "Paris'de oturuyorum = j'habite à Paris" , "çantın öbür odada" = Ton sac est dans

l'autre pièce", ou bien encore "bu fikir, bu yapitin 50.ci sahifesinde açıklanır= cette idée est exposée dans la page 50 de ce livre" etc.

Agglutiné à 'yer=lieu', il constitue celui-ci comme repère de localisation spatiale d'un référent donné en situation. Le constituant 'yerde', que l'on pourrait traduire par "par terre", opère une localisation spatiale qui demeure relativement imprécise; il permet de localiser globalement un objet comme étant "par terre", par opposition à toute autre localisation : sur une table, sur une étagère etc.

La présence du marqueur numéral 'bir=un' revient à exprimer que parmi tous les lieux possibles, un seul peut être sélectionné, il s'agit d'une opération d'extraction. Autrement dit, il n'existe qu'une valeur référentielle représentant les conditions de validation de la relation prédicative.

Si l'on ne tient compte pour le moment que de ces éléments constructeurs, à savoir 'bir' et 'yerde', on est alors en présence des éléments constructeurs d'un autre indéfini, à polarité positive, 'bir yerde=quelque part', qui peut avoir pour variante 'bir yerlerde', avec 'ler-' marque du pluriel. Il s'agit, avec 'bir yrede', de signifier qu'il existe une valeur référentielle et une seule susceptible de réaliser les conditions de validation de la relation prédicative, et avec 'bir yerlerde' de signifier que plusieurs valeurs sont susceptibles de réaliser ces conditions, sans pourtant, dans l'un et l'autre cas, construire cette ou ces valeur(s).

Même si cela ne concerne pas immédiatement notre objet, il nous semble éclairant, pour cette description de la valeur des éléments constructeurs, de mentionner également l'indéfini 'her yerde=partout', avec 'her' signifiant "chaque". Cet indéfini exprime quant à lui que chaque valeur référentielle de la classe sur laquelle s'opère le parcours réalise les conditions de validation de la relation prédicative.

L'adjonction de 'hiç=vide' à 'bir yerde' transforme ce lexème à polarité positive en un lexème à polarité négative, il impose l'emploi d'un marqueur de négation¹⁵. L'opération de parcours aboutit à un

¹⁵ En revanche, on s'aperçoit que le français n'a pas la même contrainte en ce qui concerne l'emploi de -ne-. Cette flexibilité du français est manifeste dans l'exemple

ensemble vide : il n'existe aucune valeur référentielle susceptible de réaliser les conditions de validation de la relation prédicative. Autrement dit, en reprenant notre exemple, il n'existe aucun lieu pour lequel 'je-trouver-un-exemple' est validée.

En ce qui la position de cet indéfini, elle est relativement libre; il est, dans notre exemple, immédiatement antéposé au verbe, mais il est fort possible de le trouver antéposé à l'énoncé: "hiçbir yerde bulamadım aradığım örneği = nulle part, je n'ai pu trouver l'exemple que je cherche". En revanche, il est difficile, et même impossible de le trouver en finale de l'énoncé: "*bulamadım aradığım örneği, hiçbir yerde=je n'ai pu trouvé l'exemple que je cherche, nulle part". La raison en est que l'ordre canonique de la langue impose le verbe en finale de l'énoncé; si un élément se retrouve postposé au verbe, cela correspond alors à une mise en relief, on oppose un terme à un autre (comme par exemple "il vient de l'école", s'oppose à "il vient de la piscine". Or l'indéfini, en tant qu'il marque une opération de parcours et ne sélectionne aucun terme ne peut être opposé à aucun autre.

Conclusion

Les énoncés comportant des indéfinis à polarité négative, et comportant donc un marqueur de négation, ne se distinguent des autres énoncés négatifs que par le renforcement de la valeur forclusive de la négation. Nous avons développé ce point à propos de 'hiç bir zaman=jamais', sans le reprendre systématiquement pour les autres indéfinis étudiés.

Concernant leur comportement relativement au marqueur de négation, le turc se distingue du français contemporain en cela que ce dernier admet à l'oral l'emploi des indéfinis à polarité négative en l'absence du discordancier "ne", excepté pour "personne" et "rien" en position du sujet.

donné par C. Muller: "de nulle part viennent les rêves de sérénité sociale et politique". D'après Muller, "il faut peut-être rattacher cette absence (de *ne*) à une tradition littéraire remontant apparemment à la Renaissance, qui juge que *nul*, étant étymologiquement négatif, peut se passer de *ne*." (C. Muller, 1991, p.290).

La deuxième remarque que nous ferons en conclusion concerne le fait qu'on retrouve, pour certains d'entre eux des éléments constructeurs communs : 'hiç=vide', et 'bir=un', les autres étant porteurs du trait général définitoire de la classe sur laquelle a lieu l'opération de parcours qu'ils marquent : 'zaman=temps' pour 'hiçbir zaman=jamais', 'sey=chose' pour 'hiçbir şey=rien', et 'yer=lieu' pour 'hiçbir yerde=nulle part'.

D'une manière générale, les indéfinis, ici étudiés, jouent le rôle de représentants de la classe des éléments susceptibles d'instancier, selon les cas, la place sujet, complément, ou de la classe des éléments susceptibles de réaliser les conditions de validation de la relation prédicative. Ils expriment une opération de parcours sans issue, autrement dit ils signifient qu'il n'y a aucune valeur pour laquelle la relation est validée, d'où l'emploi nécessaire de la négation.

Seul 'artık' ne marque pas une opération de parcours sans issue, et précisément, il est le seul à être compatible avec un énoncé positif.

CONCLUSION GÉNÉRALE

En tant qu'invariant du langage, l'opération de négation peut être considérée comme renvoyant généralement à deux valeurs principales: simple constat d'absence, ou réfutation d'une représentation que l'on prête à l'autre.

La langue turque, qui emploie quatre marqueurs de négation, trois relevant du niveau syntaxique, 'değil', 'yok' et '-ma-', et un d'ordre lexical, '-siz', n'opère pas une spécialisation de ces marqueurs relativement à ces deux valeurs générales de l'opération de négation. C'est la nature même de la relation objet de la négation qui contraint l'emploi de chacun de ces marqueurs.

Ainsi, 'değil' marque la négation d'une relation attributive, 'yok' est spécialisé pour nier une relation d'appartenance ou d'existence, et '-ma-' pour nier une relation sujet-prédicat qui correspond, au niveau sémantique, à une relation agent-processus. Quant à '-siz', il marque, de manière plus complexe, l'absence même de relation entre deux référents, sur fond d'une représentation normée posant, au niveau du préconstruit, l'existence d'une telle relation.

Chacun d'eux peut exprimer l'une ou l'autre des deux valeurs fondamentales de l'opération de négation, constat d'absence ou réfutation. Distinguer entre l'une ou l'autre de ces valeurs nécessitait de prendre en compte les relations que chaque marqueur entretient avec d'autres constituants de l'énoncé, les faits relevant du niveau énonciatif, ainsi que les phénomènes d'ordre intonatif. Ainsi, en prenant en compte ce triple point de vue nous avons pu cerner les conditions, qui au niveau syntaxique, permettent en discours, pour chaque marqueur, d'actualiser l'une ou l'autre de ces valeurs fondamentales.

Concernant 'değil', d'un point de vue syntaxique, il est incident à un prédicat de nature nominale et opère la négation d'une attribution de propriété, qui est la valeur essentielle de ce marqueur. Il est alors

incident à la relation attributive elle-même, et ne peut recevoir que les marques aspecto-énonciatives, 'ø', '-di', '-dir', '-mis' et '-se'.

La combinaison avec le marqueur d'assertion '-dir', qui exprime, d'un point de vue énonciatif, une valeur fortement égocentrée, correspond toujours à la réfutation d'une représentation qu'on prête à l'autre, et l'assertion négative est présentée comme relevant du seul énonciateur. Lorsqu'il est combiné avec l'une ou l'autre des autres marques aspecto-énonciatives, 'değil' permet simplement d'opposer une représentation à une autre, sans que celle correspondant à l'assertion négative relève nécessairement du seul énonciateur, et sans que celle à laquelle elle s'oppose relève nécessairement du co-énonciateur. Cela revient à dire que la valeur de réfutation que peut revêtir 'değil' dans certains de ses emplois est dans ce cas actualisée par le contexte, et le seul marquage est alors d'ordre intonatif..

En revanche, la négation de la relation attributive, qu'il marque lorsqu'il est incident à un prédicat nominal, se transforme en une opération qui affecte l'assertion de la relation lorsqu'il est incident non plus à un prédicat nominal mais à un prédicat verbal qui lui est alors antéposé, et qui peut lui-même recevoir son propre marqueur de négation pour exprimer la non-réalisation d'un processus. Il revêt toujours dans ce cas une valeur de réfutation stricte, étant donné qu'il s'agit de s'opposer, non pas à une représentation que l'on prête à l'autre, mais à une assertion qu'il a été antérieurement validée; cela correspond en français à 'il n'est pas vrai que'.

Quand il indique le refus de la parole de l'autre et une prise de position discordante dans la co-énonciation, il a une attaque haute, niveau H3 ou H4, et un contour descendant, niveau 2,5 à la finale. Quand il indique une prise de position égocentrée, il a une attaque basse, niveau 1,5 et un contour montant, niveau 3,5.

'Değil' peut former système avec le marqueur d'assertion 'ya', ainsi qu'avec 'sadece...de', la forme complète de ces systèmes étant respectivement 'değil ya' et 'sadece...değil...de', le premier correspondant en français à 'non pas...mais' et le second à 'non seulement mais'. 'Değil' marque toujours dans ce cas la réfutation soit d'une représentation, soit de la parole de l'autre.

Quant à 'yok', qui est également incident à un prédicat nominal, il exprime le constat d'absence. Cela va correspondre, selon les éléments morpho-syntaxiques avec lesquels il est en relation, soit à la non-validation d'une relation de type existentiel, soit à celle d'une relation d'appartenance, par rapport à un repère temporel qui est celui du moment de l'énonciation en cours.

Lorsqu'il est incident à un élément nominal dépourvu de toute marque casuelle, il exprime alors l'absence de toute occurrence de cet élément par rapport au repère qu'est la situation d'énonciation elle-même. Il peut également indiquer la non-existence d'un référent par rapport à un repère de localisation donné dans l'énoncé, il est alors incident à la relation entre deux éléments de nature nominale, dont l'un, le repère de localisation, comporte la marque casuelle du locatif. Dans les deux cas, il correspond, en français, à 'il n'y a pas'.

Il peut indiquer aussi la négation d'une relation d'appartenance entre deux éléments. Soit l'élément qui lui est antéposé comporte une marque de personne, et 'yok' est alors incident à la relation entre la marque de personne et l'élément auquel elle est agglutinée. Soit l'énoncé comporte un élément au génitif, et 'yok' est alors incident à la relation entre le constituant au génitif et le constituant postposé à celui-ci.

C'est donc exclusivement le marquage syntaxique qui permet de distinguer entre la négation d'une relation de localisation spatiale d'un référent et la négation d'une relation d'appartenance.

Qu'il indique la négation d'existence ou la négation d'appartenance, dans les deux cas le sujet énonciateur exprime la non-actualisation de l'occurrence d'une notion. Cette valeur de 'yok' se manifeste par le type d'intonation qu'il reçoit : une attaque basse (niveau 1 ou 2) et un contour montant (niveau 3 ou 4).

Lorsqu'il constitue une réponse de polarité négative à une assertion ou à une interrogation, 'yok' exprime la non validation de la relation établie, dans la question ou l'assertion précédentes, entre le sujet et le prédicat.

'Yok', constat d'absence, et 'değil', négation de l'attribution de propriété, ont en commun d'être compatibles avec les prédicats nominaux et de

ne recevoir que les marques aspecto-énonciatives '-dir', '-mis', '-di', 'ø' et l'hypothétique '-se'.

Du point de vue énonciatif, le sujet énonciateur exprime, en employant l'un ou l'autre, soit pure et simple négation d'une relation entre deux éléments, soit une position discordancielle par rapport à la représentation qu'il prête au co-énonciateur ou bien par rapport à la parole de l'autre, cette dernière valeur étant actualisée par le contexte ou construite au moyen du marqueur d'assertion '-dir' agglutiné au marqueur de négation.

Si l'on compare l'un et l'autre d'un point de vue intonatif on constate alors que 'yok' qui n'exprime pas la discordance, sauf exception, commence toujours à un niveau bas et a un contour intonatif montant. C'est également le cas de 'değil' lorsqu'il marque une position égocentrée. 'Değil' se distingue en revanche de 'yok' dans la mesure où il peut aussi être caractérisé par un niveau haut et un contour descendant, ce qui correspond à une prise de position discordante.

Ils peuvent également être distingués du point de vue du rapport qu'ils entretiennent avec la forme de l'énoncé positif dont l'énoncé qu'il marque constitue la négation. En effet 'yok' est utilisé en distribution complémentaire avec un autre constituant, "var", de polarité positive, qui exprime, au moment de l'énonciation, l'existence d'un objet relativement à un repère, soit énonciatif, soit donné dans l'énoncé. Il exprime ainsi la négation par le biais de sa valeur lexicale, opposée à celle de "var". En revanche, en ce qui concerne 'değil', marqueur de négation d'une attribution de propriété, l'énoncé positif réalisant une attribution de propriété se caractérise par l'absence d'un marqueur de polarité positive. De ce point de vue, le turc n'étant pas une langue à copule, la simple linéarité des éléments marque de façon économique l'attribution de propriété dont la négation est réalisée par l'emploi de 'değil'.

Du point de vue des marques qu'ils sont susceptibles de recevoir et de la nature des prédicats qu'ils nient, ces deux marqueurs de négation s'opposent à '-ma-' qui exprime la négation de processus. Ce dernier peut recevoir toutes les marques aspecto-temporelles et leur combinaison possible, et il ne peut affecter que le prédicat de nature verbale.

Même s'il est considéré dans la grammaire traditionnelle comme la négation verbale, du fait qu'il est incident à un radical de nature verbale, nous avons constaté que le radical verbal auquel il est incident n'est pas toujours intégrable dans la classe des verbes, mais peut fonctionner comme déterminant d'un nom, c'est-à-dire qu'il permet de construire une propriété différentielle. Il est donc plus juste de dire que '-ma-', qu'il soit incident à un constituant verbal exprimant l'actualisation d'un processus, ou à un constituant fonctionnant comme déterminant d'un nom, il est la négation du processus; ce qui revient à dire que c'est la valeur sémantique du constituant qu'il marque qui en contraint l'emploi.

Du point de vue énonciatif, il peut exprimer la non-réalisation du processus, on est alors hors consensualité, le sujet énonciateur constate simplement qu'un état de chose n'est pas donné dans la réalité; il peut également exprimer un positionnement discordantiel lorsque l'énonciateur s'oppose à la représentation du co-énonciateur, valeur qui est construite par le contexte.

Ces deux valeurs énonciatives du marqueur de négation du processus sont manifestes également sur le plan intonatif. Il est intonné au niveau bas par rapport au radical du verbe lorsqu'il exprime le constat de la non-réalisation d'un processus; c'est ce type d'intonation que lui reconnaît généralement la grammaire traditionnelle. Nous avons constaté, en revanche, qu'il peut également être intonné au niveau haut, par rapport au radical du verbe lorsque, par l'emploi de ce marqueur, le sujet énonciateur veut exprimer un positionnement discordantiel, quant à la non-validation de la relation sujet-prédicat.

De la comparaison de l'intonation du marqueur de négation et de celle du marqueur de substantivation, il est apparu que l'intonation montante n'est pas une caractéristique du marqueur de substantivation, et qu'une intonation basse n'est pas la spécificité du marqueur de négation '-ma-', comme le décrivait la grammaire traditionnelle. Il est possible toutefois de préciser leurs propriétés intonatives. Alors que la hauteur du marqueur de substantivation est liée à celle de la base lexicale qui le reçoit, le marqueur de négation '-ma-' dispose d'une totale autonomie par rapport au niveau intonatif de la base lexicale. Il apparaît ainsi que seul l'intonation permet de distinguer entre le '-ma-', marqueur de négation, et le '-ma-', marqueur de substantivation lorsqu'ils sont tous les deux agglutinés à une même base lexicale.

En ce qui concerne la mise en rapport du marqueur de négation '-ma-' avec le concessif 'ama' et le marqueur d'interrogation 'mi', nous avons pu dégager une valeur commune quant aux opérations qu'ils marquent les uns et les autres, c'est -à-dire qu'ils concernent tous la sphère interlocutive. 'Ama' en tant que connecteur concessif annonce la négation de la conclusion tirable de l'énoncé qui lui est antéposé, si bien que 'ama' est le marqueur de négation '-ma-' expriment tous les deux une négation à des degrés certes différents mais proches cependant.

Quant à 'mi', en tant que marqueur d'interrogation il exprime une opération de parcours entre une représentation pour laquelle la relation prédicative est validée, et une représentation pour laquelle la relation prédicative est non-validée. De même '-ma-' en tant que marqueur de négation suppose deux représentations : même si elle est le pur et simple constat qu'un état de chose n'est pas réalisé, on ne peut faire le constat d'un manque que si l'on s'attend à ce que cet état de chose soit réalisé. Les deux mettent donc en jeu, même si c'est de manière différente, deux représentations, l'une pour laquelle la relation prédicative est validée, l'autre pour laquelle elle ne l'est pas.

Le marqueur de négation lexicale '-siz' s'oppose, par son statut syntaxique dans l'énoncé, à ces trois marqueurs de négation. Agglutiné directement à l'élément qu'il transforme en adjectif, si cet élément n'est pas de nature adjectivale, il permet de construire une propriété différentielle pour le constituant nominal postposé; il correspond en français à la forme 'sans+nom'.

Ce marqueur de négation lexicale suppose une représentation préalable dont l'expression linguistique imposerait l'emploi du marqueur positif '-li'; autrement dit, le constat d'absence qu'exprime la négation lexicale se fait sur fond d'une représentation normée de ce qui devrait être le cas dans la réalité. Il ne s'agit pas alors, pour le sujet énonciateur, d'énoncer une prise de position personnelle face à la représentation qu'il prêterait au co-énonciateur. Cependant, sous l'effet du contexte, '-siz' peut permettre d'exprimer une prise de position de l'énonciateur par rapport à celle du co-énonciateur.

La valeur syntaxique de l'élément qu'il forme par agglutination à un autre élément étant d'ordre adjectival, l'emploi de ce dernier relève donc d'une certaine manière de la subjectivité. Mais en même temps

cette subjectivité liée à l'emploi de tout adjectif est contrebalancée par le fait que la détermination construite relève aussi de la consensualité acquise.

Effectivement, lorsque l'on observe la hauteur intonative du marqueur sur les courbes mélodiques, il se caractérise toujours par une hauteur intonative au niveau H3 qui indique une consensualité acquise. Cette valeur qui est propre au marqueur de négation lexicale se manifeste également dans un de ses éléments constructeurs, à savoir '-z' que l'on retrouve dans les deux premières personnes du pluriel. Cet élément constructeur permet, selon nous, d'exprimer l'inclusion des "autres" dans la construction de la représentation. Nous avons fondé notre hypothèse sur le rapprochement avec le '-z' des pronoms de première et deuxième personnes du pluriel 'biz' et 'siz' qui a pour fonction de représenter 'les autres' dans 'moi (toi) et les autres'.

En dernier lieu, l'étude de certains indéfinis utilisés en co-occurrences avec l'un quelconque des marqueurs de négation montre qu'ils peuvent jouer le rôle de représentant de la classe des éléments susceptibles d'instancier, suivant les cas, la place sujet, complément ou représentant de la classe des éléments susceptibles de réaliser les conditions de validation de la relation prédicative.

Ils expriment une opération de parcours sans issue concernant, selon les cas, une classe d'éléments comportant le trait humain (kimse = personne), le trait non humain (hiçbir sey = rien), la classe des instants T (hiçbir zaman = jamais) et celle des localisateurs spatiaux (hiçbir yerde = nulle part). Par l'emploi de l'un des ces forclusifs, le sujet énonciateur exprime qu'il n'y a aucune valeur référentielle pour laquelle la relation prédicative est validée.

Comme cette récapitulation vient donc de le montrer, la langue turque ne distingue pas les deux valeurs fondamentales de la négation par un emploi spécialisé de chacun des marqueurs de négation. Ce sont des faits d'ordre morpho-syntaxique ou contextuel qui permettent de construire, pour chaque marqueur, l'une ou l'autre de ces deux valeurs, et de construire ce faisant la valeur énonciative qu'ils revêtent dans leurs différents emplois.

Les contraintes régissant l'emploi de tel ou tel marqueur relèvent de faits d'ordre soit syntaxique soit sémantique.

On peut, si l'on compare les quatre marqueurs utilisés en turc, rapprocher 'değil' de 'yok' pour les opposer à '-ma-'. D'un point de vue syntaxique, les deux premiers marquent un prédicat nominal alors que le troisième marque un prédicat verbal et peut, à cet égard, recevoir toutes les marques aspecto-énonciatives et aspecto-temporelles. Mais c'est finalement au niveau sémantique que peuvent se définir les conditions d'emploi de chacun d'eux. Non seulement la prise en compte de la composante sémantique permet de distinguer entre 'değil' et 'yok', mais nous avons vu en outre que c'est le niveau le plus satisfaisant pour caractériser '-ma-', qui est fondamentalement marqueur de la négation d'un processus.

Quant à '-siz', il se distingue des trois autres dans la mesure où il n'est pas incident à un prédicat mais à un lexème de nature nominale, lexème qui en recevant '-siz' (ou sa variante complémentaire '-li' pour un énoncé positif) devient déterminant du nom qui lui est postposé. Il peut cependant être sémantiquement rapproché de 'yok' en cela qu'ils expriment l'un et l'autre la non-existence d'un élément relativement à un autre élément qui lui sert de repère. Ils ont également en commun d'être en distribution avec un autre constituant, 'var' pour 'yok' et '-li' pour '-siz', lorsqu'il s'agit de l'expression de l'existence d'un élément par rapport à un autre qui lui sert de repère.

Cette étude de la négation en turc prouve, -s'il en est encore besoin- qu'il est indispensable pour toute étude syntaxique de prendre en compte et de mettre en corrélation des phénomènes relevant de différents niveaux : morpho-syntaxique, sémantique, énonciatif et intonatif.

BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES CITES

- Arrivé M., Gadet F., Galmich M., 1986, La Grammaire d'aujourd'hui , Guide alphabétique de linguistique française , Flammarion, Paris.
- Attal, P. 1979, Négation et Quantificateur, Thèse de Doctorat d'Etat, sous la direction de J-C Chevalier, Université de Paris VIII.
- Bader, F., 1990 (prépublication), "Formes, catégories, fonctions, étymologies pronominales" in La Deixis, Colloque de Linguistique en Sorbonne, juin 1990.
- Bally, Ch., 1965, Linguistique Générale et Linguistique Française, Editions Francke Berne (Quatrième édition revue et corrigée).
- Bang, W., 1923, "Das Negative Verbum der Türkssprachen" , SBAW XVII.
- Banguoglu, T., 1980, Türkçenin Grameri, Türk Dil Kurumu Yayinlari, N°528, Türk Tarih Kurumu Basimevi, Ankara.
- Bastuji, J., 1976, Les Relations Spatiales En Turc Contemporains, Editions Klincksieck, Paris.
- Bazin, L., 1959, "Le Turkmène" in Philologia Turcicae Fundamenta, Tome I, pp:308-319, Mainz.
- Bazin, L., 1987, Introduction à l'étude pratique de la langue turque, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient, Adrien Maisonneuve.
- Benveniste, E., 1966, "La Phrase Nominale" in Problèmes de Linguistique Générale, pp: 151-167, Gallimard.
- Brigaudiot, M., Morgenstern, A., Nicolas, C. 1994, "Me found it. I find it": à la recherche du je entre deux et trois ans" in Faits de Langues, 3, Paris, PUF.
- Büker, C, 1990, Türk Dili Dergisi, n° 19, Istanbul.
- Culioli, A., 1990, Pour Une Linguistique de L'Enonciation, Paris, Ophrys.

- Danon-Boileau, L., 1987a, Le sujet de l'Enonciation. Psychanalyse et Linguistique , Paris, Ophrys.
- Danon-Boileau, L., 1987b, Enonciation et Référence, Paris, Ophrys.
- Danon-Boileau, L., 1992, "Ce que «ça» veut dire: Les Enseignements de l'Observation Clinique" in La Deixis , Colloque en Sorbonne, M.-A. Morel et L.Danon-Boileau dir. Paris PUF.
- Danon-Boileau, L., 1994, "La personne comme indice de modalité" in Faits de langues , 3, Paris, PUF.
- Danon-Boileau, L., Meunier, A., Morel, M.A., Tournadre, N., 1991 "Intégration Discursive et Intégration Syntaxique" in Langages, 104, pp:111-128.
- Danon-Boileau L., Morel. M.-A., et Bastürk. M.,1994, "Etude sur corpus des valeurs de -mis et -dir en turc" Communication au Colloque sur Le médiatif, Resp. Zlatka Guentchéva (à paraître).
- Deny, J., 1950, "La Structure de la langue turque", Extrait des Conférences de l'Institut de Linguistique de l'Université de Paris IX.
- Deny, J., 1952, "Langues Turques, Langues Mongoles et Langues Tougouzes" in Les langues du Monde, pp: 319-368.
- Deny, J. 1959, "L'Osmanli Moderne et le Turc de Turquie" in Philologiae Turcicae Fundamenta, Tome I, Mainz, pp: 182-239.
- Ducrot, O. et al. 1980, "mais occupe-toi d'amélie" in Les Mots du Discours, Les Editions de Minuit. Paris.
- Durak, M., 1992, "Dilde Yansitma ve Türkçede Yüklemsel Ekler" in Türk Dili Dergisi, n°28, Istanbul.
- Damourette, J. et Pichon, E, 1911-1940, Essai de grammaire de la langue française, Paris, d'Artey, Tome I Chap. 7 et Tome VI Chap. 4 et 5.
- Ergin, M., 1992 (19. éd.), Türk Dil Bilgisi, Bayrak Basimevi, Istanbul.
- Groussier, M-L, mars 1993, "La double Iconocité des Prépositions" in Faits de langues, n°1, Paris, PUF.
- Guentcheva, Z., 1990, Temps et Aspect: L'exemple du bulgare, Editions du CNRS Sciences du Langage, Paris.

- Labov, W., 1978 "Attraction et Concordance des Négations" in *Le parler Ordinaire, La langue dans les ghettos noirs des Etats-Unis*, traduit de l'américain par Alain Khim, pp. 87-174, Paris Les Editions de Minuit.
- Locker, E. 1954, "Etre et Avoir, Leurs Expressions dans Les Langues" in *Anthropos*, pp:483-510, Schweiz.
- Lyons, J. (1978) 1990, *Sémantique Linguistique*, Paris Librairie Larousse.
- Lewis, G.L. 1984. *Türkische Grammar* , Oxford University Press.
- Meunier, A. et Morel, M. -A ,1993 "Pas et point chez Molière" in *L'Information Grammaticale*, Paris pp: 25-30. no° 57..
- Morel M.-A, 1992, "Les présentatifs en Français" in *La Deixis. Colloque en Sorbonne*, M.-A Morel et L.Danon-Boileau dir. Paris PUF.
- Morel M-A, 1994 (à paraître), "Pas et ne...pas en français oral", in *Cahiers praxématique* , Montpellier.
- Morel M-A, 1994 (à paraître), "Valeurs énonciatives des variations des niveaux mélodiques en français", in *Journal of language studies* , Cambridge University Press.
- Muller, C., 1991, *La Négation en Français. Syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes*. Genève Droz.
- Robert, F., 1987 *Structures Elémentaires de La négation (Avec Exemples Tirés de diverses Langues)*, Université de Poitiers (Thèse non publiée).
- Savignat, A., (1952) 1981 "Langues ouraliennes" in *Les Langues du Monde*. pp. 279-317. Editions Slatkine Genève-Paris.
- Tekin, S, 1990, "Türkçede -ma- olumsuzluk eki ile -dik eki nereden geliyor?" in *Tarih ve Toplum*, n°74, Istanbul.
- Tekin, T., 1990, "Türkçe Olumsuzluk Eki (-mE-) Üzerine" in *Dilbilim Yazilari*, Ankara Usem Yayinlari,.

-Tesnière, L., (1959) 1988 Eléments de Syntaxe Structurale, Paris, Editions Klincksieck.

-Tournier, J., 1988 "La Négation Lexicalisée" in La Négation, Domaine Anglais, pp. 47-58. Ciirec - Université de Saint-Etienne.

-Viguiér, M.1790 Eléments de La Langue Turque, pp: 108-123, Constantinople (Istanbul).

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

- Attal, P., "Deux niveaux de négation", in *Langue française*, 62, «La négation» pp 4-11.
- Bachelard, G., 1991, *Le Nouvel Esprit Scientifique*, PUF, 4è Ed.
- Bacri, N., 1976, *Fonctionnement de la négation. Etudes psycholinguistique d'un problème d'énonciation*. Postface de .Bacri et S. Fischer, La Haye, Mouton.
- Benveniste, E., 1948 "Mots Voyageurs en Asie Centrale", extrait du *Journal Asiatique*, Paris Librairie Orientaliste Paul Geuthner.
- Castagné, J., 1927, "La latinisation de l'Alphabet Turk Dans Les Républiques Turko-Tatares de l'U.R.S.S, extrait de la *Revue des Etudes Islamiques*, Paris Librairie Orientaliste Paul Geuthner .
- Castagné, J., 1928 "Le Développement d'une Langue Ecrite Nationale chez les peuples orientaux de l'Union Soviétique et La Naissance de Leurs Alphabets Nationaux" Extrait de la *Révue des Etudes Islamiques*. Paris, ibririe Orientaliste Paul Geuthener,
- Castagné, J., 1928, "Le Mouvement de Latinisation dans les Républiques Soviétiques Musulmanes et les Pays Voisins", extrait de la *Revue des Etudes Islamiques*, Paris, Librairie Orientaliste Paul Geuthner.
- Castagné, J., 1933, "Le Problème du Turkistan Chinois", extrait de la *Revue des Etudes Islamiques*, Paris, Librairie Orientaliste, Paul Geuthner.
- Callebaut, B., 1991. *La négation en français contemporain. Une analyse pragmatique et discursive*. Awlsk. Paleis Academiën, Brussel.
- Ducrot, O., 1972, *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique Linguistique*. Paris Hermann Collection Savoir, .
- Ducrot, O., 1973, [Barbault, M.C; Depresle, J.] *La preuve et le dire. Language et logique*. Paris, Repères-Marne.
- Ediskun, H, 1985 *Türk Dilbilgisi. Sesbilgisi-Biçimbilgisi-Cümlebilgisi*. Istanbul, Remzi Kitabevi.

- Frey, L. 1987 "De la négation à l'affirmation en logique Aristotelicienne", pp. 120-137, in Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques, Neuchâtel.
- Gaatone, D. 1971, Etude descriptive du système de la négation en français contemporain. Genève, Droz.
- Guillemin-Flescher, J. 1981 Syntaxe Comparée du Français et de l'Anglais. Problèmes de traduction. Editions Ophrys.
- Guentchéva, Z. 1993, "La Catégorie du Médiatif en Bulgare Dans une Perspective Typologique", pp 57-72 in Revue Des Etudes Slaves, Fasc 1 Paris.
- Hambis, L. 1971, "Le Nom Turc des "Mille Sources" à l'Epoque des Ming", extrait du journal Asiatique, Paris, Librairie Orientaliste Paul Guethner.
- Hybertie, F C, 1993, Etude des marqueurs de consécution en français contemporain , Thèse de doctotrat, Paris III.
- Imart, G., 1981 Le Kirghiz (Turk d'Asie Centrale Soviétique) Description d'une langue de littérisation récente, avec une étude sur "Le dialecte kirghiz du Pamir afgan" par Rémy DOR, Publication de l'Université de Provence, Aix-en-Provence.
- Kibar, H., 1988. La Rection Indirecte Prépositionnelle (à et de) en Français et La Rection Casuelle (Postpositionnelle) en Turc dans les constructions verbales. Memoire de DEA. Université de Paris-Sorbonne (Paris IV). (Sous la direction de Robert Martin).
- Malherbe, M., 1983, Les Langages de l'Humanité Une encyclopédie des 3 000 langues parlées dans le monde, Paris, Editions Seghers.
- Martin, R., 1987 "La négation dans un modèle sémantique multivalue", pp.1-15. in Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques, Neuchâtel.
- Németh, J. 1951, "Le système des Noms de peuple Turcs", extrait du Journal Asiatique. Paris, Librairie Orientaliste Paul Guethner.
- Nølke, H., 1993 "Ne...pas: négation descriptive ou polémique, Contraintes formelles sur son interprétation" in Regard du Locuteur. PUF. Paris

-Seel, G., 1987 "La négation et les avatars de la dialectique", pp.87-103., in Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques, Neuchâtel.

-Slobin Dan I. et Aksu Ayan A., 1982, "Tense, Aspect and Modality in the Use of the Turkish Evidential", in Paul J. Hopper ed., Tense-Aspect: Between Semantics and Pragmatics, Typological Studies in Language Vol. 1, J. Benjamins, pp;185-200.

CHAPITRE I

Les traits généraux de la langue turque	11
1- Caractéristiques générales des langues turques	11
2.- Caractéristiques du turc de Turquie	11
2.1. Agglutination	12
2.2. Harmonie Vocalique	12
2.3. Genre et nombre	14
2.4. Ordre des Mots	15
2.4.1. La détermination qualitative	15
2.4.2. Les relations actanciennes	16
2.5. Prédication	17
2.5.1. Prédicat nominal	18
2.5.2. Prédicat verbal	20
2.6. Pronoms personnels	21
2.6.1. Flexion prédicative	21
2.6.2. Flexion possessive	23
2.7. Marqueurs casuels	24
2.8. Marqueurs interrogatifs	26
2.9. Marqueurs de l'indéfini	29

CHAPITRE II

"DEĞİL= NE PAS ETRE", NEGATION D'UNE ATTRIBUTION DE PROPRIÉTÉ	32
I - Introduction	32
2 - "değil" incident à un prédicat nominal	35
3. Değil incident à un prédicat verbal.	44
4. "değil" incident à un prédicat verbal comportant "-ma"	49
5. "Değil".avec une incidence limitée à un constituant	50
5.2 "sadece...değil ...da = non seulement ...mais aussi"	55
6. incidence de "değil" sur les déictiques:	56
6.1. incidence de "değil" sur "bu = ce, cela, ça, voilà,":	57
6.2. Incidence de "değil" sur "şu = ceci, voici":	60
7. Le contour intonatif de "değil":	62
7.4. L'intonation de "değil" dans des énoncés thème-rhème:	67
Conclusion	75

CHAPITRE III

“YOK = NE PAS (Y) AVOIR”, NEGATION D'EXISTENCE OU D'APPARTENANCE	77
1. Introduction	77
2. "var" et "yok" constituants d'une relation d'existence	79
3. "var" et "yok" constituants d'une relation d'appartenance	87
3.1. Description de la relation d'appartenance	89
3.2. Incidence des marques aspecto-énonciatives sur "yok"	92
5- L'emploi combiné de "var" et de "yok"	105
5.2. Dans la formule d'introduction des contes	107
6-Le contour intonatif de "yok" :	108
7. Conclusion	115

CHAPITRE IV

“-MA- = NE PAS+V.”, NEGATION D’UN PROCESSUS	121
1. Introduction	121
2-Hypothèses étymologiques sur « -ma-« et « pas » :	122
2.1. ‘-ma-’ incident à un constituant de nature verbale	127
2.2. « -ma » directement incident au prédicat verbal	127
2.3. « -ma » incident à un élément constituant du prédicat verbal	136
2.4. – « -ma+z-« incident à un constituant exprimant une propriété différentielle :	140
3. ‘ma-’ marqueur de négation d’un processus exprimé par un verbe substantivé	142
3.1. Le marqueur de substantivisation ‘-ma-’	142
4. ‘ma-’ marqueur de négation d’une relation d’appartenance ou d’existence	152
4.1.L’emploi de ‘olmak’ en dehors du moment de l’énonciation	152
4.2 ‘ma-’ marqueur de négation d’une relation d’appartenance ou d’existence	155
5- Le Connecteur «ama» (mais) et le marqueur de négation du processus ‘-ma-’ :	157
6-Le marqueur de négation du processus«-ma-» et le marqueur de l’interrogation totale «mi»	162
8-Le contour intonatif de ‘-ma-’	165
Conclusion	180

CHAPITRE V

'-SIZ = SANS', NEGATION LEXICALE 183

1.Introduction	183
2 . Le marqueur -siz du turc et son équivalent en français:	188
3. La valeur énonciative de -siz	192
3. 1 . Nom + siz + verbe	192
5. Le contour intonatif de '-siz'	210

CHAPITRE VI

LES INDEFINIS DANS LES ENONCES NEGATIFS 217

1- "hiçbir zaman...(+nég.) = (ne)...jamais	217
2- "artık...(nég) = (ne)...plus"	223
3-"Kimse = Personne"	227
4 - «Hiçbir şey = Rien»	230
5. «Hiçbir yerde = Nulle part»	232
Conclusion	234

CONCLUSION GÊNÊRALE 236

BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES CITES 244

BIBLIOGRAPHIE GENERALE 248

La négation en français et en turc contemporains

La thèse a pour objet d'étude des marqueurs de négation en turc à partir d'un triple point de vue: syntaxique, énonciatif et intonatif. L'étude présentée dans la thèse vise par conséquent essentiellement à décrire la façon dont la langue turque exprime l'opération de négation.